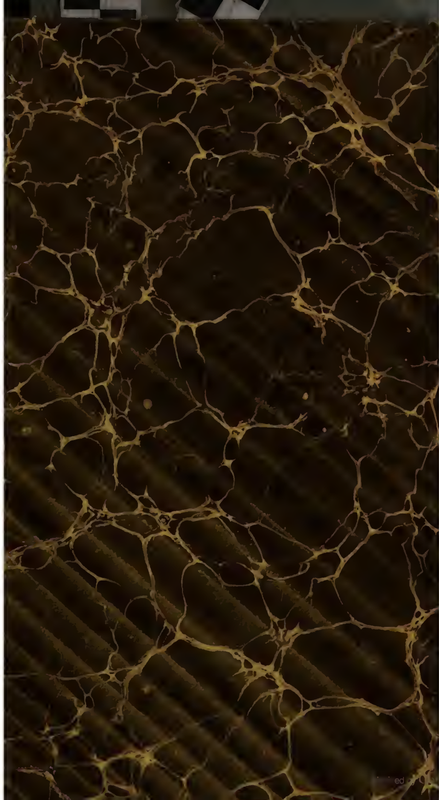


LA

CIVILISATION MODERNE

COURS

PROFESSÉ A L'ACADÉMIE DE LAUSANNE

PAR

LOUIS JOUSSERANDOT





PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET C[IE], LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

LA

CIVILISATION

MODERNE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LA

CIVILISATION

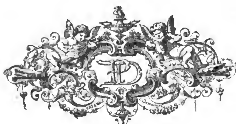
MODERNE

COURS PROFESSÉ A L'ACADÉMIE DE LAUSANNE

PAR

LOUIS JOUSSERANDOT





PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

1866

Je livre aujourd'hui au public le cours, que j'ai fait à l'Académie de Lausanne, pendant l'hiver de 1864, sur l'*Histoire de la civilisation moderne*, et que j'ai écrit sur les notes préparées pour mes leçons.

D'autres ont traité ce vaste sujet, et leurs œuvres resteront comme des monuments d'une inappréciable valeur. Si, après eux, j'ai osé l'aborder, c'est

que l'histoire a acquis de nos jours une certitude qu'on lui eut vainement demandée jadis. Grâce aux efforts de la critique, grâce surtout aux travaux de la philologie, qui ont conduit à l'étude comparée des caractères des peuples et de leurs législations, des problèmes historiques qui semblaient à jamais insolubles, reçoivent une solution claire et précise. Ce progrès a eu, entre autres, ce grand résultat : que désormais on ne saurait se contenter de raisons purement spéculatives; que toute théorie, qui ne repose pas sur une base humaine, est frappée d'impuissance; que des doctrines, comme celles du succès, du fait accompli, du droit divin, de la souveraineté du peuple, de la révélation, peuvent être acceptées comme des motifs ou des excuses, mais ne sauraient avoir par elles-mêmes aucune portée scientifique. Quels que soient l'origine d'un peuple, sa race, le climat sous lequel il vit, la situation topographique des contrées qu'il habite, le caractère des individus, la couleur de leur peau, on veut voir en lui un être doué d'une faculté de vie qui lui est

propre, et dont l'organisation politique et sociale dépendra nécessairement des aptitudes des hommes qui le composent ; et on se refuse à le considérer comme une agglomération d'êtres humains, indistinctement condamnés à vivre sous une loi imposée. La société est devenue objet de science, et par là même une science nouvelle, la science sociale, est née de cette disposition de l'esprit moderne.

Le corps social européen a été disséqué avec un soin minutieux. Des historiens, savants anatomistes, ont parfaitement décrit ses organes ; mais ont-ils toujours bien vu leurs fonctions ? Je ne suis pas le seul, qui ait osé en douter, et c'est la pensée de combattre des erreurs accréditées qui m'a conduit à exposer, dans ce cours, l'histoire de la civilisation moderne, c'est-à-dire le développement de la société européenne, en la considérant, ainsi que je viens de le dire, comme un être doué de vie, et en deman-

dant aux principes de cette vie la raison des phénomènes par lesquels elle s'est manifestée.

Mais la nature même de cette étude et la concision, qui m'était imposée par les étroites limites d'un exposé rapide, m'ont mis dans l'obligation de passer sous silence bien des faits qui, malgré leur valeur réelle, n'ont été que la conséquence ou le complément d'autres faits plus caractéristiques. C'était là un écueil qu'il m'était impossible d'éviter. J'ai dû en prévenir mes auditeurs et les prier de combler les lacunes que j'allais forcément laisser dans le tableau que je leur offrais. Je me vois obligé de donner au lecteur le même avis et de lui adresser la même prière.

J'ai été également contraint de renoncer, au sujet de certains faits importants, à des détails qui cependant auraient eu leur valeur, comme cela est arrivé souvent lorsque j'ai comparé entre eux des peuples de races différentes ; mais il eût fallu sortir du cadre que je m'étais tracé, pour aborder des thèses de pure psychologie, ou parler de faits

étrangers à l'histoire de l'Europe. Ainsi, par exemple, s'il est vrai que les grands empires ne peuvent convenir aux peuples de race Indo-Européenne, ils ne paraissent pas davantage être doués de vie lorsque des hommes supérieurs en font l'essai pour certains peuples d'une autre race; mais avec cette différence : que, si les empires fondés par Alexandre, par Charlemagne, croulent après eux, il se forme de leurs débris des nationalités vigoureuses, tandis que l'empire d'un Timour s'évanouit quand il a vécu. Pouvais-je donner les raisons d'un tel phénomène? Ainsi les aptitudes de l'Arabe, avec lequel l'Européen a été en contact pendant deux siècles, auraient exigé à elles seules une étude approfondie, nourrie de détails. Mais alors c'eût été l'histoire des races humaines qu'il eut fallu faire. C'est là le motif pour lequel certains aperçus, qui n'ont pas un rapport immédiat avec le sujet que j'avais à traiter, paraîtront nécessairement incomplets.

J'ai dû aussi souvent affirmer sans pouvoir toujours démontrer; mais rien de plus facile que de

recourir aux sources auxquelles j'ai puisé. Qui ne connait les œuvres de MM. Guizot, Mignet, Blanqui, de Vidaillan, Caussin de Perceval, Max Muller, Ernest Renan, Adolphe Pictet..., celles de Humboldt, Augustin Thierry, de Tocqueville, Robertson, Hume, Hallam, Heeren, Sismondi...? Le plus souvent je n'aurais pu citer auteurs et ouvrages qu'en surchargeant ce travail de notes explicatives, qui en eussent doublé ou triplé l'étendue, sans grand profit pour le lecteur.

Les bases que j'indique plus haut sont nécessairement exclusives de toute idée préconçue. L'histoire, considérée comme une étude de la vie de l'humanité, ne saurait être une arme de parti. Aussi l'homme politique, je veux dire celui qui cherche partout la justification de ses convictions passionnées, fera sagement de ne pas ouvrir ce livre. Si l'histoire est appelée à jeter de lumineuses clartés sur les questions politiques, elle ne saurait jamais, à moins de

perdre toute valeur scientifique, se mettre à la remorque des luttes des partis. Sans doute celui, qui se donne la mission d'écrire l'histoire court le danger de voir sa personnalité s'imposer malgré lui à ses jugements; mais du moins il doit s'efforcer de combattre l'influence de ses tendances privées. S'il n'y réussit pas toujours, si l'homme ne peut jamais disparaître complétement derrière l'historien, c'est que cela est au-dessus de ses forces. Toutefois l'impartialité est un idéal qu'il doit incessamment poursuivre.

L. J.

LA

CIVILISATION

MODERNE

PREMIÈRE LEÇON

Définition de l'histoire. — Objet du cours. — Nécessité de se placer à un point de vue précis, de faire choix d'une méthode et de déterminer des limites. — Le triomphe du droit individuel est le dernier mot de la civilisation moderne. — Importance de la philologie comparée pour les études historiques. — Influence de la race sur les destinées sociales d'un peuple. — Le trait saillant du caractère de l'européen est l'esprit d'individualisme. — Définition de cet esprit. — L'étude du développement de l'individu est l'étude de la civilisation elle-même. — Exposé de la méthode. — Critique des écoles historiques. — Erreur de l'école gouvernementale. — Comparaison entre les tendances des peuples européens et la vie des peuples d'une autre race. — Rapports entre les droits et les devoirs. — Résumé.

Messieurs,

J'éprouve une bien vive émotion en montant dans cette chaire, dans laquelle se sont assis tant de savants distingués. Aucun titre ne justifie ma présence dans votre Académie ; je suis pour vous

le premier venu; de plus, je sens toute mon insuffisance. Aussi ne puis-je m'expliquer à moi-même la pensée qui m'a conduit ici que par ce sentiment irrésistible qui pousse tout homme convaincu à répandre les idées qu'il croit justes et utiles. Ce sera mon excuse à vos yeux.

L'histoire a-t-elle été toujours ce qu'elle aurait dû être : l'étude de la vie de l'humanité considérée dans l'ensemble de ses manifestations successives, soit qu'il s'agisse de l'humanité tout entière, soit que l'étude ne s'applique qu'à une portion de l'humanité et durant une période donnée?

Les tentatives les plus sérieuses ont été faites dans ce sens, mais en général elle n'ont pas eu les résultats qu'en espéraient leurs auteurs. Cela tient peut-être à l'absence d'un point de vue précis qui, permettant de donner aux événements leur valeur physiologique, les eût fait considérer comme expression de la pensée de l'humanité et eût, dès lors, facilité l'appréciation des causes qui les avaient produits et de leurs conséquences.

C'est ainsi, Messieurs, que nous essayerons de procéder.

L'objet de ce cours sera l'histoire de la civilisation moderne, c'est-à-dire l'étude de la vie de la

population européenne depuis la chute de l'Empire romain et l'établissement des Barbares jusqu'à nos jours.

C'est là un champ bien vaste, dans lequel nous risquerions de nous égarer peut-être, si nous ne nous empressions de tracer autour de nous un cercle qu'il nous sera interdit de franchir. C'est d'ailleurs le seul moyen de donner à notre étude une valeur scientifique.

En effet un travail de l'esprit humain ne peut ambitionner le titre de science qu'autant que son action est circonscrite dans des limites parfaitement déterminées, qu'il a pour base un point de vue précis, et qu'il s'accomplit suivant une méthode soigneusement choisie. C'est ce qui a lieu pour toutes les sciences.

L'Astrologie n'est devenue l'Astronomie que le jour où elle a pu dire : Je ne suis que la science du mouvement des corps célestes et des forces qui les entraînent. L'Alchimie n'est devenue la Chimie que lorsqu'elle ne s'est plus occupée que des lois de la composition et de la décomposition des corps.

Une étude historique ne pourra donc prétendre à une valeur vraiment scientifique qu'autant que, son point de vue étant précisé, elle aura choisi sa méthode et déterminé ses limites.

Ainsi nous avons une première question à nous adresser :

Quel sera notre point de vue ?

Pour répondre, nous sommes obligés de nous adresser une seconde question qui est la conséquence nécessaire de la première :

Quel est l'esprit, le sentiment, le besoin, le droit..... qui en définitive a triomphé des luttes auxquelles a donné lieu l'enfantement de la civilisation moderne ?

Quel est le principe fondamental des législations politiques et civiles de la société européenne ?

C'est le droit individuel qui se manifeste par un sentiment profond du *moi*, par la conscience que chaque homme a de sa valeur personnelle, par la constitution de la famille, de la propriété, par l'égalité civile et politique, par une aspiration ardente vers la liberté, chacun voulant exercer son activité dans toutes les branches ouvertes par la nature même au travail humain, sans autre limite ou contre-poids que l'activité d'autrui.

Ce principe profondément enraciné dans le cœur de l'Européen trouve son inspiration dans l'Évangile même. Lorsque Jésus disait à la Samaritaine : « Femme ! on n'adorera plus désormais ni sur cette montagne ni à Jérusalem, mais on adorera Dieu en esprit et en vérité, » Jésus mettait l'homme en rela-

tion directe avec la Divinité, il l'élevait à ses propres yeux à une hauteur qui jusque-là lui était demeurée inconnue; il lui donnait le plus haut sentiment possible de sa personnalité, qu'il lui ordonnait ainsi d'affirmer devant Dieu.

Or cette affirmation que le chrétien devait faire sous l'inspiration de Jésus, l'homme n'allait-il pas être conduit à la faire aussi devant la société? Ce que le chrétien croyait être son droit devant la Divinité, le citoyen ne le considérerait-il pas aussi à plus forte raison comme un droit devant le corps social dont il faisait partie? Cette conséquence était inévitable. Le droit de la conscience en matière religieuse devait nécessairement devenir le droit des intérêts en matière sociale.

L'Européen a vécu de longs siècles sans se douter de ce rapport intime entre son esprit et sa conscience; il obéissait à une impulsion irrésistible dont il ne se rendait pas compte; et il fallut qu'une science nouvelle vînt lui dire la raison probable des élans de sa pensée.

Vous savez, messieurs, qu'au commencement du siècle dernier les missionnaires anglais dans l'Inde parvinrent à force d'adresse, de patience, de caresses, à obtenir de quelques Bramines la clef du Sans-

crit. Cette découverte eut des conséquences que leurs auteurs, agissant dans un but de curiosité purement scientifique, ne songeaient guère à prévoir. Je n'ai pas à vous faire ici l'histoire de l'impulsion que cette découverte donna à l'étude des langues. Vous connaissez les magnifiques travaux qui honorent le génie allemand, et en France, ceux de Burnouf, de M. Ernest Renan sur les langues sémitiques; vous avez lu le monument de M. Adolphe Pictet, votre compatriote, sur les origines ariennes, et tant d'autres œuvres d'où est sortie cette science qui devait avoir une si grande influence sur les études historiques. C'est cette influence seule que nous avons à constater.

L'étude et la comparaison des langues devait conduire et a conduit en effet à l'étude et à la comparaison des institutions religieuses, politiques et sociales des peuples qui parlaient ou avaient parlé ces langues. On remarqua qu'entre elles il y avait un abîme, et on reconnut qu'entre les caractères de ces peuples l'abîme était aussi profond.

Tandis que, chez les peuples de race sémitique, l'individu, noyé dans la vaste mer sociale, n'a pas plus d'importance que l'unité n'en a dans le nombre, tandis qu'il fait masse et ne paraît même pas le plus souvent ambitionner un autre rôle; chez les peuples Indo-Européens au contraire, l'individu entend

compter dans le corps social comme molécule agissante, ayant la conscience de sa valeur et responsable.

En effet, jetez les yeux autour de vous; quel est le trait saillant du caractère de l'Européen au temps où nous sommes? C'est l'importance que s'attribue partout l'individu, affirmant sa personnalité devant la socié.é et lui demandant de reconnaître cette importance.

Ne voyez-vous pas tous les Princes de l'Europe, sans exception, se croire obligés de compter avec l'opinion publique qui ne se forme que par l'accord tacite des volontés individuelles! Après le règne de fer de l'empereur Nicolas, son fils ne peut résister plus longtemps à l'impulsion d'une sorte de courant civilisateur, et les serfs Russes sont émancipés. Rien de semblable ne saurait se manifester en Turquie. Comparez les phénomènes de la vie sociale dans les sociétés grecques et romaines aux événements de l'histoire des Chinois : là l'homme libre est citoyen, ici vous n'apercevez que des maîtres et des troupeaux d'esclaves.

De là une conséquence considérable : c'est que les peuples appartenant à des races différentes parleraient des langues différentes, auraient des caractères différents, et que dès lors la race à laquelle appartient un peuple aurait la plus grande influence sur sa destinée sociale.

Puis une conséquence non moins importante : c'est que pour apprécier les événements de l'histoire d'un peuple, il faut avant tout tenir compte de la race à laquelle ce peuple appartient, parce que le caractère qui lui est propre donnerait seul la raison de ces événements, les faits historiques ne pouvant dès lors être considérés que comme l'expression de la pensée de ces peuples.

Tel est, messieurs, rapidement exposé, le changement profond que l'étude des langues comparées, conduisant à l'étude des législations comparées, a apporté dans les études historiques. L'objet de l'histoire ne sera plus de satisfaire la curiosité des générations à venir par le vulgaire récit des actes des générations éteintes; cet objet sera l'explication des symptômes par lesquels s'est manifestée la vie des peuples, explication basée sur leur caractère propre, et devant donner la raison des aspirations, des besoins, des tendances qui les entraînent d'une façon irrésistible vers une destinée certaine.

Dans ces conditions l'histoire est une science.

Nous avons dit que le trait saillant du caractère de l'Européen était le sentiment de la valeur sociale de l'individu; en d'autres termes l'esprit d'individualisme.

Mais gardez-vous de prendre l'esprit d'individualisme pour l'égoïsme. Bien que des publicistes et des historiens d'une rare distinction aient confondu ces deux termes par suite d'une erreur résultant d'une préoccupation passionnée, il n'y a aucun rapport entre les idées qu'ils expriment.

Si je n'avais vu là qu'une question de pure psychologie, je n'aurais pas songé à m'y arrêter; mais la confusion dont je parle peut avoir et a eu déjà les conséquences les plus fâcheuses en histoire.

La fraternité est un idéal que Jésus a donné à l'homme. L'humanité doit le poursuivre sans cesse. Mais dans l'état actuel de nos idées, nous pouvons, sans froisser le sentiment religieux, nous demander si jamais elle pourra y atteindre, et nous dire qu'en tout cas le moment de toucher au but est encore loin de nous.

Si la fraternité ne saurait être aujourd'hui appliquée comme principe social, s'en suit-il que l'homme moderne ait l'égoïsme au cœur? Une semblable conséquence est démentie par mille faits qui se passent sous nos yeux et qui ont pour mobile un sentiment qu'il suffit de nommer parce qu'il est la négation de l'égoïsme : la charité!

La charité n'est pas la fraternité, rien n'est plus vrai; mais l'esprit d'individualisme n'est pas davantage l'égoïsme.

L'égoïsme est l'amour exagéré de soi-même. Le fat est aussi égoïste que l'avare, bien qu'à des points de vue différents.

L'esprit d'individualisme est dans l'homme le vif sentiment de sa personnalité. Mais ce sentiment est-il exclusif de tout intérêt pour les autres hommes? nullement. En quoi la conscience de sa valeur personnelle empêcherait-elle l'homme de porter sur ses semblables les affections de son âme? Qu'y a-t-il de rigoureux dans une semblable conclusion? Ne voyons-nous pas au contraire chaque jour les œuvres les plus humanitaires, les actes de dévouement les plus sublimes, les tentatives d'associations les plus utiles et les plus désintéressées se produire au milieu de nous, dans ce temps même où l'on prétend que l'égoïsme ronge tous les cœurs? Ce serait là une contradiction manifeste. Or il n'y a jamais rien de contradictoire dans la vie abandonnée à sa libre expansion, pas plus dans la vie des peuples que dans la vie de l'homme. Il n'y a rien d'égoïste dans les manifestations de la vie sociale au temps où nous sommes; loin de là, les actes de cette vie sont au contraire pour la plupart marqués au coin d'un sentiment et d'un devoir qui ont entre eux les rapports les plus intimes : le sentiment de réciprocité et la charité. Sans doute ce n'est pas encore la fraternité, mais ce n'est pas non plus ce

vil égoïsme qui aveugle quelques hommes au point de les isoler du milieu de leurs semblables dans une contemplation étroite et absurde d'eux-mêmes. Le sentiment de réciprocité et la charité sont par les actes qu'ils produisent chaque jour les manifestations de l'esprit d'individualisme qui n'a dès lors aucun rapport avec l'égoïsme.

Lors donc qu'on a présenté la fraternité comme principe social immédiatement applicable, on a tout simplement rêvé une utopie qui, si elle témoignait d'une noble générosité de la part de ses auteurs, prouvait en même temps qu'ils avaient peu de ce qu'on est convenu de nommer l'esprit pratique; et lorsque les apôtres de cette utopie ont pu constater que la société se refusait à une application non-seulement pleine de périls mais impossible, étaient-ils fondés à dire que ce refus prenait sa source dans l'égoïsme, et à chercher à le démontrer en interprétant les faits historiques dans le sens de leur thèse?

Ce qui est vrai, le voici : La justice sociale est un principe désormais hors de discussion; mais il faut reconnaître qu'elle n'a pas encore passé du domaine du sentiment dans celui des faits. Chaque jour qui s'écoule marque un pas de l'humanité

vers ce grand but; mais cette marche même, lente bien qu'incessamment progressive prouve l'obligation d'évolutions successives pour passer d'un progrès à un autre. Or l'esprit d'individualisme se manifestant par des actes si clairs et si persistants paraît être ou plutôt est certainement une de ces évolutions. Dès lors l'humanité est condamnée à la subir, et l'esprit humain ne passera à un autre ordre d'idées que lorsque celle qui l'absorbe aujourd'hui aura acquis tout son développement et aura produit tout ce qu'il lui sera possible de produire. C'est ainsi que l'humanité a toujours procédé comme si elle avait obéi à une loi de sa nature propre. L'esprit d'individualisme ne s'affaiblira donc que lorsque les institutions sociales auront donné le plus libre essor à l'activité individuelle. Alors, mais seulement alors, l'esprit humain, sans qu'il soit besoin de le provoquer, atteindra à une conception supérieure. Cette conception sera-t-elle la fraternité? nul ne peut le dire, si chacun a le droit de l'espérer. En attendant n'exigeons pas de l'homme qu'il franchisse d'un seul bon l'abîme qui sépare un présent si positif d'un avenir malheureusement si incertain; cet effort serait au-dessus de ses forces. Mais que les apôtres de la fraternité poursuivent leur grande mission! Puissent-ils, en aidant d'abord à la conquête du droit individuel, hâter le moment

où l'homme pourra concevoir d'autres destinées !

Ainsi l'esprit d'individualisme est celui qui anime l'Européen, et la génération présente a sur les générations passées l'avantage de s'en rendre compte.

Or si le trait saillant du caractère de l'Européen est le sentiment de la valeur sociale de l'individu, si l'individu a cette importance, l'étude de son développement dans la société moderne nous aura fait connaître la vie réelle de l'humanité durant la période que nous avons à parcourir.

Notre point de vue se trouve donc précisé ; et, comme tout s'enchaîne, nous avons par cela même tracé la méthode que nous aurons à suivre. Elle consistera :

A rechercher si la personnalité humaine se trouve au fond des grands événements historiques, et comment elle s'y manifeste ;

A suivre cette manifestation dans le cours des siècles ;

A voir quelles ont été pour l'individu les conséquences de ces événements, tout en tenant compte du caractère particulier à chaque peuple, et de l'attitude qu'il a prise, du rôle qu'il a joué dans chaque fait.

Nous prendrons donc les principaux événements qui ont marqué la marche de l'humanité en Europe depuis la conquête de l'empire Romain par les Barbares; nous rechercherons quel a été le rôle de chaque peuple dans ces événements et quel caractère il a manifesté; et, si nous arrivons à reconnaître que, pour avoir joué un rôle différent en apparence, la pensée et le but ont été les mêmes chez tous les peuples composant la grande famille Européenne, nous aurons donné raison aux inductions tirées des découvertes philologiques, et nous aurons en même temps dégagé notre point de vue clair et précis des prémisses que nous avions posées.

Puis nous procéderons *à contrario*, c'est-à-dire en étudiant l'esprit, les tendances, les projets, les tentatives des éléments placés par leur nature même en dehors du mouvement général des esprits et des choses. Si nous reconnaissons que ces éléments, pour avoir peut-être par moments aidé à la marche de la civilisation, ont fini par lui être un obstacle en arrêtant l'individu dans son développement, nous aurons justifié tout à la fois notre point de vue et notre méthode.

Telle n'a point été jusqu'ici la direction donnée aux études historiques, bien que les tentatives les

plus sérieuses aient été faites dans le sens que nous indiquons.

Parmi les historiens anciens, l'un voit l'histoire de l'humanité dans l'histoire d'un peuple, autour duquel tous les autres peuples gravitent comme les satellites d'une planète gravitent autour d'elle. Un autre racontera les hauts faits de la vie d'une famille et croira avoir écrit l'histoire d'une nation. Puis on abandonne ces vieux errements et on commence à comprendre que les peuples sont des êtres de raison qui peuvent et doivent avoir leur histoire. Alors on tente de l'écrire. Mais en général on ne se dégage pas assez de l'influence du passé, et les historiens de cette école se préoccupent presque exclusivement de la forme que prendra le corps social plutôt que des fonctions dont l'harmonie constitue sa vie. L'idée de *gouvernement* est dans leur esprit l'idée dominante. Par la puissance irrésistible d'une sorte de tradition, il ne voient les progrès de la civilisation que dans les progrès du gouvernement des sociétés, et semblent admettre que la civilisation aura dit son dernier mot quand le *peuple souverain* aura remplacé le *prince souverain*, sans paraître s'apercevoir que ce peut être toujours la tyrannie sous un autre nom et souvent une tyrannie plus redoutable.

D'où vient une confusion aussi singulière de la part

d'esprits si distingués dont les travaux ont porté une lumière si vive dans l'obscurité des siècles passés?

Cette confusion a des causes multiples dont le développement serait en dehors de notre sujet, et qui d'ailleurs ressortiront de l'étude à laquelle nous allons nous livrer. Il me suffira de vous signaler un trait du caractère français qui, sur ce point, me paraît être le type de la pensée européenne.

En France on a une aversion instinctive pour la centralisation. Elle pèse au gouvernement qui cherche à se débarrasser de ce pesant fardeau et elle devient de plus en plus lourde pour la nation. La centralisation est la conséquence forcée de l'unité. Le régime municipal pour lequel nos pères ont tant combattu et tant souffert a toujours été une protestation contre cette unité en partie réalisée par les rois. En 1789 on constitue l'unité française plus fortement que par le passé et en 1792 la nécessité pour la France de lutter contre l'Europe coalisée concentre d'une façon formidable toutes les forces du pays entre les mains du pouvoir central. A cette grande époque où la France a produit tant de grands hommes et a donné le spectacle de tant de dévouements héroïques, des esprits lucides ont vu le danger et l'ont signalé. Malheureusement ce n'était pas l'ave-

nir qu'il fallait préparer alors, c'était l'heure immédiate qu'on devait avant tout sauver. Certes les Girondins avaient raison en principe, mais il y avait là une question d'opportunité qui leur donnait tort en fait. Si la France les eût suivis, c'en était fait d'elle et de la Révolution. Les Montagnards avaient tort en principe, mais en constituant l'effroyable unité dont ils furent les maîtres, ils sauvèrent la France et la Révolution.

De là une sorte de tradition qui trouble les meilleurs esprits. On ne voit que l'État, le gouvernement, la forme que prend la société; et les besoins les plus intimes de l'homme, ses aspirations les plus légitimes, ses droits les plus sacrés restent au second plan.

A la place d'un roi souverain, d'une oligarchie souveraine, d'un moine souverain, on a mis le peuple souverain et on a dit à l'homme :

Un monarque n'aura plus le droit de te faire torturer en place de Grève, et sa maîtresse ne pourra plus se donner la fantaisie de t'enfermer pendant un demi siècle dans les cachots d'une bastille;

Une oligarchie ne pourra plus, malgré la foi des traités, te faire décapiter devant la tour de l'Ile d'une ville libre;

Le temps n'est plus où un moine assis sur son trône aux sept collines pouvait impunément empoi-

sonner ses conseillers dans une fête et afficher la prétention de dicter sa volonté *urbi et orbi*.

Mais au nom du peuple souverain, sous prétexte d'intérêt public, et en vertu de la décision d'une majorité, tu deviendras dans ta personne et dans tes biens la chose d'une puissance mystérieuse dont les mille bras viendront à toute heure épuiser tes ressources, paralyser ton activité et murmurer à ton oreille ce mot ignoble! *Paye!* comme on disait jadis: *Meurs*!

J'aime mieux le poignard du conseil des Dix que le maillet du commissaire priseur.

Majorité! soit! mais à la condition de respecter mes biens, ma personne, ma liberté, les droits que je tiens de la nature même.

Où se fait-il entendre ce mot de Jésus disant à l'homme :

« Sois! rentre en possession de toi-même! affirme ta personnalité! Tu es libre! »

Où s'affirme-t-il ce sentiment de sa personnalité qui grandit l'homme à ses propres yeux et lui donne la conscience de sa valeur?

Écho affaibli de la parole du Maître, c'est à peine si, dans la vieille Europe, il trouve un refuge dans les rochers de l'Helvétie, et il faut franchir l'Océan pour en retrouver la vive tradition dans l'organisation de la société Américaine.

J'espère cependant que cette étude nous conduira à reconnaître que tel fut le but ou la cause des révolutions qui ont ensanglanté l'Europe, et de toutes les évolutions par lesquelles a passé le monde moderne.

Aussi ne désespérons pas, ne désespérons jamais. Ces contradictions ne sont que le résultat d'une confusion d'idées, suite inévitable d'un grand travail social et de l'influence d'une tradition sémitique troublant le génie arien.

Maintenant entrez par la pensée dans la vie d'un peuple de race sémitique. Rien de semblable ne frappera vos regards. Ces recherches physiologiques deviennent impossibles.

Une unité absolue, à laquelle personne ne songe à se soustraire plie les humains sous le même niveau. Il y a quelque chose du *fatum* dans la destinée de ces troupeaux conduits par un homme ou une caste. La forme que revêt la société, si l'on peut donner ce nom à un tel assemblage, est toujours la même. La personnalité ne s'y manifeste par aucun acte. L'homme semble avoir le cerveau atrophié et s'en rapporter à un chef du soin de penser, d'agir, de prévoir pour lui ; ou, s'il pense, s'il agit, s'il prévoit, ce n'est chez lui qu'une sorte d'instinct, cela ne s'élève pas au-dessus d'un pur égoïsme. La lan-

gue qu'il parle aujourd'hui, il la parlait il y a trois mille ans; elle n'a pas varié, elle ne s'est pas perfectionnée, elle n'a pas produit d'autres langues dérivant d'elle. En un mot ces peuples sont immobiles.

Les peuples de race indo-européenne au contraire se font remarquer par la plus grande diversité en toutes choses. Chez ces peuples l'homme supporte impatiemment le joug d'un maître; il ne comprend l'égalité qu'à la condition qu'elle sera un droit, mais non la soumission à un devoir imposé; le sentiment du *moi* est la base de toutes ses pensées, de tous ses actes, mais il comprend la loi de réciprocité qui lui fait respecter chez autrui les droits qu'il prétend pour lui-même. Les peuples Indo-Européens ont épuisé toutes les variétés de forme dans le gouvernement des sociétés. Enfin la plus grande diversité règne dans leur langage; la langue des védas a eu une nombreuse descendance. En un mot, si l'immobilité paraît être l'état normal et régulier des peuples de race sémitique, l'agitation est la vie même pour les peuples de race indo-européenne.

De là cette conséquence extrêmement grave : c'est que si l'on veut donner à un peuple de race indo-européenne une organisation sociale empruntée aux sémites, calquée sur les législations qui peuvent

convenir aux fils de Sem, il est plus que certain qu'on échouera, et qu'un tel essai rencontrera les plus vives résistances et portera la plus grande perturbation partout où il sera tenté. Cela seul suffit pour donner la raison d'un grand nombre de faits historiques, dont il avait été jusqu'ici impossible de se rendre compte.

Ce qui vient d'être dit, messieurs, me paraît justifier pleinement notre point de vue et notre méthode. En cherchant les progrès de la civilisation dans les progrès du gouvernement des sociétés, on n'arrive, ce me semble, qu'à étudier et à résoudre une question de forme. Par exemple l'organisation de l'État qu'on aura doué d'une très-grande force directrice et absorbante, quel que soit le nom qu'on lui donne, loin d'être un progrès, pourra fort bien être un obstacle au progrès lui-même. L'étude de la civilisation sous ce point de vue ne me paraît toucher qu'à la surface des choses. Tandis qu'en s'adressant à l'homme lui-même, à l'individu, c'est-à-dire à l'une des molécules dont l'ensemble constitue la société, en recherchant les causes de son développement et les obstacles que ce développement a pu rencontrer, il me semble que nous pénétrerons dans la vie même des peuples dont l'histoire va nous

occuper; et que nos conclusions auront d'autant plus de force que notre point de départ sera plus essentiellement humain.

Nous avons précisé notre point de vue.

Nous avons choisi notre méthode.

Il nous reste à déterminer les limites dans lesquelles notre étude devra se renfermer.

L'homme est l'être multiple par excellence. Mais nous n'avons pas à le suivre dans les mille courants que la nature, si prodigue envers lui, a ouverts à son activité; nous n'avons à nous occuper de lui que dans ses rapports avec la société. Il peut être, il est fort intéressant de l'étudier comme père de famille, comme croyant, par exemple; l'histoire elle-même tirera toujours profit d'une étude qui envisagera l'homme sous ces différents aspects; mais ce cadre serait trop rétréci, si on ne choisissait qu'un des attributs et trop vaste si on les embrassait tous. C'est comme membre du corps social, c'est comme citoyen ayant des droits à exercer et des devoirs à remplir, que l'homme sera soumis à notre analyse.

En effet, l'objet de notre préoccupation presque exclusive devra être l'exercice des droits, qui a été la préoccupation constante des législateurs dans

l'ordre civil surtout. Or ici nous avons à faire une distinction des plus importantes, afin de tracer, d'une façon plus étroite encore, le cercle dans lequel nous devrons nous renfermer.

Ce qui donne naissance à un droit, c'est un intérêt; car là où il n'y aurait pas un intérêt à sauvegarder, l'exercice d'un droit ne s'appliquerait à rien; on ne comprend même pas comment il pourrait naître. C'est parce que le citoyen a des intérêts qu'il a des droits; s'il n'avait pas d'intérêts, les droits qu'il prétendrait exercer seraient sans objet; disons mieux! comme il lui serait impossible de les formuler, cette impuissance seule prouverait qu'il ne saurait y avoir un droit quelconque en l'absence d'intérêts.

Mais dès qu'un intérêt existe, et qu'il donne naissance à un droit, il oblige par cela même celui qui l'exerce à l'accomplissement d'un devoir. De même qu'on ne saurait comprendre un droit sans un intérêt préexistant, de même l'exercice d'un droit donne nécessairement naissance à un devoir dont l'accomplissement devient obligatoire.

Mais si dans l'une des branches ouvertes à l'imagination de l'homme il n'y a pas pour lui d'intérêts proprement dits, il se peut cependant qu'il y trouve

la justification d'un droit, sans autre devoir pour lui que d'en respecter chez les autres l'exercice.

Ainsi en matière de religion, on n'aperçoit qu'un intérêt en jeu, celui de croire suivant les élans de la conscience, et d'adorer suivant les inspirations de la foi; et cet intérêt donne naissance à ce droit qu'a tout citoyen d'exiger de la société qu'elle le laisse libre et qu'elle le protège au besoin dans sa croyance. Quant à l'homme religieux proprement dit, il n'a pas d'intérêts ici-bas. Perdu par la pensée dans les profondeurs de l'infini, rêvant pour une autre vie des félicités féeriques, il n'a que le droit de remplir les devoirs qui, suivant les convictions de sa conscience, lui ouvriront les portes du ciel. C'est-à-dire que l'homme, en tant qu'être religieux, n'a que des devoirs à remplir et pas de droits à exercer. Le devoir et le droit se confondent pour lui en une obligation unique, dans l'accomplissement de laquelle il n'est en rapport qu'avec lui-même et l'objet de son adoration et dont il est seul juge.

Comme citoyen et vis-à-vis de la société, l'homme a d'abord des droits à exercer, et de l'exercice de ces droits naît pour lui l'obligation de remplir des devoirs qui leur sont corrélatifs. Or comme l'individu est moins fort que la société, et que dès lors la société peut toujours le contraindre à l'ac-

complissement de ses devoirs, c'est surtout des droits de l'individu que nous aurons à nous occuper dans l'étude de son développement.

Au contraire, comme être religieux, l'homme n'a que des devoirs à remplir et pas de droits proprement dits à exercer. Tous les phénomènes qui se produisent dans cette branche de son activité intellectuelle sont intimes, essentiellement personnels, et n'ont que des rapports très-éloignés avec la société.

Vous comprendrez, messieurs, toute l'importance de cette distinction, aussi je n'insiste pas. Seulement elle conduit à l'obligation de faire une réserve.

Les religions ont une influence considérable sur le développement de l'homme et par conséquent sur la marche de la civilisation. Mais, en tant que croyances dogmatiques, elles ne sauraient être soumises à notre examen. Les religions admettent une science révélée, qui par cela même échappe aux investigations de l'histoire. L'histoire s'appuie sur des témoignages humains, le champ qui lui est ouvert est humain, son but est humain; et dès lors les choses et les êtres surnaturels, étant en dehors de l'humanité, ne peuvent être l'objet de l'histoire. Bien plus : l'historien risquerait fort de s'égarer s'il prenait certaines croyances religieuses pour bases

de ses recherches; car on a vu des religions en opposition manifeste avec les progrès de l'humanité et maudire par cela même la civilisation. Or l'histoire, ayant pour but d'analyser et de constater ces progrès, ne serait dans ce cas qu'un tissu de contradictions.

Mais les religions sont des faits historiques extrêmement importants, parce qu'une religion est toujours la manifestation d'une pensée. C'est donc uniquement comme faits historiques que nous pourrons les étudier, en laissant de côté et en respectant toujours ce qui est du pur domaine de la conscience.

Ces explications données et ces réserves faites, étant bien entendu que les événements historiques n'auront de valeur à nos yeux qu'autant que nous pourrons les prendre comme l'expression des pensées de la famille européenne à l'époque où ils se sont produits, vous devez comprendre que les guerres, les batailles, les siéges des villes, les luttes de toute nature, les faits saillants de la vie des hommes célèbres sinon illustres, car illustration et célébrité ne sont pas toujours termes synonymes, que ces faits ne devront attirer notre attention qu'autant qu'ils auront ce caractère, qu'autant que nous aurons l'espoir d'y trouver la trace de l'importance progressive de l'individu, ou un obstacle à son activité.

C'est dans ces termes qu'en résumé nous déterminerons les limites au delà desquelles notre étude perdrait toute valeur scientifique.

Telles sont, messieurs, les prémisses que nous devions poser avant d'entrer en matière. Sans un point de vue précis, nous n'aurions pas eu de boussole pour nous guider sur cette mer houleuse et hérissée d'écueils, dont l'Europe moderne nous offre le spectacle; sans méthode comment faire un choix judicieux au milieu de la confusion produite par la lutte de tant d'éléments divers? et sans limites comment éviter le danger de nous égarer, entraînés souvent à notre insu par l'attrait irrésistible de digressions du plus vif intérêt?

A présent nous connaissons tout à la fois notre point de départ et notre but, et nous sommes armés contre les périls du voyage.

Dans la prochaine leçon nous étudierons les éléments qui, d'après des données généralement admises, composaient la société Européenne au moment de la chute de l'empire Romain et de l'établissement des Barbares; et nous chercherons à nous rendre compte de l'esprit qui animait ces divers éléments.

DEUXIÈME LEÇON

Objet de la leçon. — Éléments dont se composait la société européenne à son origine. — Coup d'œil sur la domination romaine. — Esprit qui animait les Gallo-Romains, les Barbares, le Clergé. — Cet esprit est le même. — Cependant ils entrent en lutte, car leurs intérêts étaient contraires. — Parti que l'Église prend dans ce conflit. — Le clergé acquiert rapidement une grande importance. — Projets théocratiques de l'Église. — Apparition d'un quatrième élément: la royauté. — Anecdote du vase de Soissons; sa portée. — Prépondérance de l'Évêque de Rome. — Organisation des missions par les Papes et caractère de leurs agents. — Avénement de Pépin le Bref. — Organisation démotique du clergé. — Saint Boniface convertit la Germanie au christianisme. — La papauté devient puissance temporelle. — La doctrine du succès à tout prix fait son entrée dans le monde. — Erreur de Zacharie. — En devenant propriétaire la papauté se suicide.

MESSIEURS,

Nous avons à nous rendre compte aujourd'hui de l'esprit qui, dans l'origine, animait les divers éléments dont se composait la famille européenne, lors de l'établissement des Barbares.

Ces éléments ont été définis avec un grand talent d'analyse et une supériorité de vue incontestable. Des historiens, nos devanciers et nos maîtres, ont

parfaitement vu les acteurs et les rôles dans ce grand drame européen, dont le dénoûment se joue sous nos yeux. L'état de la science, une préoccupation peut-être trop exclusive, ne leur ont sans doute pas permis d'envisager les choses comme nous pouvons le faire aujourd'hui ; mais nous devons nous incliner devant leurs monuments, nous éclairer aux flambeaux qu'ils ont allumés, nous assimiler leurs œuvres, en nous considérant comme les faibles continuateurs de leurs travaux, magnifique héritage qu'ils ont laissé à tous ceux qui voudraient essayer de marcher sur leurs traces.

Vous savez donc, messieurs, qu'au moment où l'empire romain disparaissait, broyé sous les pas des Barbares, trois éléments se trouvaient en présence sur le sol européen.

La population gallo-romaine, l'Église chrétienne, les conquérants.

Si l'on veut se rendre un compte exact des phénomènes qui se produisirent dès cette époque, il faut se placer dans la Gaule.

La domination romaine ne s'était pas appesantie en Angleterre autant qu'en deçà du détroit, et si les Anglo-Saxons devaient à leur tour subir le joug de ceux qui alors faisaient la conquête de l'Europe occidentale, leur heure n'avait pas encore sonné.

La Germanie ne pesait alors dans la balance que par le poids de son épée. Terre inconnue habitée par des demi-sauvages, comment pourrait-elle être pour nous un objet de recherches?

L'Espagne nous présenterait une situation analogue à celle de la Gaule; mais, comme l'Espagne a éprouvé des vicissitudes particulières, elle doit être le sujet d'une étude à part.

L'Italie est une arène au centre de laquelle la papauté va jouer un grand rôle qui longtemps attirera notre attention.

C'est donc à la Gaule qu'il faut demander la vraie physionomie de l'Europe à cette époque.

Voyons maintenant quel était le caractère essentiel, primitif, le caractère de *race*, si je puis ainsi parler, de ces trois éléments, et comment ce caractère se comporte dans la situation qui lui est faite par les événements.

La domination romaine n'avait, à proprement parler, rien d'absorbant pour les peuples conquis. Sauf des redevances considérables en argent qui, par la main des empereurs, devaient fournir au peuple de Rome *panem et circenses*, et dont des gouverneurs, revêtus des pouvoirs les plus étendus, surveillaient la recette et l'envoi, les peuples conquis n'avaient rien à donner. Leurs lois particu-

lières étaient en général respectées; ils étaient libres dans leur administration intérieure. Seulement les colonies de Romains, envoyées au milieu des populations conquises, finissaient par se mélanger avec elles. Ce mélange ne tardait pas à exiger des modifications considérables dans la législation; et, comme les lois romaines avaient une incontestable supériorité, elles s'introduisaient nécessairement dans les pays que les légions avaient subjugués. Or, au point de vue administratif, ce que la législation romaine donnait surtout aux peuples conquis, c'était le régime municipal.

Les traditions de la République n'avaient point été entièrement étouffées par l'Empire. Si sous les empereurs, devant la démagogie du camp ou de la rue qui les acclamait et la bassesse du sénat, le citoyen romain avait vu disparaître son importance politique, il avait conservé toute sa valeur personnelle vis-à-vis de la société civile. D'un autre côté, le polythéisme, bien qu'usé comme conception destinée à donner satisfaction aux besoins de l'intelligence singulièrement développée par cette puissance mystérieuse qu'on nomme le progrès, le polythéisme avait porté dans le domaine religieux la plus grande diversité, entretenu par conséquent dans les esprits une disposition essentiellement contraire à l'unité, et maintenu ce sentiment du *moi* si vif d'ailleurs dans le

cœur des peuples indo-européens. Or le christianisme, loin d'éteindre ce sentiment, venait au contraire le développer et l'épurer en mettant l'individu par la pensée en relation directe avec la Divinité, et, ainsi que nous l'avons dit déjà, en lui donnant par cela même la plus haute idée possible de sa valeur personnelle. Aussi la législation romaine avait-elle été toujours l'interprète de ces idées dans le domaine des intérêts, lorsqu'elle constituait et réglait le droit de propriété et les garanties individuelles.

Le Gallo-Romain était donc animé de cet esprit d'individualisme qui est le trait caractéristique des hommes de notre race, et cela, non-seulement parce que c'était dans sa nature, mais par suite de la vie sociale qu'il avait menée.

Les conquérants apportaient-ils des idées différentes?

Un principe dominait surtout dans leurs esprits, l'égalité! Ils avaient un profond sentiment du *moi*, qui se traduisait souvent par des actes d'une redoutable brutalité, en raison de leurs mœurs sauvages. Le chef, nommé à l'élection, n'était que le premier entre ses égaux. Sauf la part qui lui était attribuée, le butin se partageait sans préférence entre les combattants.

Il serait superflu d'entrer ici dans les détails de la vie des Barbares pour démontrer ce qui n'est plus sujet à discussion. Leur établissement prouve surabondamment quel était leur esprit. Le partage des terres conquises, l'appropriation qu'ils en firent, la hiérarchie à laquelle cela donna lieu, la facilité avec laquelle ils adoptèrent les idées, les mœurs des vaincus, leur législation qui régla les intérêts, par exemple en ce qui concerne le droit de propriété, l'égalité entre les enfants dans le partage des successions paternelles, il y a là tout autant de preuves que l'esprit d'individualisme était le trait saillant de leur caractère. Du reste, ne sait-on pas aujourd'hui qu'ils appartenaient à la même race que les Gallo-Romains, qu'ils étaient une des branches de la famille arienne; que dès lors ils devaient avoir une antipathie invincible pour cette unité qui semble avoir été toujours la conception sociale des peuples d'une autre race. La révélation affirmée par une caste, le droit divin proclamé par une famille, le pouvoir suprême usurpé par un homme, la communauté essayée, sont les formes principales sous lesquelles se présente le principe d'autorité. L'indépendance de l'individu, le libre essor donné à son activité, sont dans les faits sociaux la traduction du principe de liberté. Les Germains étaient des hommes libres.

Quant au clergé chrétien, avait-il en principe des tendances différentes?

Je ne sais si je m'abuse; mais, selon moi, l'Évangile met en lumière deux idées essentiellement distinctes, bien qu'ayant entre elles des rapports éloignés quant à leur objet. La première est l'esprit d'individualisme : nous l'avons défini; l'autre est l'esprit de fraternité, conception supérieure à laquelle l'homme de notre temps ne pourrait atteindre, et, à plus forte raison, hors de la portée de l'Européen des premiers siècles. Par la prédication du christianisme, le clergé jetait dans le monde les grandes idées de liberté, d'égalité, donnant ainsi satisfaction aux aspirations de l'homme animé de l'esprit d'individualisme, et préparait pour les races futures le règne de la fraternité, si jamais ce règne doit venir. «Mon royaume n'est pas de ce temps,» avait dit Jésus. Si des hommes, devançant les siècles, songèrent de bonne heure à essayer de la fraternité dans le cloître, personne n'imaginait qu'elle pût être appliquée comme principe social. C'était donc la partie du christianisme relative à l'individu qui devait surtout ressortir de la prédication du clergé; et, ce qui donne à penser bien plus encore que telles devaient être les idées personnelles de chacun de ses membres, c'est que le prêtre n'était pas alors dans l'état de dépendance dans lequel on

que nous avons indiqué comme étant celui de l'homme à cette époque aussi bien qu'aujourd'hui? Quel rapport trouver entre ces faits et l'esprit de fraternité?

Je vais plus loin! non-seulement le clergé chrétien n'avait pas compris la portée de l'Évangile en ce qui concerne ce sentiment; mais, comme corps constitué, comme ensemble, il ne s'était même pas élevé à la hauteur de la conception individualiste, avec le sentiment de réciprocité pour correctif, puisque, malgré l'égalité prêchée par Jésus, il conserve l'esclavage antique, qui devient dans ses mains le servage moderne, et perpétue cet outrage à l'humanité jusqu'à la veille de la Révolution française. En 1789, l'abbaye de Saint-Claude, dans les montagnes du Jura, avait encore des serfs de mainmorte. Nous verrons tout à l'heure que le clergé se mit de bonne heure en marche vers un but bien opposé au règne de la fraternité; comment dès lors chaque membre en particulier aurait-il pu atteindre à une telle hauteur? Que quelques hommes aient voulu individuellement vivre dans la contemplation et dans la prièreà l'abri d'un cloître dont les habitants croyaient peut-être pratiquer la fraternité, parce que, entre eux, ils se donnaient le nom de frères, cela est constant, mais ne prouve rien.

Les membres du clergé chrétien devaient donc

être animés du même esprit que les Gallo-Romains auxquels tant de liens les attachaient, puisqu'ils avaient la même origine, qu'ils parlaient la même langue, que le clergé se recrutait dans les rangs de la population vaincue.

Ainsi, chose bizarre! les trois éléments qui composaient la société européenne dans l'origine avaient ou devaient avoir le même esprit.

Mais, quand il s'agit de l'humanité, les choses ne sauraient avoir la rigueur mathématique d'un problème d'algèbre. Les intérêts viennent modifier les idées et font dévier l'homme de la route qu'il semblait devoir suivre, pour lui en faire prendre une dans une direction tout opposée. Dès le début de leur contact, ces trois éléments furent profondément divisés par des intérêts contraires, et la lutte commença immédiatement.

Entre la population gallo-romaine et les conquérants, pas de conciliation possible. Vous savez comment les vaincus furent violemment dépouillés par les Barbares et réduits par eux à un état voisin de l'esclavage. Vous savez comment, à peine établis, ceux-ci se livrèrent entre eux des guerres affreuses,

qui rendirent encore plus misérables les habitants de la misérable Europe. Le brigandage fut à son comble. L'unique ressource des vaincus fut de tâcher de conserver au moins dans l'administration du pays une place qui perpétuât la tradition de leur existence. Cela était même devenu impossible dans les campagnes. Les villes seules furent une sorte d'asile où put se réfugier l'idée municipale, qui devint, au milieu de cet horrible chaos, un principe latent destiné à dominer un jour.

Les chefs du clergé jugèrent de bonne heure avec une très-grande perspicacité le parti qu'ils pourraient tirer de cet état de choses. Si le but qu'on entrevoit dès l'origine ne fut pas le résultat d'un calcul, l'esprit intime, profond, que le christianisme puisait dans la tradition juive, et la situation que les événements avaient faite à l'Église traçaient la route qu'elle était appelée à suivre.

En effet le christianisme est en lui-même une pure abstraction. On chercherait en vain dans l'Évangile un code de lois. C'est une biographie dans laquelle on lit des sentences morales, sans rapport avec l'ordre temporel, sans portée scientifique. Il ne faut pas lui demander d'être cette synthèse qu'une société régulière est en droit d'exiger de toute conception, qui se dit supérieure, pour réduire les contradictions nées dans son sein. Non! Jésus ne

s'adresse pas à l'homme sociable, ou, s'il le fait, ce n'est que pour lui rappeler qu'il doit obéir à César; il parle à l'homme religieux, à qui il ordonne d'avoir sans cesse le regard perdu dans l'immensité des cieux où règne son Dieu sévère, continuateur de Jéhovah. L'homme considéré dans ses rapports avec le monde terrestre, la vie sociale, des principes pour la bonne organisation de la société, cet esprit pratique qui consiste à tenir compte toujours des exigences de la vie, et, dans l'ordre intellectuel, la nature de Dieu, celle de l'âme humaine, l'origine de nos pensées.... en un mot ce vaste domaine des besoins intellectuels et matériels de l'homme destiné à vivre sur la terre, Jésus a dédaigné de s'occuper de tout cela. Le christianisme n'a donc par lui-même aucune portée ni sociale, ni scientifique. Il pouvait convenir à des Juifs, à des Arabes, mais était évidemment insuffisant pour des peuples appelés à une forte civilisation. Aussi pour le leur faire accepter, fallait-il un culte, et, pour établir ce culte, malgré la défense de Jésus, l'Église fut-elle obligée de faire au polythéisme les emprunts les plus inattendus, et même ce culte ne participa-t-il jamais d'aucune réalité. C'est pourquoi toujours nous verrons l'Église chrétienne, animée de l'esprit mosaïque, continuer la tradition juive, et chercher par cela même à étouffer le

génie arien en lui imposant des doctrines et une organisation sociale pour lesquelles il a une invincible répulsion.

Mais si Jésus s'était adressé exclusivement au sentiment religieux et avait poussé le dédain des choses terrestres au point de méconnaître les lois les plus sacrées de la nature, en ordonnant, par exemple, à un homme de quitter sa mère et son père pour le suivre, et en reniant lui-même sa mère et ses frères, le génie arien devait trouver dans ses aphorismes une planche de salut. Il avait prononcé des paroles magiques; il avait parlé de liberté, d'égalité, de fraternité, de charité. Ces mots ne sont que la vague expression d'idées abstraites, mais, si les Sémites, à qui ils avaient été adressés dans l'origine, eussent été incapables d'y voir une portée sociale, ils allaient servir de boussole aux peuples Européens qui voudraient les traduire en faits positifs. D'un autre côté l'Église chrétienne, continuant le royaume d'Israël, suivant son expression favorite, serait conduite à avoir recours aux procédés si fort en harmonie avec l'esprit de l'Orient, les miracles, la fantastique, le merveilleux, et se plaçait ainsi sur un terrain sur lequel le génie arien ne la suivrait jamais.

C'est là, là seulement, qu'il faut voir la cause de cet antagonisme dont nous suivrons les péripéties

et qui a plongé l'Europe dans les épaisses ténèbres du moyen âge.

Mais, étrange situation! la prédication de l'Évangile mettait sans cesse sur les lèvres du prêtre les mots liberté! égalité! et condamnait l'Église au suicide, en l'obligeant à entretenir ainsi, sans s'en douter, le feu sacré qui éclairerait quand même la marche de la civilisation.

Nous pouvons donc pressentir que l'Église et la société européenne vont vivre côte à côte dans un état permanent de lutte. Mais l'Église a pris les devants et marche à son but avec une assurance sans égale.

Grâce au mysticisme religieux qui reçut les plus grands encouragements, le système monacal fut organisé sur la plus vaste échelle.

Cette organisation devait avoir deux résultats : d'un côté elle allait faire en faveur du christianisme une vaste propagande; de l'autre, elle mettait entre les mains des chefs du clergé une armée de moines et de prêtres qui, à un moment donné, pourraient devenir le plus puissant levier.

En attendant on voit le clergé prêcher aux Gallo-Romains la soumission aux vainqueurs, tout en usant de son influence vis-à-vis de ceux-ci pour

rendre leur joug moins lourd. Puis il cherche à faire comprendre aux Barbares que leur intérêt est de le respecter et même de payer le service qu'il leur rend en calmant le désespoir des vaincus; et les Barbares, qui redoutent cette population, malgré le joug de fer qu'ils appesantissent sur elle, se rapprochent de lui. Dès lors il s'impose à la population par le besoin qu'elle a de protection et il s'impose aux vainqueurs en se faisant accepter comme guide et intermédiaire.

Ce qui lui donna de bonne heure cette force considérable dans laquelle il puisa le plus puissant encouragement à l'envahissement qui était dans sa nature, c'est qu'il commençait à être organisé dans un temps où rien ne l'était. Aussi le voit-on de suite aspirer à la direction suprême de la société européenne. Ce but qu'il ne lui sera pas donné d'atteindre, il le poursuivra avec une ardeur et une persistance que nous aurons à constater.

Au milieu de cette lutte d'intérêts, d'influence, apparaît tout-à-coup un quatrième élément destiné à jouer un grand rôle dans les affaires de l'Europe : la Royauté !

L'idée du pouvoir suprême avait disparu dans ce bouleversement général des idées et des choses.

La majesté impériale reléguée dans le lointain Orient, n'apparaissait plus que comme un souvenir d'un autre âge, quand tout à coup elle renait, non plus avec son prestige d'autrefois, mais néanmoins avec assez d'assurance pour oser s'affirmer.

Vous savez, Messieurs, comment ce fait important se produisit, comment un simple chef élu osa mettre une couronne sur son front.

Ce fait fut-il le résultat de l'ambition d'un homme ou de quelques hommes? Était-il dans la nature même des choses? Fut-il amené par des influences qui avaient besoin de cette institution pour faciliter l'exécution de leurs desseins? Il y a peut-être de tout cela dans cet événement considérable. Toujours est-il que la Royauté s'établit et que, si dans l'origine ses allures affectent une sorte de timidité, on aperçoit qu'elle réunit toutes les conditions nécessaires pour devenir le pouvoir souverain.

La population Gallo-Romaine était loin de lui être hostile. Cette puissance, qui s'élevait au-dessus des autres, lui semblait être le commencement d'une organisation destinée à lui donner le plus précieux des biens : l'ordre. Certes! à ce point de vue, la royauté était une institution digne du plus vif intérêt.

De leur côté les Barbares devaient aussi éprouver un immense besoin d'ordre, sans lequel aucune sé-

curité n'était possible pour eux ; et les dangers permanents qu'ils couraient au milieu des vaincus leur fit considérer peut-être comme nécessaire la concentration du pouvoir en une seule main.

Quant à l'Église, poursuivant son but, sentant sa force, comprenant le parti qu'elle pouvait tirer de sa position et de l'influence qu'elle lui donnait, elle avait tout intérêt à encourager l'établissement de la Royauté. Elles s'allieront ensemble; l'Église donnera par cela même au monarque, qui n'était hier qu'un simple chef, une importance qu'il n'a pas aux yeux de ses pairs, mais elle conduira le troupeau en dominant le berger, et le chef d'hier, monarque aujourd'hui, ne voyant que son intérêt immédiat, s'empressera de profiter de l'appui qui lui est offert, sans songer qu'un jour peut venir où ses successeurs auront à payer cher les services de cet ancien et trop puissant protecteur.

Ce fut au milieu du huitième siècle que cette alliance entre le clergé et la royauté fut scellée d'une manière définitive par un événement de la plus grande importance, qui tout à la fois compléta la hiérarchie cléricale et constitua définitivement la royauté. Je veux parler de l'avénement et du sacre de Pépin le Bref.

Mais déjà cette tendance du chef à usurper le pouvoir suprême s'était manifestée par des faits très-graves. Je n'en citerai qu'un qui est significatif.

Vous connaissez l'anecdote du vase de Soissons : Un vase précieux était tombé dans le lot d'un soldat de Clovis. Celui-ci le convoite et menace de le prendre de force. Le soldat, ne voulant pas céder ce vase, le brise. C'était pour Clovis un affront qu'il dévora cependant. Un an après, pendant une revue de ses troupes, le chef aperçoit le soldat dans les rangs. Il s'approche, laisse tomber à terre un objet que le soldat ramasse, et Clovis, profitant de ce qu'il est baissé, lui fend la tête d'un coup de hache, en lui disant : « Souviens-toi du vase de Soissons. » Ce fut de la part de Clovis une double lâcheté : en frappant cet homme, il exerçait une vengeance personnelle, et abusait de son autorité, et il lui avait tendu un piége pour le placer dans une attitude telle que, ce malheureux ne pouvant pas se défendre, il était par trop facile de l'assassiner.

L'année précédente, au moment où le soldat se livrait, sous les yeux mêmes de Clovis, à un acte qui devait mettre celui-ci en fureur, il n'avait pas osé sévir. Dans les forêts de la Germanie, il n'eut pas même songé à exiger ce vase qui appartenait légitimement à un autre. Que s'était-il donc passé depuis? Quelles paroles magiques avaient durant cette année

été murmurées à l'oreille de ce chef de barbares? Par quelle influence s'était-il modifié à ce point de tenter une épreuve qui, un an plus tôt, eût peut-être soulevé son armée contre lui, et la laisse alors morne, silencieuse, atterrée? Et comment a-t-il pu se faire que ces soldats qui, l'année précédente, eussent peut-être massacré leur chef s'il eût arraché violemment le vase des mains de son légitime propriétaire, lui laissent accomplir impunément en leur présence le plus lâche assassinat?

Ces questions, qu'il serait facile de multiplier, ne seront probablement jamais résolues, tant le mystère qui entoure nos origines est impénétrable. Mais il suffit qu'on puisse les poser, pour ouvrir le champ le plus vaste aux hypothèses. A supposer que la pensée d'usurper le pouvoir suprême eût germé dans le cerveau des chefs barbares, il fallait, pour oser la traduire en fait, y être encouragé. Par qui? ce ne pouvait être par les Gallo-Romains, tombés dans un état d'ilotisme presque complet. Pour exercer de l'influence, il faut inspirer de la confiance. La défiance était le seul sentiment possible de la part des vainqueurs vis-à-vis de ceux qu'ils avaient violemment dépouillés. Les barbares auraient-ils soufflé cette ambition dans l'âme de leurs chefs? Leur caractère, leurs habitudes, leurs traditions, ne permettent pas de s'arrêter à cette idée. L'homme ne

renonce pas facilement à ses droits; il ne se prête pas volontiers à une manœuvre dont le résultat doit être de l'amoindrir. Cela est essentiellement contradictoire. Il n'y avait donc que le clergé qui, par sa position, fût à même d'exercer de l'influence, et, lorsqu'on voit la part active qu'il ne tarde pas à prendre à la consolidation de ce pouvoir naissant, n'est-on pas autorisé à supposer qu'il n'a pas été étranger aux premiers actes par lesquels il a essayé ses forces?

Quoi qu'il en soit, ce pouvoir naît, grandit, se fortifie, et c'est à l'avénement de Pépin le Bref qu'il commence surtout à prendre racine.

Selon moi, messieurs, l'avénement de Pépin a une importance capitale en ce que, d'un côté, la royauté entre réellement en scène avec lui dans le drame européen, et que, de l'autre, c'est de cet avénement que date le premier acte grave révélant les projets politiques de l'Église.

Nous avons dit que le clergé s'était de bonne heure organisé. Sa tendance à l'unité que nous avons signalée exigeait dans son sein une hiérarchie sévère, que le temps seul, du reste, pouvait lui donner. Toutefois, comme une semblable disposition veut, avant tout, un centre d'action, que les traditions de

l'ancien empire romain n'étaient pas tout à fait éteintes, que le souvenir de la Rome impériale, donnant des ordres au monde, ne s'était pas entièrement effacé, l'évêque de Rome acquit promptement une grande prépondérance, et changea de titre pour se distinguer des autres. Ce n'est pas que son pouvoir fût accepté sans contestation, que les autres évêques s'empressèrent de s'incliner devant lui ; loin de là ! nous verrons bien tard d'énergiques protestations mettre en question l'autocratie que s'arrogeait la papauté. Néanmoins elle s'installe comme puissance dirigeante, et, il faut le reconnaître, elle prouve par ses actes qu'elle est peut-être digne de la haute direction qu'elle s'attribue. Ainsi elle organise une propagande religieuse incessante, et cette propagande n'assure pas seulement le triomphe de l'Église comme élément social, ou de la Papauté comme pouvoir, mais elle civilise, parce qu'elle porte partout les grandes idées de liberté, d'égalité, de fraternité, d'amour.

Les missions furent en effet organisées par les Papes sur la plus vaste échelle, et c'est vers les contrées les plus éloignées de Rome que se porte le zèle apostolique, comme si les pays les plus rapprochés, devant tôt ou tard être naturellement amenés

à se ranger sous la bannière chrétienne, il était moins urgent de s'en occuper. Du reste la Papauté trouva pour remplir ces missions des hommes d'un courage, d'un dévouement, d'une abnégation dignes du grand but qu'ils poursuivaient.

Un trait qu'il est important de signaler, parce qu'il est caractéristique, est celui-ci.

Nous avons dit que les membres du clergé et même les corporations religieuses, considérées comme corps moraux, avaient un très-vif sentiment de leur personnalité; et que la prédication de la doctrine évangélique devait avoir pour résultat, en élevant l'individu à ses propres yeux, de lui donner une très-haute idée de sa valeur personnelle. Or l'Église, tout en visant à faire de l'Europe une théocratie, non-seulement n'avait jamais songé à jeter loin d'elle ce qu'il y avait de démocratique dans son origine et dans son organisation même, mais elle prouvait, par le choix de ses agents, que la valeur personnelle d'un individu suffisait pour qu'il fût revêtu de la plus grande autorité.

Ainsi l'un des plus anciens et des plus illustres parmi ces missionnaires qui se donnèrent la tâche de christianiser l'Europe, fut saint Patrick, qui entreprit la conversion de l'Irlande après les essais de Palladius. Or qu'était saint Patrick? un berger de porcs, un esclave qui brise ses chaînes, prend

la fuite, passe dans la Gaule, devient à Auxerre le disciple de saint Germain, va à Rome solliciter l'honneur et le péril de prêcher l'Évangile dans son pays, où il rentre bientôt avec vingt compagnons résolus à partager sa gloire ou son martyre. Un homme apparaissait donc, entouré de ce prestige que donne l'autorité qu'on représente et au nom de laquelle on parle, dans les contrées mêmes où on l'avait vu garder des pourceaux! Quelle leçon! La foi, le génie, le courage étaient les seuls titres de cet homme à une situation aussi vaste. Sa valeur personnelle l'avait seule élevé si haut.

Le clergé chrétien se recrutait indistinctement partout. Peu importaient le rang, la fortune, la position sociale! Le sang royal coulait souvent sous la même robe de bure que le sang plébéien. Rome devait voir un jour, assis sur le trône pontifical et portant fièrement la tiare, un homme, Sixte-Quint, qui lui aussi avait été dans son enfance berger de pourceaux. C'était là le principe essentiel de l'organisation du clergé, principe qui allait lui donner une autorité immense parce qu'il était en rapport avec le caractère de l'Européen, mais qui devait en même temps paralyser l'action théocratique de l'Église, parce qu'une théocratie ne se conçoit pas sans une caste sacerdotale qui la conduit et que le mode de recrutement du clergé ne lui permettrait

jamais d'être une caste, quelque effort qu'il fît pour le devenir.

Ce fut par des missions que la Papauté commença à exercer son action sur le monde européen, et ce fut par une sorte de réaction de ce mouvement que le centre et le nord de la Gaule furent convertis au christianisme. C'est là un fait très-intéressant à constater.

Des missionnaires partis de Rome, avaient porté le christianisme en Irlande, et ce furent des moines irlandais qui rapportèrent en Gaule le christianisme.

Saint Colomban aborde sur les côtes de l'Armorique avec douze compagnons; il se dirige à l'Est vers les Vosges et fonde l'abbaye de Luxeuil. Gall fonde dans l'Helvétie l'abbaye qui portera son nom; Rupreck et son frère Wikard s'établissent aux lieux où s'élèveront un jour Zurich et Lucerne; déjà dans les mêmes contrées Fridolin avait fondé le monastère de Saint-Hilaire et donné naissance à la ville de Glaris.

Ainsi, phénomène des plus étranges! deux courants en sens contraire passaient sur l'Europe.

La conquête par les armes allait du nord au sud;

La conquête par les idées allait du sud au nord.

Mais le plus célèbre de ces missionnaires fut sans contredit le saxon Winfrid, plus connu sous le nom de Boniface, nom que lui donna le pape Grégoire II en le consacrant évêque.

Si je crois devoir appeler votre attention sur cette grande figure d'une des époques les plus critiques de notre histoire, c'est que Boniface ne fut pas seulement un missionnaire, il fut encore un agent politique, il fut l'âme de l'avénement de Pépin. Si vous voulez, messieurs, compléter ce que je ne puis qu'indiquer ici, vous pourrez lire et vous lirez avec le plus grand fruit la remarquable notice qu'a publiée M. Mignet sur la part qu'a eue Boniface à l'introduction de la Germanie dans le mouvement européen.

Boniface était né vers la fin du septième siècle et avait passé sa jeunesse dans un cloître. Ayant sans doute conçu le projet gigantesque de convertir au christianisme la Germanie, il se rend en 718 à Rome où il va solliciter l'honneur et le péril d'être chargé d'une semblable mission. Il part, muni de pleins pouvoirs et fait venir de l'île de Bretagne une colonie de moines pour le seconder. Il convertit la Franconie, la Hesse, la Thuringe, et, aidé de son disciple Sturm,

il fonde la célèbre abbaye de Fulda ; puis il va mourir dans le nord, assassiné par des sauvages que, dans son zèle infatigable et son activité fébrile, il a voulu faire tomber à genoux devant la Croix.

Les Francs, à peine établis dans la Gaule, avaient adopté, vis-à-vis de leurs frères d'origine devenus leurs ennemis, la méthode que les Romains avaient suivie à l'égard de ceux qu'ils appelaient les Barbares. Elle consistait à ne pas les attendre, mais à porter la guerre chez eux, à aller les attaquer au fond de leurs forêts. Les Francs avaient donc eu sans cesse à franchir le Rhin pour empêcher les invasions qui menaçaient de leur enlever le fruit de leurs conquêtes. Les Allemands, les Saxons avaient été tour à tour vaincus et soumis. Il y avait eu un temps d'arrêt au septième siècle. Pépin d'Héristal et Charles Martel durent recommencer; mais alors ils appelèrent la propagande religieuse en aide à leurs armes, en employant des moines dont les premiers Francs n'avaient pas usé.

Cette disposition des chefs francs à porter le christianisme sur la pointe de leurs glaives n'a rien qui puisse surprendre. Une alliance très-étroite s'était formée de bonne heure entre eux et les évêques de Rome. Le clergé les avait recherchés, caressés avec

des témoignages qui ne brillaient peut-être pas par le désintéressement, mais qui avaient dû toucher ceux qui en étaient l'objet, en raison du parti qu'ils pourraient en tirer pour eux-mêmes. D'autres Barbares n'avaient pas été aussi favorisés. C'est qu'ils avaient, aux yeux du clergé, le malheur de n'être plus païens, d'avoir adopté le christianisme avant leur émigration; et ce n'était pas le christianisme orthodoxe de la cour de Byzance ou de l'évêque de Rome, mais la doctrine d'Arius qui avait pénétré parmi eux. Le clergé préférait des idolâtres; et, au point de vue de ses projets, il avait raison.

Grâce à Boniface, cette alliance entre les chefs francs et les évêques de Rome devint plus étroite et amena le grand fait historique dont nous nous occupons.

Après la mort de Charles Martel, Boniface fut envoyé par le pape Grégoire III auprès de ses deux fils, Carloman et Pépin. Il ne fut pas difficile à l'habile missionnaire de s'emparer de l'esprit de ces deux princes. Fut-ce par son influence que Carloman conçut le projet de se faire moine? Toujours est-il qu'il se retira au monastère du mont Cassin, laissant sa part de l'héritage paternel à son frère Pépin, qui devint ainsi unique chef des Francs Austrasiens et Neustriens.

Depuis, les relations de Pépin et de Boniface furent de plus en plus intimes. Boniface a parfaitement vu le parti que la Papauté pourrait tirer de son alliance avec un chef devenu aussi puissant; et de son côté, Pépin a compris que l'influence de Boniface lui donnait l'appui non-seulement du clergé mais de la population gallo-romaine; il se plaçait dès lors à la tête de la société occidentale, et, avec l'aide du parti religieux, il pouvait de simple maire du palais devenir roi des Francs.

Boniface encouragea Pépin dans ces ambitieux projets, et nous trouvons là un argument puissant en faveur de l'hypothèse qui nous faisait soupçonner le clergé d'avoir inspiré aux premiers chefs des Barbares l'idée d'usurper le pouvoir suprême.

Les derniers Mérovingiens, tombés dans un état voisin de l'insignifiance, n'avaient plus du monarque que le titre. Les maires du palais étaient en réalité devenus les maîtres du pouvoir. Boniface conseille donc à Pépin d'envoyer à Rome deux émissaires chargés de demander au pape Zacharie :

« Si celui qui remplissait les fonctions de roi ne « méritait pas mieux d'être roi que celui qui n'en « portait que le titre? »

La réponse de Zacharie fut celle-ci :

« Zacharias Papa mandavit Pepino ut melius esset

« illum regem vocari qui potestatem haberet, quam « illum qui sine regali potestate manebat, ut non « conturbaretur ordo. »

J'appelle, messieurs, votre attention sur les quatre derniers mots de la lettre du pape Zacharie : *ut non conturbaretur ordo*. Il s'agit de détrôner un monarque, d'exercer contre lui un acte de violence, de le priver d'un droit, de le dépouiller de ses possessions, de le jeter dans un cloître ; il s'agit en un mot d'une usurpation, c'est-à-dire d'un changement violent à un ordre établi, changement qui n'a pas d'autre but que celui de réaliser les projets de deux ambitieux agissant dans un intérêt purement personnel, et le Pape ose écrire qu'il faut que cela soit *pour que l'ordre ne soit pas troublé*.

En vérité ! on a peine à comprendre l'effronterie avec laquelle on jette souvent en pâture au public les lieux communs les plus vulgaires, et encore moins l'inconcevable facilité avec laquelle le public accueille ces lieux communs !

L'ordre ! qu'est-ce que l'ordre ? Pourquoi Zacharie n'en donne-t-il pas la définition. Ce fut sans doute aussi dans l'intérêt de l'ordre que le dernier des descendants de Pépin eut le sort du dernier des Mérovingiens. Comment donc ? Mais c'était aussi de l'ordre que Catherine de Médicis faisait dans la nuit du 24 août 1572 ! En 1640 en Angleterre, les Cavaliers,

partisans des Stuarts s'appelaient les *honnêtes gens*! Et de nos jours n'avons-nous pas vu renaître *les amis de l'ordre, les seuls gens honnêtes*, disaient-ils, parmi leurs concitoyens! A certaines heures, un mot, qui n'a par lui-même aucun sens, aucune valeur, aucune portée, prend tout à coup les proportions d'un événement, s'élève à la hauteur d'une conception superbe, devient même une arme des plus puissantes, jusqu'au jour où, démasqué par le simple sens commun, il rentre dans l'oubli en couvrant de confusion les niais qui en avaient été dupes, mais non sans avoir été utilisé par les habiles.

En polititique, l'ordre n'existe aux yeux d'un parti qu'autant que ce parti est au pouvoir; le désordre, c'est la direction des affaires aux mains du parti contraire.

Messieurs, que votre raison vous préserve du lieu commun! Le lieu commun politique est chose des plus dangereuses. Si on fait devant vous un magnifique étalage de formules superbes, de mots sonores; si on vous parle, par exemple, de *la souveraineté du peuple*, *du suffrage universel*, *du jury*, n'acceptez jamais que sous bénéfice d'inventaire, c'est-à-dire en demandant: comment le peuple exercera-t-il sa souveraineté? comment le suffrage universel sera-t-il appliqué? comment le jury sera-t-il formé? Parce qu'il se peut faire que, dans l'application, les droits

deviennent complétement illusoires. Demandez plutôt aux Walpole de tous les siècles.

Les derniers mots de la lettre de Zacharie sont une révélation. Ils sont comme la devise de la papauté. Ils sont une des formes de cette pensée : Que tous les moyens sont bons, pourvu que le but qu'on se propose soit atteint ; que la fin justifie les moyens. Peu importent la justice, les droits! Quels sont les sots qui parlent de moralité? Il faut avant tout réussir. C'est la doctrine du succès à tout prix qui fait son entrée dans le monde, prêchée par un homme qui se dit successeur de Jésus !

Quoi qu'il en soit, le complot ourdi par Boniface réussit. Un certain Childéric, dernier Mérovingien, est tonsuré et enfermé dans un cloître. Pépin est élevé sur le bouclier par un reste d'hommage rendu au principe de l'élection ; et Boniface donne l'onction royale au nouveau roi dans la cathédrale de Soissons. Puis, trois ans plus tard, le pape Étienne II vient à Paris renouveler la cérémonie du sacre du roi des Francs, qui n'avait été qu'ébauché par Boniface, et étend cette consécration à ses deux fils, en défendant de choisir désormais des rois ailleurs que dans la descendance de Pépin. Un jour viendra cependant où un successeur d'Étienne II approuvera

l'usurpation de Hugues Capet, sans doute aussi pour que l'ordre ne soit pas troublé.

Tant de zèle était-il donc désintéressé? Était-ce par un pur amour pour l'ordre que la papauté aidait un ambitieux à consommer une usurpation?

Le roi des Longobards ravageait les terres de Rome. Pépin passe deux fois les Alpes, force les Longobards à abandonner l'Exarchat de Ravenne, la Pentapole et le duché de Rome, dont il fait donation au Saint-Siége.

Ces événements devaient avoir, sur l'avenir de l'Europe, sur la marche de la civilisation, les conséquences les plus graves.

La royauté prend racine sur le sol européen et devient un élément nouveau dont l'action envahissante ira s'agrandissant toujours. La consécration religieuse devenant un usage, créera un droit bizarre, incompréhensible, indéfinissable, le droit divin, lieu commun de la dernière vulgarité, auquel on donnera le prestige du miracle pour le faire accepter par la foule.

L'alliance entre Zacharie et Pépin fait du pape un prince italien. L'Église devient une puissance. Le christianisme passe de la domination morale à la domination temporelle.

Zacharie crut sans doute avoir fait un coup de

maître. Il ne se doutait pas qu'il venait de donner la sanction de son autorité et de son exemple à un agent de destruction qui s'était déjà introduit dans l'Église et d'avance frappait de mort le catholicisme comme puissance sociale.

Les corporations religieuses étaient propriétaires; les évêques, les membres du haut clergé possédaient des territoires considérables. Cela n'était guère dans l'esprit de la mission que Jésus avait donnée à ses apôtres, mission toute morale, qui consistait exclusivement dans l'accomplissement d'un devoir. En devenant à son tour propriétaire, la papauté sanctionnait cette anomalie et s'amoindrissait. Comme puissance morale, la papauté n'avait pas d'égale; comme prince, le pape était au-dessous du premier prince venu ayant de plus vastes domaines. Mais, ce qui était plus grave, c'est qu'en introduisant la propriété dans l'Église, on y introduisait en même temps l'intérêt qui est essentiellement contraire à l'idée absolue de devoir. Or, c'était le devoir, dans la plus rigoureuse acception de ce mot, que Jésus avait imposé à ses apôtres. Il y avait là une contradiction que l'avenir seul pouvait mettre en lumière par les faits déplorables auxquels elle allait donner lieu, et qui devait rendre un jour la papauté et l'Église impossibles autrement que comme puissances morales. Dans les pays les plus civilisés de l'Europe, l'Église

a cessé d'être propriétaire, et la papauté se débat en ce moment sous l'étreinte d'une situation sans issue.

Ainsi, en principe, les trois éléments qui composaient dans l'origine la société européenne étaient animés du même esprit; mais les circonstances particulières, dans lesquelles chacun de ces éléments se trouve placé, modifient cet esprit de bonne heure.

L'Église ne rêve que théocratie.

Le Germain qui redoute la population gallo-romaine, dépouillée par lui, subit et sollicite même l'appui du clergé, tout en conservant néanmoins sa fière indépendance.

Le clergé, qui le devine, encourage les ambitions dont le succès doit lui donner un maître; mais il compte dominer ce maître, et nous ne tarderons pas à voir la noblesse féodale sentir qu'elle a fait fausse route et se débattre entre l'Église et la royauté; nous verrons même la royauté résister énergiquement.

Enfin la population gallo-romaine, victime de ces calculs et de ces luttes, est le seul élément qui conserve pur l'esprit primitif.

Notre prochaine leçon sera consacrée à nous rendre compte du jeu des éléments dont nous venons d'analyser l'esprit.

TROISIÈME LEÇON

Objet de la leçon. — La Papauté rencontre dans la Royauté son premier adversaire. — Charlemagne, couronné empereur d'Occident, entend conserver toutes les anciennes prérogatives attachées à la majesté impériale. — La Papauté voulait au contraire être indépendante de l'Empire. — L'empire universel est une utopie. — La Papauté se heurte contre l'esprit d'indépendance des barons qui restaurent Louis-le-Débonnaire. — Grégoire VII, son éducation, sa jeunesse, ses projets, son avénement. — Il rencontre une vive résistance dans le mariage et le concubinage des prêtres, dans les mœurs dissolues du clergé, dans l'esprit d'indépendance de ses membres. — Querelle des investitures — Malgré son succès, Grégoire a pu se convaincre que l'esprit d'indépendance est toujours vivace dans tous les rangs de la société européenne. — Il juge qu'il aura difficilement raison des barons féodaux. — Pour s'en débarrasser, il conçoit le projet des croisades.

Messieurs,

Avant d'entrer dans le cœur de notre sujet, je veux dire : avant de nous occuper spécialement de l'individu, nous avons à nous rendre compte du milieu et des conditions dans lesquels il allait se trouver placé. L'objet de cette étude est l'homme considéré dans ses rapports avec la société; c'est dès lors la société qu'il s'agit de connaître d'abord.

Voyons donc par quelles épreuves une société régulière va passer pour sortir des antagonismes que nous avons signalés.

Si nous devons avoir toujours présent à l'esprit le point de vue que nous avons choisi, nous devons aussi nous tenir rigoureusement enfermés dans les limites que nous nous sommes tracées. Nous ne nous occuperons donc de l'époque féodale qu'eu égard aux éléments que nous avons analysés et au rôle qu'ils ont joué dans ce travail de formation. Les grands faits, c'est-à-dire les événements qui par leur importance sont la manifestation d'une pensée sociale, les causes qui leur ont donné naissance, les conséquences qu'ils ont eues, devront seuls attirer notre attention. Puis viendra l'étude du développement de l'individu dans les diverses branches ouvertes à son activité, et des obstacles que ce développement a pu rencontrer.

Nous avons vu que, pendant la période mérovingienne, l'esprit d'indépendance personnelle s'était maintenu :

Dans le cœur des Gallo-Romains par les traditions du régime municipal ;

Dans l'esprit des conquérants par le sentiment de l'égalité ;

Dans les rangs du clergé par l'influence même de certaines idées formulées dans l'Évangile.

D'un autre côté nous avons vu :

La Papauté devenir puissance temporelle et ambitionner la direction suprême de la société ;

La Royauté s'établir.

Or la Papauté va immédiatement rencontrer un ennemi dans le prince, qui ne voudra pas permettre à l'évêque de Rome d'empiéter sur son pouvoir.

Les barons féodaux supporteront-ils le double despotisme de la Papauté et de la Royauté ?

La population gallo-romaine se soumettra-t-elle toujours sans faire aucune tentative de résistance, au triple joug que vont appesantir sur elle les papes, les rois et les barons !

Enfin le clergé lui-même consentira-t-il à voir chacun de ses membres réduit à l'état de machine à la discrétion de Rome ?

Assurément la lutte était inévitable. Elle allait se continuer de plus en plus vive en raison des passions, des intérêts des combattants. Ce furent la Papauté et la Royauté qui eurent le triste honneur de la commencer, la Papauté s'apercevant trop tard qu'elle avait été dupe de ses propres calculs.

Le prestige de l'ancienne majesté impériale allait

en s'affaiblissant de jour en jour. Depuis que Constantin avait transporté à Byzance le siége de l'empire, les empereurs d'Orient gouvernaient Rome et l'Occident par des Exarques, dont l'autorité n'avait pas tardé à être effacée par celle qu'avait su prendre la Papauté. L'Empereur était trop loin, le Pape trop près. Néanmoins les empereurs d'Orient n'avaient abandonné aucune de leurs prérogatives; ils régnaient dans Rome comme dans Byzance, et la tradition qui plaçait l'évêque de Rome sous la dépendance de l'empereur, n'était pas éteinte. C'était toujours de son agrément qu'un Pape était nommé, bien qu'il soit facile de reconnaître que de très-bonne heure cet état de subordination ne fut pas du goût du prêtre qui prétendait gouverner l'Église chrétienne et le monde; mais son siége n'était pas encore assez solidement établi pour qu'il osât s'y soustraire.

La Royauté reconstituée au profit des chefs barbares surexcitait leur ambition, et il devait venir à la pensée de l'un d'eux de sauver à son profit la couronne des empereurs d'Orient près de se briser entre les faibles mains des Exarques. Un empereur d'Orient appelait un empereur d'Occident. L'imitation est si séduisante quand elle flatte nos passions et doit satisfaire nos intérêts.

Dans la pensée de la Papauté, tout changement

était l'espérance d'un avantage pour le Saint-Siége.

La facilité avec laquelle les chefs barbares, les rois Francs surtout, s'étaient entendus avec les papes, leur avaient accordé tout ce qu'ils avaient demandé; ce laisser-aller leur donnait la certitude qu'ils auraient toujours bon marché d'eux, et qu'une couronne d'Occident leur serait moins lourde, si même elle ne cessait de peser sur eux, que la vieille couronne d'Orient. D'ailleurs si la cérémonie du sacre, inaugurée pour Pépin le Bref, était renouvelée avec plus de solennité pour l'empereur d'Occident, si ce dernier venait dans Rome recevoir la couronne des mains du Pape lui-même, quel prestige pour le pontife! Comment désormais pourrait-il être dépendant de celui qui lui serait comme redevable de son pouvoir.

Lorsque l'incubation d'un grand événement est à son terme, que les esprits y sont préparés, l'occasion qui doit amener l'éclosion ne manque jamais.

Les Lombards vivaient mal avec l'Église. Ayant moins l'intelligence de leurs intérêts que les Francs, ou moins bien placés pour les défendre autrement que par les armes, ou ayant plus que les Francs cette fierté qui se refuse à toute capitulation, ces Barbares étaient toujours en guerre avec Rome. Nous avons vu déjà Pépin passer les Alpes pour sauver des fureurs des Longobards la ville qui allait

être surnommée sainte. Didier, roi des Lombards, ravageait les terres que l'empereur d'Orient possédait encore en Italie. Il s'était emparé de Ravenne, et le dernier Exarque, Eutichius, avait fui de Rome et s'était retiré à Naples. L'occasion était donc des plus favorables. Le Pape appelle à son secours Charlemagne qui accourt aussitôt, chasse Didier et confirme d'abord les donations de Pépin ; puis il y ajoute l'Exarchat de Ravenne qui fera désormais partie du patrimoine de saint Pierre. Enfin en 800 il vient à Rome et s'y fait proclamer et couronner empereur d'Occident par le pape Léon III.

Ce sacre aura-t-il pour résultat de rendre à la Papauté l'indépendance qu'elle a sans doute rêvée?

Tant qu'elle n'a demandé que des terres, pour elle, pour son clergé, pour ses couvents, en échange de son influence sur la population gallo-romaine, les princes ont tout accordé, parce qu'ils avaient besoin de son concours. Tant que le clergé a respecté ce que les princes appelaient leurs droits, leurs prérogatives, tant qu'il les a laissés maîtres dans leurs domaines, l'accord n'a pas été troublé. Mais que la Papauté veuille toucher à une parcelle du pouvoir que les princes se sont donné ou s'ingérer dans leurs affaires, la guerre est certaine.

Charlemagne n'était pas homme à rien abandonner des prérogatives attachées à la dignité impériale. En restaurant en sa personne l'empire, il entendait continuer en Occident l'empire d'Orient et être empereur comme l'avaient été jusqu'à lui ceux qui, de Constantinople, dictaient leur volonté à Rome. Modifier en quoi que ce fût son autorité, lui eût paru un amoindrissement de sa personne. C'est pourquoi, si la papauté a gagné à cette affaire des territoires, elle n'a pas fait un pas vers son indépendance. Le pape continuera à être élu par l'influence et de l'agrément de l'empereur d'Occident, comme cela se passait sous les empereurs d'Orient. Était-ce là le compte de la papauté ?

Tant que Charlemagne vécut, la grandeur, la puissance de cet homme supérieur ne permirent pas à la papauté de songer même à rien entreprendre; mais il a à peine disparu que l'agitation, qui à l'instant se manifeste partout et dont le clergé est l'âme, prouve que, pour avoir attendu, Rome n'a pas oublié.

Charlemagne a voulu en réalité l'empire d'Occident. Aussi porte-t-il ses armes des rives brûlantes de l'Èbre aux rivages brumeux de l'Elbe, et il croit peut-être avoir soumis des peuples qu'il a dû exter-

miner pour les réduire. Une ambition semblable avait occupé la vie si promptement brisée d'Alexandre. Après eux on taille en plein drap dans le vaste manteau dont ils se couvraient ; mais du moins ils ont pu contempler jusqu'à leur dernier jour la splendeur de leur édifice si laborieusement construit. Depuis, l'histoire nous montre Charles-Quint et Napoléon rêvant aussi de l'empire universel. Charles-Quint a dû de son vivant renoncer à un pouvoir qui ne lui permettait pas de dormir, le soleil ne cessant jamais d'éclairer les États soumis à son sceptre ; et nous voyons Napoléon assister, désespéré, à la chute d'une puissance acquise par quinze années de victoires, fécondes pour l'Europe, mais inutiles pour lui, et disparaître en un jour devant le souffle d'une coalition qui était son ouvrage.

A quelles causes attribuer un semblable phénomène? Comment expliquer qu'une même pensée, réalisée dans des conditions presque identiques, ait abouti en définitive au même résultat ?

Serait-il vrai que cela n'ait eu que des motifs purement accidentels, comme par exemple ici la perte d'une bataille; là une fougue impétueuse qui rappelait que le sang d'une folle courait dans les veines d'un potentat; ailleurs une loi de succession qu'il eût été peut-être possible de changer; ou bien l'absence d'un bras fort pour succéder à un bras fort.

Je ne pense pas que ce soit à des causes aussi secondaires qu'il faille demander la solution de cette grave question. L'histoire des peuples de race chamite ou sémitique ne présente rien de semblable; ces faits sont particuliers aux peuples d'origine arienne; on est donc autorisé à dire que si de grandes unités gouvernementales ne peuvent pas prendre racine sur la terre qu'habitent ces peuples, cela tient à ce que les hommes de cette race s'y refusent, à ce qu'ils ont dans leur caractère une répugnance invincible pour un semblable régime. Il y a là, évidemment, une raison physiologique contre laquelle toutes les tentatives de ce genre ont dû échouer.

Qu'Alexandre ait cru à la possibilité d'un empire universel et soit mort convaincu que l'œuvre du fils de Jupiter subsisterait tout entière après lui, on ne peut voir là que l'excès d'une ambition extravagante.

L'histoire a-t-elle un blâme à infliger à Charlemagne pour avoir eu trop de grandeur dans la pensée? Pour cela il faudrait prouver qu'il avait cru au maintien de son empire après sa mort. Or, igno rait-il cette loi de succession qui, s'il n'avait qu'un fils, pouvait, après une génération, partager ses États entre les enfants de celui-ci. Charlemagne n'a voulu que pour lui et pour lui seul l'empire d'Occident. Cette loi de succession qui n'était que l'ex-

pression d'un des traits du caractère particulier aux peuples européens, et que Charlemagne ne songea jamais à modifier, prouve la profonde antipathie de ces peuples pour la perpétuité d'une unité semblable. A la loi de succession des Barbares avait succédé la loi salique. Il faut donc porter un autre jugement sur Charles-Quint, sur ce monarque qui ne fut qu'un fou couronné dont nous aurons à apprécier la désastreuse influence sur son siècle. Quant à Napoléon, on a peine à comprendre qu'après ces leçons de l'histoire il ait pu caresser une telle chimère.

Mais revenons à Charlemagne, ou plutôt au règne si troublé de son fils, Louis le Débonnaire.

Je n'ai pas à vous raconter les péripéties de ce règne ; vous connaissez ces événements qui consommèrent la ruine de l'empire de Charlemagne. Mais parmi ces faits, il en est un qui me frappe, parce qu'il me semble être l'expression de la pensée qui animait les divers éléments en lutte.

Si j'envisage ce règne dans son ensemble, il ne présente à mon esprit que confusion : des fils révoltés contre leur père, le déposant pour mettre à sa place leur aîné, puis le recevant à merci et lui rendant sa couronne. Mais ce n'était qu'une trêve, les

révoltes recommencent, la guerre civile continue. Je cherche dans tous ces conflits la papauté dont la puissance est déjà si grande et qui ne peut rester étrangère à des événements aussi graves. Je m'attends que, conséquente avec elle-même, avec le caractère sacré dont elle est revêtue, avec la mission de paix et de charité qu'elle dit avoir reçue de Jésus, elle va se poser en médiatrice. Loin de là! Je la vois mêlée à toutes les intrigues de ce temps et finir par déposer l'Empereur. Mais en même temps se dresse devant elle un élément dont elle n'avait pas assez tenu compte. Poussés sans doute par ce besoin d'ordre indispensable à toute société, les barons restaurent le fils de Charlemagne déposé par un pape, déchirant ainsi la bulle signée du vicaire de Jésus, montrant à la papauté que sa prétention à l'autorité suprême n'est pas près de devenir une réalité, et prouvant qu'on n'étouffera pas facilement en eux l'esprit d'indépendance.

Toutefois le clergé grandissait en crédit, en puissance, en richesse; mais la papauté n'avait pas encore pu lui donner cette hiérarchie sévère qui devait plus tard pendant plusieurs siècles faire trembler les princes et fanatiser les peuples; son pouvoir n'était pas suffisamment fort, et l'esprit d'indépen-

dance qui, nous l'avons dit, animait chaque membre du clergé était un obstacle difficile à surmonter.

Certes! cet esprit, auquel la famille arienne doit sa supériorité sur les autres races, est pour un peuple un gage de progrès; mais, dans ces temps de trouble et d'ignorance, il devait donner naissance aux plus graves abus, aux plus tristes déréglements. Les mœurs étaient affreusement dissolues. Le côté spiritualiste de la religion chrétienne, noyé dans le culte, avait, depuis longtemps déjà, presque entièrement disparu devant l'habitude des pratiques purement superstitieuses. La morale contenue dans l'Évangile n'était plus comprise. La société européenne, le clergé en tête, se vautrait dans la fange. Si donc le clergé devenait puissant, il portait en lui un germe de mort, dont il ne pouvait être guéri que par une modification profonde de sa constitution.

De son côté la royauté acquérait de l'importance. La restauration de l'empire d'Occident lui avait donné une force considérable. Les barons, il est vrai, n'entendaient pas êtres réduits vis-à-vis d'elle à l'état de sujets; maîtres chacun chez soi, ils regardaient le suzerain plutôt comme leur égal, et même leur obligé, que comme leur souverain. Néanmoins, bien qu'espérant sans doute tirer parti de cette disposition de leur esprit, la papauté avait dû comprendre que la royauté, dont elle avait compté avoir bon marché,

ne serait pas facile à réduire; que les barons eux-mêmes ne seraient pas toujours à sa dévotion; qu'elle en serait réduite à louvoyer entre eux, à diviser pour régner.

Car elle avait son but que nous avons défini. Elle voulait tout asservir, c'est-à-dire refaire la Rome impériale à son profit, avec cette différence que la Rome antique laissait aux nations vaincues par elle leur autonomie dans une large mesure, tandis que la Rome moderne ferait peser partout et sur tous le plus impitoyable niveau.

Si la papauté avait un but, avait-elle un plan arrêté d'avance?

Quand on juge un événement à distance, que les conséquences en sont sous nos yeux, qu'on peut apprécier les faits intermédiaires, quand on suit, anneau par anneau, la chaîne qui unit le présent au passé, on est disposé à voir dans cet ensemble un projet préconçu, comme un tout parfaitement homogène, créé tout d'une pièce, éclos en un jour du cerveau d'un homme de génie. Je ne pense pas qu'en général il en soit ainsi; et quelque grandeur que puisse avoir le génie humain, je me laisse difficilement entraîner à lui faire cet excès d'honneur. Non! mais ce que je crois vrai, possible, facile à admettre, c'est que certains hommes, placés dans certaines situations, suivent invinciblement une ligne de conduite

qui leur est comme tracée d'avance, et qui fait croire à un plan combiné de longue main, quand ce n'est que la conséquence de la nature même des choses. L'homme, doué du plus puissant génie, n'est en réalité qu'un aventurier quelquefois sublime, qui, l'esprit toujours tendu vers le but qu'il s'est proposé, y marche résolûment sans jamais se laisser distraire, mais qui, quant aux moyens, vit au jour le jour, voit mieux que ses contemporains ce qui se passe autour de lui, apprécie les événements à leur juste valeur et en tire le parti le plus habile.

La papauté n'a été que cela, soit que les hommes qui se sont succédé sur le trône pontifical aient été des esprits d'élite, soient qu'ils aient eu des conseillers dignes de porter la tiare.

Ce qui pesait le plus au chef de l'Église, c'était sa dépendance vis-à-vis de l'empereur d'Occident. L'aristocratie conquérante n'avait pas encore la souplesse qu'il espérait lui donner; les barons de Louis le Débonnaire lui avaient prouvé qu'il avait tort de compter sur leur docilité; mais il n'y avait pas là un pouvoir concentré, un, fort, tel enfin que se présentait l'Empire. En conservant toutes les prérogatives attachées à la couronne que, par un calcul facile à comprendre, il avait consenti à recevoir des mains

du pape lui-même, Charlemagne avait créé un précédent qui remettait en question pour longtemps l'autocratie romaine. C'est de ce côté que la papauté dirige ses efforts ; on la voit se débattre devant cet obstacle et mettre tout en œuvre pour le briser. Au dixième siècle la couronne impériale passe de la maison des princes Francs à celle des rois Saxons ; Othon le Grand devient empereur. La papauté sera-t-elle plus heureuse en Germanie? La guerre éclate entre l'Empire et Rome et Othon chasse le pape de la ville sainte.

Ainsi depuis près de sept siècles le christianisme était la religion officielle de l'Occident ; nous sommes au dixième siècle, c'est-à-dire à une époque de barbarie, de chaos, telle que c'est à peine si on peut découvrir la voie, que prendra la société européenne pour se constituer d'une façon régulière ; l'ignorance est à son comble, l'abrutissement des populations général, le brigandage partout ; l'Église apparaît comme la seule organisation de ces temps de confusion et de ténèbres ; sa mission s'annonce comme devant être surtout moralisatrice ; elle a à sa disposition les dogmes religieux avec lesquels elle doit pouvoir conduire les esprits ignorants et crédules ; son chef a donc une autorité infiniment supérieure à celle des princes les plus puissants. Contradiction singulière ! On veut bien lui abandonner la direction des con-

sciences, mais que, sous prétexte de religion, ou pour tout autre motif, l'Église se garde de toucher aux choses temporelles, car un Othon s'abattra sur Rome et chassera le pape de sa ville, sans pitié pour le caractère sacré dont il se dit revêtu. Les hommes de ce temps sont crédules, ignorants, superstitieux, on espère que, comme des Arabes, ils s'inclineront devant la parole d'un prêtre; non! ils ont en eux ce vif sentiment de leur indépendance, cette notion confuse mais positive du droit, qui les font se révolter au moment où on pouvait les croire soumis.

J'appelle, Messieurs, votre attention sur ce point. C'est là toute l'histoire de la papauté.

Le caractère des peuples européens ne se modifiant pas, le même phénomène doit nécessairement se reproduire. C'est pourquoi nous pouvons pressentir que la papauté rencontrera toujours dans ce caractère même une résistance insurmontable, et que dès lors, elle n'atteindra jamais le but qu'elle se propose.

Mais comprendra-t-elle l'inutilité de ses efforts? Renoncera-t-elle à la chimère qu'elle poursuit? Non! Elle périra plutôt que de reculer. *Sint ut sunt aut non sint*. Telle sera sa devise de combat.

Malgré quelques démêlés souvent très-vifs avec les princes et même avec les évêques, elle n'avait pas osé tout d'abord jeter le masque. Ce ne fut qu'à la fin

du onzième siècle qu'elle s'y décida, se croyant alors assez forte et jugeant l'occasion opportune. Alors ses projets, longuement mûris, se manifestèrent d'une façon éclatante par la guerre qu'elle déclara non-seulement à l'Empire, mais à l'élément royal lui-même, guerre ouverte et conduite dans les plus vastes proportions.

C'est à Grégoire VII que revient l'honneur de cet événement, l'un des plus importants de notre histoire moderne.

Arrêtons-nous un instant sur cette grande figure qui, selon moi, domine tout le moyen âge.

Lorsque l'humanité tombe aussi bas qu'on la voit à l'époque dont nous nous occupons, on peut être certain qu'une réaction se prépare. C'est là un des traits particuliers au caractère des peuples de race indo-européenne. L'Angleterre était singulièrement abaissée à l'époque des querelles sanglantes de la Rose blanche et de la Rose rouge. La France était tombée bien bas sous Charles VI et sous Charles VII; l'Espagne, sous les successeurs de Philippe II; l'Italie, sous ses princes valets de l'Autriche. Mais l'Angleterre s'est relevée et a atteint rapidement à un haut degré de prospérité; la France s'est sauvée elle-même, l'Espagne poursuit sa guérison, et l'Italie se réveille.

Le spectacle de l'abaissement moral des peuples ne laisse pas tous les hommes indifférents, parce que tous ne subissent pas l'influence générale. Il en est que ce spectacle émeut, révolte, qui pensent et se demandent à quelle fibre du cœur social il faudrait s'adresser, pour galvaniser ce corps qui ne semble plus vivre, mais seulement végéter. Ces hommes sont toujours des esprits d'élite, doués d'une faculté de conception supérieure, d'une énergie qui ne faiblit jamais, d'un courage héroïque et ayant surtout au cœur un désintéressement personnel austère.

La situation de l'Europe au neuvième siècle était assez digne de pitié et présentait un ensemble d'abus, de vices, de crimes, assez complet, pour qu'un homme au moins en fût profondément humilié et se demandât par quel moyen l'Europe pourrait sortir de cet état dégradant.

Cet homme fut le moine Hildebrand, né à Soano, en Toscane, en 1013, fils d'un charpentier nommé Bonizon. Il était encore très-jeune lorsque son père l'avait envoyé, pour commencer son éducation, à son oncle, abbé du monastère de Sainte-Marie, sur le mont Aventin. Mais la corruption des mœurs à Rome était effroyable. L'abbé de Sainte-Marie le savait; c'est pourquoi, dès que son neveu eut grandi, redoutant pour lui le séjour empesté de cette ville, il l'avait envoyé en France, à l'abbaye de Cluny, où

sans doute il acquit cette austérité de mœurs qui devait un jour frapper l'attention des Romains. Enfin il était revenu à Rome à l'âge de vingt-quatre ans, et, par le charme de sa parole, avait exercé autour de lui une séduction à laquelle personne n'avait résisté, pas même l'empereur Henri III. Telle est, en quelques mots, l'histoire de ce personnage avant son entrée en scène sur le théâtre européen, où le rôle qu'il allait jouer devait avoir une si grande et si longue influence. Pour le juger, ainsi que ses œuvres et son action sur les événements de son siècle, il faut se demander dans quels courants d'idées l'entraînaient son éducation et sa position sociale.

Il y avait en lui deux personnes : l'homme et le moine.

L'homme était profondément ulcéré de voir l'état de dégradation dans lequel l'humanité était tombée; il souffrait cruellement de ce brigandage féodal qui mettait l'Europe à feu et à sang; la dissolution des mœurs, dans les rangs du clergé surtout, le remplissait de douleur. Comment guérir tant de maux? Cette question troublait ses nuits et le plongeait dans les plus amères incertitudes.

Le moine, en sa qualité de membre du clergé, rêvait pour l'Église la souveraine autorité, et pour son chef le pouvoir suprême. Une théocratie ayant

le pape à sa tête était le résultat que, selon lui, l'Église devait atteindre. Le but, instinctivement poursuivi par elle jusqu'alors, prenait dans la pensée d'Hildebrand sa forme définitive.

Mais l'établissement d'une théocratie n'était pas seulement le triomphe de l'Église, elle était aussi le seul moyen de sauver l'Europe de tous les malheurs qui l'affligeaient, parce que l'Église présentait le seul corps hiérarchiquement organisé, que ce corps avait une mission de haute moralité, et que, de tous les pouvoirs existants, il était le seul capable de conduire l'humanité vers des destinées meilleures.

Sauver l'Europe de la barbarie et rendre l'Église toute-puissante, ces deux idées se confondaient dans son esprit en une solidarité parfaite, comme la nature et l'éducation avaient confondu dans son cœur la douleur de l'homme et l'ambition du moine.

Telle fut la conception de Hildebrand. Elle avait certes de la grandeur. Peut-être pourrait-on lui reprocher une préoccupation trop grande d'intérêt de caste; mais elle procédait du plus noble sentiment d'humanité. Si celui dont le cerveau avait pu concevoir un projet aussi vaste était doué des qualités indispensables au réformateur, il devait dominer son siècle et laisser une trace lumineuse de son passage ici-bas.

Le premier acte de cette vie qui devait être si orageuse et si remplie, fut un conseil.

Il n'était pas resté à Rome inactif. Abordant, avec l'énergie et l'audace que donne une conviction profonde, les redoutables questions qu'il entendait soulever, il avait tonné contre le dérèglement des mœurs, contre les abus qui s'étaient glissés dans le sein de l'Église, et même contre l'état de dépendance dans lequel la papauté se trouvait vis-à-vis de l'empire, de l'Église vis-à-vis des Princes. Ce langage avait soulevé contre lui ceux qui croupissaient dans le vice, qui vivaient des abus et tenaient à l'empire par quelque intérêt; mais Grégoire VI avait prêté une oreille facile au jeune moine, qu'il avait pris pour confident, pour conseiller. A la suite d'une querelle très-vive avec des évêques, pour lesquels l'Empereur prit et devait prendre parti, Grégoire VI allait être déposé. Un schisme était imminent. Hildebrand conseilla de céder à l'orage pour éviter un scandale dans l'Église, et il accompagna dans son exil le pontife démissionnaire; puis, après sa mort, il se retira de nouveau dans cette abbaye de Cluny, où il avait passé sa jeunesse, mûrissant ses projets dans la solitude du cloître, et attendant des temps meilleurs.

Une occasion se présenta.

L'évêque de Toul, cousin de l'empereur Henri III, fut appelé au siége pontifical par l'unique choix de

la volonté impériale. Henri III, suivait les traditions de Charlemagne et d'Othon le Grand.

Hildebrand conçut alors un plan d'une rare audace : s'il était possible d'obtenir du nouveau pontife de considérer comme nulle sa nomination par l'empereur et de demander une nouvelle consécration au clergé et au peuple romains, quel triomphe pour l'Église! quel pas immense fait dans la voie où Hildebrand voulait la jeter!

Il va au-devant de Léon IX qui se rendait à Rome. Séduit par cette conviction profonde qui rayonnait dans toute la personne du moine, par cette éloquence si remplie de charmes à laquelle aucun scrupule ne pouvait résister, entraîné aussi sans doute par les hautes raisons de moralité, de grandeur de l'Église, qui devaient, les unes ébranler la conscience d'un chef de la chrétienté, et les autres flatter singulièrement son ambition, Léon IX fit ce qu'avait fait Grégoire VI, il résolut de s'attacher cet homme dont le génie semblait indispensable à l'avenir de la papauté.

Chassé de Rome par un empereur, Hildebrand y rentre en triomphateur avec un pape, parent de l'empereur, qui par ses conseils déclare nulle la nomination qu'il doit à son illustre cousin, et est réélu immédiatement avec un enthousiasme indescriptible par le peuple et le clergé romains.

Si du sang plébéien eût coulé dans les veines de Léon IX, ce témoignage de dédain pour une décision de l'empereur eût eu moins de portée. Mais qu'un membre de la famille impériale se mît ainsi en insurrection contre son chef, et lui enlevât, en ce qui le concernait, une de ses principales prérogatives, dans un temps où l'Église avait déjà une influence énorme et affichait des prétentions inquiétantes pour les princes, cela constituait un précédent d'une rare gravité.

Ce triomphe, qui était l'œuvre de Hildebrand, devait lui donner à Rome un crédit immense. En effet, depuis lors c'est lui qui dirige les affaires de l'Église. Par son influence, il fait élire successivement plusieurs papes qui préparent la voie dans laquelle il marchera bientôt seul; enfin, quand il juge l'heure de la grande lutte venue, il est élu à son tour, et, par reconnaissance pour ce Grégoire VI qui fut pour lui comme un père, il prend le même nom et monte sur le trône pontifical sous celui de Grégoire VII.

Tel est l'homme qui allait tenter de régulariser la société européenne, en faisant d'elle une théocratie.

A peine assis sur le trône, il démasque ses batteries. Si Léon III, qui avait couronné Charlemagne,

se fût contenté de l'indépendance du Saint-Siége, à Grégoire il faut la supériorité du pouvoir religieux et par conséquent l'infériorité du pouvoir civil. L'Église ou plutôt le pape, qui la représente, ne doit plus être seulement autonome et traité par les princes d'égal à égal ; le pape doit avoir la souveraine puissance sur toutes les choses religieuses, d'abord, et bientôt sur les peuples et sur les couronnes.

Son premier soin est d'écrire aux Princes de l'Europe pour leur annoncer son avénement et leur exposer ses vues. Mais avec quelle adresse il s'exprime suivant le caractère et la position de ceux à qui il parle. Ferme bien que réservé avec l'Empereur, hautain avec le roi Philippe Ier de France, plein de condescendance et de caresses envers le redoutable roi d'Angleterre, Guillaume le Conquérant, il sait avec un art infini revêtir tour à tour la peau du lion et la peau du renard. La lutte est imminente, elle s'engagera probablement avec l'empereur. A la veille du combat son premier devoir est d'être prudent.

Nous connaissons le but. Il fallait à Grégoire le moyen et l'occasion.

Le moyen n'était autre que le fanatisme religieux, si facile à exploiter dans ces temps d'ignorance ; mais, pour cette exploitation, le nouveau pontife avait besoin d'un instrument qui lui manquait, je

veux dire : un clergé à sa dévotion. La réforme de l'Église était donc la première opération à tenter.

Nous avons dit que les membres du clergé n'avaient pas perdu cet esprit d'indépendance particulier aux hommes de notre race. Les hérésies, qui dès l'origine avaient pullulé dans la chrétienté, n'avaient été que des révoltes contre l'esprit simitique du christianisme et des manifestations de cet esprit d'indépendance. Nous avons dit aussi que le spectacle des mœurs dissolues du clergé était un des grands chagrins de Grégoire. Mais par elles-mêmes, ces mœurs n'étaient qu'un scandale; elles ne devenaient un obstacle aux projets du pontife, qu'en ce qu'il en résultait pour les prêtres des liens terrestres, d'autant plus difficiles à rompre qu'ils étaient plus honteux, et qu'ils rendaient extrêmement difficile à obtenir cette obéissance passive à laquelle il fallait avant tout les réduire. Or l'esprit d'indépendance venait prêter son appui au besoin de satisfaction des appétits charnels, pour augmenter encore la difficulté de la réforme.

Le mariage des prêtres avait été aboli en principe; mais les arrêtés des conciles étaient restés en général lettre morte. Si pourtant dans certains pays il avait été possible de les faire exécuter, si dans ces

pays les prêtres avaient renoncé au mariage, le concubinage était devenu d'un usage général. Ailleurs les arrêtés des conciles avaient été dédaignés à ce point que les prêtres avaient continué à se marier et vivaient dans cet état, sans que personne autour d'eux s'en scandalisât.

Comment des prêtres mariés, pères de famille, pourraient-ils jamais devenir les instruments dociles de la volonté papale ? Comment arriverait-on à réduire à l'état de cadavre, suivant une expression moderne, des hommes à qui la religion elle-même, autant que la nature, imposait les devoirs sacrés du mariage et de la paternité? Cette situation du clergé était incompatible avec les projets de la papauté, à moins qu'on en fît une caste comme dans l'Inde, comme en Égypte, ce à quoi s'opposaient les traditions, les idées du temps, la constitution même de l'Église. Il fallait donc ou renoncer à voir se réaliser un rêve si longtemps caressé, ou détacher le clergé des choses de ce monde, pour le mettre à la disposition de la papauté. Aussi Grégoire, qui comprit la portée de cette alternative, montra-t-il à ce sujet une volonté inflexible. Et il lui fallut, en effet, une rare énergie pour triompher du soulèvement général qui accueillit, surtout en Allemagne, ses ordonnances contre le mariage des prêtres, quand on voit un évêque de Constance,

Othon, oser, malgré ses défenses, non-seulement permettre aux ecclésiastiques mariés de conserver leurs femmes, mais à ceux qui n'en avaient pas d'en prendre.

Un auteur contemporain fait un tableau saisissant de l'effet produit en Allemagne par les arrêtés de Grégoire contre le mariage des prêtres :

— Adversus hoc decretum protinus vehementer infremuit tota factio clericorum, hominem plane hœreticum et vesani Dogmatis esse clamitans, qui oblitus sermonis domini, quo ait : — Non omnes capiunt hoc verbum ; qui potest capere capiat ; et Apostolus qui se non continet, nubat ; melius est enim nubere quam uri. — Violentâ exactione homines vivere cogeret, ritu angelorum, et dum consuetum cursum naturæ negaret, fornicationi et immodici frena laxaret ; quod si pergeret sententiam confirmare, malle se sacerdotium quam conjugium deserere, et tunc visurum eum cui homines sorderent, unde gubernandis per Ecclesiam Dei plebibus angelos comparaturus esset.

Mais l'énergie de Grégoire était à la hauteur des résistances qu'il rencontrait ; et, s'il ne réussit pas immédiatement et entièrement dans l'accomplissement de cette partie de ses projets, il fit du moins accepter sa volonté comme devant être pour l'Église la loi de l'avenir.

Vous savez, Messieurs, à quelle occasion commença la lutte entre Grégoire VII et l'empereur Henri IV.

Les évêques et les abbés recevaient l'investiture des diocèses et des abbayes de la main des princes, dans les États desquels ils se trouvaient. Les empereurs, les rois, les seigneurs féodaux mettaient en possession des bénéfices les bénéficiaires, qui leur prêtaient foi et hommage. De même que Grégoire refusait à l'empereur le droit de concourir à la nomination du pape, de même il entendait que les abbés et les évêques ne relevassent que de lui et ne reçussent aucune investiture de la part des princes. Or là encore Grégoire allait rencontrer un obstacle dans l'organisation féodale, qui n'était que l'expression momentanée du caractère des hommes composant la société européenne en formation. Ces évêchés, ces abbayes, ces bénéfices, n'étaient pas seulement des charges ecclésiastiques, ils étaient encore, sous le nom de fiefs, des mailles du réseau féodal. Que Grégoire revendiquât pour lui seul le droit exclusif d'investir des charges ecclésiastiques, cette réclamation pouvait paraître fondée ; mais l'investiture du fief féodal cesserait-elle d'appartenir au prince suzerain ? Le fief et le bénéfice étant confondus, le titulaire avait à prêter foi et hommage à deux puissances. En cas de dissentiment

entre ces deux puissances, à laquelle obéir? Quel serait le lien plus fort? La tendance de Grégoire était évidente : il voulait en venir à avoir seul le droit d'investiture et pour les charges ecclésiastiques et pour les fiefs. Que devenait alors le régime féodal? Cette difficulté complexe devait être difficilement aplanie dans le sens des vues de Grégoire.

Mais un terrain sur lequel il allait se trouver supérieur en force à ses advesaires, c'était la simonie.

La débauche n'était pas la seule plaie de ces temps malheureux. La corruption s'était étendue à tout. Les choses les plus saintes n'avaient pu s'y soustraire, tout était devenu vénal. Les charges ecclésiastiques se vendaient comme elles se vendront encore plus tard, lorsque la réforme sévère, commencée par Grégoire, ne sera plus qu'un souvenir, et que le sens moral du clergé, un instant relevé, se sera abaissé de nouveau. Cet usage de vendre les bénéfices n'était pas seulement un outrage à la religion, il menaçait de conférer une sorte de droit aux acquéreurs, et dans tous les cas il aurait pour résultat de les soustraire en partie à l'autorité romaine. Autant de motifs pour Grégoire de mettre un terme à cet abus.

Ce rapide exposé suffira, je l'espère, pour vous donner une idée exacte de ses vastes desseins, de la

pensée qui l'animait et de l'esprit des résistances qu'il allait rencontrer.

Grégoire, jugeant ses préparatifs suffisants, profite de la question des investitures, pour commencer la lutte en s'attaquant à l'Empereur lui-même.

Henri IV s'était permis de nommer un évêque de Bamberg, un abbé de Fulda, un archevêque de Cologne, un archevêque de Milan. Aussitôt Grégoire le somme de venir à Rome, pour se disculper d'actes qui sont un outrage à l'Église et un empiètement sur les droits exclusifs du souverain pontife.

Vous savez quelles furent les suites de cette sommation; comment Henri descendit en Italie à la tête d'une armée et réduisit à l'extrémité Grégoire enfermé dans le château de Canosse, son dernier refuge; comment, par un de ces revirements subits, étranges, qu'on ne peut attribuer qu'à l'influence considérable des idées religieuses et à la faiblesse d'esprit de l'empereur, qui n'était ni un Charlemagne ni un Othon, Henri victorieux demanda grâce au fier pontife, qui lui fit attendre sa réponse durant trois jours, en le laissant pendant ces trois jours comme en pénitence dans la cour du château.

Ce triomphe de Grégoire VII est le point de départ de la puissance papale. Un instant de faiblesse

de la part d'un empereur suffit pour donner à la papauté un caractère d'inviolabilité qu'elle n'avait pas eu jusqu'alors. Du reste, si Grégoire n'avait eu dans l'esprit qu'une pensée civilisatrice, qu'un but: celui de donner à l'Europe bouleversée un ordre régulier, on ne peut méconnaître qu'alors son rôle eût eu de la grandeur. La papauté acquérait dans sa personne le prestige d'une haute moralité, et devait mettre dans ses intérêts les populations qui souffraient cruellement du brigandage féodal. Mais ce n'était là qu'une des faces du vaste plan de cet homme, et, quelque effort qu'il fît pour le voiler sous l'étalage des idées généreuses au nom desquelles il combattait, ceux dont il froissait les intérêts, ou qui, obéissant à l'impulsion de leur nature indépendante, voyaient avec inquiétude les progrès de l'omnipotence cléricale, devaient se jeter dans le parti de l'empereur.

Grégoire en effet ne triompha pas entièrement. On transigea; il fut convenu qu'une double investiture aurait lieu : pour le fief par le prince et par le pape pour la charge ecclésiastique; mais néanmoins par ce résultat et, plus encore que ce résultat, par ses seules prétentions, Grégoire donna à la papauté une autorité considérable et posa les bases de cette colossale organisation politico-religieuse, connue sous le nom d'unité catholique, qu'un de ses

membre, briserait un jour et qui devait s'évanouir sous nos yeux.

Malgré le succès qu'il avait obtenu dans cette grande lutte, Grégoire avait pu se convaincre que la tâche, qu'il s'était donnée, ne serait pas conduite à bonne fin aussi facilement qu'il l'avait espéré. Il avait pu constater que l'Empereur, que les rois, que les grands feudataires ne seraient pas les seuls adversaires de ses projets. L'indépendance des barons féodaux, garantie par l'organisation du régime féodal, l'esprit municipal qui commençait à se réveiller de son long assoupissement et agitait sourdement la population des villes, et, dans le sein même de l'Église, la liberté de penser que chacun considérait comme un droit et qui menaçait à chaque instant de faire une diversion fâcheuse aux plans de la papauté, tout cela avait prouvé à Grégoire que dans les rangs de la famille européenne il y avait des résistances qu'il mettait sur le compte des intérêts, des passions, par ce qu'il ne savait pas qu'elles tenaient à l'état moral constitutionnel des peuples européens. Il ne désespéra donc pas de les vaincre; et, jugeant que les barons féodaux étaient pour l'instant le plus grand obstacle, ce fut leur perte qu'il jura.

Pour atteindre son but, il conçut un projet gigan-

tesque : Ce fut de jeter l'Occident sur l'Orient, en soulevant les populations avec ce levier si puissant aux époques d'ignorance, le fanatisme religieux, et en envoyant se fondre sur les rives du Jourdain, comme la neige aux rayons du soleil, cette race de conquérants dont on n'obtiendrait jamais cette obéissance passive, indispensable à l'établissement de la théocratie catholique. Le plan des croisades, plan qui ne devait être mis à exécution que par un de ses successeurs, est tout entier dans les lettres de Grégoire. Mais cette grande conception se solderait-elle au profit de la papauté? Ici encore la pensée du moine de Cluny ne faisait-elle pas fausse route?

Nous nous arrêterons aujourd'hui, Messieurs, sur cette question, dont la solution ne tardera pas à nous être donnée.

Les croisades seront l'objet de notre prochaine leçon.

QUATRIEME LEÇON

Objet de la leçon. — Une révolution religieuse se préparait en Orient au commencement du septième siècle. — Caractère de l'Arabe. — Mahomet, L'Islamisme. — Pourquoi les arabes n'embrassèrent pas le christianisme. — L'Islamisme devient un danger pour l'Europe. — Rapport intime entre l'œuvre de Mahomet et les plans de Grégoire VII. — Etat de l'Europe avant et pendant les croisades. — Coup d'œil sur l'état des personnes. — L'état de dégradation de la population ne pouvait être modifié que par un ébranlement général. — La chevalerie, son caractère, sa devise, sa mission. — Le chevalier supplée par sa personnalité à l'absence de lois protectrices et de pouvoirs publics.

Messieurs,

Nous avons à nous occuper aujourd'hui des croisades. Mais avant d'aborder ce sujet, j'ai pensé qu'il était indispensable de connaître l'ennemi que l'Européen allait combattre dans ces contrées lointaines, où l'entraînait la politique romaine.

Au commencement du septième siècle il se passait quelque chose d'étrange à l'extrême Orient de l'Europe. Les populations de l'Arabie, entre autres, étaient agitées d'une vague inquiétude. Un malaise

général troublait les esprits et les agitait de pressentiments sinistres. Il semblait que le moment fût venu où, suivant une expression vulgaire, les destinées allaient s'accomplir.

Il en est ainsi à toutes les époques où, un grand travail s'étant achevé dans les entrailles des sociétés, la fécondation est à son terme, l'éclosion va avoir lieu. Lorsqu'un vieux bâtiment menace ruine, les animaux qui l'habitent le fuient effarés; lorsqu'un vieil édifice social va disparaître, lentement miné par le progrès, une sorte de vague intuition en avertit les hommes, parmi lesquels les sages se préparent à l'évolution qui va s'accomplir. C'est ce qui a eu lieu pour l'empire romain durant les années qui ont précédé notre ère; pour l'Orient au commencement du septième siècle; pour l'Europe pendant la seconde moitié du dix-huitième.

Une grande révolution allait profondément modifier l'Orient et devait avoir une influence considérable sur les destinées mêmes de l'Europe. Ce qui donnait à ce mouvement un caractère de grandeur, c'est qu'il s'adressait aux choses de l'esprit, c'est que le sentiment religieux devait y trouver une satisfaction.

L'Arabe était merveilleusement doué pour être le peuple apôtre d'une doctrine nouvelle, comme

plus tard l'Allemagne serait la terre de la Réforme et la France le théâtre où se jouerait le dernier acte du drame européen.

Le caractère de l'Arabe se faisait remarquer par une finesse de perception extrême; il avait une délicatesse de sentiment, un tact exquis, une imagination vive et riche, qui le portaient à trouver un grand charme dans des voyages à travers la spéculation.

La vie est toujours la manifestation du caractère; or, la vie de l'Arabe quelle était-elle : Liberté de l'individu sans contrôle et sans limite, absence de loi et de pouvoir public; vie nomade. Si l'Arabe n'avait eu que cela à nous offrir, il ne présenterait qu'un médiocre intérêt, et, hâtons-nous de le dire, il n'eût jamais été un peuple initiateur; il eût végété comme le sauvage dans un stupide égoïsme. Mais s'il n'était pas doué d'une faculté de conception égale à celle qui distingue à un si haut degré les peuples de race arienne, il s'en approchait du moins par des qualités charmantes d'esprit et de cœur, qui se reflétaient dans ses œuvres poétiques et se manifestaient dans sa vie, d'une façon éclatante, par un très-vif sentiment de l'honneur. Un peuple, qui produit des types comme Saladin et Malek-Adel, semble appelé à de hautes destinées.

Et pourtant ce peuple est resté bien en arrière de nous sur la route de la civilisation. Son esprit a

éclairé le monde de lueurs splendides, mais sans durée. Il a été au milieu de l'Europe bouleversée comme une oasis, dans laquelle la civilisation s'est un instant réfugiée ou comme un cerveau qui a donné asile au génie européen à une époque néfaste. Mais lorsque l'enfant, élevé en Espagne par cet émigré de l'Orient, fut assez fort pour briser toutes les entraves et prendre son essor, le précepteur, incapable de suivre son élève, rentra dans son individualité et retourna au pays d'origine, au désert, vivre de sa vie bornée, dont n'avait pu le distraire le magnifique courant civilisateur, auquel pourtant il avait pris une part si active.

Pourquoi ?

Nous avons dit dans une précédente leçon que la tendance religieuse et sociale des peuples de race sémitique est à l'unité, à l'uniformité, à l'immobilité. Le monothéisme a été leur conception religieuse ; ils n'ont vu qu'une monarchie absolue dans le gouvernement de l'univers, et par suite n'ont pas eu l'idée d'un autre régime possible pour la société. Leur théodicée est ce qu'elle était aux époques les plus reculées, leurs langues n'ont pas varié, leur histoire ne constate aucun changement dans le gouvernement des choses terrestres. Sauf quelques con-

vulsions démagogiques, les juifs n'ont fait que changer de maîtres, ou même n'ont jamais vécu que sous le joug d'une théocratie, leurs prophètes faisant toujours trembler leurs rois. Le polythéisme n'a pas pénétré chez les fils de Sem ; ils n'ont pas connu et n'eussent probablement pas compris ce qu'il y avait de grand dans cette conception première des enfants de Japhet. La nature n'a pas donné aux peuples de race sémitique ces qualités précieuses qui distinguent les peuples de race arienne ; ils sont plutôt conservateurs que créateurs ; les Arabes l'ont prouvé durant leur séjour en Espagne ; mais le motif principal du doute que je viens d'exprimer tient plutôt à ce que le polythéisme se fut présenté à l'Arabe avec cette diversité, qui a été le charme et la poésie de l'antiquité, et avec cette portée sociale sans valeur pour l'habitant du désert. Nous examinerons tout à l heure si le christianisme eût pu être pour lui une révélation.

A l'époque dont nous nous occupons, la religion primitive des Arabes s'était singulièrement altérée. L'Arabie pouvait compter sur son vaste territoire des tribus devenues complétement idolâtres ; d'autres avaient adopté le judaïsme ; quelques-unes prenaient le mot d'ordre à Constantinople ; chez les autres on eût pu constater un triste abaissement de l'esprit public et une corruption de mœurs plus triste encore.

Parmi ces dernières, la tribu des Koreischites se faisait remarquer par ses goûts épicuriens, par l'esprit léger, libertin de ses poëtes en vogue; et, observation qu'il importe de faire en passant, c'est dans cette tribu qu'allait prendre naissance le mouvement réformateur qui devait métamorphoser l'Arabie!

Ainsi qu'il arrive toujours : si les masses se complaisaient dans cette situation dégradante, elle pesait aux esprits d'élite. Les hommes au cœur généreux, à l'âme forte, souffraient cruellement de cet abaissement général. Ils voyaient leur nation descendre rapidement cette pente fatale qui mène les peuples aux abîmes, et ce spectacle navrant les conduisait à penser que l'époque à laquelle ils vivaient avait été marquée par le destin pour être celle d'un grand mouvement religieux. Leur contact avec les étrangers, avec les Grecs surtout, les controverses religieuses qui agitaient sans cesse Constantinople, et leur avaient été apportées passionnées, violentes, par ces milliers de proscrits, leurs victimes, qui peuplaient la Syrie et venaient même demander un asile à la terre d'Arabie, tout cela les troublait profondément. Ils voyaient ou croyaient voir à leur côté des religions plus fortement organisées et aspiraient avec la plus vive ardeur à une religion meilleure.

Ce grand travail religieux se manifestait par des faits singuliers.

Des hommes, jugeant l'ancien culte désormais insuffisant, et prenant en dégoût leurs concitoyens, se mettaient en voyage pour aller à la recherche de la meilleure religion. On a retenu les noms et l'histoire de quelques-uns de ces aventuriers de la pensée.

Quand une portion de l'humanité se trouve dans une de ces situations extrêmes, où reculer n'est plus possible et où, semblable à un carrefour de forêt sombre, la route suivie jusqu'alors se divise tout à coup en mille sentiers à peine battus, sans que rien n'indique celui qu'il faut prendre, la nature produit toujours un homme qui révèle le mot de l'avenir, et personnifie en lui la situation.

Pour l'Arabie, pour le mouvement religieux et social qui allait y éclore, cet homme fut Mahomet!

Messieurs, sa conception est jugée. Ce ne fut qu'une œuvre médiocre qui paraît avoir été suffisante pour l'état des esprits et dont le génie arabe s'est jusqu'ici contenté, faute de mieux. Je n'ai pas à en faire l'analyse; mais, comme fait historique, je dirai qu'en présence du christianisme, tel que pouvaient le présenter aux Arabes les missionnaires

romains ou les Grecs de Constantinople, dont les disputes stériles allaient troubler la solitude du désert, elle fut une réaction du génie sémitique contre le génie arien, car elle opposa le dogme de la fatalité au mérite de l'individu actif, et l'unité à cette diversité qui avait pénétré dans le culte chrétien et profondément modifié le christianisme primitif.

Car nous avons, Messieurs, à constater ici une contradiction singulière :

Nous avons vu que dès l'origine le christianisme, continuant le judaïsme, avait obéi à une tendance irrésistible vers l'établissement d'une théocratie. Or la base fondamentale d'une théocratie c'est l'unité. Cependant, tant il est vrai que la constitution morale de l'homme obéit à des lois positives aussi bien que sa constitution physique, le génie arien poussait en même temps l'Église chrétienne à emprunter au polythéisme toute sa théodicée, tout son cortége de personnifications panthéistiques, détruisant ainsi l'unité qu'elle songeait à fonder, par l'introduction dans son œuvre de la plus inconcevable diversité. Ce devait être là aux yeux des Arabes le bilan du christianisme ; et par qui leur était-il offert?

Quel triste spectacle pour l'homme d'étude que ces Grecs du Bas-Empire! Quelle décadence! A cette

splendeur, à cette magnificence de la Grèce antique, avait succédé un esprit commun, vulgaire, qui se complaisait dans des disputes sans portée. Dégradation n'est pas toujours synonyme de pauvreté. Sous les haillons qui le couvrent, quand à la richesse a succédé la misère, on reconnaît toujours l'homme distingué. Il n'en était pas ainsi à Constantinople. Sous la stérilité, la misère des querelles, on eût vainement cherché quelque élévation dans les idées, quelque bon goût dans le langage, quelque valeur dans le but poursuivi. Tout cela était vide et de la dernière vulgarité. L'Arabe au contraire avait conservé les traits principaux de son caractère primitif. La corruption, à laquelle il commençait à être en proie, n'avait éteint en lui ni la distinction de l'esprit, ni la délicatesse du sentiment. Quelle autre impression qu'une impression de dégoût pouvaient donc faire sur ces natures, riches toujours, ces héritiers dégénérés d'une civilisation splendide? quelle confiance pouvait leur inspirer une religion prêchée par de tels apôtres!

D'un autre côté cette religion, telle qu'elle leur était présentée, allait-elle répondre tout à la fois aux aspirations actuelles de leur pensée et aux tendances natives de leur caractère? On peut hardi-

ment répondre négativement. Tout ce fatras de casuistique ne pouvait que leur inspirer un profond dédain; et ce prétendu christianisme, sur lequel on avait greffé le polythéisme antique, avec la seule précaution d'un changement dans les noms et les termes, cette conception bizarre, qui n'était ni le christianisme ni le paganisme, allait jeter leur pensée dans une désolante incertitude. Si les religions Grecque et Romaine fussent sorties tout d'une pièce du cerveau d'un réformateur, à voir combien elles s'étaient éloignées du christianisme primitif et rapprochées du paganisme, on serait autorisé à dire qu'elles furent une sorte de conciliation entre un passé qui s'était évanoui et un idéal à poursuivre. Mais le changement s'était accompli lentement, graduellement, et quand le génie arabe se trouva en présence de pratiques superstitieuses suppléant à l'absence de pensée, et d'un ciel peuplé de divinités qui était la négation du monothéisme sévère rêvé par lui, il recula.

Mais le génie arabe eût-il accueilli le christianisme de Jésus? L'Évangile eût-il pu devenir le livre sacré de l'Arabie? C'est là une question étrangère à notre sujet. Nous n'avons à constater que ce fait : que les futurs sectateurs du prophète ne connurent du christianisme que ce qu'en avaient fait les Églises grecque et romaine, c'est-à-dire une

religion polythéiforme, dès lors antipathique à leur caractère.

Quoiqu'il en soit, Mahomet profita des dispositions d'esprit de ses compatriotes et étancha leur soif religieuse avec son Koran. Mais par cela même, ainsi que nous l'avons dit, l'œuvre de Mahomet fut une réaction du génie sémitique contre le génie arien, et conséquemment, si l'islamisme venait à cesser d'être une pure doctrine pour passer à l'état de religion militante, il allait être en danger pour l'Europe. Ce fut ce qui arriva.

Tant que Mahomet vécut, le Koran ne fut qu'un code de lois civiles, morales et religieuses. Mais Omar, si justement surnommé le saint Paul de l'islamisme, n'était pas homme à se contenter du rôle purement intellectuel, donné jusqu'à lui à l'œuvre de son maître. Le Koran allait devenir entre ses mains l'arme du conquérant.

La propagande par le sabre se fit en effet avec une rapidité inouïe. Mahomet meurt en 632 et en 732, un siècle après, les Arabes étaient maîtres de la côte d'Afrique, ils avaient franchi le détroit de Gibraltar, conquis l'Espagne et allaient envahir la Gaule, lorsque l'épée de Charles-Martel les refoule en Espagne où ils s'établissent.

L'islamisme est arrêté en Occident dans le projet qu'on lui prête d'avoir tenté de faire le tour du bassin de la Méditerranée, mais est-il arrêté en Orient? est-il dompté? Jérusalem est en son pouvoir, Constantinople est menacée!

La ferveur religieuse entraînait de nombreux pèlerins vers la Judée, surnommée terre sainte depuis l'agonie du Golgotha. A leur retour, leurs plaintes retentissaient dans toute l'Europe et faisaient un tableau navrant des persécutions qu'ils avaient eu à subir durant leur saint voyage au tombeau de Jésus. Il n'en fallait pas davantage pour porter jusqu'à la fureur le fanatisme religieux; et l'occasion était trop belle pour qu'un homme habile n'en profitât pas.

Ce fut alors que Grégoire VII conçut le projet de jeter l'Occident sur l'Orient.

Nous connaissons déjà le motif qui avait déterminé Grégoire. Quant aux conséquences probables de ce vaste dessein, elles prenaient leur source dans le projet lui-même. La guerre sainte était inspirée par la papauté, elle serait prêchée par elle, dirigée par elle. Les armées des croisés seraient commandées par des rois, mais ces rois ne seraient que les lieutenants du pape. Dès lors quel prestige pour la papauté! quelle suprématie pour les papes sur les princes! Comment ceux-ci pourraient-ils désormais refuser à celui qui

se disait le vicaire de Jésus, l'autorité suprême sur toutes les choses terrestres? Les peuples allaient s'agenouiller sur le passage de celui qui portait la tiare ; la Rome catholique allait enfin remplacer la Rome des empereurs.

La papauté avait-elle raison de calculer ainsi?

Nous connaissons, Messieurs, l'ennemi que l'Européen va combattre; nous connaissons aussi la pensée qui, dans l'Occident, va donner l'impulsion. Or n'y a-t-il pas là une nouvelle contradiction qui, à elle seule, doit frapper de stérilité l'œuvre de la papauté? Tant il est vrai que la nature des choses ne pardonne jamais à celui qui la méconnaît et abandonne les principes.

Dans ces grands faits historiques qui sont comme les étapes de l'humanité, il faut voir autre chose que le fanatisme d'une idée, la volonté d'un homme, l'intérêt d'un peuple. En serait-il autrement des croisades? Entre Mahomet et Grégoire VII, entre ces deux hommes dont les pensées, leur survivant, allaient lutter durant deux siècles, y avait-il donc une si grande distance?

Mahomet avait donné aux Arabes un code de lois civiles, morales et religieuses, formant un ensemble dans lequel les prescriptions du législateur se lient

les unes aux autres, de façon à rendre extrêmement difficile toute modification à l'une d'elles, excluant dès lors tout progrès et condamnant d'avance les Croyants à une éternelle immobilité de l'esprit. La loi civile et la loi religieuse sont une seule et même loi, celle-là n'étant qu'un corollaire de celle-ci. La vie religieuse et la vie civile sont confondues dans une union si intime, que les pratiques de l'une règlent les actes de l'autre. L'interprète du Koran, le prêtre, car en sa qualité de religion l'Islamisme aura ses prêtres, ne sera pas seulement le guide des consciences, il sera aussi et surtout le magistrat chargé de veiller sur les intérêts; et le prince sera le successeur du prophète, le premier ministre, le vicaire de Dieu, le pape, avant d'être le chef de la nation. C'est le régime théocratique dans la plus pure acception du mot et la plus complète application de l'idée. Telle avait été l'œuvre de Mahomet. L'imposer par le sabre devait être l'œuvre d'Omar et de ses successeurs.

Donner à la religion la suprématie sur toutes choses, mettre la loi religieuse au-dessus de la loi civile; confondre la vie civile et la vie religieuse, de façon que les fonctions de l'une ne fussent que la conséquence des obligations de l'autre; donner à la société européenne une forme immuable, suite de l'immutabilité de l'organisation de l'Église; donner par

conséquent au prêtre la haute main sur tous les intérêts et dès lors l'autorité suprême au Pape, chef des Prêtres: telle était l'œuvre tentée par l'Église. L'imposer par le feu devait être l'œuvre des successeurs de Grégoire.

Ainsi l'Islamisme et le Catholicisme poursuivaient le même but; et, durant deux siècles, ils allaient dévorer les populations mises en mouvement par l'impulsion de la même idée!

C'est là, Messieurs, un phénomène étrange. Je l'abandonne à vos méditations, et je me contente de vous faire remarquer que, si les croisades eurent pour résultat de compléter l'œuvre d'Omar, d'établir dans l'Orient une théocratie islamique sur des bases d'une désolante fixité, nous verrons que la société Européenne trouva en elles des éléments de résistance, qui l'aidèrent puissamment à briser le moule dans lequel la Papauté espérait la couler. Nouvelle preuve de l'influence du caractère de la race sur les destinées sociales des peuples, influence dont l'Église n'a pas tenu et ne pouvait pas tenir compte.

Mais n'anticipons pas, et, pour mieux apprécier ce que la civilisation doit aux croisades, voyons quel était l'état de l'Europe avant et pendant ce grand mouvement religieux, et occupons-nous d'abord de son état politique.

La France avait été, était et devait être dans l'avenir gouvernée par des hommes en général médiocres. Au lieu d'user ses forces dans des aventures, dans des expéditions lointaines sans portée et sans résultat, le peuple français fut laissé sur le territoire de la France, où il put développer ses aptitudes, donner essor à son génie. A l'exception de quelques princes qui voulurent jouer au conquérant, et dont les tentatives malheureuses servirent de leçons et ne furent pas renouvelées, les rois de France se conduisirent comme de bons propriétaires n'ayant qu'une pensée : agrandir leurs domaines, et assurer la couronne dans leur famille. Ils firent de la politique purement domestique, ils réussirent; et il faut reconnaître que ce fut grâce à ce succès, privilége de la médiocrité, que la France a dû le repos relatif dont elle a joui, et qui lui a permis de concentrer sur son développement intérieur les forces qne d'autres devaient épuiser au dehors en pure perte. Mais il faut reconnaître aussi que cette politique contribua à exagérer outre mesure l'importance du pouvoir central, et menaça de confisquer les résultats de la civilisation au profit de la couronne.

Au début des croisades, la France faisait peu parler d'elle en Europe; son rôle était modeste ; le jeu des Éléments s'y accomplissait, ainsi que

nous l'avons vu, d'une façon assez régulière. Politiquement la physionomie de la France est à cette époque singulièrement terne.

Il n'en était pas de même en Allemagne. Des hommes distingués, des caractères héroïques avaient gouverné et devaient gouverner longtemps encore la Germanie. Depuis que la couronne impériale était portée par des princes allemands, elle leur avait inspiré des idées d'une grandeur extravagante, elle leur avait fait concevoir des plans gigantesques, pour l'exécution desquels les peuples entraînés dépensaient au dehors le plus pur de leur séve. L'Empire universel toujours rêvé et jamais réalisé fut l'idée fixe des princes allemands.

L'Italie en particulier sur laquelle ils voulurent toujours et à tout prix dominer, devint pour l'Allemagne un boulet qu'elle devait traîner jusqu'à nos jours.

Cette déperdition lointaine de forces, si elle permit à l'Allemagne de jeter parfois dans le monde un vif éclat, la laissa stationnaire, quant à son développement intérieur. Mais, ne nous y trompons pas, elle devait réparer rapidement ses pertes, regagner le temps perdu, et, sauf l'Autriche à laquelle elle laisserait la poursuite de son rêve impossible et qui, par cela seul qu'elle le poursuivrait,

resterait stationnaire au milieu du progrès universel, l'Allemagne devait aider pour une large part à la marche de la civilisation. Il faut même reconnaître que les projets insensés de ses princes, ne permettant pas à ceux-ci de porter leur attention à l'intérieur, laissèrent plus de liberté qu'ailleurs aux Éléments dont se composait la société allemande, leur permirent ainsi de vivre, de se développer, et épargnèrent à l'Allemagne le danger de cette concentration des forces sociales d'un peuple entre les mains d'un seul, danger qui allait être si grand pour la France. Si les guerres lointaines, les aventures causèrent à l'Allemagne un mal immédiat, elles la sauvèrent en partie des embarras dans lesquels la politique domestique de ses princes jeta la France. Ainsi, pendant qu'en France la couronne devenait héréditaire dans la famille royale depuis Philippe Auguste, la couronne impériale restait élective en Allemagne. Mais aussi, pendant que la France marchait à pas de géant vers la centralisation, le pouvoir central en Allemagne allait sans cesse en s'affaiblissant, et cette situation ne fut pas sans importance pour le succès du mouvement réformateur du seizième siècle.

Au moment des croisades, l'Allemagne jouait un rôle brillant; politiquement parlant, elle avait la haute main daus les affaires de l'Europe.

Nous connaissons l'Italie mieux que le reste de l'Europe par l'étude que nous avons faite déjà des progrès de la Papauté. Rome et ce qu'on appelait les terres de l'Église formaient une monarchie ou plutôt une théocratie. Naples était au pouvoir des princes normands. Leur intérêt, qu'exploitaient habilement les Papes, en faisait des soutiens du Saint-Siége et par cela même des ennemis de l'Empire. Naples et Rome tendaient donc à devenir le siége de deux États. Mais une autre tendance se manifestait déjà dans le reste de l'Italie. Dans les villes de la Lombardie et les villes maritimes, le commerce commençait à faire sortir les populations du long engourdissement dans lequel les avaient plongées la conquête et la barbarie qui en avait été la suite. Mais la conséquence nécessaire de cette renaissance toute spontanée à la vie sociale allait être l'indépendance des cités, et dès lors, cette lueur civilisatrice éclairait pour l'Italie la voie vers un état fédératif. De cette tendance allait forcément naître pour elle la nécessité de lutter contre les deux grands Éléments qui se disputaient l'influence.

Les Normands que Guillaume avait conduits en Angleterre s'y établissaient. Mais pour se tenir en garde, pour lutter contre la haine que leur por-

taient les vaincus, les conquérants avaient besoin d'une forte hiérarchie. La couronne ne pouvait pas, comme cela allait avoir lieu en France, s'appuyer sur la population pour saper le pouvoir des grands vassaux. Cette obligation pour les rois d'Angleterre de compter avec la noblesse féodale donnait à celle-ci une force qui s'affaiblissait rapidement en France, devant la puissance toujours grandissante que les princes français devaient à leur politique domestique, et aux sympathies des populations courbées sous le joug stupide des barons féodaux français. L'aristocratie anglaise comprit le parti qu'elle pouvait tirer de cette situation. Plus intelligente de ses intérêts que la noblesse française, elle sut ne pas se laisser absorber et empêcha ainsi en Angleterre cette concentration qui devait être un jour un si grand embarras pour la France. Sa mission lui fut inspirée par sa situation même, et elle eut le mérite de lui rester fidèle. Au moment des croisades, l'Angleterre, condamnée par la conquête de Guillaume à un grand travail intérieur, jouait donc en Europe un rôle fort effacé.

L'Espagne se trouvait dans une situation analogue. Toutefois la lutte n'avait pas lieu comme en Angleterre entre deux branches d'une même famille desti-

nées à se fondre un jour en une nationalité compacte. L'Espagne était en proie à une guerre, guerre à mort, entre deux branches de deux familles appartenant à des races différentes. Les Arabes étaient maîtres de la partie méridionale de ce beau pays, et les Ibères, maîtres du nord, devaient combattre jusqu'à l'extermination du dernier des Croyants. L'Espagne n'eut pas à envoyer ses chevaliers en Palestine; elle avait la croisade sur son propre sol. Les événements, qui se sont accomplis au delà des Pyrénées, ont pour l'histoire de la civilisation une importance capitale. Nous consacrerons une leçon spéciale à leur étude. Pour le moment nous ne pouvons que constater la peu d'influence qu'avait l'Espagne sur les affaires Européennes à l'époque des croisades.

Telle était, Messieurs, exposée aussi rapidement que possible, la situation politique des principaux États de l'Europe, à la veille de la grande lutte dont nous avons à apprécier les conséquences. Voyons maintenant quel était, à la même époque, l'état des personnes.

Nous avons signalé déjà un commencement de réveil à la vie sociale en Italie, dans les villes de la Lombardie et les villes maritimes. Cette lueur de progrès était encore bien faible, mais, le commerce

aidant, les habitants de ces cités, tout en conquérant leur indépendance, devaient atteindre rapidement à un haut degré de prospérité. Au moment des croisades, l'Italie était, de tous les pays de l'Europe, celui où l'état des personnes était peut-être le moins lamentable.

En France les conquérants avaient détruit le régime municipal légué par Rome. C'est à peine s'il en était resté trace dans le midi, où l'oppression féodale était moins lourde que dans le Nord. Partout les villes étaient dans la dépendance absolue des seigneurs. Cependant, si la tyrannie s'exerçait d'une façon atroce dans les bourgades, les grands centres de population avaient leurs heures de repos, car le despotisme est instinctivement assez prudent pour ménager la population toujours redoutable des grandes villes.

En Allemagne les villes étaient d'origine moderne. Elles avaient été fondées par les princes résidant, laïques ou ecclésiastiques. Que de malheureux, fuyant les horreurs de la guerre, étaient venus demander un asile à une Église, à un couvent, autour duquel ils avaient élevé des huttes, origine modeste de cités destinées à être un jour peuplées, riches et puissantes!

La situation des habitants des campagnes était plus misérable encore. Ce n'était en réalité qu'un

troupeau de bétail, propriété du maître. Des termes qualifiaient pourtant les diverses espèces de servage, mais que les serfs fussent *Mancipia*, *Glebæ adscripti*, *Litones*, *Villani*, ils n'en étaient pas moins serfs; et le caprice du maître pouvant les faire passer d'une classe dans une autre, quelle importance pouvait avoir pour ces malheureux le nom qui leur était donné. Le régime féodal avait été en principe une organisation régulière, née d'un impérieux besoin d'ordre. Mais, dénaturé par suite d'abus, d'usurpations de toute sorte, que l'absence de toute police avait laissé grandir, il était devenu un système de tyrannie graduelle de la part du maître, et d'avilissement complet pour le serf.

En présence de ce lamentable spectacle, l'esprit recule épouvanté et se demande comment la famille Européenne a pu guérir tant de plaies profondes labourant le corps social, et sortir un jour de cette longue maladie pleine de santé et de vigueur! Les princes pouvaient-ils porter remède à un tel état de choses? Hélas! plus ils avaient d'autorité, plus ils étaient intéressés à maintenir un régime qui les rendait puissants. Les seigneurs laïques et ecclésiastiques ne cherchaient qu'à rendre le joug de plus en plus lourd. Le peuple dégradé, avili, ne devait

plus avoir de séve. Un ébranlement général de l'édifice européen pouvait seul modifier la situation politique des divers États et surtout la condition des personnes. Mais cet ébranlement n'eût certes pas produit les résultats que nous aurons à constater, s'il eût entraîné dans son tourbillon des peuples d'une race moins bien douée que ceux de la famille Européenne. On a vu de grandes migrations d'hommes parcourir la terre; qu'en est-il en général résulté pour l'amélioration, la prospérité, le bonheur de l'espèce? Rien. Les croisades allaient mettre en mouvement des hommes qui avaient un vif sentiment de leur personnalité. Jamais l'Européen ne serait, comme le Mongol, le Tartare, l'instrument passif de la volonté d'un chef portant partout sur son passage le ravage et la désolation, et disparaissant un jour sans cause comme il est venu sans motif.

Cela est si vrai que bien longtemps avant l'époque dont nous nous occupons, et au plus fort de la tourmente barbare, ce sentiment s'était manifesté d'une façon éclatante par une institution singulière, sans précédent dans l'histoire, si ce n'est peut-être aux temps héroïques, où la société d'alors, si elle fut bouleversée comme la société moderne, si elle se vit un moment sans lois, sans police, sans droit public, en proie à l'anarchie, eut besoin de dévouements privés pour suppléer à ce qui lui manquait, et

put enregistrer dans ses annales les hauts faits individuels des Mercure, des Apollon, des Hercule, dont sa reconnaissance fit des quasi-divinités. Vous avez prévu, Messieurs, que je voulais parler de la chevalerie.

Son origine est entourée de la plus grande obscurité. Sa création fut certainement le résultat d'un mouvement spontané, une protestation du sentiment humain, du droit, si j'ose le dire, contre la brutalité des temps; et l'explosion de ce sentiment eut lieu de très-bonne heure, puisque, à l'époque de Charlemagne nous trouvons les chevaliers assis autour de la Table Ronde.

N'est-ce pas quelque chose d'étrange et de vraiment imposant que cette institution qui ne tend à rien moins qu'à donner à des actes privés une importance sociale? Quel argument en faveur de l'esprit d'individualisme, représenté comme étant le trait principal du caractère des hommes de notre race.

Voilà une société tombée dans le chaos. La conquête avec tous ses désastres, la guerre avec toutes ses horreurs font de l'Europe un vaste champ de ruines et de carnage. Pas de lois, pas de pouvoirs publics, pas de police, aucune sécurité ni pour les personnes ni pour les intérêts, pour unique moyen

la force, pour argument la mort! Et tout à coup, au plus fort de cette tempête de toutes les passions furieuses, de tous les instincts vils déchaînés, s'élève une voix qui crie à l'humanité deux mots magiques : *Dieu et ma Dame!* et l'orage se calme peu à peu, l'humanité respire, et la société cherche son assiette, honteuse de laisser à des individus l'accomplissement des devoirs qui lui incombent!

Dieu et ma Dame! quelle devise! *Dieu*, l'expression la plus simple de l'idée du grand, du beau, du juste! *ma Dame*, l'expression la plus vraie du sentiment intime qui porte toutes les affectivités de notre âme vers la femme, la femme qui a été notre mère, qui est notre compagne, qui sera la mère de nos enfants! *Dieu et ma Dame!* Il y a toute une épopée dans ces trois mots. En les inscrivant sur son écu, le chevalier portait la civilisation avec lui.

Le chevalier procédait en effet de deux sentiments que le christianisme lui inspirait et confondait dans son cœur en un tout admirable : le fanatisme religieux et le fanatisme de l'amour.

Pour ces natures impressionnables, pour ces âmes naïves, le christianisme se résumait en quelques obligations simples, se formulant par de simples mots : Renoncement à soi-même, abnégation, charité! Mais la vie contemplative ne pouvait suffire à ces organisations actives, énergiques, pleines de feu.

Elles ne se fussent pas contentées de prier; elles voulaient agir. Que les monastères se peuplent d'anciens Gallo-Romains! Que les armées des moines se recrutent dans les rangs de la population vaincue! Les conquérants, sauf quelques exceptions, laisseront aux habitants des cloîtres le soin de prier, et ils iront, eux, individuellement, par le monde, à la recherche des faibles, des opprimés, et ils leur porteront le secours de leur lance. Ils mettront en pratique la théorie du sacrifice personnel. Ils feront du dévouement le plus saint des devoirs.

Et qui fera cela? Des hommes appartenant à cette partie de la société qui sera un jour la noblesse; c'est-à-dire que l'esprit d'individualisme sera mis en mouvement, la tradition en sera conservée par ceux dont un jour les enfants refuseront à leurs concitoyens le droit de s'approprier l'exemple de leurs pères, le droit de revendiquer à leur tour leur place au soleil social au nom de leur personnalité. Ce qui prouve que c'est à la nature même des choses qu'il faut demander l'explication des phénomènes les plus singuliers, et que le plus souvent le progrès, dans sa marche, se sert d'instruments qui ne tarderont pas à devenir ses ennemis.

Mais il fallait un aliment à ce besoin d'activité,

fallait un soutien à ce caractère qui s'abandonnait à l'impulsion de sa nature; il fallait un but, un espoir, une récompense à ce dévouement. La femme sera cette récompense, cet espoir, ce but. Le génie arien puise dans la vie de Jésus ce qui va donner satisfaction à ce sentimentalisme qui s'est développé dans le cœur de l'homme moderne. Il attribue aux femmes de l'Évangile des caractères qui transfigurent l'être faible, laissé par l'antiquité dans un état d'infériorité, préparant ainsi son émancipation. Voyez, en effet, les femmes du christianisme et les femmes du paganisme, et comparez : C'est la grave Minerve détrônée par la touchante Marie ; c'est la froide Junon qui pâlit à côté de la *Mater lacrymosa;* c'est la sensuelle Vénus qui fuit, couverte de honte, devant la tendre Madeleine! La douceur, la tendresse, c'est là ce qui inspirera aux chevaliers, à ces âmes neuves, ce mysticisme qui les soutiendra dans les combats qu'ils livreront au nom de Dieu d'abord, c'est-à-dire pour toutes les causes justes, ensuite au nom de leur Dame, c'est-à-dire de la femme, de l'être faible, tendre et aimant qui n'a pour se défendre, dans ces temps de violence, que sa faiblesse et son cœur. La chevalerie, mariant ainsi dans sa pensée l'idée de justice et l'idée de faiblesse, prépare l'avenir à l'idée de droit et pose le principe qui servira de base à l'établissement d'une société régulière.

Une semblable institution n'était possible que dans l'état intermédiaire entre l'état sauvage et la civilisation. Chez des sauvages, pour qui la raison du plus fort est l'unique raison, la chevalerie, née des besoins et des sentiments que nous venons d'exposer, serait impossible. Elle serait inutile à une époque de civilisation, parce qu'alors des lois protégent les intérêts et les personnes. Mais, dans l'état intermédiaire, elle faisait, ainsi que nous l'avons constaté, triompher un principe : le Droit, parce qu'elle procédait d'un sentiment vrai : le Juste. Il n'y avait pas de lois protectrices, le chevalier se dévouait à la défense des faibles. Il n'y avait pas d'autorité publique, le chevalier se présentait et disait : « J'y suppléerai, MOI ! »

Le voilà donc ce mot que nous cherchons depuis tant de siècles ! Il se dégage enfin de la confusion dans laquelle est plongée l'Europe. Il justifie nos prémisses, et, flambeau lumineux, nous allons le suivre, certains que nous sommes qu'il nous guidera dans la voie qu'a suivie la civilisation. Si en effet ce mot a l'importance historique que nous lui donnons, si l'idée qu'il exprime est le levier qui doit soulever le monde moderne, nous devons le trouver présidant à toutes les évolutions que nous

avons à étudier, et dès lors nous entrons dans la phase du développement de l'individu.

L'histoire proprement dite des croisades ne saurait attirer notre attention; c'est seulement à leur influence que nous avons à nous adresser, pour avoir la raison du changement profond qu'a subie après elles la condition de l'homme en Europe.

Mais pour mieux apprécier ce changement, après nous être rendu compte de la situation politique des différents peuples de l'Europe et de l'état des personnes, nous devons encore nous demander ce que la conquête et le régime féodal avaient fait de la personnalité humaine, ce qu'elle était au moment des croisades, ce qu'elle allait devenir pendant leur durée.

Ce sera l'objet de notre prochaine leçon.

CINQUIÈME LEÇON

Exposé de la situation de l'Europe à la fin du onzième siècle. — L'Europe sera-t-elle une Oligarchie, une Monarchie, une Théocratie? — L'homme est l'enjeu de cette lutte. — Importance de la forme politique des États. — Mesures prises par la Papauté pour abaisser la puissance civile. — Ces mesures révoltent l'esprit d'indépendance. — Triomphe définitif de la Papauté sur le clergé. — Les croisades sont une arme à deux tranchants plus dangereuse pour l'autorité que pour la liberté. — L'Église aspire à la propriété du sol. — Les croisés vendent leurs fiefs. — L'Église profite de l'occasion pour placer ses capitaux. — Protestation des âmes pieuses qui répondent par l'hérésie à la puissance et à la richesse de l'Église. — L'Inquisition. — La théorie du bras séculier fait des princes les bourreaux de l'Église et les abaisse ainsi devant elle. — Révolte de l'esprit d'individualisme. — Influence des croisades sur les idées de l'Européen. — Renaissance du sentiment artistique. — Les troubadours. — La personnalité humaine apparaît lumineuse dans ce sombre tableau de la féodalité près d'expirer.

Messieurs,

A la fin du onzième siècle, vous le savez, le régime féodal, né d'un impérieux besoin d'ordre, était devenu un brigandage. Le règne de Charlemagne n'avait été qu'une éclaircie dans cette tempête déchaînée sur l'Europe depuis six siècles. La féodalité destinée

à régler les rapports des barons entre eux et avec le suzerain, c'est-à-dire à maintenir et à perpétuer au moins la tradition de l'idée de droit, était tombée dans l'anarchie. L'Europe était revenue aux jours néfastes des premiers temps de la conquête. La raison du plus fort avait repris tout son empire. Les conquérants se dévoraient les uns les autres, comme ils avaient dévoré les Gallo-Romains au jour de leur établissement. Le clergé, qui dans l'origine s'était posé comme intermédiaire entre les vainqueurs et les vaincus, avait pris place à son tour dans la hiérarchie féodale. L'Europe est un champ de bataille d'où jaillit aux yeux de l'historien ce fait brutal : la complète disparition de toute idée de droit ! L'Évangile n'est plus qu'un instrument pour le prêtre, un soutien pour le prince, une gêne pour le baron, une loi inutile pour les masses. Au point de vue religieux comme au point de vue social, l'œuvre de Jésus est lettre morte. Les élans de la pensée ont fait place aux pratiques de la plus grossière superstition. Le principe de l'égalité des hommes devant Dieu, qui a pour conséquence sociale l'égalité des citoyens devant la loi, ce principe, on en eût vainement cherché non pas l'application, mais seulement l'intuition. *L'homme* n'existe plus. Le sentiment de la personnalité humaine paraît s'être éteint dans tous les cœurs. Les aspirations de la conscience individuelle semblent

étouffées. L'individu disparaît dans cette confusion de toutes choses où prêtres, princes et barons se disputent la puissance et la richesse. Les manifestations du principe d'autorité sont partout; le principe de liberté n'est plus même un souvenir. L'abaissement des caractères, l'état d'avilissement dans lequel l'homme est plongé sont tels que nous avons pu nous demander déjà s'il serait possible à la société Européenne de se relever jamais.

C'est qu'en effet la lutte des Éléments en présence résume la question en celle de savoir si l'Europe sera une Oligarchie, une Monarchie, une Théocratie.

Mais, direz-vous peut-être, ce n'est là qu'un point de vue purement politique; et il fallait autre chose que la solution d'une question politique pour résoudre un semblable problème.

Oui! sans doute. En se plaçant à ce seul point de vue, on reste évidemment à la surface des choses. C'est probablement pour s'être trop exclusivement préoccupés de cette face de la question que beaucoup d'historiens ont cru voir le développement de la civilisation dans le perfectionnement de la machine gouvernementale, et ne se sont pas aperçus que l'homme, au lieu d'avoir été la base ou le but de l'organisation de la société, n'avait été que l'enjeu d'une lutte à

outrance. Mais, si le côté politique de cette redoutable question n'est que secondaire quant aux principes, son succès jusqu'à nos jours prouve que, loin de le dédaigner, il y a nécessité absolue à porter sur ce point une attention sévère. Si pendant tant de siècles les peuples ont été comptés pour rien ; si aujourd'hui encore le progrès est souvent entravé, c'est à la forme politique des États qu'il faut s'en prendre, parce que la forme politique est un instrument à l'aide duquel on mène les affaires, et que les instruments ne peuvent servir qu'à l'usage pour lequel ils ont été créés. Ceux donc qui pensent pouvoir apporter des modifications dans les profondeurs sociales, sans modifier la forme politique de la société, sont dans une erreur aussi manifeste que ceux qui, une société étant donnée avec des tendances connues, espéreraient la conduire avec une forme politique créée en vue d'une société aux aspirations différentes. De là tant d'insuccès constatés de nos jours et tant de chutes inattendues.

Quoi qu'il en soit, la lutte politique était ouverte. Qui l'emporterait de l'Église, des rois, des barons?

En apparence les croisades ne firent qu'empirer cette situation ; et, si l'ébranlement qu'elles causèrent eut des conséquences opposées aux prévisions des combattants, ces conséquences étaient alors bien imprévues et bien éloignées.

Nous savons que l'idée des croisades appartient à Grégoire VII, et que dans sa pensée elles devaient avoir pour résultat d'augmenter la puissance religieuse en abaissant la puissance civile. Pour atteindre ce but, la conduite était toute tracée : amoindrir d'abord la puissance civile, puis se substituer peu à peu à elle. La Papauté prit en effet des mesures qui ne peuvent laisser aucun doute sur ses intentions.

Elle proclama les guerriers croisés soldats du Christ, c'est-à-dire du Pape son vicaire sur la terre;

Elle déclara que les croisés n'auraient à rendre compte qu'au Pape ou à leurs supérieurs ecclésiastiques des vœux qu'ils feraient;

Elle les mit à l'abri des poursuites de leurs créanciers pendant tout le temps qu'ils serviraient sous l'étendard de la Croix ;

Elle plaça leurs personnes, leurs biens sous la protection de l'Église.

Je n'indique que les principales mesures prises par la Papauté; elles suffisent pour montrer quel esprit la dirigeait.

C'étaient là autant d'atteintes portées à la puissance civile.

Remarquez la profonde habileté de la Papauté. Elle ne s'ingérait pas seulement dans le domaine politique; elle s'adressait aussi aux intérêts. Avoir

la direction des affaires générales, c'est déjà être armé d'une force considérable; mais prendre la défense des intérêts privés, ou plutôt caresser ces intérêts lorsqu'ils sont ceux du plus grand nombre, c'est se donner une influence irrésistible. La Papauté le savait; elle s'emparait donc d'une main ferme de ce fil d'Ariane qui devait la guider dans le labyrinthe social.

Mais en rendant ainsi les croisés indépendants de la puissance civile, était-elle certaine que la dépendance, dans laquelle elle les plaçait vis-à-vis de la puissance religieuse, serait accueillie avec une soumission aveugle? Le lien féodal était brisé; pourrait-elle river de nouvelles chaînes aux mains des peuples inféodés à elle?

Les princes ne pouvaient rester indifférents à l'exemple qui leur venait de Rome. L'esprit qui animait le chef de l'Église, cette tendance à la concentration de toutes les forces sociales entre ses mains, cette affirmation d'autorité qui se produisait en toute occasion et menaçait de se généraliser, tout cela était de nature à faire singulièrement réfléchir ceux qui portaient une couronne. Ils avaient le pouvoir en main, mais il y avait loin de ce pouvoir à l'autorité que s'arrogeait la Papauté. Le régime féodal avait respecté les traditions germaines. Le prince n'avait qu'un droit de suzeraineté sur ses pairs; ce droit

était resserré dans des limites extrêmement étroites; le prince ne pouvait s'immiscer en rien dans les affaires intérieures des états soumis à sa suzeraineté. Or quand la Papauté, à qui, par suite d'une sorte de consentement tacite, on avait accordé une suzeraineté sur les consciences, réclamait l'autorité suprême sur toutes choses, les princes ne seraient-ils pas conduits, eux aussi, à rêver pour eux-mêmes cette autorité dans les États qui relevaient d'eux; alors surtout que, même sans cet exemple, ils y eussent été entraînés par cette tendance qui semble être une conséquence naturelle de l'exercice du pouvoir? Mais pour avoir toutes les prérogatives de l'autocratie, il ne fallait pas être soi-même vassal. Secouer le joug de Rome, quand Rome aurait détruit le régime féodal en envoyant s'évanouir en Orient cette aristocratie, sans laquelle la féodalité n'aurait plus de raison d'être, serait le but désormais poursuivi par les princes.

L'esprit d'indépendance était donc singulièrement réveillé par toutes ces mesures. Dès lors si Rome ne parvenait pas à son but, si les pouvoirs que la Papauté cherchait à abaisser venaient à lui résister et même à secouer son joug, cet esprit allait probablement se tourner et contre l'autocratie cléricale d'abord, et ensuite contre les puissances dont la Papauté se faisait d'irréconciliables ennemis. L'hos-

tilité des pouvoirs publics contre Rome devait même ouvrir à l'esprit d'indépendance individuelle la plus large carrière.

La Papauté jouait donc un jeu extrêmement dangereux pour elle et pour le principe d'autorité, dont elle était la plus pure expression.

Mais si, vis-à-vis de la puissance civile, le succès, pour être grand, n'était pas encore complet et même n'était pas destiné à le devenir, la Papauté pouvait à bon droit s'enorgueillir de son triomphe sur le clergé.

Vous savez quelle résistance les projets de Grégoire VII avaient rencontrée dans ses rangs. Nous avons vu comment, en Allemagne surtout, avait été accueillie cette idée de concentration entre les mains du Pape de toutes les forces de l'Église. Vous vous rappelez les querelles vives auxquelles avait donné lieu le célibat forcé des prêtres, et, avec quel dédain pour son autorité naissante, quelques Évêques avaient répondu aux injonctions du pontife romain. Les croisades, grâce à l'enthousiasme qu'elles excitèrent, avaient emporté dans leur tourbillon toutes les idées de révolte. Profitant habilement de l'importance qu'elles leur donnaient, les Papes créèrent une institution empruntée à l'Empire et que devait

imiter plus tard un des pouvoirs les plus forts qui aient jamais gouverné un État, la Convention française : ils se firent représenter, non-seulement à la tête des armées, mais dans tous les pays chrétiens, par des légats qu'ils revêtirent de la plénitude de leur autorité, comme avaient été les proconsuls romains, comme devaient être un jour en France les commissaires de la Convention. Les légats représentant, personnifiant la Papauté, la rendaient partout présente, lui donnaient le don de l'ubiquité, étouffaient les révoltes à leur naissance, faisaient en toute occasion prévaloir la volonté romaine et habituaient ainsi les peuples à recevoir le mot d'ordre de la Ville éternelle.

Certes! à une époque d'aussi affreuse anarchie, c'était quelque chose d'imposant qu'un simple moine, apparaissant un jour par exemple à la cour d'un Philippe Auguste, sans autre arme que sa parole, sans autre prestige que celui qu'il empruntait au caractère dont il était revêtu, et venant ordonner à ce monarque mi-sauvage, mi-civilisé, de chasser sa concubine et de reprendre sa femme légitime, la mère de ses enfants, et cela au nom des droits sacrés de la famille! Ce moine était un agent de la civilisation, devant qui la barbarie couronnée ployait le genou. Comment les peuples n'eussent-ils pas applaudi? Comment n'eussent-ils pas été

subjugués par ce spectacle du triomphe d'une pensée morale sur la brutalité de la force! Et comment le clergé, fier à juste titre du prestige sans cesse grandissant que lui donnaient ces succès, incapable de résister à l'action immédiate que les légats exerçaient sur lui, n'eût-il pas glissé sur cette pente où Rome l'entraînait et au bas de laquelle il allait tomber aux pieds du Pape *perinde ac cadaver!* La Papauté devait penser du moins qu'il en serait ainsi; et dans le principe les faits semblèrent lui donner raison. Pendant tout le cours des croisades, le clergé ne fut qu'un instrument à son service. Et pourtant, même de ce côté, le caractère particulier à notre race préparait à Rome dans l'avenir des difficultés auxquelles elle était loin de songer alors. Les questions de nationalité allaient surgir bientôt et réveiller, même au sein de l'Église, ce sentiment d'indépendance qui est notre plus bel apanage. Le jour devait en effet venir où un illustre prélat, une des gloires de l'Église catholique, demanderait à la Papauté de respecter les franchises de l'Église gallicane.

Le caractère particulier à l'Européen, qu'il s'agissait de soumettre à un joug théocratique, préparait donc de tous côtés à la conception de Grégoire VII des résistances probablement invincibles; et les croisades, conçues comme moyen d'atteindre

le but, s'annonçaient comme pouvant devenir une arme à deux tranchants plus dangereuse pour l'autorité qu'elle devait fonder, que pour la liberté qu'elle était appelée à étouffer à jamais.

L'Élément chrétien prenait toutefois un développement excessif, surtout au point de vue de l'influence morale et politique, mais il lui manquait encore le nerf de la puissance : l'argent. Les croisades devaient le lui donner.

Les croisades apportèrent en effet des modifications dans le domaine des intérêts.

L'argent était alors fort rare. Le peu d'importance des transactions rendait peu impérieux le besoin des échanges; l'argent, qui jusqu'ici en a été le signe, n'avait donc pas eu de raison pour se multiplier; il n'avait pas pu jouer le rôle social que l'avenir lui réservait. Les croisades lui donnèrent tout à coup une très-grande valeur.

Pour se rendre en Orient, pour entreprendre un pareil voyage, à cette époque où les moyens de communication étaient très-lents et très-difficiles, il fallait aux croisés de l'argent, beaucoup d'argent. Les seigneurs féodaux ne partaient pas seuls. Chacun d'eux emmenait avec lui non-seulement sa maison militaire mais ses vassaux, c'est-à-dire qu'il

allait marcher à la tête d'une petite armée, à l'entretien de laquelle il faudrait pourvoir. Dès lors nécessité pour les croisés de vendre ou d'hypothèquer leurs biens. Ils s'y prêtèrent du reste avec la plus rare facilité, parce que chacun d'eux était convaincu qu'il allait à la conquête d'un empire, qui payerait au centuple les dettes contractées ou le prix des terres vendues. Illusion enchanteresse! rêve doré qu'attendait un réveil cruel! Mais ici allait se produire ce phénomène d'économie politique si souvent constaté : le rapport entre l'offre et la demande.

Les propriétaires du territoire partaient en masse; et, puisqu'ils étaient obligés de vendre, le marché, si je puis en parlant de cette époque me servir de ce mot, était écrasé par l'offre, alors que, par suite de la rareté même du numéraire, la demande était excessivement restreinte. La bourgeoisie naissante des grandes villes avait peu d'argent. Comment se le serait-elle procuré? elle n'était pas propriétaire, et ce n'est pas au commerce qu'elle aurait pu le demander à une époque où le commerce était à peu près nul. Cependant on voit quelques villes acheter non des terres, mais leur indépendance. Elles préfèrent la liberté à la propriété, noble sentiment qui se généralisera et amènera l'affranchissement des communes. Mais la bourgeoisie des villes n'avait

pas les ressources nécessaires pour acquérir les immenses territoires mis en vente.

Les Juifs, dont nous aurons à parler plus tard, quand nous étudierons le mouvement commercial pendant la période que nous parcourons, les Juifs auraient pu sinon soutenir, du moins ne pas laisser tomber les prix. Mais, objet de l'exécration stupide d'une population abrutie, le Juif n'était jamais certain aujourd'hui de n'être pas égorgé demain. Guillaume de Tyr raconte que lorsque la première armée s'ébranla vers l'Orient, entraînée par l'enthousiasme calculé d'Urbain II et le fanatisme probablement sincère de Pierre l'Hermite, les croisés firent un massacre général de tous les Juifs qu'ils rencontrèrent dans les villes des bords du Rhin. Comment ces malheureux eussent-ils osé acquérir des terres, afficher ainsi la prétention de succéder aux puissants du jour et aller s'établir dans des manoirs qu'eût profanés leur seule présence? Ceux qui l'eussent tenté eussent immédiatement payé de leur vie cet excès d'audace, ou se fussent pour le moins vus dépouiller le lendemain.

Le marché présentait donc ce spectacle d'un véritable encan de fiefs, pour lesquels il n'y avait pas d'acheteurs; et dès lors ces domaines étaient à vil prix.

C'est de cette situation que l'Église sut habilement profiter.

L'or, l'argent, les métaux précieux s'étaient accumulés dans les temples et dans les monastères. Ces lieux destinés à la prière; ces voûtes construites pour abriter les sectateurs de ce Jésus qui avait prêché à ses premiers disciples la pauvreté, l'abnégation, l'amour; ces sanctuaires où les fidèles se réunissaient pour célébrer un culte qu'on disait fondé par le fils du modeste charpentier de Nazareth, étaient devenus des lieux somptueux où le plus grand luxe s'étalait. L'intérêt des princes et la crédulité des peuples avaient fait affluer, sous forme d'offrandes, d'immenses richesses vers ces centres de la dévotion, sans compter les revenus considérables des terres devenues déjà la propriété des successeurs des apôtres. L'Église pouvait donc faire ce dont les villes étaient incapables, faute de ressources, et ce que leur propre sécurité interdisait aux Juifs : acheter les fiefs mis en vente. Elle trouvait dans cette opération deux avantages : d'abord elle faisait un excellent placement de tant de capitaux improductivement enfouis dans les caveaux des couvents et des cathédrales; ensuite elle acquérait cette richesse qui, dans tous les temps, est le principal nerf de la puissance, la propriété du sol. Aussi n'eut-elle garde de laisser échapper l'occasion aussi belle d'une spéculation qui souriait à ses vues de théocratie. En acquérant les terres

aliénées par la folie des croisés, elle s'acheminait d'un seul bond vers la réalisation d'un rêve splendide : l'Église seule propriétaire! Or les croisades durèrent pendant deux siècles. Pendant le cours de ces deux siècles, les fiefs féodaux furent, dans une incalculable proportion, successivement abandonnés et vendus par leurs propriétaires et acquis pour la plupart par l'Église. A la fin des croisades l'Église possédait la plus grande partie du territoire.

Que, sous certains climats et chez certains peuples, le corps des prêtres, formant une caste, possède des richesses particulières, soit maître d'une partie du sol, et que cela soit accepté, on ne doit rien voir là d'étrange, si dans la religion de ces peuples le prêtre est un intermédiaire nécessaire entre Dieu et l'homme. Il parle au nom de la divinité dont il est l'interprète. Les livres sacrés semblent lui donner ou lui donnent en réalité cette mission. Il est dès lors une puissance. Les autres hommes le considèrent comme un être doué de facultés qu'ils n'ont pas. Ils lui supposent une autre nature. Il a sans doute une autre origine, une autre destinée. Le pape du Japon ne meurt jamais; les Japonais croient à son immortalité! Dans ces conditions-là, un clergé propriétaire est une institution logique.

Mais l'Église chrétienne n'avait pas seulement contre elle le caractère des peuples Européens, in-

capable de se plier à un tel joug, elle avait encore et surtout l'Évangile. Ce livre qui avait fondé le culte intérieur, qui ne comprenait l'adoration de Dieu qu'en esprit et en vérité, sans intermédiaire entre la divinité et l'homme, par les seuls élans de la conscience, ce livre était la condamnation des spéculations du clergé. D'un autre côté, tant de richesses entre les mains de ceux qui se disaient les successeurs de Jésus pauvre! Quelle ironie! Les âmes vraiment pieuses se révoltaient à ce spectacle. Puis, que faire de tant de richesses, sinon en user? Cet usage devait amener forcément la corruption des mœurs; car les monastères, les évêchés n'étaient pas seulement des établissements religieux, ils étaient des fiefs féodaux, jouissant de toutes les prérogatives à eux attribuées par la loi féodale. Les seigneurs, moines, abbés, évêques, avaient des hommes d'armes, ils rendaient la justice — quelle justice! — Quelques-uns battaient monnaie. Les familles qui vivaient sur leurs domaines étaient vassales. L'homme proclamé libre par Christ était redevenu une chose. Au lieu de prêcher l'égalité, fondement de la loi moderne, et d'en donner l'exemple, le prêtre s'attribuait le plus absolu des privilèges.

Ces temps sont loin de nous, Messieurs. De nos

jours il n'y a que les hommes d'étude qui connaissent la vie sociale de cette sombre époque. Le public ne s'en préoccupe guère, et c'est un tort. Les masses seraient moins facilement dupées dans le présent, si elles connaissaient mieux le passé. Il serait à désirer que des tableaux comme celui que je vais mettre sous vos yeux fussent sans cesse exposés aux méditations des peuples. Je l'emprunte à un écrivain qui n'est pas suspect. L'abbé Velly :

« Le chapitre de Paris avait fait emprisonner les habitants de Châtenay et de quelques autres lieux, pour certaines choses qu'on leur imputait, et que la loi interdisait aux serfs. Ces malheureux, enfermés dans un noir cachot, manquaient des choses les plus nécessaires à la vie, et se voyaient en danger de mourir de faim. La reine Blanche, régente, instruite de leur état, ne put leur refuser les sentiments de la plus tendre compassion. Elle envoya prier les chanoines de vouloir bien, sous caution, relâcher ces infortunés. Ceux-ci répondirent avec fierté qu'ils ne devaient compte à personne de leur conduite vis-à-vis de leurs sujets, sur lesquels ils avaient droit de vie et de mort. En même temps ils ordonnent d'aller prendre les enfants et les femmes qu'ils avaient d'abord épargnés, les font traîner dans le même cachot, et les traitent de façon qu'il

en mourut un grand nombre, soit de misère, soit de l'infection d'un lieu capable à peine de les contenir. La reine, indignée de cette barbarie, se transporte à la prison, commande de l'enfoncer, donne elle-même le premier coup. On en voit sortir une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants pâles et défaits, et n'ayant presque plus figure humaine. Tous se jettent aux pieds de leur bienfaitrice et réclament sa protection contre la violence de leurs persécuteurs. Elle le promit et tint parole. Les biens du chapitre furent saisis; les chanoines enfin consentirent d'affranchir ces malheureux pour une certaine somme payable tous les ans. »

S'il en était ainsi en 1250, alors qu'un grand nombre de croisés, échappés aux massacres, étaient revenus en Europe, rapportant des idées différentes de celles qu'ils avaient au départ, avec des mœurs quelque peu assouplies par leur contact avec l'Orient, qu'était-ce donc à la fin du onzième siècle? Velly a raconté cette anecdote pour attribuer à la reine de France tout le mérite du dénouement. Mais quelle leçon pour nous dans ce navrant tableau!

J'ai dit que les âmes vraiment pieuses se révoltaient au spectacle que présentait alors l'Église chrétienne. Ces révoltes se traduisirent en plaintes

amères, en prédications austères. D'ailleurs tant de malheureux souffraient d'un état de choses en contradiction si manifeste avec la loi religieuse! Ce fut là ce qui donna lieu aux nombreuses hérésies, qui appellent sur cette époque l'attention de l'historien. L'Église s'était construit un temple d'or, pour jouir des biens de ce monde et dominer par l'éclat et l'irrésistible puissance de la richesse; elle avait armé sa main du glaive féodal pour écraser *l'homme* soumis à son bon plaisir; elle récoltait la haine de ses déshérités et la guerre avec eux.

Rien de semblable dans l'histoire de l'antiquité. Le mot *hérésie* n'a pas son synonyme dans le langage païen. Les guerres de religion furent inconnues au monde ancien. Et pourtant le paganisme n'était pas, comme le christianisme, fondé sur l'amour. L'égalité n'était pas un de ses principes. Le culte intérieur, révélé par Jésus, et qui n'est autre chose qu'une aspiration de la conscience individuelle se traduisant en une adoration purement extatique, était bien éloigné du culte païen. La liberté de conscience, principe essentiel de la morale chrétienne, n'avait même pas besoin de garanties dans la période antique; sauf de très-rares exceptions qui ont une physionomie autant politique que religieuse, la conscience individuelle n'eut à subir aucune atteinte. Pourquoi donc en fut-il

autrement sous l'empire et à l'occasion du christianisme, qui consacrait ses droits de la manière la plus formelle? Pourquoi, au nom de Jésus qui avait prêché la fraternité humaine, ces égorgements en masse de chrétiens? Pourquoi — je ne parle pas des persécutions que les premiers chrétiens eurent à subir — pourquoi l'antiquité est-elle pure de cette souillure? Tout progrès est-il donc comme un enfantement laborieux, accompagné de douleurs d'autant plus atroces qu'il doit être plus fécond?

Quoi qu'il en soit, l'hérésie fut la conséquence de cette accumulation de richesses entre les mains de l'Église, du pouvoir qu'elle s'arrogea et de la corruption des mœurs; comme les guerres de religion, qui en furent la suite, eurent pour cause l'esprit judéo-sémitique de l'Église, étroit, vague, infécond, voulant opprimer le génie si large, si progressif, si pratique, si fécond de cette race qui s'est donné les religions les plus élevées et les plus savantes, les organisations sociales les meilleures, la vie artistique la plus florissante et la plus accomplie.

Jusqu'alors le nombre avait été grand de ceux qui avaient eu la prétention d'apprécier la loi évangélique autrement que ne faisait le cénacle romain. Dès le début, je veux dire au moment de la dispersion des disciples de Jésus après sa mort, chacun

s'en fut prêcher la loi nouvelle sans autre guide que sa propre conviction. Mais, vous le savez, l'orthodoxie romaine ne tarda pas à se former, et quiconque ne se rangeait pas sous sa bannière était hérétique. Jusqu'à l'époque où nous sommes parvenus, cela était considéré comme faisant partie du domaine de la conscience encore respectée. On s'était, le plus souvent, contenté de condamner une doctrine, sans frapper la personne. On n'avait pas encore eu besoin d'inventer cet arsenal d'arguments, destinés à justifier la nécessité de dresser des bûchers, de forger des instruments de torture. On avait condamné Pélasge, on ne l'avait pas égorgé. Au moment même des croisades, on condamna l'évêque Bérenger, il ne fut pas brûlé vif.

Mais les sectaires devenaient d'autant plus ardents que grandissaient le despotisme et les scandales de l'Église. Les hérétiques n'avaient jusqu'alors touché qu'à la doctrine. A présent ils attaquent la hiérarchie, ils demandent qu'on revienne au christianisme primitif. Loin de les éblouir, ce luxe de cérémonies les révolte. Loin de leur faire envie, cette puissance, ces richesses les indignent. Selon eux, cette hiérarchie a mis l'Évangile en lambeaux, cette vie des princes de l'Église est un perpétuel soufflet donné à la mémoire de Jésus. Le retour aux traditions premières est ce que demandent Catha-

réens, Apostoliques, Vaudois, Albigeois, sapant ainsi tout l'édifice de la papauté.

Il s'agissait donc, pour elle, d'une question de vie ou de mort ; il s'agissait d'être ou de ne pas être. Si les hérésies, se multipliant, venaient à triompher, c'est-à-dire à consacrer pour chacun le droit de croire et de prier suivant sa conscience, c'en était fait de tout le travail accompli surtout depuis Grégoire VII. Adieu ce beau rêve de théocratie tant caressé ! Adieu les fruits déjà recueillis de tant de luttes ! Adieu les espérances fondées sur ces croisades, qui avaient débarrassé la papauté de ses ennemis immédiats ! Il faudrait donc quitter ces palais somptueux où la vie s'écoulait si doucement, pour aller demander, chaque soir, un asile de chaumière en chaumière ! Il faudrait donc jeter au loin cette tiare, ces mîtres, ces crosses d'or, pour reprendre le chapeau et le bâton du pèlerin !

Le danger était immense, la défense fut égale au danger.

On eut d'abord recours à l'excommunication, arme ordinaire et jusqu'alors suffisante. Mais quelle valeur pouvait avoir un jugement émanant d'un pouvoir, à qui on déniait précisément le droit de le rendre ! Il fallut demander à l'autorité civile d'in-

tervenir. On lui persuada que son intérêt exigeait qu'elle extirpât l'hérésie. Imprudente! L'autorité civile, qui pourtant devait déjà suffisamment connaître les projets de l'Église, l'autorité civile consentit à mettre à son service ce bras séculier chargé de frapper les libres-penseurs. Mais le remède n'était pas encore assez violent. On ne répondit à ces mesures que par de nouvelles audaces. L'hérésie menaça bientôt d'inonder l'Europe. Des provinces entières se rangèrent sous des drapeaux ennemis de l'étendard romain. Dans le midi de la France, par exemple, le mal avait atteint même des puissants de la terre, et les montagnes de la Savoie étaient un foyer incandescent où bouillonnait l'esprit d'indépendance. Les croisades en Orient étaient passées de mode, ou, pour parler historiquement, elles avaient, durant deux siècles, dévoré la population européenne. L'enthousiasme pour elles était usé. Innocent III résolut de rendre la vie à cette conception de Grégoire, et de tourner les armes des nouveaux croisés, non pas contre les sectateurs du Prophète, mais contre leurs frères en Jésus-Christ. La croisade contre les Albigeois fut prêchée.

Je n'ai pas à entrer ici dans les faits de cette guerre qui ravagea le midi de la France pendant vingt-deux ans, qui mit à feu et à sang des villes considérables : Albi, Carcassonne, Toulouse, Bé-

ziers. Qui ne connaît la réponse de saint Dominique à ce guerrier agité d'un scrupule, qui, au moment d'un assaut, à la suite duquel il était ordonné de passer tous les habitants au fil de l'épée, s'écria que peut-être il y avait là de bons catholiques, et à qui saint Dominique répondit : *Tue toujours! tue tout le monde! Le bon Dieu reconnaîtra les siens!* Ce mot caractérise cette guerre et peint les idées de l'Église à cette époque. Ce fut une fureur d'intolérance qui ne connut plus de bornes. Pas de moyen terme! Il fallait courber le front devant le pontife romain, ou mourir!

Mais les croisades à l'intérieur étaient pour l'Église elle-même un danger que, dans son aveuglement, elle n'apercevait pas. Ce fut là sa punition. La Papauté avait atteint à l'apogée de sa puissance, et Innocent III avait toutes les qualités voulues, pour compléter l'œuvre si habilement et si laborieusement conduite par ses prédécesseurs. Encore un pas et l'Église atteignait son but, et la race aryenne n'avait plus de représentants en Europe. A la veille du succès, la Papauté se heurtait à ce qu'elle croyait être un dernier obstacle; elle ne lisait pas dans les profondeurs de la pensée de l'homme qu'elle voulait anéantir; les hérésies n'étaient à ses yeux qu'une misérable révolte qu'il fallait étouffer à tout prix. Or, cette croisade contre les Albigeois,

ces massacres de chrétiens par des chrétiens, cette guerre entre des enfants de la même famille, entre des hommes du même sang, n'offraient rien de ce qui avait entraîné les guerriers Européens vers l'Orient. Loin de là! c'était la guerre civile. Les croisades avaient présenté à l'imagination de ceux qui y avaient pris part un ennemi inconnu, des récompenses splendides, un noble but à atteindre. Le lointain, le mystère ont une séduction si grande! Mais la guerre civile, alors surtout qu'elle revêt un caractère religieux, ne tarde pas à être un objet d'horreur pour ceux-là mêmes que leur fanatisme rend momentanément insensés. Égorger des hommes a pu devenir un métier, même dans l'Europe chrétienne! Mais égorger des concitoyens est un acte devant lequel la conscience finit par reculer. Vient un moment où l'on hésite, où la main tremble, où les coups sont mal assurés, et alors on ne peut que maudire l'influence qui nous a rendus fratricides.

La croisade contre les Albigeois ne pouvait avoir la durée de la croisade contre le Croissant. Elle s'évanouit après avoir tué des milliers d'hérétiques, mais sans avoir tué l'hérésie. L'Église s'aperçut que l'obstacle semblait grandir en raison même des

efforts qu'elle faisait pour le vaincre. Ce fut alors, de sa part, un redoublement de rage furieuse. L'humanité, dans celles de ses annales qui nous sont connues, n'a jamais enregistré des événements comme ceux qui, à cette époque, mirent l'Europe à feu et à sang.

On pose en principe qu'une croyance sur un point de doctrine, autre que celle de l'orthodoxie romaine, était un forfait. Pour le punir il n'y avait qu'un moyen : employer le fer et le feu. Et ne croyez pas qu'il fallût surprendre le coupable en contradiction manifeste avec Rome sur une question importante, un dogme fondamental. Non ! La moindre pratique, le moindre détail, même dans les actes les plus innocents de la vie privée, pouvait faire monter un homme sur le bûcher. N'a-t-on pas vu en Espagne des malheureux brûlés vifs pour s'être, le samedi, lavé les mains et les bras jusqu'au coude, sous prétexte que c'était une pratique juive. En vertu de ce principe, l'Église fut armée d'une force sans précédent dans l'histoire du monde. Dès lors il n'y eut plus de bornes à la terreur.

Les moyens violents ouvrent toujours à ceux qui les emploient une voie fatale, dans laquelle ils sont entraînés jusqu'aux limites extrêmes du possible, et cela sans jamais pouvoir revenir en arrière. Ils épuisent toutes les ressources, ils usent de toutes

les armes, quelquefois ils tentent les procédés contraires. Peines, labeurs, adresse, bonnes intentions tardives, tout est inutile. Ils sentent par moment que continuer c'est se perdre; ils voient l'abîme béant; une terrible logique les pousse invinciblement. Celui qui a fait un premier pas dans la violence est impitoyablement condamné à vivre dans la violence; à moins que, comme Sylla, il n'ait cette grandeur, qui consiste à s'envelopper dans un dédain superbe et à abandonner la partie; mais le second de Sylla n'a pas encore paru.

Certes ce n'était pas là ce que voulait et pouvait l'Église. La logique, dont je viens de parler, allait être pour elle, ce que l'ange de la légende était pour le Juif errant. *Sint ut sunt aut non sint.* Ces mots seraient désormais pour Rome ce que le : Marche! marche! était, depuis treize siècles, pour le savetier de Jérusalem.

Qu'était-ce que le droit de punir l'hérésie sans l'exercice de ce droit? Or, pour punir, il faut avoir des coupables; pour trouver des coupables, il faut les chercher. Le droit de punition donnait donc nécessairement naissance au droit de recherches. L'Église créa l'Inquisition!

Nous l'avons vue cherchant à théocratiser l'Europe en s'imposant aux pouvoirs publics.

Nous l'avons vue poursuivre son œuvre en ambitionnant la propriété du sol.

La voici qui s'empare de l'esprit public, qui appesantit sa main de fer sur la conscience individuelle.

Les pouvoirs publics lui ont résisté.

L'appropriation du sol n'a pu jusqu'ici se généraliser assez pour devenir complète.

Que va faire la conscience individuelle?

Quand on se décide à employer la violence, la première condition du succès c'est de ne pas hésiter, c'est de marcher le front haut, toutes voiles dehors. Or, en créant l'Inquisition, l'Église recula devant ses conséquences extrêmes. Elle voulut bien s'emparer des accusés, les enfermer dans ses propres prisons, les torturer pour les forcer à avouer leurs prétendus crimes; mais elle manqua de résolution pour aller au delà. La main, avec laquelle elle consentait volontiers à saisir ses victimes, elle frémit à l'idée de la voir couverte de leur sang. Par une hypocrisie qu'il n'est pas possible de qualifier, elle laisserait sans scrupule un homme pourrir dans un cachot, elle lui broyerait les os, elle lui désarticulerait les membres, elle lui brûlerait la plante des pieds, mais aller plus loin! non. L'Évangile se dres-

sait devant elle pour lui dire : Tu ne tueras pas! Et cependant il fallait tuer. Elle chargea de ce soin les pouvoirs publics, qui devinrent ainsi ses bourreaux et tombèrent dès lors, vis-à-vis d'elle et aux regards des peuples, dans un état d'abaissement qui devenait le comble de la dégradation.

Le calcul ne manquait pas d'habileté à l'égard de la puissance civile, et, si cet office de bourreau, rempli par les princes, pouvait se généraliser, c'était peut-être le triomphe définitif de la théocratie. Mais cette hypocrisie de la part de l'Église était un aveu d'hésitation ; elle lui faisait perdre tout l'avantage de l'audace si nécessaire à qui veut être ou passer pour fort.

C'est sans doute à cette cause qu'il faut attribuer l'échec de l'Inquisition, dans plusieurs des principaux États de l'Europe. A cette époque de fanatisme religieux, quand un Philippe Auguste avait en France consenti à être le lieutenant de la Papauté contre les Albigeois, on est surpris que l'établissement de l'Inquisition n'ait pas été acclamé dans toute l'Europe, et que ce tribunal — si on peut, sans profaner la justice, donner ce nom à des assemblées de monstres — n'ait pu s'établir ni en France, ni en Angleterre, par exemple. Les princes, il est vrai, avaient de justes sujets de se défier de Rome, mais ils s'étaient, pour la plupart, montrés si long-

temps dociles ! Quoi qu'il en soit, l'Inquisition, qui devait tout sauver, fut réduite aux mesquines proportions d'une institution locale. Ses fondateurs avaient manqué d'audace, leurs successeurs ne recueillirent que l'opprobre d'un crime de plus.

Il est certain toutefois que ce bras séculier, au service de l'Église, était pour celle-ci un nouveau triomphe, sur la valeur duquel elle pouvait facilement se tromper. Elle dut croire en effet, dans l'origine et surtout après la croisade contre les Albigeois, que ses vues d'organisation sémitique allaient passer enfin de la théorie dans les faits. Quand les puissances acceptaient la suprématie romaine, comment les peuples eussent-ils résisté?

Mais elle avait affaire à une race dont le caractère paraît indomptable, lorsqu'on tente de le soumettre à des obligations contraires à ses tendances, à ses aspirations, à ses besoins. Chez les peuples de race indo-européenne, le martyr enfante les martyrs, la négation d'un droit crée à ce droit des milliers de défenseurs ; la résistance à l'oppression finit toujours par être considérée comme un devoir, elle devient un plaisir, souvent une mode ; l'histoire de ces dernières années fourmille de traits de ce genre; si bien que l'Inquisition, loin d'extirper l'hérésie,

ne fit que lui donner un aliment nouveau, et inspirer aux défenseurs des droits de la conscience une audace et une énergie égales à la fureur de la persécution. L'hérésie, loin de disparaître, paraît, surtout depuis cette époque, vouloir s'ériger en système; et nous ne tarderons pas à voir l'Église en lutte, non plus avec des individus agissant isolément, ou des populations formant de trop faibles minorités, mais avec des idées qui s'attaqueront à son principe essentiel et menaceront de se généraliser.

Certes, si jamais le droit fut violé sur la terre, ce fut par cette négation de la liberté de conscience, par cette prétention de défendre à l'homme de penser autrement que ne pensait le corps des prêtres, de vouloir que, quelle que fût la doctrine, devînt-elle le plus odieux mensonge, la plus absurde des thèses, fût-elle même l'apologie des crimes les plus atroces, on l'acceptât comme article de foi.

Avais-je tort au début de ce cours de vous dire que l'Église chrétienne n'avait eu d'autre but que de faire de l'Europe une théocratie? Nous sommes arrivés au moment où elle démasque ses batteries, où elle joue franc jeu. Il n'est plus possible de nier l'évidence. Mais, je le répète encore, ce ne fut pas un projet conçu de toutes pièces; il n'y eut pas là un plan arrêté d'avance, un but précis vu de loin à travers les siècles et vers lequel l'Église se mit, dès

le principe, à marcher d'un pas décidé. Non ! les choses humaines ne se conduisent pas ainsi. Toutefois on ne peut méconnaître que ce fut là la tendance de l'Église, dès le jour de son établissement.

Du reste, elle pouvait facilement se tromper sur le caractère des hommes auxquels elle voulait imposer une croyance. Même au siècle dont nous cherchons à étudier l'histoire, la portée morale et sociale du christianisme était inaccessible, non-seulement à l'esprit des peuples, mais à l'intelligence des prêtres. L'individualisme du christianisme était une conception trop haute pour l'état mental de l'homme à cette époque. Au temps où nous sommes, au dix-neuvième siècle, c'est à peine s'il est compris, si ce n'est par quelques esprits d'élite.

L'Église pourrait donc invoquer pour excuse l'ignorance de son clergé et l'ignorance des masses. Mais comment se fera-t-elle jamais pardonner les moyens qu'elle employa au nom d'une religion dont le fondateur avait dit : Aimez-vous les uns les autres?

Quand on songe à ces moyens mis en œuvre à l'aide d'une des plus formidables puissances qui fut jamais, on se demande comment l'esprit d'individualisme a pu lutter et finir par triompher !

Ce fut bien là l'ennemi, le seul ennemi de la théocratie catholique. Ce fut bien la conscience individuelle qu'il s'agissait de réduire et de mettre sous le joug d'un dogme. Le champ de bataille est là, il n'est pas ailleurs. Le triomphe de la liberté de conscience, c'est-à-dire de l'autonomie individuelle, et son développement sont donc bien le triomphe et le développement de la civilisation. Et si elle s'est développée, si elle a triomphé malgré la puissance religieuse, nous verrons qu'elle s'est aussi développée, qu'elle a aussi triomphé malgré la puissance civile. L'étude de l'histoire, en ne considérant que le développement du gouvernement des peuples, c'est-à-dire de la forme politique que prennent les sociétés, ne saurait donc nous conduire à notre but. En nous plaçant au contraire au point de vue du développement de l'individu, nous le suivons dans les manifestations de ses idées, dans les élans de sa conscience, dans l'expression de ses besoins. Les progrès de l'individu sont donc bien les jalons indiquant la route suivie par la civilisation.

Ainsi tout à coup, et en raison même de l'accroissement exagéré que prend le principe d'autorité, le principe de liberté jaillit du sein des ténèbres, où l'on croit qu'il va disparaître. L'histoire n'enregistre rien de semblable quand elle raconte la vie

des peuples d'une autre race; tant est grande, ainsi que je l'ai dit souvent déjà, l'influence de la race sur les destinées sociales d'un peuple.

Nous sommes, Messieurs, presque contemporains d'un fait de ce genre.

Vous connaissez l'organisation sociale que les jésuites avaient donnée au peuple du Paraguay. C'était l'application pure et simple du communisme. Ce peuple était, matériellement parlant, le plus heureux de la terre. Il avait de tout en abondance. Là l'individu n'avait pas à s'occuper de son dîner qu'il trouvait servi sur les tables de la nation, de son lit qui l'attendait dans les maisons de la nation, de ses vêtements dont il allait prendre mesure dans les ateliers de la nation, etc., et le travail qu'en échange on exigeait de lui était des moins pénibles. Tout se trouvait donc au mieux pour les choses matérielles de la vie, que dans notre Europe l'homme est condamné à se procurer à la sueur de son front. Pour ne rien déranger dans cette organisation où tout était admirablement prévu, pour ne pas l'exposer à être troublée, les jésuites avaient pris les plus minutieuses précautions. Aucun étranger ne pouvait entrer dans le pays, ou, si par hasard un étranger y entrait, il n'en pouvait plus sortir. C'était une véritable oasis au milieu du désert humain. Et cependant, malgré ce bien-être, cette paix,

ce bonheur, malgré toutes les précautions, un jour vint où, comme un vase clos qu'on a imprudemment rempli de jus de raisin et qui éclate lorsque la fermentation arrive — et la fermentation arrive toujours parce que c'est une loi de la nature — le monument si laborieusement élevé s'abîma, les Jésuites furent chassés et l'habitant du Paraguay reconquit son indépendance, préférant aux ailes de poulet de la communauté mangées le collier au cou, comme parle le chien de la fable, la misère du loup avec sa liberté.

Cela prouve qu'on peut, avec de l'habileté, prolonger plus ou moins longtemps un état de choses contraire au caractère d'un peuple, mais l'éterniser, jamais!

Pendant que le droit violé jetait ainsi son défi au despotisme représenté surtout par la Papauté, pendant que le principe de liberté trouvait dans le caractère de l'Européen le ressort nécessaire pour lutter contre la mort, dont le menaçait le principe d'autorité, et que cela arrivait à la suite des croisades, sur lesquelles les représentants de ce dernier principe avaient tant compté pour son triomphe définitif, ces guerres orientales avaient une influence aussi considérable qu'imprévue sur les idées gé-

nérales, cosmiques, et les mœurs allaient également subir une profonde transformation.

Pour ces féroces guerriers que l'Europe vomissait sur l'Orient, quel spectacle que celui de cette civilisation grecque! Quelle impression ne dut pas faire sur ces âmes neuves la vue d'une ville comme Constantinople, avec son luxe, avec ses monuments, expression de cette chose alors inconnue aux Européens qui se nomme l'art! Et quand ils pénétrèrent dans les détails de la vie de ce peuple, quelle surprise! Et lorsque comparant à tout ce dont ils étaient témoins la patrie lointaine avec ses fiers mais lugubres donjons, où ils avaient mené une vie si rude, que de réflexions, que de projets, que d'espérances durent assaillir leur esprit! Ceux d'entre eux qui revinrent en Europe y reparurent transformés. Aussi a-t-on pu dire avec raison que l'Orient avait vaincu l'Occident.

D'un autre côté, les croisades donnèrent au commerce un essor que sans elles il eût attendu pendant de longs siècles. Le commerce étant le plus puissant agent de la civilisation, nous ferons de son histoire une étude spéciale. Pour le moment, contentons-nous d'affirmer que ce fut à l'occasion des croisades qu'il se répandit et vint donner à l'activité individuelle un développement inattendu.

Et puis l'Europe dut encore aux croisades cette

aurore lointaine qui brilla tout à coup à son horizon jusqu'alors si noir.

Nous avons dit ce que fut la chevalerie. Nous avons vu, au moment où la barbarie menaçait de devenir l'état normal de la société Européenne, la personnalité du chevalier suppléer au défaut de lois protectrices, à l'absence d'autorité publique et sauver ainsi le droit individuel personnifié en lui.

Mais les héros ont toujours leurs poëtes. De bonne heure les troubadours avaient dans le midi de la France chanté les hauts faits des chevaliers de la Table Ronde. Les trouvères avaient paru dans le Nord. L'Allemagne avait eu ses minnessœngers ou chantres d'amour. Quel élan les guerres orientales, avec le prestige du lointain, ne devaient-elles pas donner au sentiment poétique.

Ce fut au douzième siècle que les troubadours se répandirent en Europe pour y chanter la gloire des héros chevaliers.

Or en quoi consistait cette gloire? Quels travaux fallait-il accomplir? Quels mérites fallait-il avoir? Quels sentiments fallait-il traduire en faits, non-seulement pour être digne de l'attention des poëtes, mais pour intéresser les auditeurs? Et par suite, quelles idées les chants des troubadours allaient-ils partout répandre?

Ce qu'ils chantèrent c'était l'honneur, c'est-à-dire le culte du vrai et du juste, le respect de la faiblesse, la fidélité aux engagements, le dévouement au malheur. Ils chantaient en un mot ce que l'on désigne par l'expression générale de vertu. Or la pratique de la vertu est essentiellement le privilége de l'individu. La poésie donnait donc à l'individu capable de ces actes héroïques, de ces sacrifices personnels, de ces dévouements, une importance extrême.

Ainsi le danger même que coururent la liberté, le droit, les sauva. L'excès de l'oppression leur donna des apôtres, des martyrs. Le caractère de la race à laquelle appartenait l'Européen, qu'on espérait courber sous un niveau sémitique, créa de magnifiques individualités qui sauvèrent le principe. Enfin la poésie qui exalte la tendance native de l'homme vers le beau, le bien, le vrai, on la vit renaître de ces croisades mêmes, qui devaient être dans la pensée de leurs auteurs la suppression de toute vie individuelle.

Vous voyez, Messieurs, comment la personnalité humaine apparaît lumineuse au premier plan du sombre tableau que présente l'époque dont nous étudions l'histoire.

Nous voici donc conduits tout naturellement à nous occuper spécialement de l'individu, considéré dans ses rapports avec la société.

Dans notre prochaine leçon nous rechercherons les conséquences que les croisades ont eues surtout pour son développement social.

SIXIÈME LEÇON

La nature de cette étude impose l'obligation de généraliser. — Nécessité d'appliquer la méthode physiologique à l'étude de l'histoire. — Tous les peuples de l'Europe poursuivent le même but. — Tableau de l'Europe à la fin du quatorzième siècle. — Établissement des communes. — Il eut pour cause première une réaction de l'esprit public contre la compression féodale. — L'esprit d'indépendance se réveille dans les campagnes. — Caractère de la Jacquerie. — Coup d'œil général sur les États Généraux de France. — États Généraux de 1355 et de 1356. — Étienne Marcel prévôt des marchands de Paris. — Les principes de 1789 ont été formulés aux États Généraux de 1356 sous l'inspiration de Marcel. — L'esprit d'indépendance s'est maintenu chez tous les peuples de l'Europe. — Travail de formation des nationalités. — C'est de la part des peuples la manifestation de l'esprit d'individualisme. — L'Église entre en voie de décomposition. — Le grand schisme d'Occident. — Wiclef.

Messieurs,

L'étude à laquelle nous nous livrons ensemble ne nous permet pas de suivre les événements pas à pas. Nous ne pouvons les examiner que par grandes masses, c'est-à-dire, ainsi que je vous l'ai dit en commençant, en considérant les faits les plus saillants, ceux qui ont été l'expression de la plus grande

perturbation dans le corps social, comme les jalons qui indiquent la route que nous avons à suivre.

L'histoire n'étant que l'étude de la vie de l'humanité ou d'une portion de l'humanité pendant le cours d'un certain nombre de siècles déterminés, et la vie étant un ensemble de fonctions, il en résulte, pour celui qui veut se rendre compte de la manière dont l'humanité a vécu, l'obligation de procéder par de vastes aperçus, la nécessité de généraliser.

La meilleure manière, en effet, de se rendre compte d'un fait multiple, c'est de l'envisager dans son ensemble, c'est de porter sur lui cet esprit généralisateur qui consiste, à propos d'un phénomène particulier, à voir d'un seul coup d'œil les événements qui l'ont précédé, ceux qui lui ont été contemporains, ceux qui lui furent postérieurs, afin de découvrir le lien qui les unit et la loi en vertu de laquelle ils se sont produits. Savoir les détails a sans doute son importance. C'est même par là qu'il faut débuter; mais l'étude des détails serait stérile, si elle ne conduisait à apprécier le tout dont ils sont les unités. L'humanité vit; nous devons donc nous adresser aux principes mêmes de cette vie si nous voulons savoir ce qu'elle a été. C'est la méthode physiologique qui, pour l'homme, va chercher la cause des maladies dans les perturbations

apportées au principe même de la vie humaine. Je crois donc fermement que ceux qui sont appelés à gouverner les États ou se donnent la mission d'éclairer peuples et princes, auraient tout profit à appliquer cette méthode aux sociétés, dont les destinées sont dans leurs mains, plutôt que de se noyer dans les utopies politiques ou de se traîner dans des ornières creusées par des traditions surannées.

Car il y a des maladies sociales comme il y a des maladies humaines.

Chez l'homme, la santé consiste dans la libre circulation du sang et l'harmonie parfaite des fonctions. L'étude anatomique de l'homme l'a démontré. Au contraire, l'homme est malade, lorsque chez lui la circulation du sang est arrêtée ou troublée, et lorsqu'un désordre a lieu dans ses fonctions.

Il en est de même de la société.

Pour les peuples de la race à laquelle nous appartenons, la santé c'est la liberté, c'est-à-dire pour chacun l'exercice libre de son activité et l'harmonie des fonctions destinées à aider cet exercice ; et la société est malade lorsque l'activité individuelle est entravée, parce qu'alors l'harmonie des fonctions sociales est troublée. L'étude du caractère des peuples Européens en donne la preuve positive

En effet : ces peuples ont-ils des aspirations différentes? Chez l'un d'eux, la vie sociale se mani-

feste-t-elle autrement que chez son voisin? Les lois civiles consacrent-elles ici des droits inconnus là? Les intérêts réclament-ils dans le midi une protection dont ils pourraient se passer dans le nord, où ils n'existeraient pas? L'absence complète de rapports entre les législations peut-elle nous conduire à reconnaître qu'il n'y a pas partout le même besoin de garanties? Il suffit de poser ces questions pour que l'esprit le plus prévenu s'incline devant cette vérité : que partout en Europe il y a uniformité de vues parce qu'il y a uniformité de sentiments; que, pour s'être divisés en groupes distincts, la famille Européenne n'a rien perdu de son esprit, et que, s'il y a entre ces groupes des divergences, elles ne sont que dans la forme.

Prenons pour exemple deux peuples qui semblent aux esprits superficiels profondément antipathiques : Le Français et l'Anglais. Si, au lieu de s'arrêter à la surface et de voir des manifestations de la vie sociale dans quelques habitudes différentes, dans des diversités d'intérêts causées par les exigences de la nature même, dans des précédents qui s'expliquent par des haines princières ou des erreurs économiques, dans des mœurs, des goûts qu'il faut attribuer au climat ou à une situation topographique; si, dis-je, on veut aller au fond des choses, on reconnaîtra aisément que les conditions furent seules

différentes, mais que le but poursuivi a constamment été le même. Je ne puis pas entrer ici dans les détails d'une telle comparaison ; mais quelques mots suffiront pour justifier cette manière de voir. Pendant que les Français étaient gouvernés par des princes égoïstes et maladroits, l'Angleterre était conduite par une oligarchie tout aussi égoïste, sans doute, mais habile. La nation française devient un moment la chose d'une famille royale, dont le trop long séjour sur le trône finit par lui faire considérer la couronne comme une propriété, et l'exercice du pouvoir comme un droit. Les Anglais changent souvent de familles royales ; pour eux la royauté n'est qu'un rouage gouvernemental. En France, la résistance est maladroite et brutale, aussi la corde trop tendue casse. En Angleterre, la résistance est intelligente, elle calcule, aussi quand la tension devient trop grande, la corde est lâchée. En France, on procède par secousses, en Angleterre on marche lentement, mais sûrement. Le même but est atteint au delà comme en deçà du détroit, c'est le but que je définissais tout à l'heure, seulement il l'est par des moyens différents. Et lorsque l'heure aura sonné, où chaque pays sera devenu un atelier produisant ce qu'il est dans sa nature de produire et laissant les autres remplir chacun sa mission, le Français et l'Anglais se demanderont avec surprise comment

ils ont pu vivre si longtemps dans un état d'antagonisme absurde.

Il en est de même de tous les peuples qui composent la famille Européenne. Ils parlent des langues différentes, mais ces langues ont des racines communes. Ils ont des habitudes, des mœurs, des aptitudes diverses, mais le même résultat est l'objet de leurs constants efforts; ce résultat, c'est le triomphe de l'esprit d'individualisme. Le Français comme l'Anglais, l'Anglais comme l'Espagnol, l'Espagnol comme l'Allemand, l'Allemand comme l'Italien, tous veulent une seule et même chose : que l'homme puisse librement donner essor à son activité. Ils le veulent par des moyens divers, parce que la plus grande diversité règne dans les nuances de leur vie privée, mais le but est le même, les faits contemporains le prouvent surabondamment.

Vous n'avez qu'à jeter les yeux autour de vous, en vous demandant quelle est en définitive la pensée qui triomphe après tant de luttes, et vous constaterez en même temps que, parmi les peuples Européens, ceux-là sont les plus malades chez qui l'essor de l'activité individuelle est le plus comprimé. Mais pour arriver à conclure de la sorte et pour nous démontrer à nous-mêmes que c'est bien là le plus impérieux besoin de l'Européen au temps où nous sommes, et qu'il a autant d'aversion pour l'utopie

de droit divin que pour l'utopie communiste, il faut savoir comment ce besoin est né, ce qui ne peut être que le résultat d'une étude sur l'ensemble des phénomènes de la vie européenne. C'est appliquer à l'histoire l'esprit physiologique qui va chercher dans la vie, dans l'ensemble des faits par lesquels elle se manifeste, leur cause ou leur raison. Sans doute ce travail ne nous élèvera pas au rang de réformateurs, mais nous connaîtrons le passé et nous jetterons peut-être une lumière utile sur le présent.

Appliquons cette méthode aux siècles qui réclament notre examen.

Nous avons étudié les conséquences immédiates des croisades, par rapport à la situation dans laquelle elles laissèrent chacun des Éléments qui se disputaient la prééminence sur le sol européen.

Nous avons vu la Papauté à l'apogée de sa puissance. Elle a à ses ordres un clergé dompté, soumis, instrument servile de ses volontés. Elle voit à ses pieds les rois devenus ses lieutenants, et descendus même jusqu'à consentir à devenir ses bourreaux. Sauf quelques résistances d'individualités énergiques, les peuples sont devant elle sans apparence appréciable de vie sociale.

Transportons-nous tout à coup à la fin du quatorzième siècle et jetons les yeux autour de nous.

Quel changement!

Quel spectacle!

Ce n'est plus cette plèbe misérable et dégradée, qui tremblait lorsqu'elle voyait s'ouvrir les portes du monastère ou se baisser le pont-levis du château, et se prosternait sur le passage de l'abbé ou du seigneur. C'est dans les villes une population armée qui se gouverne elle-même. Le bon plaisir des maîtres, le brigandage féodal ont vécu, et sur leurs ruines se sont élevés des tribunaux qui rendent la justice, conformément à des principes empruntés aux Romains. A la place des champs de Mai ou des assemblées de vassaux, où seuls les conquérants étaient admis et d'où était exclue l'ancienne population vaincue et dépossédée, on voit des États généraux où, dans une mesure déjà bien large, le peuple proprement dit est représenté. Les intérêts n'ont pas seuls trouvé un commencement de garantie, les besoins de l'esprit ont eu aussi satisfaction. L'homme ne croupira plus dans l'ignorance abjecte où l'avait plongé l'état de barbarie que nous n'avons que trop constaté; des écoles sont nées ou naissent sur tous les points de l'Europe : c'est l'école de Médecine de Montpellier, fondée en 1152 par des élèves des Arabes d'Espagne; c'est, en 1200, l'Université de

Paris, la Sorbonne en 1252, l'Université de Valladolid en 1346, celle de Prague en 1347, celle d'Heidelberg en 1386 ; c'est la bibliothèque de Paris qui, en 1380, offre ses 900 volumes à la curiosité des savants. Enfin, au lieu de la vie essentiellement locale qui ne pouvait être que le triste partage des temps de barbarie, ce sont des relations déjà établies au loin par un commerce de plus en plus envahissant.

Qui a produit cela ? Quelle est la fée qui d'un coup de sa baguette magique a ainsi transformé l'Europe?

Rendons-nous compte de ce changement.

Le fait le plus saillant, celui qui tout d'abord attire l'attention, c'est l'établissement des communes.

Vous savez, Messieurs, ce que fut à cette époque une commune. Les habitants d'une ville, d'une bourgade, s'entendaient, s'associaient, se juraient mutuellement fidélité, aide et secours, pour conquérir contre le seigneur, abbé ou noble, le droit de s'administrer eux-mêmes. C'est le réveil de l'esprit municipal romain, c'est le sentiment de l'indépendance, qui cherche, par l'affranchissement de la cité, à secouer le joug féodal, qu'il vienne de l'épée ou de la mître.

L'affranchissement des communes fut un rude labeur pour les nobles cœurs qui l'entreprirent. Lisez, Messieurs, et relisez les lettres sur l'histoire de France d'Augustin Thierry, vous le ferez avec fruit; vos âmes y puiseront cet ardent amour de l'indépendance qui animait l'illustre aveugle, et, comme lui, vous serez remplis d'admiration et de reconnaissance pour ces héros ignorés des villes du moyen âge, qui jouaient leur vie contre l'espérance de la liberté, et à qui l'histoire doit de pouvoir enregistrer un des mouvements les plus vastes et les plus féconds de l'esprit moderne.

La noblesse ne pouvait pas voir d'un œil indifférent l'audace de ces vassaux soulevés contre elle. Amour-propre d'un côté, intérêt de l'autre, elle devait opposer une impitoyable résistance, à des tentatives qui l'amoindrissaient en puissance et en fortune. Aussi les membres d'une commune étaient-ils en général traités sans miséricorde par le seigneur. Ce mot seul, *commune*, était devenu un objet d'horreur pour les membres de la hiérarchie féodale. Ce mot qui, aujourd'hui, par suite de l'extension qu'a prise l'idée qu'il exprimait, présente à l'esprit un ensemble de familles agglomérées, on osait à peine le prononcer à l'époque dont nous nous occupons; celui-là eût payé de sa vie l'imprudence de parler de ces *exécrables* communes, suivant l'expression d'un

moine contemporain. Et cependant on fit plus que d'en parler. Ce fut une idée qui passa des aspirations dans la réalité ; mais aussi quel dévouement ne fallut-il pas pour en assurer le triomphe !

Une erreur, longtemps accréditée en France, attribuait aux rois de ce pays le mérite de l'affranchissement des communes, comme si c'eût été de leur part un acte tout spontané. Cette erreur a même été consignée en toutes lettres dans le préambule de la Charte de 1814. En général les princes ne se sont pas fait remarquer par leur empressement à courir au-devant des vœux des populations, à moins qu'ils n'y aient eu un intérêt; et les rois de France, en particulier, n'ont jamais, que je sache, été signalés pour avoir eu cette tendance. Il est à remarquer au contraire que le plus mince progrès a exigé les plus grands efforts et les plus durs sacrifices ; que les réformes les moins importantes, les plus faciles, celles qui auraient le moins coûté à la puissance royale et qu'elle aurait dû escompter en popularité, n'ont jamais été réalisées qu'après les résistances les plus opiniâtres.

C'est dans une réaction de l'esprit public contre la compression féodale qu'il faut voir la cause première de l'affranchissement des communes. Des soulèvements eurent lieu simultanément sur tout le territoire qui forme aujourd'hui la France. Or les

rois ne possédaient et ne gouvernaient qu'une bien faible partie de ce vaste pays, située entre la Somme et la Loire. Comment auraient-ils pu affranchir des communes qui n'étaient pas soumises à leur sceptre? Où auraient-ils pris le droit et le pouvoir de le faire? Plusieurs villes du Midi avaient été érigées en communes bien avant Louis le Gros, qui avait autre chose à faire qu'à songer au sort des manants, et dont le règne, sans cesse troublé, fut surtout occupé à repousser les attaques des grands vassaux. Ce qui est vrai, c'est que des communes, depuis longtemps indépendantes, pensèrent que la sanction du suzerain serait pour elles une garantie, et qu'elles la sollicitèrent; c'est ainsi que Louis le Gros signa des chartes d'affranchissement pour des cités déjà libres.

L'affranchissement des communes en France, cela n'est plus aujourd'hui contesté, fut le résultat d'un mouvement spontané des marchands et des artisans des villes, pour triompher du despotisme féodal et conquérir leur indépendance. Le droit de s'administrer eux-mêmes fut le rêve de ces apôtres de la liberté individuelle, et ils eurent l'audace et le mérite d'en faire une réalité. La teneur même des chartes en donne la preuve manifeste. Voici les principaux articles de la charte de Saint-Quentin; vous jugerez :

« Les hommes de cette commune demeureront entièrement libres de leurs personnes et de leurs biens ; ni nous, ni aucun autre, ne pourrons réclamer d'eux quoi que ce soit, si ce n'est par jugement des échevins ; ni nous, ni aucun, aucun ne réclamerons *le droit de main-morte* sur aucun d'entre eux.

« Quiconque sera entré dans cette commune demeurera sauf de son corps, de son argent et de ses autres biens.

« Si quelqu'un meurt possédant quelque tenure, le maire et les jurés doivent mettre aussitôt ses héritiers en possession ; ensuite, s'il y a procès, la cause sera débattue.

« Si nous faisons citer quelque bourgeois de la commune, le procès sera terminé par jugement des échevins dans l'enceinte des murs de Saint-Quentin.

« Nous ne pourrons mettre ni ban ni assise de deniers sur les propriétés des bourgeois.

« Les hommes de la ville pourront moudre leur blé et cuire leur pain partout où ils voudront. »

Cette charte, dont la date incertaine est fixée par quelques historiens à l'année 1102, fut octroyée volontairement par le comte de Vermandois aux habitants de Saint-Quentin, afin de prévenir les troubles auxquels avait donné lieu la revendication de leur in-

dépendance par les bourgeois de Beauvais. Le comte de Vermandois se montra habile et prudent. Cette charte ne fut donc pas donnée par Louis le Gros, elle ne fut pas même confirmée par lui comme celles de Beauvais et de Noyon, par exemple. Du reste, la conduite de ce roi de France, dans l'affaire de la commune de Laon, est bien loin de justifier ce qu'en dit le préambule de la charte de 1814.

Mais ces chartes, qui semblent copiées les unes sur les autres, qui sont, dans la forme même, comme les variations très-peu variées d'un thème unique, témoignent assez de l'esprit qui les a dictées. Si l'affranchissement de la commune eût été un de ces actes auxquels le prince, abbé, évêque, noble, eût daigné condescendre par le seul fait de sa magnanimité, on y trouverait la trace d'une grâce accordée, d'un soulagement prévu, d'un sort désormais meilleur, octroyé comme une faveur et accepté avec tous les témoignages de la plus vive reconnaissance. Voit-on cela dans les quelques lignes dont vous venez d'entendre la lecture? Chaque phrase, au contraire, est empreinte d'une mâle fierté. Ceux qui parlent ne sont pas de misérables serfs à genoux devant un maître, implorant, suppliant et pleurant des larmes de joie et de bassesse. Ce sont des hommes! des hommes! Ils puisent dans un sentiment unique: la dignité humaine, l'intelli-

gence et l'énergie nécessaires pour formuler leurs droits et obtenir au besoin par la force qu'ils soient respectés. Laissons donc aux historiographes de cour la légende qui a voulu faire de Louis le Gros un Solon, et reconnaissons que le même sentiment, le même esprit qui mène la civilisation moderne, mena aussi les communes à leur affranchissement.

Du reste, quand les faits particuliers, aujourd'hui reconnus pour constants, ne seraient pas là pour le démontrer, on en trouverait la preuve dans l'ensemble de ce mouvement.

Dans le Midi où, nous l'avons vu déjà, le joug féodal était moins lourd que dans le Nord, peut-être parce que les seigneurs ecclésiastiques y étaient moins nombreux, quelques villes avaient conservé le régime municipal, tradition romaine qui ne s'était pas tout à fait perdue dans les pays de droit écrit. L'exemple des villes d'Italie, dont nous aurons à parler avec quelques détails, entraîna les autres. L'affranchissement des communes s'opéra avec moins de difficulté.

Mais dans le Nord, où la féodalité s'appesantissait sur les populations d'une façon écrasante, où il y avait plus de seigneurs ecclésiastiques, le travail fut plus laborieux, parce que la résistance fut plus vive, surtout de la part de ces derniers.

Concluons donc en disant que ces chartes furent l'énergique expression du droit individuel, et que l'affranchissement des communes fut une des plus belles conquêtes de l'esprit d'individualisme.

Cet esprit ne se manifestait pas seulement d'une façon aussi vive dans les villes, il se réveillait plus violemment encore dans les campagnes.

Les habitants des villes avaient sans doute beaucoup à souffrir dans leurs intérêts et dans leur dignité; mais qu'étaient leurs souffrances en comparaison du martyre des gens des campagnes, véritables esclaves, dans l'acception presque complète du mot, de maîtres féroces et impitoyables. Et le caprice du maître, dans ce qu'il a parfois de hideux, n'était pas le seul supplice infligé à toute heure à ces malheureux, ils supportaient les dernières convulsions du régime féodal à l'agonie, et les premières douleurs par lesquelles s'annonçait l'enfantement des nationalités Européennes.

C'est là, en effet, avec la revendication des droits de la conscience, ce qui caractérise le quatorzième siècle. C'est sous cette triple face qu'il faut l'envisager. Il est à regretter qu'il n'ait pas encore été étudié avec autant de soin que le seizième et le dix-huitième. Le quatorzième siècle est le trait d'union

entre le régime féodal et l'ordre de choses moderne, c'est pour cela que, s'il répand sur la vie de la famille Européenne de splendides clartés, il jette aussi de sombres et sinistres lueurs.

Aucun tableau ne peut rendre l'épouvantable condition dans laquelle étaient plongés les habitants du territoire français, vers le milieu de ce siècle. Un roi prisonnier de l'étranger, et l'étranger maître d'une partie du pays. Une noblesse décimée, un peuple ruiné, des batailles perdues et des débris d'armées parcourant les campagnes pour y vivre, et y commettant les plus horribles excès, sans qu'un pouvoir public pût donner aux populations l'espoir de voir jamais la fin de tant de maux. Enfin la famine et la peste! Lorsque les Barbares avaient envahi les Gaules, la condition des Gallo-Romains fut peut-être moins atroce.

Que des populations, placées entre l'affreuse misère de chaque jour et l'incertitude plus affreuse encore de chaque lendemain, n'écoutent que leur désespoir, et, puisqu'il faut mourir, veulent mourir en combattant, il n'y a rien là qui doive surprendre, surtout lorsque les hommes qui prennent les armes ont un vif sentiment du droit. C'est par ces causes multiples que s'expliquent ces soulèvements de paysans, connus sous le nom de *Jacquerie*, qui achevèrent de mettre la France à feu et à sang et

ajoutèrent à l'horreur d'une situation qui menaçait ce pays d'une ruine complète.

Beaucoup d'historiens n'ont eu pour les *Jacques* que du dédain ou de la pitié, parce qu'ils ne virent là qu'une émeute. Je crois, Messieurs, qu'il faut y voir autre chose.

Si la Jacquerie eût été une simple émeute, elle se fût localisée et elle se présenterait à nous comme un fait unique, sorte de volcan sous-marin qui fait tout à coup éruption et s'éteint sous l'action des vagues bientôt nivelées.

Les Jacques furent écrasés par la noblesse coalisée contre eux, mais les causes qui leur avaient fait prendre les armes devaient leur survivre. Tant de haines, amassées par tant de siècles d'oppression, de misère, d'opprobre, ne pouvaient pas s'éteindre si vite. La France, au quatorzième siècle, est en effet troublée par d'autres révoltes de même nature. L'histoire a conservé les noms des Maillotins, des Cabochiens ; plus tard, l'Allemagne n'aura-t-elle pas aussi ses Hussites, ses Anabaptistes, et les pavés de Londres n'avaient-ils pas été déjà rougis par le sang de Guillaume *Longue Barbe*, dont Mathieu Paris a raconté la dramatique histoire.

Ces faits ont entre eux un lien qu'il est impossible de méconnaître. Ils sont produits par les mêmes causes, ils sont l'expression du même esprit;

et, à leur sujet, je vous rappellerai la remarque que j'ai déjà faite souvent : c'est que les peuples d'une autre race n'en ont pas de semblables à enregistrer dans leurs annales.

Une grande figure domine cette époque : celle d'Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris.

Bien que cet homme fût Français, il personnifie trop bien le travail auquel l'Europe était en proie, pour qu'il ne trouve pas sa place dans une étude sur l'histoire de la vie Européenne.

C'était déjà un progrès que l'établissement de cette magistrature dont Marcel était investi. Elle avait été instituée en 1190, à la veille d'une croisade. Comme tant d'autres produits de la civilisation, elle était née d'un besoin du temps.

Pour comprendre Marcel, il faut voir son attitude dès le début des États-généraux de 1355.

Mais un mot d'abord sur ces États-généraux, qui ont joué en France un si grand rôle, ou plutôt sur le tiers-ordre qui, à cette époque, entre activement en scène.

Dans la révolution que nous avons signalée au début de cette leçon, et qui avait changé la face de l'Europe, la royauté avait conquis une grande importance. L'aristocratie féodale, exclusivement do-

minée par son incommensurable vanité, avait forcé les populations écrasées par elles à chercher un point d'appui. Les communes s'étaient affranchies; une société urbaine s'était formée, qui, considérant comme une puissance protectrice la royauté, assez habile du reste pour paraître justifier cette confiance, s'était attachée à elle, sans prévoir qu'un jour viendrait où elle serait dévorée par cette royauté même, qui lui semblait alors un port de salut.

La Couronne trouvait aussi son compte à protéger cette société urbaine naissante, car en échange de leur protection, les villes fournissaient aux rois de France des ressources pécuniaires certaines et des troupes sur lesquelles ils pouvaient compter.

D'un autre côté, le progrès s'était développé de toutes manières par la seule impulsion du caractère français ; ce développement avait créé des besoins nouveaux auxquels il fallait donner satisfaction. Les intérêts privés, entièrement sacrifiés par la loi féodale, avaient acquis une grande importance et avaient exigé la création de tribunaux, pour lesquels il fallait des hommes instruits. Ce fut l'Italie qui devint le foyer des études du droit. De nombreux étudiants rapportèrent en France la science du droit civil romain, qu'ils avaient acquise au delà des monts, et peuplèrent les parlements où ils prêchèrent et cherchèrent à appliquer les principes du droit

commun, contrairement à l'état présent des choses où la coutume, le privilége, la brutalité du fait étaient la base de la vie sociale.

La royauté avait tout intérêt à protéger ces hommes et à encourager leurs tentatives, parce qu'elle voyait, avec raison, dans leurs progrès la ruine du régime féodal. L'aristocratie française, ignorante et que sa vanité rendit maladroite, ne vit pas monter autour d'elle et près de l'engloutir cette vague d'hommes nouveaux, rendus indépendants par la seule volonté royale; elle ne comprit pas qu'elle allait devenir insuffisante et qu'un jour elle serait forcément remplacée, dans les conseils de la nation, par ceux-là même qu'elle dédaignait alors. Ces hommes, à leur tour, encourageaient la royauté dans ses projets d'autocratie en haine de l'aristocratie.

Les villes et les bourgs, en conquérant leur indépendance, avaient pris place dans la hiérarchie féodale, sans que personne songeât même à leur en contester le droit. Le meilleur principe de la féodalité accordait à tous ses membres le droit de consentir librement les impôts; les villes durent donc être consultées. Mais l'importance acquise par un grand nombre d'hommes isolés, devenus propriétaires et libres par et pour eux-mêmes, indépendamment de la liberté que leur eût procuré la cité, cette

importance donna un grand poids dans les conseils du roi aux bonnes villes dont ils étaient les représentants.

Du reste, jusqu'au commencement du quatorzième siècle, les rois de France n'avaient pas eu besoin de convoquer les représentants des villes en assemblée générale. Mais l'augmentation des dépenses, nécessitée par les exigences de la vie nouvelle de la société française, rendit plus fréquents les appels des mandataires des communes, jusqu'au jour où de graves événements forcèrent la royauté à les réunir avec un éclat inconnu jusqu'alors.

C'est encore à la Papauté que la civilisation est redevable de ce grand fait : la convocation des États-généraux ; tant il est vrai que la nature même de ce pouvoir impossible lui donnait tour à tour pour ennemis tous les Éléments dont l'ensemble constituait la société Européenne. Ce fait eut lieu à l'occasion des querelles de Boniface VIII et de Philippe le Bel.

Fidèle aux traditions de ses prédécesseurs, Boniface ne se contentait pas d'être le guide des consciences et le chef de l'Église, il prétendait, malgré les traités, à une suprématie sur les affaires temporelles de la France. Ainsi ne l'entendait point

Philippe le Bel. Le roi et le pape se déclarent une guerre ouverte. Le pape convoque un concile, le roi une assemblée générale des trois États du royaume : noblesse, clergé, représentants des villes.

Cette assemblée fut la première réunion solennelle des États-généraux de France. Les actes du souverain furent par elle discutés, contrôlés ; mais si d'un côté la royauté se vit ainsi soumise à une sorte d'investigation qui était par cela même une négation de la toute-puissance, de l'autre la part prise à ces délibérations par les mandataires des villes amoindrissait l'importance jusque-là exclusive de l'aristocratie. C'était le jeu de la royauté.

Mais le jour n'était pas éloigné où elle allait être obligée de mettre à nu les plaies saignantes du pays, causées par la guerre, la mauvaise administration, la dilapidation des finances, les moyens iniques de se procurer des ressources, comme l'altération des monnaies....

La bourgeoisie des villes, habituée à l'ordre, à l'économie, à la régularité qui n'avait cessé de fleurir dans l'administration des cités, depuis le jour où elles s'étaient gouvernées elles-mêmes, fut frappée du désordre qui régnait dans les affaires générales du pays, et conçut dès lors la pensée d'y porter des réformes qui mettraient la gestion royale

au niveau de l'administration urbaine. Ce furent en effet ces idées qui se manifestèrent avec tant d'énergie dans les États-généraux de 1355.

La triste situation des affaires publiques à cette époque devait inspirer et inspira en effet à tous l'idée d'exiger des garanties pour l'avenir, en échange des sacrifices nouveaux demandés au pays. Aussi trouve-t-on dans les débats de 1355 des résolutions qui témoignent hautement de cet esprit et préparent l'avenir administratif de la France : *L'autorité est partagée entre le roi et les États qui représentent la nation; les États délibèrent en commun; une commission de neuf membres composée de trois nobles, de trois clercs, de trois bourgeois, administrera les finances; l'assemblée pourra s'ajourner d'elle-même à époque fixe; l'impôt, également réparti, frappera toute espèce de personnes, même le roi;....* quel progrès sur les siècles antérieurs! Comme on sent que l'esprit démocratique, qui préside à l'administration des villes, cherche à se glisser dans la gestion des affaires générales du pays!

Mais ces idées allaient se produire avec plus d'énergie encore dans l'assemblée qui eut lieu l'année suivante, en 1356.

J'ai cherché tout à l'heure à vous donner une idée de l'état de la France après la bataille de Poitiers. Le tableau que je vous en ai fait est bien loin

de la réalité. Aussi, l'irritation contre l'administration royale n'ayant fait que grandir, les colères éclatèrent, lorsqu'on vit la France près de périr. Et non-seulement elles éclatèrent, mais elles prirent un certain caractère de hauteur, puisé dans le mépris qu'inspiraient à tous la conduite de la noblesse à la bataille de Poitiers, où elle avait cédé devant des forces inférieures, et celle du Dauphin qui avait disparu du champ de bataille un des premiers.

Cela donnait une incontestable supériorité morale à la classe jusque-là déshéritée, et qui depuis lors pesa d'un poids considérable dans les affaires du pays.

Forte de son bon droit, de ses sentiments patriotiques, de sa valeur intellectuelle et morale, la roture résolut d'extirper le mal jusqu'à la racine; et, pour atteindre ce but, elle prit des résolutions qui prouvent que, déjà à cette époque, l'éducation politique avait fait d'immenses progrès, et que ceux que la confiance de leurs concitoyens avait investis du mandat de sauver la France, avaient la conscience de leurs droits, de leurs devoirs, et étaient à la hauteur de leur mission.

On ne saurait trop admirer la profondeur de vue, l'élévation d'idées, le sens politique, l'intelligence vraie des besoins de l'homme, de ces *manants* du

quatorzième siècle, qui osèrent tenter ce qui ne devait être réalisé que cinq siècles après eux.

Or, l'âme de ces délibérations, l'inspirateur parfaitement compris de ces mesures fut Étienne Marcel.

Cet homme dont le génie devançait l'avenir et qu'inspirait un ardent patriotisme, trouva dans son grand cœur, dans la situation désespérée de la France, dans un sentiment profond du droit, l'intelligence et la force nécessaires pour faire adopter par les États-généraux et sanctionner par la couronne des résolutions qui ont été les bases du droit public moderne.

Jugez-en :

Sur sa proposition on décréta :

« Les États souverains en matière d'administration et de finances ;

« La mise en accusation des conseillers du roi, la destitution en masse des gens de justice, la création d'un Conseil de censeurs pris dans les trois ordres ;

« La défense de conclure aucune trêve sans le consentement des trois États, et le droit pour eux de se réunir sans convocation royale. »

Étienne Marcel prétendait :

« Que les droits politiques devaient être étendus à l'égal des droits civils;

« Que l'autorité publique devait passer de la couronne à la nation, représentée par les États, et que dès lors les États devaient être transformés en une représentation nationale, sous l'influence du troisième ordre.

« Que la volonté du peuple fût proclamée souveraine en face du pouvoir royal.

« Que des couleurs nationales rouge et pers fussent adoptées comme symbole de la rénovation sociale.

« Qu'en présence des dangers que courait la France, dont le territoire était envahi par un ennemi qu'il fallait avant tout chasser, la terreur fût exercée au nom du salut public. »

Mais ces pensées, ces actes n'appartiennent pas au milieu du quatorzième siècle, ils sont de la fin du dix-huitième.

Quoi ! en présence de l'ennemi victorieux sur le sol de la France, la terreur au nom du salut public! Ne vous semble-t-il pas voir planer, sur l'assemblée qui entendait un pareil langage, les sombres figures de Saint-Just et de Robespierre!

Quoi! l'influence du tiers-ordre va transformer les États en une représentation nationale. Mais c'est le *Serment du jeu de paume*, où domine la voix de

Sieyès disant : *Qu'est-ce que le tiers-état ? Rien ! Que doit-il être? Tout !*

Quoi ! la volonté du peuple proclamée souveraine en face du pouvoir royal! Mais c'est la pensée de Mirabeau criant au marquis de Dreux-Brézé, chambellan du roi Louis XVI : *Nous sommes ici par la volonté du peuple, et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes !*

Tant il est vrai que les grands événements ont toujours dans le passé, et souvent dans un passé lointain, des précédents dont il faut savoir tenir compte, si l'on veut en connaître la valeur et en apprécier la portée.

Telles furent les idées que Marcel sema dans le sol français; telles furent les résolutions qu'il força la couronne de sanctionner en partie. Parjure comme toujours, la couronne détruisit bientôt tout l'édifice des institutions nouvelles, arrachées à sa faiblesse d'un jour ; mais la semence devait germer et produire un arbre qui pousserait de profondes racines.

Pour compléter son œuvre, Marcel aurait voulu qu'une révolution dynastique, accomplie dans un intérêt plébéien, fît de la couronne une propriété nationale, donnée par le peuple à l'homme de son choix. La perpétuité d'une famille sur le trône lui semblait un danger pour les libertés publiques. De

là son alliance avec Charles le Mauvais, qu'on lui a tant imputée à crime. Certes le roi de Navarre était peu digne du trône de France, mais Jean et son fils Charles l'étaient-ils davantage? D'ailleurs Marcel n'avait pas le choix. Ce qu'il voulait, c'était un changement. Or on ne peut se refuser à voir là une idée politique d'une grande valeur, que l'aristocratie anglaise devait s'approprier un jour et appliquer avec tant d'habileté.

Marcel avait peut-être des convictions trop impitoyables; il mourut victime de sa foi. Que certains écrivains, hommes de parti, le condamnent, l'histoire impartiale verra en lui un apôtre du droit, un martyr des libertés publiques.

Selon moi, Messieurs, on n'a pas jusqu'ici assez tenu compte des phénomènes par lesquels s'est manifestée la vie Européenne pendant le treizième siècle, on n'a pas assez approfondi le travail social qui s'est accompli durant cette période. On n'a pas assez étudié le lien qui existe entre tous les faits. Cette négligence des études historiques sur cette époque si troublée a contribué à accréditer beaucoup d'erreurs, quand il s'est agi de juger le seizième et le dix-huitième siècle. C'est au treizième et au quatorzième siècle que l'esprit public se réveille, que

la nature humaine revendique ses droits. C'est le quatorzième siècle surtout qui pose hardiment les problèmes de l'avenir que le seizième et le dix-huitième sont appelés à résoudre.

Il y a en effet dans ce quatorzième siècle une chose qui me frappe : c'est la communauté d'idées et l'uniformité de langage, qui se retrouvent dans toutes les manifestations de la pensée publique, sur tous les points du territoire Européen où le travail s'accomplit.

Comparez les résolutions prises par les États-généraux de 1356 à la teneur des chartes qui avaient consacré l'émancipation des communes ; c'est le même esprit qui s'y produit ; ce sont des idées sœurs qu'on y rencontre ; c'est le même ton digne dans le langage.

Parcourez du regard le reste de l'Europe. Partout, en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre, vous constaterez le même mouvement, se produisant avec le même caractère.

En Italie, c'est l'indépendance des villes, que nous verrons plus tard grandir par la puissance du commerce.

En Allemagne, la féodalité résiste plus qu'ailleurs à l'action délétère du progrès général et à sa propre ruine, causée par son aveugle immobilité, quand tout marche autour d'elle. Mais son joug est moins

lourd. Les princes, jaloux de l'Empire et redoutant les envahissements des Empereurs, sentent le besoin de s'appuyer sur les populations pour pouvoir tenir en échec la puissance impériale. C'est dans le cours de cette année 1356, où se réunissaient en France les États-généraux inspirés par Marcel, que les princes allemands et les notables des principales villes imposent à la bassesse de l'empereur Charles IV la fameuse Bulle d'or, qui mit fin à l'anarchie dans laquelle l'Allemagne était plongée, en l'organisant d'une manière définitive. Du reste la lutte, toujours ouverte entre les empereurs et les papes, entretient dans les cœurs la crainte salutaire du grand danger commun : l'omnipotence cléricale, en même temps qu'elle occupe l'empereur au dehors et l'empêche de concentrer à l'intérieur les forces dont il dispose.

En Angleterre, la grande Charte est en pleine vigueur.

En Espagne, les Arabes conservent pour les générations à venir le précieux trésor des sciences, pendant que l'esprit d'indépendance reste vif et altier, dans l'âme fière des nobles d'Aragon et de Castille.

Vous voyez que l'Europe présente un vaste ensemble de progrès réalisés. Les moyens ne sont pas identiques partout, mais le but est le même et il est poursuivi avec le même esprit.

Il est un autre fait bien grave qui donne au quatorzième siècle une grande importance historique : c'est dans le cours de ce siècle que se pose hautement la question des nationalités.

Déjà souvent j'ai été conduit, par la nature même de cette étude, à signaler à votre attention la singulière variété qui règne dans les actes des peuples Européens. Ils appartiennent tous à la même famille; mais de même que des frères, issus des mêmes parents, ont des caractères différents, de même on trouve chez les peuples de l'Europe des nuances, qui jettent dans leur vie sociale la plus grande diversité.

Tant que la conquête dura, le sentiment national proprement dit n'eut pas lieu d'éclater. Le travail d'établissement des conquérants ne lui donnait pas d'ailleurs raison d'être, bien que cependant la résistance des Saxons à Charlemagne puisse être déjà considérée comme l'expression de ce sentiment. Mais lorsque chacun se fut fait place, lorsque le calme commença à renaître, lorsque chaque partie du territoire fut occupée à perpétuelle demeure par une population qui s'y était solidement établie, alors l'Europe vit se produire un phénomène des plus singuliers.

D'abord apparaissent des idiomes qui, pour avoir des racines communes, annoncent qu'en se perfec-

tionnant ils s'éloigneront de plus en plus les uns des autres, et préparent pour l'avenir la plus grande diversité dans le langage des nations Européennes.

Les législations civiles viennent ensuite qui, partant du droit romain et lui soumettant la coutume là où elle existait, édictent les dispositions les plus diverses, suivant les nuances de caractère particulières à chaque petit groupe, mais sans s'écarter des principes, qui restent les mêmes.

Puis chacun de ces petits groupes en arrive à se considérer comme seul propriétaire du coin de terre sur lequel il a planté sa tente; quelques-uns se réunissent, attirés les uns vers les autres par des aspirations inexplicables et dont nous aurons à parler plus tard; d'autres restent isolés; tous cherchent à s'arrondir; chacun fait son nid le mieux qu'il peut, et repousse avec la plus grande énergie tout autre groupe qui voudrait lui dicter des lois; l'esprit d'individualisme passant de l'homme au peuple, devient l'esprit national, le patriotisme, et, après des luttes acharnées, prépare au monde le singulier spectacle d'un équilibre qui n'est pour les peuples que l'application du principe de liberté pour l'homme : c'est-à-dire la liberté de chacun ne devant avoir d'autre limite que la liberté d'autrui.

Tel est en substance le travail qui commença son évolution, dès le jour où la famille Européenne put

respirer après les bouleversements causés par la conquête.

C'est au quatorzième siècle que le sentiment national se manifesta de la façon la plus vive. Déjà, dans le cours du siècle précédent, il s'était révélé par plus d'un fait digne d'attention. En 1262, par exemple, les Siciliens avaient cruellement prouvé aux Français qu'ils n'entendaient pas les avoir pour maîtres. Mais, au quatorzième siècle, la formation des nationalités se généralise. Que d'efforts les Français et les Anglais ne font-ils pas, les uns pour chasser l'étranger du territoire qui sera un jour la France, les autres pour s'y maintenir. En vain la femme répudiée de Louis VII aura apporté en dot à son second mari Édouard les plus belles provinces de la France ; en vain un roi d'Angleterre aura pu se faire couronner roi de France à Paris, l'Anglais, refoulé dans son île, devra renoncer à régner sur les rives de la Seine. N'est-ce pas du commencement de ce quatorzième siècle que date l'origine de la confédération suisse? N'est-ce pas en 1307 que les héros du Grutli chassent pour jamais l'Autrichien des rochers de l'Helvétie et permettent à l'histoire d'enregistrer dans ses annales un des mouvements les plus sublimes de l'esprit d'indépendance.

Or, Messieurs, ne remarquez-vous pas que tous ces faits sont comme solidaires les uns des autres ;

qu'il y a entre eux un lien évident. Émancipation des communes, intervention du peuple par des mandataires dans l'administration des affaires publiques, formation des nationalités, cela est le résultat d'une même pensée, s'exprimant d'une manière différente au fur et à mesure que le succès, faisant naître de nouveaux besoins, appelle des succès nouveaux.

Maintenant rappelez-vous ce qu'était l'Europe avant les croisades, au onzième siècle, interrogez-la au quatorzième et songez à ce qui s'est accompli durant ce long intervalle.

Qui a produit changement? Quel est l'être puissant qui a pu changer ainsi la face du monde Européen? Quelle est cette fée dont je parlais tout à l'heure?

Cet être, cette puissance, cette fée, c'est l'homme, c'est l'individu qui, sentant dans sa nature propre des droits inprescriptibles, en a réclamé et obtenu l'exercice.

Jusqu'ici, Messieurs, nous nous sommes occupés du droit individuel relativement aux intérêts civils et politiques. La conscience humaine est-elle restée

en arrière dans ce grand essor de civilisation au treizième et au quatorzième siècle? Ou bien, satisfaite, n'avait-elle plus rien à réclamer?

Pendant que s'accomplissait le travail social que nous venons d'étudier, l'Église commençait à être en voie de décomposition.

Il ne faut pas oublier qu'elle n'était pas seulement un pouvoir spirituel, elle était surtout un pouvoir politique, et, en cette qualité, elle prenait la part la plus active à toutes les intrigues qui avaient pour but une conquête d'influence.

Les princes de l'Europe et les États d'Italie étaient extrêmement fatigués de l'agitation, que semaient partout les menées de la cour de Rome. Mais comme le prestige religieux donnait encore à la Papauté une force avec laquelle il fallait compter, l'habileté consistait pour un prince à mettre sur le trône pontifical un homme à lui.

C'est à des causes de ce genre, autant qu'à la résistance que rencontraient les projets de la Papauté dans la nature même des choses Européennes, qu'il faut attribuer le grand schisme d'Occident, qui éclata en 1378, et pendant quarante années mit en question l'unité catholique.

Quel respect pouvait inspirer cette Église qui se prétendait souveraine et infaillible en matière de foi, et dont les chefs ne pouvaient pas s'entendre sur

une misérable question de détail : le choix d'un pontife ! quel scandale que toutes ces intrigues auxquelles donnait lieu la rivalité de ces papes, que ce spectacle de deux prêtres se renvoyant l'anathème, au nom de Jésus dont chacun d'eux se disait le représentant !

Aussi que devaient penser les hommes de conviction, les cœurs honnêtes, les âmes pieuses de cette Église en proie à des rivalités, devant lesquelles disparaissaient les vrais intérêts de la Religion ?

Cet état d'anarchie qui la déconsidérait, qui préparait pour l'avenir d'autres périodes d'anarchie aussi désastreuses pour elle, comme cela eut lieu en 1439 où trois papes, dont un duc de Savoie élu dans un concile de Bâle, se disputaient la tiare; cet état, dis-je, ne l'empêchait pas de poursuivre son rêve d'unification.

Nous l'avons laissée en présence des hérésies qui se multipliaient d'une façon menaçante pour son pouvoir. Elle pensait avoir noyé dans le sang de ses martyrs l'hérésie des Albigeois. Armée de l'Inquisition, elle croit marcher à la conquête des esprits.

Ah ! lorsque les fleuves débordés inondent un pays sur lequel ils roulent leurs vagues furieuses, les habitants s'empressent d'élever des digues pour se préserver du fléau dévastateur; et, lorsque les digues sont construites, ils se reposent derrière elles,

tranquilles sur leur solidité. Tout à coup un bruit sourd se fait entendre, ils se retournent et voient avec épouvante le flot, qu'ils croyaient dompté, jaillir derrière eux, les cerner de toutes parts et les engloutir.

Il en est ainsi d'une idée féconde, quelque effort que l'on fasse pour lui résister.

Parce que les hérésies sont étouffées en France, on les croit mortes. Mais la conscience humaine veut être libre. L'idée jaillit en Angleterre et ne tarde pas à envahir l'Allemagne C'est un autre courant qui marche parallèlement à la conquête des droits civils et politiques.

L'initiateur de ce nouveau courant fut l'Anglais Wiclef.

Il attaque le pouvoir temporel et même le pouvoir spirituel des papes.

Il refuse à l'Église Romaine la prééminence sur les autres Églises.

L'Évangile à la main, et rappelant les paroles de Jésus à la Samaritaine, il nie la nécessité du ministère des prêtres.

Il attaque les sacrements, l'Eucharistie, la confession ; il attaque la messe.

Un concile le condamne en 1382

Qu'importent les conciles, qu'importe l'Inquisition ! qu'importent les bûchers !

Digues impuissantes !

Nous verrons Jean Huss brûlé vif à Constance en 1415, et Jérôme de Prague, son élève, subir le même sort l'année suivante.

Le mouvement est donné, le flot monte, il inondera le monde.

Étienne Marcel ! Guillaume Tell [1] ! Wiclef !

Ces trois noms forment une grande trinité qui personnifie le quatorzième siècle. C'est la grande voix de ces hommes qui, en posant les principes de l'avenir, a indiqué à la civilisation la route qu'elle devait suivre désormais et le but qu'elle devait atteindre. Près de cinq siècles les séparent de cette fameuse nuit du 4 août 1789, où tout le vieux passé s'écroula dans un élan d'enthousiasme. Les hommes de 1789 et de 1792 les avaient eus pour précurseurs.

Ainsi, Messieurs, on ne peut méconnaître l'im-

[1] De récents travaux ont jeté le doute le plus sérieux sur l'existence de Guillaume Tell, ou du moins sur sa part dans l'œuvre d'affranchissement de l'Helvétie; on est allé jusqu'à penser et à dire que l'histoire de Tell serait une légende scandinave que les Suisses se seraient appropriée. Sans rien préjuger, et tout en respectant l'autorité des historiens qui se sont livrés à des recherches à ce sujet, j'ai cru devoir prononcer ce nom, qui jusqu'ici a été l'expression la plus vraie du sentiment national.

portance historique du quatorzième siècle. Il a préparé le seizième et le dix-huitième. Tout ce qui a été accompli par la Réforme et la Révolution française, avait été prévu aux États-généraux de 1355 et de 1356.

Mais que d'obstacles la civilisation a encore à briser avant d'atteindre au port !

Mais aussi que de ressources dans les entrailles de cette population Européenne, destinée à devenir la maîtresse du monde.

C'est de ces résistances et de ces ressources que nous avons encore à nous occuper.

Le commerce étant un des plus puissants leviers de civilisation, nous étudierons lundi prochain le mouvement commercial dans les temps modernes.

SEPTIÈME LEÇON

Le commerce est un des agents les plus puissants du progrès. — Le commerce impossible sous le régime féodal. — Multiplicité des péages établis par la rapacité des seigneurs féodaux. — La tradition commerciale sauvée par les Juifs. — La persécution les force à chercher les moyens de vivre dans le commerce et l'industrie. — Le commerce prend son essor à l'occasion des croisades. — Les Vénitiens et les villes maritimes de l'Italie. — L'industrie naît dans les villes de l'intérieur. — Florence. — Organisation intérieure des villes de l'Italie. — Le commerce dans le nord de l'Europe. — La ligue Hanséatique. — Les comptoirs italiens et les comptoirs hanséates. — Coup d'œil sur les civilisations grecque et romaine au poin de vue du commerce. — L'antiquité n'a pas connu la mode. — La civilisation moderne est et devait être tout autre chose que la civilisation antique. — Contradictions résultant de l'idée de privilége qui devient d'une application générale.

Messieurs,

Je crois avoir, dans ma dernière leçon, suffisamment montré que les premiers symptômes de civilisation se sont produits sur la terre Européenne, par l'énergique initiative de la volonté individuelle.

Nous avons vu que les communes lui furent redevables de leur affranchissement; qu'en France,

aux États-généraux de 1355 et de 1356 elle proclama l'existence d'un droit public dont elle posa les bases ; qu'en Allemagne elle arracha à la faiblesse d'un empereur la Bulle d'or, qui devint la constitution de ce grand pays ; qu'en Angleterre elle mit par la grande Charte un frein au pouvoir envahissant de la royauté ; qu'à elle la Suisse dut son autonomie et le mérite sans égal d'être restée, depuis cinq siècles, comme une oasis de la liberté au milieu de l'autocratique Europe ; que cette initiative rendit indépendantes les villes d'Italie ; et nous verrons qu'en Espagne elle n'avait pas, jusqu'à la fin du quinzième siècle, faibli devant l'ambition des princes.

L'âme de ce travail fut évidemment l'esprit d'individualisme. Il est donc l'âme de la civilisation.

Voyons si c'est par son impulsion qu'elle se développera.

Un des agents les plus puissants du progrès en toutes choses est sans contredit le commerce.

Le commerce rapproche les distances par les moyens qu'il trouve de faciliter les voyages. L'espérance du gain donne aux commerçants cet esprit d'aventure, qui les conduit à la découverte de régions inconnues où ils trouvent des populations avec lesquelles ils mettent leurs compatriotes en rapport,

établissant ainsi entre les peuples des traits d'union cimentés par le puissant mobile des affaires. Le commerce crée l'industrie par la possibilité qu'il lui donne d'écouler ses produits. Il appelle la science à son aide; il se fait accompagner par elle dans ses pérégrinations lointaines; il découvre ainsi souvent, en même temps que les lois les plus utiles et les plus fécondes de la nature, des trésors historiques qui sans lui fussent restés à jamais ignorés. Le commerce, en créant des intérêts, crée pour eux des lois; et comme les affaires commerciales, en raison même de leur multiplicité, ne peuvent pas être traitées avec les garanties nécessaires aux affaires ordinaires, il donne l'habitude du respect des engagements; il moralise. Cette morale austère, sans laquelle le commerce n'est plus qu'une guerre de ruse, finit par devenir un brigandage, et ruine les peuples assez insensés et assez pervertis pour croire qu'il est possible de tromper impunément, cette morale, dis-je, modifie les mœurs ou plutôt les purifie. Le commerce les modifie encore en les égalisant, puisqu'il fait voyager les populations ou que, par l'échange des objets qu'il transporte, il les met pour ainsi dire en contact avec la vie les unes des autres. Il ouvre enfin des voies de communication, il crée des moyens de circulation qui donnent la richesse, en facilitant la vente des produits et en

augmentant par cela même la production et la consommation.

Ce sont là, Messieurs, les points de vue principaux sous lesquels il faut envisager le commerce. Dès lors vous devez comprendre, d'après ce que nous savons de la féodalité, que, avec ce régime, le commerce était impossible.

Chaque seigneur était maître absolu dans ses domaines dont l'administration, surtout dans le commencement, ne relevait que de lui seul. Seul il avait le droit d'établir des impôts; et ne croyez pas que le fisc et son esprit soient d'origine récente, les barons féodaux étaient passés maîtres en cette matière.

Après avoir établi des impôts sur et pour toute espèce de choses, ils ne pouvaient pas négliger les ressources fiscales que leur offrait le commerce. Les vues courtes de ces seigneurs en matière d'affaires ne leur permettaient pas de s'élever à cette idée, la seule vraie, que la liberté des transactions produit la richesse, que c'est cette richesse seule qu'il faut frapper, et que le fisc est d'autant plus riche que le pays l'est davantage et d'autant plus pauvre que la misère est plus grande. Ils ne songeaient qu'au profit immédiat qu'ils pouvaient tirer de la présence sur leurs terres de ceux qui y venaient commercer, et croyaient faire merveille en multi-

pliant les droits dont ils les frappaient eux et leurs marchandises.

Il serait peut-être impossible aujourd'hui de dresser la nomenclature de tous les droits bizarres, extravagants, que la rapacité des seigneurs féodaux avait établis sous le nom de péages, et d'écrire le vocabulaire des noms qu'ils leur avaient donnés.

Il fallait payer :

Un droit de *pontaticum* pour passer sur les ponts,

Un droit de *portaticum* pour entrer dans les ports.

Si un bateau naviguait sur un fleuve dont le cours bordait les terres d'un seigneur, il devait lui payer un droit de *ripaticum*.

Les voitures de commerce devaient payer un droit de *pulceraticum* pour la poussière qu'elles soulevaient sur les routes.

Les seigneurs féodaux spéculaient même sur les accidents. Si la roue d'une voiture venait à se briser, son conducteur était obligé de payer un droit, dont j'ai oublié le nom aussi ridicule que l'impôt baptisé par lui était odieux.

Sans circulation facile, le commerce, dont la liberté est la vie, ne fait que végéter. Avec de telles entraves, il était de touts points impossible.

Sans doute ces temps sont loin de nous; mais

pensez-vous que le nôtre ait brisé tous les liens qui le rattachent à eux. Hélas! si nous avons fait des progrès, ils ne sont pas aussi grands que la vanité contemporaine veut bien le dire. En France, par exemple, quand on sert un verre d'eau-de-vie sur la table d'un café, il a payé, avant d'arriver aux lèvres du consommateur, quatorze droits sous des néologismes tout aussi peu français et aussi ridicules que les noms qui vous faisaient sourire tout à l'heure.

Que de peine a l'humanité pour briser les cercles successifs, dans lesquels on la fait successivement tourner!

Quand nous avons constaté jusqu'à quel degré d'abaissement moral l'homme était tombé au moment des croisades, nous nous sommes demandé comment il avait pu trouver en lui assez de ressort pour se relever, et nous donner le spectacle dont nous sommes témoins aujourd'hui.

En voyant les entraves qui, sous le régime féodal, paralysaient la circulation, nous pouvons nous demander comment le commerce a pu naître, s'étendre, envahir le monde, et donner aux sociétés modernes une situation qui, malgré la liberté relative dont elles jouissent commercialement, ne leur suffit déjà plus et les fait aspirer ardemment au libre échange?

De toutes les branches de l'activité humaine, le commerce est celle qui a le privilége d'attirer l'individu. Le commerce n'est pas affaire sociale. Il ne le devient que lorsqu'il s'agit de faire des traités, mais ces traités n'ont, en définitive, pour but que de régler des intérêts individuels qui, s'ils importent à la société par l'avantage éloigné qu'elle en retire, ne sauraient être créés par elle. Or la nature des choses donne souvent à l'homme de grandes leçons.

Tous ces péages, établis sur le commerce par les seigneurs féodaux, étaient autant de priviléges. Le privilége a pour conséquence nécessaire l'oppression. Or l'histoire de l'Europe constate un fait bien étrange : c'est que le plus grand élément de civilisation, le commerce, fut sauvé par ceux-là même qui étaient le plus opprimés : les Juifs !

Je n'ai pas à faire ici l'histoire de ce peuple depuis sa dispersion.

Tantôt tolérés, tantôt persécutés, mais toujours maudits, les Juifs vécurent comme ils purent. Lorsque l'Europe fut plongée dans la barbarie, suite de la conquête, la férocité des mœurs et un fanatisme dégradant firent de ces malheureux des parias. Sous le régime féodal, leur qualité d'hérétiques les empêchait même d'être protégés à l'égal des autres hommes. Ils n'étaient pas même serfs. Qui en eût voulu pour esclaves! Que devait-ce être dans ces

temps d'oppression générale, quand aujourd'hui encore, dans quelques pays, un reste de honteuse superstition les maintient hors la loi[1]?

Les croisades qui, si elles furent le résultat d'une combinaison politique, furent aussi l'expansion d'un fanatisme, les croisades mirent le comble à l'horreur de la position dans laquelle les Juifs étaient plongés. Vous vous rappelez ce que je vous ai dit du massacre général, qu'en firent les premiers croisés dans toutes les villes des bords du Rhin. La qualité de Juif mettait celui, qui avait le triste privilége d'en être revêtu, dans la nécessité de racheter sa vie au jour le jour de la fureur des peuples; et il est à remarquer que, si les princes apportèrent de l'adoucissement à leur sort par leur indifférence envers eux, on ne voit pas que le prêtre, successeur de ce Jésus qui avait dit : « Tous les hommes sont frères, » ait jamais pris leur défense. Partout ils étaient un tel objet d'horreur, que non-seulement aucune loi ne les protégeait, mais que, dans certains pays, on avait même pris contre eux des mesures législatives atroces. Ainsi, pour ne citer qu'un

Le parlement de Francfort vient enfin de placer les Juifs sous l'empire du droit commun. Dans quelques cantons Suisses, ils sont encore rejetés de la société et, lors des discussions relatives au traité de commerce franco-suisse, la question relative aux Israélites est celle qui a soulevé les plus grandes difficultés. Et tout cela s'est passé en 1864!

exemple, en Bretagne, il était défendu d'informer contre le meurtrier d'un Juif!

Cependant, au milieu du quatorzième siècle, en France, un éclair de justice vint luire pour ces malheureux.

On leur rendit leurs cimetières, on les exempta d'aide et de gabelle; ils furent sinon protégés, du moins moins opprimés.

Mais à quel rapprochement singulier ce fait donne lieu! Cela se passe au milieu du quatorzième siècle, c'est-à-dire au moment où se réunissent les États-généraux de France, en 1356, à l'heure où Étienne Marcel a fait ou va faire adopter par la nation les grandes résolutions dont nous avons parlé.

Ce rapprochement, Messieurs, nous donne le droit de nous demander si cet adoucissement dans le sort des Juifs serait la conséquence des sentiments d'équité, qui commençaient à se répandre et à se formuler avec énergie, des idées de droit qui cherchaient à briser le privilége, enfin, de l'intervention de la nation dans ses propres affaires? Les Juifs devraient-ils compter, au nombre de leurs rares bienfaiteurs, le grand tribun du quatorzième siècle en France?

Quoi qu'il en soit, l'isolement dans lequel ils étaient forcés de vivre, cette situation hors la société, l'interdiction qui leur était faite d'acquérir

ne leur laissaient pas d'alternative. Pour se procurer des moyens d'existence, ils n'eurent à leur disposition que le commerce et l'industrie, c'est-à-dire les deux ressources les plus difficiles à exploiter alors. On a sans doute à reprocher aux Juifs des faits qui entachent leur histoire; mais quand on songe aux persécutions dont ils étaient sans cesse victimes, on est moins surpris de la ruse qu'ils furent trop souvent obligés d'employer contre les abus de la force. Que l'on soit impitoyable pour ceux qui trompent, dans des temps où la justice est égale pour tous, rien de mieux! mais il faut être indulgent pour le crime de quelques hommes, lorsqu'il est le produit du crime de tous. Les Juifs firent le commerce parce qu'ils ne purent pas faire autre chose, et, ainsi que je l'ai dit, ils en conservèrent la tradition au milieu de la nuit féodale.

La multiplicité des péages dont nous avons parlé, l'absence complète de sécurité, rendaient toute grande spéculation impossible. Le commerce ne pouvait se faire qu'au moyen d'un colportage fort restreint.

De plus, ces barrières, ces entraves, n'étaient pas les seuls obstacles auxquels allaient se heurter les premiers pas du commerce moderne. Les rapports

entre les populations étaient si peu nombreux, qu'elles se connaissaient à peine, quand elles n'étaient pas absolument inconnues les unes aux autres, bien qu'une faible distance les séparât.

L'histoire a conservé des faits extrêmement curieux d'un état de choses qui nous semble un rêve. Permettez-moi de vous en citer deux qui sont caractéristiques; ils vous donneront une idée exacte des difficultés inouïes qui paralysaient l'activité individuelle.

Vers la fin du dixième siècle, un comte Bouchard veut fonder un monastère à Saint-Maur-les-Fossés, près de Paris. Il va à Cluny, près de Dijon, trouver l'abbé pour le prier d'y conduire des moines, et de l'aider ainsi dans l'accomplissement de l'œuvre pie qu'il veut entreprendre. Afin d'intéresser davantage l'abbé, il décrit le long voyage auquel il s'est décidé, il se fait un mérite des fatigues qu'il a endurées, il manifeste l'espérance de n'être pas venu inutilement dans un pays aussi éloigné, il ne doute pas que l'abbé ne lui tienne compte du courage qu'il lui a fallu pour oser tenter une semblable entreprise.

Mais l'abbé refuse malgré toutes les insistances du comte, en alléguant pour motif que ce serait une folie à lui d'aller si loin dans un pays inconnu.

Cent ans après, au commencement du douzième

siècle les moines de Ferrières dans le diocèse de Sens ignoraient qu'il y eût en Flandre une ville du nom de Tournay, où il y avait aussi un couvent de moines. Une affaire les force de se mettre en rapport, et, comme ils n'avaient jamais entendu parler les uns des autres, grand fut leur embarras. L'intérêt commun les fit se chercher. Se trouver était difficile pour des gens qui n'avaient aueun indiee. Aussi les reeherehes furent longues. Enfin ! la déeouverte se fit..... par hasard.

Ces exemples dépeignent la vie Européenne à cette époque, mieux que ne pourraient le faire les descriptions les plus exaetes ; aussi le moyen âge fut-il en géographie d'une ignorance tellement naïve qu'elle provoque le sourire. Un manuserit de la Chronique de Saint-Denis renferme une carte de notre globe. Les trois parties de la terre, alors connues, sont disposées de telle façon que Jérusalem est au centre et Alexandrie aussi près de Jérusalem que Nazareth.

Comment, dans des temps et dans des eonditions semblables, des hommes ont-ils pu songer à faire le eommeree ?

Ignorance, obstacles, absenee de sécurité, impôts écrasants, persécutions, la nécessité força les Juifs à tout braver.

Ainsi s'expliquent les précautions qu'ils furent obligés de prendre, les ruses auxquelles ils durent avoir recours.

Faut-il s'étonner de les voir cacher leur opulence sous une apparence misérable? Ne devaient-ils pas avant tout éviter d'attirer l'attention et surtout la convoitise des maîtres peu scrupuleux du jour?

Ne pouvant vivre en sécurité nulle part, ils étaient forcés de mener une vie perpétuellement mobile, presque nomade.

Sous cette misère apparente qu'ils affectaient, ils esquivaient châteaux et donjons et, tout en évitant des dangers pour leur vie, ils s'exonéraient de l'obligation de payer des droits, qui eussent augmenté le prix des marchandises qu'ils avaient à vendre.

Ils allaient chercher au loin des produits inconnus à ceux à qui ils les offraient; ils devenaient par cela même des intermédiaires et des agents de civilisation qui, par les descriptions des pays qu'ils avaient parcourus, inspiraient à tous le désir de les voir.

Ils acquéraient rapidement une connaissance parfaite des besoins de toutes les places. Quelques échantillons pour décider le choix de leurs clients et un carnet pour aider à leur mémoire leur suffisaient. Avec ce mince bagage ils parcouraient l'Europe entière, disparaissant des lieux où s'annonçait

quelque tourmente, et apparaissant partout où un produit pouvait être placé.

Enfin ils puisaient dans l'oppression même dont ils étaient les victimes un moyen d'action des plus puissants : c'est qu'ils correspondaient entre eux et s'aidaient les uns les autres avec une sécurité qu'assurait leur péril commun.

Pendant plusieurs siècles ils eurent exclusivement le monopole du commerce et un jour vint où ces persécutés, ces maudits, devenus forts par la puissance des richesses qu'ils avaient amassées, purent enfin contraindre leurs ennemis à compter avec eux. Il y eut un moment, lorsque le grand commerce par mer vint leur donner la main, où les Juifs avaient accaparé le numéraire, et où les seigneurs féodaux si hautains, les rois, les évêques eux-mêmes durent subir la honte de devenir tributaires de ces mécréants, en devenant leurs débiteurs. Quel triomphe pour eux! Quel châtiment pour leurs persécuteurs! Mais ils étaient trop habiles pour laisser éclater leur joie. Il valait mieux tirer parti de ce changement de destinée, qui imposait aux autres la dure loi de la nécessité si longtemps subie par eux-mêmes, et en profiter pour se procurer les moyens d'étendre le cercle de leurs opérations, tout en leur donnant une sécurité qu'elles n'avaient pas eue jusqu'alors. Ce qu'ils ambition-

naient surtout, et ce qu'ils obtinrent des puissants du jour, dont ils étaient les banquiers, furent des sauf-conduits et des exemptions de droits qui, les mettant hors la loi fiscale, comme ils étaient déjà hors la loi civile, devaient leur faire faire dans le champ de la fortune des pas de géant.

Oui, Messieurs! c'est aux Juifs que la civilisation doit d'avoir conservé la tradition commerciale, pendant la tourmente féodale, tradition dont le caractère Européen devait s'emparer vigoureusement, dès qu'il aurait brisé les fers qu'on lui avait forgés.

Ainsi les plus magnifiques conceptions de l'esprit humain ont souvent des causes inaperçues mais profondes, qui en préparent dans l'ombre l'éclosion.

Les croisades furent pour le caractère Européen l'occasion dont je parlais tout à l'heure. Ce fut en effet à l'occasion des croisades que le commerce commença à sortir de ses langes.

Aux Vénitiens l'Europe est redevable de cette initiative. Et ici comme toujours, c'est l'individu que nous voyons agir.

Quelques hommes, fuyant devant les barbares ravageant l'Italie, se réfugient sur des îlots dans l'Adriatique.

Pour vivre ils se livrent à la pêche, et, par l'é-

vaporation de l'eau de la mer, ils se procurent du sel qu'ils vont vendre sur la terre ferme.

Obligés de la sorte à se familiariser avec la tempête, ils deviennent rapidement marins.

Les îlots, sur lesquels ils ont construit leurs premiers abris, sont bientôt reliés entre eux et prennent de l'importance; mais cette importance même est un danger. Les barbares ne ravagent pas seulement la terre, ils infestent les mers. L'Adriatique est sans cesse écumée par des pirates normands, arabes, dalmates. Les pirates sont vaincus, détruits, et désormais Venise n'aura plus qu'un but : dominer dans le golfe qui portera son nom.

Telle est en quelques mots l'histoire des premiers jours de cette ville, qui a joué un si grand rôle dans la période moderne. Ses progrès furent rapides et considérables. De bonne heure les marins de Venise furent attirés vers l'Orient. Déjà à la fin du huitième siècle on les voit en relations avec Constantinople. Leur grandeur future n'était plus qu'une question de temps.

Les rapports commerciaux des peuples dépendent de leurs productions, de leur situation géographique, des moyens de communication que cette situation leur permet d'avoir entre eux, et du caractère de ceux qui y prennent part.

L'Europe était forcément tributaire de l'Orient.

Il lui fallait les épices, les parfums, la soie, le coton, les bois de teinture, les pierres précieuses. Tous ces objets nécessaires à ses besoins et à sa vanité, elle ne pouvait pas se les procurer sur son propre sol, il lui fallait donc les recevoir des pays qui les produisaient.

De temps immémorial les produits de l'Asie et de l'Inde étaient transportés vers l'Occident par des caravanes, qui les déposaient sur les côtes de l'Afrique, de la Syrie et de l'Asie Mineure, dans des ports nommés depuis les Échelles du Levant, parce que ces ports étaient devenus des stations successivement visitées par les navires venus d'Europe.

Sur la longue route qu'elles avaient à parcourir, ces caravanes trouvaient de grandes cités : Babylone, Dehli, Palmire, qui étaient aussi pour elles des stations.

Quelques accidents de la nature ou des dangers, redoutés au milieu de populations peu hospitalières, forçaient les marchands à changer parfois de route. Tantôt les caravanes traversaient la presqu'île de l'Inde, tantôt elles se portaient tout à fait au nord et arrivaient à la mer Caspienne par le pied du Thibet, mais la destination était toujours la même.

Des ports dont je viens de vous parler, les marchandises avaient deux voies à suivre : le cours du

Danube par lequel elles arrivaient au cœur de l'Europe, ou la Méditerranée.

Celles qui suivaient le cours du Danube se dirigeaient de la basse Autriche vers le nord et le nord-ouest par Ratisbonne, Forcheim, Erfurt, Magdebourg, Lunebourg ; mais elles traversaient des populations, au milieu desquelles il y avait peu de sécurité pour elles. Les Bulgares, les Avares, les Hongrois étaient les agents de cette route, dès lors moins fréquentée. La voie de mer était au contraire toujours préférée parce qu'elle était plus sûre.

Jusqu'aux croisades le commerce avait eu bien peu d'activité, car il lui manquait la sûreté et des consommateurs.

Ces deux conditions essentielles de la vie du commerce, les croisades les lui donnèrent.

Les croisés partaient en foule et formaient des armées innombrables, qu'entraînaient le fanatisme religieux et l'espoir de revenir chargés des richesses, conquises dans ces climats que les récits des voyageurs et leur propre imagination leur représentaient comme le séjour enchanteur des fées; car si l'intérêt de la religion avait une grande part dans ces expéditions, un autre intérêt ne laissait pas que d'en avoir une large aussi dans l'esprit de ces zélés chrétiens. Pour transporter ces armées, il fallait des flottes nombreuses, il fallait des navires aussi pour

les approvisionnements. La première armée qui s'ébranla et prit la voie de terre disparut dans un épouvantable désastre. La mer présentait moins de périls. Elle fut préférée. Les croisés se rendaient en Italie, pour de là gagner l'Orient.

Les ports de la Péninsule étaient devenus des lieux de rendez-vous général. Les Italiens n'avaient garde de laisser échapper une aussi belle occasion de s'enrichir. Il y eut bientôt entre les villes d'Italie la plus vive émulation.

Car les Vénitiens n'étaient pas les seuls qui eussent demandé à la mer un moyen d'exercer leur activité.

Pise, Gênes avaient de leur côté tenté des voyages vers l'Orient. On les voit aussi de bonne heure en rapport avec Constantinople; et, comme depuis longtemps les marins de toutes ces villes avaient profité des pèlerinages en Palestine pour se faire les rouliers de la Méditerranée, depuis longtemps déjà ils avaient fondé là des établissements. Amalfi surtout avait ainsi acquis de grandes richesses. Elle avait même traité avec le pacha d'Égypte pour avoir sur la côte un monastère, un hôpital, c'est-à-dire un entrepôt.

Mais de ces cités qui devaient donner à l'Europe la vie commerciale, Venise était devenue la plus importante. Ses relations avec Constantinople, loin de cesser depuis le temps de Charlemagne, n'avaient

fait que grandir en activité et en crédit. Les Byzantins, noyés dans leurs futiles querelles religieuses, avaient des vues fort courtes en fait de commerce. Les Vénitiens au contraire étaient habiles et voyaient un grand but à atteindre. Ils obtinrent facilement des traités dans lesquels ils stipulèrent des privilèges : comme de ne payer que des taxes faibles, d'avoir un tribunal à eux et d'être jugés par leurs lois.

Ces entreprises de transport faites sur une aussi vaste échelle, ces voyages payés à un prix d'autant plus élevé qu'aucune concurrence n'existait, surtout dans le commencement où le nombre des navires était à peine suffisant pour les multitudes qui demandaient une place à bord, cela fit passer dans les mains des Italiens une grande partie des richesses monétaires de l'Europe. Les villes d'Italie acquirent promptement des trésors incalculables, à l'aide desquels elles purent augmenter leurs achats de marchandises et leur matériel.

D'un autre côté, tous ceux qui partaient ne disparaissaient pas en Orient. Il en revenait qui rapportaient des idées nouvelles, des besoins nouveaux, et voulaient avoir en Europe ce dont ils avaient goûté dans leur contact avec les Orientaux. La satisfaction à donner à ces besoins élargissait encore le cercle des opérations de ceux qui en étaient naturellement chargés, et l'élargissait surtout en ce

sens que, devenus nécessaires, les négociants étaient partout mieux accueillis, accueillis, même avec empressement, et voyageaient dès lors avec une sécurité qui par cela seul donnait aux affaires leur complet développement.

Malheureusement l'intrigue, exploitant la rivalité, engendra entre les villes d'Italie d'impitoyables haines, et des guerres furieuses, à la suite desquelles Venise triompha et finit par avoir le monopole du commerce dans la Méditerranée. Nous verrons comment la loi économique qui mène le monde moderne la punit cruellement. Quoi qu'il en soit, le commerce avait pris son essor.

Il en fut de même pour l'industrie.

Les villes qui n'étaient pas situées au bord de la mer, et qui, par conséquent, n'avaient pas pu prendre part au grand mouvement maritime né des croisades, demandèrent à l'industrie ce que le commerce leur refusait. Elles produisirent pour donner un aliment aux villes maritimes, qui, de leur côté, leur offraient les moyens d'écouler leurs produits.

Florence fut bientôt reine de l'industrie italienne, comme Venise était devenue reine de la mer. Au quatorzième siècle, on pouvait compter,

sur le territoire de Florence, deux cents fabriques dans lesquelles travaillaient trente mille ouvriers, fabriquant quatre-vingt mille pièces de drap dans une année. Florence avait quatre-vingts comptoirs et des succursales pour l'escompte, trente hôpitaux renfermant mille lits, et deux cents écoles. Florence était presque aussi riche que Venise. Il en était de même, quoiqu'à des degrés divers, de toutes les villes d'Italie.

Mais aussi quelle organisation intérieure ces villes s'étaient donnée! La liberté et la sécurité en étaient les bases. La liberté est l'âme des affaires, et la sécurité en est la garantie. Comment, en effet, des hommes, obligés à de longs voyages, à des absences fréquentes, à des séjours prolongés loin de leur pays, auraient-ils osé s'éloigner, s'ils eussent eu quelque chose à redouter pour les intérêts qu'ils laissaient derrière eux? Ces idées, passant dans la législation, n'étaient que l'expression de besoins sociaux garantis par elle.

Aussi, pendant que partout, en Europe, la féodalité pesait d'un poids écrasant sur les populations, les villes d'Italie se donnaient une administration, dans laquelle le pouvoir était aux mains de marchands élus par leurs concitoyens. Il fallait être ouvrier, artiste, marin ou marchand pour être citoyen, surtout pour être membre du gouvernement. Il pouvait

y avoir quelques différences entre les constitutions des différentes villes, mais partout les principes fondamentaux étaient les mêmes. Nulle part l'aristocratie terrienne n'avait prévalu contre les titres que donnaient l'industrie et le commerce. Ce n'était pas dans les palais qu'on allait chercher les magistrats; on prenait dans les comptoirs, dans les échoppes, des hommes que l'on plaçait à la tête du pays et dans les assemblées où se discutaient les affaires sociales. Là se formaient des orateurs, des hommes d'État. La noblesse, tenue à distance, n'avait plus aucune valeur. Enfin, la pratique du commerce fit naître des idées financières qui se répandirent rapidement en Europe, et qui, ayant pour interprète la roture dans cette Italie vivant de la vie des affaires, lui donnait sur la noblesse une supériorité qui laissait celle-ci inutile, sans prestige et sans force.

Cette émancipation eut lieu de très-bonne heure et sans trop de peine.

Les villes italiennes comprirent qu'elles ne pouvaient faire régner dans leurs murs la liberté et la sécurité, tant qu'il resterait sur leur sol, fécondé par le travail, le moindre vestige de féodalité. Aussi il ne s'agissait pas seulement pour elles d'abattre les seigneurs dont elles pouvaient avoir à redouter la puissance immédiate, il fallait ou que l'aristocratie

disparût de la terre italienne ou qu'elle consentît à être de la cité.

L'énergie avec laquelle ce but fut poursuivi eut ce résultat singulier : pendant qu'en France, par exemple, les villes avaient tant de peine à lutter contre leurs seigneurs, en Italie les seigneurs en vinrent à demander aux villes le droit de bourgeoisie. Les choses avaient, en effet, marché de telle sorte qu'il n'y avait pour eux de sécurité, de profit, de crédit, de considération que dans le titre de membre de la cité. Cet exemple fut si contagieux, la nécessité pour la noblesse de se plier aux exigences du temps était devenue si impérieuse, qu'à un moment le marquis de Montferrat fut le seul noble d'Italie qui eût conservé son indépendance. Les chartes qui constataient la réception des nobles, comme membres de la cité, ont un très-grand intérêt historique. Il en est une que j'ai voulu vous citer. Elle concerne un certain Otto de Macerata, reçu citoyen d'Osimo, dans la marche d'Ancône. « Il se reconnaîtra bourgeois de la commune, il fera tout pour « sa gloire et sa prospérité ; il obéira à ses magis- « trats ; et, de son côté, *la commune le prend sous « sa protection, lui, sa famille, ses amis.* »

Quel ton ! quel langage ! Si on rapproche la forme de cette charte de la forme des chartes qui consacraient l'émancipation des communes en

France, comme elles se complètent, quelle clarté elles jettent sur la tendance de l'esprit public Européen! Cet esprit était général et il se manifestait partout où l'occasion se présentait. La Suisse aussi apporte sur ce point son tribut à l'histoire. Je ne citerai qu'un exemple : en 1403, les Appenzellois, les Schwiztois et les Glaronais réunis gagnent sur les troupes de l'abbé de Saint-Gall la bataille de Speicher; et moins d'un demi-siècle après, en 1451, l'abbé de Saint-Gall *est reçu allié* des Suisses!

Cette situation de l'Italie ne pouvait être du goût des empereurs et encore moins des papes. Les traditions impériales étaient singulièrement froissées de cette autonomie conquise par les villes, et l'Église voyait en elle un obstacle qui, s'il subsistait, ruinait ses espérances. De là ces intrigues, ces trames habilement ourdies, qui jetèrent l'anarchie dans une organisation destinée, sans cela, à marcher d'une façon régulière et contribuèrent à amener le déplorable résultat, que nous aurons à constater plus tard. En attendant, les empereurs tentèrent de rétablir les choses dans leur ancien état, c'est-à-dire de restaurer leur domination sur ces cités qui avaient eu l'audace de s'en affranchir. Mais la ligue des villes apprit à Frédéric Barberousse que ces mar-

chands, tant dédaignés, ne seraient pas facilement remis en servitude, et, en 1183, le traité de Constance sanctionna l'œuvre accomplie. Les villes mirent la plus grande énergie à défendre ce traité, que la mauvaise foi impériale voulait violer sans cesse; et, à la fin du treizième siècle, elles avaient définitivement secoué le joug de l'Empire, et s'étaient érigées en républiques souveraines et indépendantes.

Comment l'Italie en vint-elle si rapidement à pleurer ses libertés perdues? Comment d'une prospérité splendide, d'une régularité de vie sociale admirable, tomba-t-elle dans une telle abjection, qu'elle put voir tous les vices et tous les crimes sur les trônes, qu'elle n'eut qu'à gémir en portant des fers, et, devant sa misère présente, regarder comme un rêve sa prospérité passée? C'est ce que nous examinerons bientôt. Pour le moment, constatons les résultats que l'Europe dut au commerce italien. Les rapports devinrent de plus en plus étendus et de plus en plus intimes de peuple à peuple; les idées cosmiques, qui ont une si grande influence sur le développement intellectuel et moral de l'homme, ces idées se répandirent; les Italiens apprirent aux peuples que ceux dont la vie sociale est le commerce ont, avant tout, besoin d'institutions libres.

Pendant que ces événements se passaient au Midi de l'Europe, un mouvement semblable avait lieu dans le Nord.

J'ai dit que les marchandises de l'Orient étaient portées au cœur de l'Europe par une route que j'ai indiquée. Les produits des fabriques d'Italie s'étaient aussi répandus de ce côté, car les produits vont là où sont les consommateurs. Le Nord se contentait-il d'acheter, et ne donnait-il que son argent en échange des marchandises qu'il recevait?

Le commerce n'y avait pas pris naissance d'aussi bonne heure que dans le Midi, car l'influence des croisades ne s'y était pas fait sentir au même point de vue. Cependant, dès le treizième siècle, on voit sept villes de la Baltique se liguer pour défendre des priviléges qu'un roi de Norwége voulait leur ravir. Il y avait donc eu précédemment privilége donné ou conquis; mais pour qu'un prince accorde ou cède un privilége, il faut que ceux qui en sont l'objet aient de l'importance. Les villes hanséatiques avaient donc eu déjà, avant le treizième siècle, un commerce étendu et une certaine autorité.

La plus grande incertitude règne sur l'origine de la Hanse. Ce que l'on doit conjecturer, c'est que la Baltique, la mer du Nord devaient être infestées de brigands, comme l'Adriatique au jour de la naissance de Venise, et que les habitants des bourgades

du littoral se liguèrent pour assurer leur sécurité. L'association réussit et grandit rapidement. Elle eut de très-bonne heure des comptoirs dans les principaux États du Nord de l'Europe, à Bruges, à Bergen, à Londres, à Novogorod. C'est la Hanse qui a réellement découvert la Russie.

Mais ici, Messieurs, j'ai à appeler votre attention sur une différence singulière, qui existait dans la physionomie des comptoirs italiens en Orient, et des comptoirs hanséates dans le Nord.

Les comptoirs italiens étaient ce que sont encore aujourd'hui les établissements de ce genre, fondés par les nations Européennes au delà des mers.

Ils se composaient d'une série de bâtiments construits au bord de la mer ou le long des rives d'un fleuve, afin de faciliter l'entrée des navires. Il y avait là des magasins, des greniers, des caves pour retirer les marchandises, comme dans les docks modernes. Les navires payaient, à l'entrée et à la sortie, un droit destiné à couvrir les frais généraux. Tout cela est de première nécessité, et, dès lors, commun à tous ces établissements. Mais voici ce qui surprend dans les comptoirs des Hanséates.

Soit que le rude climat, sous lequel ils vivaient, donnât à leur esprit un tour sévère, ou qu'une plus grande austérité de mœurs fût dans le caractère de cette branche de la famille Européenne, toujours

est-il que l'intérieur de leurs comptoirs avait un aspect étrange. Les employés vivaient en commun. Ils avaient, pour se réunir, une salle commune. Le mariage leur était interdit, pendant tout le temps de leur séjour dans le comptoir. C'était comme la règle d'une communauté religieuse, appliquée à une association commerciale, quelque chose comme ce que les Anglais avaient organisé à Canton, dans le dernier siècle.

C'est là, Messieurs, un trait singulier et qui prouve que, bien qu'appartenant à la même famille, les peuples, comme les hommes, ont dans leur caractère des nuances par lesquelles s'expliquent bien des actes de leur vie. Ainsi, quand on songe à l'organisation de ces comptoirs hanséates, on est moins surpris de la facilité avec laquelle les peuples du Nord ont embrassé la Réforme.

Quoi qu'il en soit, la prospérité de la Hanse fut extrêmement rapide; elle eut des établissements dans toute l'Europe. On vit même son pavillon flotter dans la Méditerranée. Bruges, son principal entrepôt, était une ville de premier ordre qui comptait trente-cinq mille maisons. La Hanse était maîtresse des pêcheries, des mines, des produits agricoles et industriels de toute l'Allemagne. Elle avait le monopole des grains de la Pologne; des métaux de la Bohême; des vins de la Hongrie et de la

France ; des laines, de l'étain, principaux produits de l'industrie anglaise ; des toiles de la Hollande ; des draps de la Belgique.

C'était surtout à Bruges que la Hanse échangeait ses marchandises avec les produits de l'Orient ; c'était là que le Nord et le Midi, l'Occident et l'Orient, si longtemps inconnus les uns aux autres, venaient se donner la main, et cela par le fait d'un mouvement commercial unique dans les fastes de l'humanité.

Reconnaissons donc que les villes d'Italie et la Hanse, en prenant à ce mouvement une aussi large part, ont fait faire des pas de géant à la civilisation.

Les autres peuples de l'Europe sont restés en fait de commerce bien en arrière des Italiens et des enfants du Nord. Parmi eux, les Espagnols méritent pourtant d'être cités. Ils avaient des manufactures de soieries et se livraient à l'exportation avec une certaine ardeur. Barcelone surtout était une place commerciale fort importante. C'est aux négociants de cette ville que l'Europe est redevable d'un code de lois maritimes, qui ont servi de base à la jurisprudence commerciale dans les temps modernes.

Je dois ajouter que les villes hanséatiques avaient aussi édicté un code de lois maritimes qui a donné naissance aux droits des gens. De sorte que la même pensée se traduisait de la même manière au Nord et au Midi.

En résumé, si les villes d'Italie et les villes hanséatiques, gouvernées par leurs propres citoyens, et considérant le travail comme la mission providentielle de l'homme, ont imprimé à la civilisation une impulsion si vive, c'est qu'elles ont, par leur action immédiate autour d'elles et par leur exemple au dehors, préparé l'émancipation du reste de l'Europe, en imposant aux barons féodaux le respect de ce qui est vraiment auguste : la liberté, le travail, le droit !



Arrêtons-nous ici un instant, Messieurs, et jetons un regard en arrière pour nous demander si, comme je le disais tout à l'heure, le spectacle que nous présente le monde moderne est unique dans les fastes connus de l'humanité.

L'antiquité n'a rien de semblable à nous offrir; je veux parler du monde grec et du monde romain, sur lesquels seuls nous avons des données positives.

La civilisation grecque et la civilisation romaine

n'ont rien, je le répète, ni dans leur début, ni dans leur développement, ni dans leur épanouissement, qui ressemble à ce qui s'est accompli dans le monde moderne. Les conditions de la vie sociale étaient essentiellement différentes. Les Grecs, pour qui des esclaves travaillaient, n'ont jamais compris la portée sociale du travail. Les Romains, qui en définitive n'étaient qu'un peuple de brigands, vivant aux dépens des autres peuples vaincus par eux, abandonnaient également aux esclaves ou aux affranchis ce qui devait ennoblir l'homme de nos jours. A proprement parler, les Grecs et les Romains ne connurent pas le commerce et pas davantage l'industrie, parce qu'ils ne connurent pas le travail. Aucun monument n'est resté qui puisse même faire soupçonner un ensemble de transactions pouvant ressembler à du commerce, ainsi que nous le comprenons aujourd'hui. Les colonies romaines envoyaient à Rome des provisions pour nourrir un peuple désœuvré. Cette opération ne pouvait donner lieu qu'à un cabotage fort restreint, qu'à ce que l'on nomme vulgairement du brocantage.

Ce qui prouve que l'antiquité a été complétement étrangère au commerce, c'est qu'il est par lui-même le plus puissant levier du progrès, et que ni la fabrication ni les moyens de produire et de répandre ne se perfectionnent. Rome fait construire des routes

pour ses armées et pour ses approvisionnements; mais, en dehors de ces grandes voies dont on voit encore des traces, et dans la construction desquelles on retrouve toujours une pensée stratégique, on cherche en vain des vestiges de routes destinées à faciliter la circulation entre les diverses parties des territoires. Bien plus : la navigation, qui pourtant importait à ces maîtres du monde, la navigation reste stationnaire. Non-seulement ils ne comprirent pas le parti qu'ils auraient pu en tirer, mais ils avaient une profonde aversion pour la marine. Ils brûlent cinq cents vaisseaux à Carthage ; et jamais leurs navires ne furent montés que par des étrangers. Aussi point de progrès. La galère avec ses rameurs et ses lambeaux de voiles, reste la galère avec ses lambeaux de voiles et ses rameurs. Les livres de commerce, le papier de commerce, une législation particulière au commerce, des comptoirs, une circulation de valeurs, le crédit public..... l'antiquité n'a rien connu de tout cela.

Messieurs ! rien ne doit être indifférent à l'historien, parce que la vie des peuples ne se manifeste pas seulement par des actes graves, les faits en apparence les plus futiles sont souvent l'expression la plus vraie, la plus saisissante de leur caractère, et

ils peuvent donner lieu à des rapprochements lumineux.

Ainsi il est une puissance qui exerce sur le monde moderne un despotisme auquel il est impossible de se soustraire. Je veux parler de la mode. Elle a à mes yeux une très-grande valeur historique.

La mode, c'est la variété dans le vêtement. Aussi la mode ne pouvait naître que chez des peuples dont le caractère est marqué au coin de la diversité. Et en effet, on ne voit pas que le costume des Arabes, par exemple, ait changé. Les Arabes, de nos jours, sont vêtus comme l'étaient leurs ancêtres au temps d'Abraham. Leur costume a suivi les destinées de leur langue ; comme elle, il est resté le même.

Cependant, bien que la mode paraisse être un des traits du caractère des peuples d'origine aryenne, les Romains ne l'ont pas connue. La vanité des femmes Romaines était sans doute excitée par la richesse des étoffes. La coquetterie n'est pas le triste privilége des femmes de nos jours ; à Rome, elles appelaient aussi à leur aide les bijoux, les pierreries, les parfums. Le luxe le plus somptueux régnait dans les appartements. Mais si tous les objets, mis en usage par le désir de plaire, étaient d'un très-grand prix, il ne paraît pas que leur forme ait sensiblement varié, sauf peut-être les tentatives faites par quelques grandes courtisanes, pour introduire

dans la capitale du monde les costumes asiatiques. L'art grec lui-même ne se serait attaché qu'aux grandes et vastes conceptions et ne serait jamais descendu à ces mille riens qui, sous la forme de petits chefs-d'œuvre, parent la femme de nos jours. Quant aux hommes, ils n'auraient pas senti l'aiguillon de la vanité dans leur façon de se vêtir. On cite ce trait de César, qui était chauve et qui se ceignit le front d'une couronne faite d'une branche d'arbre, dont les feuilles masquaient fort mal, du reste, la calvitie dont il était affligé. Cette coiffure de César paraît avoir excité une grande surprise, lorsque le conquérant de la Gaule s'en montra couvert. Rien en effet ne semble avoir rompu l'uniformité du costume romain.

Il n'en est pas ainsi du monde moderne ; et je trouve la raison de cette différence dans la différence même des conditions du travail aux deux époques.

Une des études les plus intéressantes à faire est celle des costumes successivement adoptés par l'Européen. Parcourez, Messieurs, par la pensée toutes les transformations qu'a subies la robe, dernier vestige de la tradition romaine, que l'homme portait encore au temps de Philippe le Bel, pour arriver au vêtement qui nous couvre ; voyez comme la forme se modifie au fur et à mesure que le progrès en

toutes choses exige de l'individu une plus grande activité personnelle, jusqu'à se rapprocher le plus possible du corps humain, dont il laisse tous les membres et par conséquent tous les mouvements libres. Le costume a subi, comme toutes choses, la loi de la nécessité. Le vêtement du citoyen romain, avec ses draperies embarrassantes, ne saurait être le vêtement du travailleur. Le citoyen romain ne travaillait pas, il n'y avait donc pas de raison pour qu'il fût, au temps de Sylla, vêtu autrement qu'il ne l'était au siècle de Brutus.

De son côté, le costume des femmes n'était pas destiné à subir de grandes modifications, parce que le travail n'avait rien qui l'incitât à produire des variétés d'objets dans le but d'exciter leur convoitise. Pourquoi des esclaves se seraient-ils mis l'esprit à la torture pour produire ces charmantes et souvent inutiles choses, devenues pour nous des nécessités que nous prodigue sous mille formes délicieuses l'industrie moderne? L'industrie est fille de l'intérêt et de la liberté du travail. L'esclave n'est pas plus une machine intelligente que la roue d'un moulin. Les Romains n'ont connu ni l'industrie ni le commerce, et c'est là une des raisons pour lesquelles ils n'ont pas pu sacrifier à cette puissance mystérieuse qui, sous le nom de mode, donne à l'industrie de nos jours l'impulsion la plus vive. Il

faut un intérêt à l'activité humaine. Les esclaves n'en avaient pas. Leur travail ne pouvait donc pas avoir cette variété qui caractérise le travail moderne. On pourrait, à l'appui de cette thèse, invoquer bien d'autres raisons, tirées des conditions politiques dans lesquelles se trouvaient les Romains et les Grecs ; mais je suis condamné, dans cette étude, à être rapide et concis. Vous compléterez, Messieurs, ce que je suis forcé de passer sous silence ; et vos propres travaux vous conduiront à justifier à vos yeux ce point que je crois hors de contestation: que l'industrie et le commerce, tels que nous les comprenons aujourd'hui, ont été étrangers à l'antiquité.

Elle a eu cependant ses périodes de grandeur. Oui, sans doute, je m'incline devant des noms comme ceux d'Homère, d'Aristote, comme ceux qui donnent à Périclès sa renommée ; je me découvre devant les grands noms qui illustrent le siècle connu sous le nom peu illustre d'Auguste. Mais je ne vois là qu'une civilisation restreinte, bornée au seul domaine de l'art et des études spéculatives. Sans doute l'antiquité fut grande sous ces rapports, elle n'a pas été distancée, parce que c'était une tâche qu'il lui était donné de remplir, ce qu'elle a fait. Le monde moderne ne peut qu'imiter Mais jamais Rome n'a vu un dock comme ceux de Londres ; ja-

mais un navire à vapeur n'a paru à l'embouchure du Tibre, jamais Rome n'a eu des banques comme en possèdent Londres et Paris. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement, chez un peuple qui proscrivait le commerce comme indigne d'un citoyen romain, et qui applaudissait son grand orateur Cicéron disant *que rien d'honorable ne pouvait sortir d'une boutique, que le commerce était chose sordide.*

Qu'est-ce que cela prouve? Le voici, Messieurs.

Je trouve la réponse à cette question dans la définition même que j'ai donnée de l'histoire : c'est l'étude de la vie de l'humanité. Or, pour bien l'étudier, il faut la juger dans son ensemble. Nous ne savons rien de l'homme aux époques anté-historiques ; et, comme nous n'avons pas à nous livrer à des hypothèses, nous ne pouvons nous occuper que de ce que nous connaissons. Prenons donc l'humanité telle que la certitude historique nous la donne; mais alors prenons-la comme un tout, comme un être doué de vie, et voyons quelles sont les manifestations de cette vie qui s'offre à nous.

L'antiquité grecque, romaine, fut guerrière, conquérante et poëte. Elle dépensait sa séve dans les batailles, dans les expéditions lointaines, dans les discussions, souvent si stériles de la place publique, dans la contemplation de la nature, dans le culte

du beau, dans les spéculations les plus bizarres et les plus charmantes de l'esprit, dans le labyrinthe d'une métaphysique sans issue. Cela est brillant, cela est vif, cela est jeune. Oui ! j'ai raison de penser que cela est la jeunesse de l'être que nous étudions. Le monde moderne travaille. Il a l'esprit positif. Il ne fait plus la guerre conquérante. Il fait, quand il y est forcé, la guerre défensive. Les peuples modernes ne veulent plus conquérir, ils se contentent de ne pas vouloir être conquis. Les pays ont cessé d'être seulement des arsenaux, ils sont aussi devenus des ateliers. La métaphysique a fait place à la science. La poésie, au lieu de rester dans les nuages, a pénétré dans les choses pratiques de la vie, et n'a pas, pour cela, perdu de sa grandeur. Sakespeare et Molière ne sont pas des rêveurs. C'est l'âge mûr de l'Europe.

Nous avons hérité des œuvres de l'antiquité. Le monde moderne se les est assimilées. Œuvres complètes et complétement accomplies, ayant produit tout ce qu'il était dans leur nature de produire, l'Europe devait-elle recommencer pour elles le travail sans fin de Sisyphe? Non. Une autre mission lui était donnée; c'est celle qu'elle a remplie. A chaque âge sa tâche.

Cette comparaison, Messieurs, a une grande portée en ce qu'elle doit être un guide pour apprécier

les faits historiques, et qu'elle éclaire les peuples dans leur marche.

Il est de toute évidence que si l'on veut juger le monde moderne, en se plaçant au point de vue de l'antiquité grecque et romaine, on commettra de monstrueuses erreurs ; et que, si l'on cherche à mettre les sociétés actuelles dans les conditions dans lesquelles vivaient les Romains et les Grecs, on aboutira aux abîmes. De même que les utopies, empruntées à Lycurgue, font sourire, de même n'avons-nous pas vu des conquérants à la façon antique passer sur l'Europe comme des météores lumineux, et ne laisser après eux qu'un peu de fumée et des ruines.

Si la loi que je viens de mettre sous vos yeux, et qui consisterait à imposer à l'humanité l'obligation de faire certaines choses, pendant une période donnée, et lui refuserait le pouvoir d'en faire d'autres durant cette période ; si chaque opération de l'activité humaine devait être faite à son temps, il n'y aurait donc pas lieu d'être surpris que le commerce et l'industrie aient été inconnus à l'antiquité, parce qu'ils étaient incompatibles avec son esprit, tandis qu'au contraire l'esprit moderne aurait précisément ce qu'il faut pour leur donner le plus vaste essor.

Mais aussi tenons pour certain que l'esprit moderne est, socialement parlant, antipathique à tout

ce qui sent la tradition antique et que, sauf son admiration pour les grands caractères et pour les chefs-d'œuvre de l'art qu'il prendra pour modèles, et les monuments de législation qu'il consultera, il repousse avec la plus grande énergie tous les emprunts qu'on voudrait le forcer de faire à l'antiquité. Si les sociétés modernes souffrent encore, si le développement de la civilisation ne s'opère pas avec plus de rapidité, cela tient précisément à quelques haillons antiques dont nous sommes drapés. La vie sociale, dans l'antiquité, avait pour principe *l'esclavage;* la vie sociale, dans le monde moderne, a pour principe *la liberté*. Cicéron était logique. Que ne le sommes-nous autant que ce grand esprit! Que d'erreurs notre histoire pourrait constater et qui furent commises par suite d'un culte exagéré et inintelligent pour l'antiquité!

Sans doute, l'étude de l'antiquité a eu sur la civilisation moderne la plus salutaire influence. C'est à partir de l'époque où furent retrouvés les chefs-d'œuvre littéraires laissés par les anciens, que l'Europe a marché d'un pas ferme dans la voie du progrès, parce que l'homme y a trouvé la justification de ses aspirations légitimes. Mais on n'a pas assez remarqué, peut-être, que, tout en ouvrant une magnifique école à l'esprit public, ces chefs-d'œuvre renouaient la chaîne de traditions fâcheuses à l'aide

desquelles on allait chercher à restaurer un passé impossible, parce qu'on trouvait là aussi la justification des tendances qui y poussaient; de sorte qu'à côté des magnifiques résultats déjà réalisés, l'histoire allait pouvoir constater les plus singulières anomalies.

Une doctrine aujourd'hui incontestable et incontestée, qui même s'est élevée à la hauteur d'un principe, c'est que la liberté est l'âme du commerce. Or, les marchands de la Hanse et des villes d'Italie, dont les travaux avaient porté un coup si rude à l'aristocratie, loin de s'élever à cette conception, étaient restés embourbés dans la vieille ornière du monopole. C'est là ce qui donna naissance à ces guerres furieuses dont je parlais tout à l'heure. Chacune des villes d'Italie avait l'ambition de faire seule le commerce, et croyait ne pouvoir vivre qu'à la condition d'écraser et de ruiner ses rivales: parodies sanglantes des guerres puniques. Au lieu d'accepter la libre concurrence comme une loi de la nature, on ne rêvait que de privilége d'abord, de monopole ensuite. Venise finit par l'emporter et, maîtresse souveraine de la Méditerranée, elle ne tardera pas à abuser de son triomphe, à ce point d'imposer les conditions les plus dures à tout pavillon

assez osé pour venir naviguer dans les mêmes eaux que le sien.

La Hanse pense et agit de même. Elle se fait accorder des priviléges en Danemark, en Russie, en Angleterre, et bientôt elle ne veut plus de rivaux, bientôt elle exerce le plus odieux monopole dans la mer du Nord et la Baltique.

L'idée fixe de ce temps est donc : monopole toujours, monopole partout !

Singulier phénomène !

Un droit est à peine conquis, que ceux qui en ont fait la conquête ne voient pas d'autre moyen d'en jouir que de l'exercer à l'exclusion de tous autres. Ce droit devient donc un privilége, dès lors un monopole, et, par suite, un moyen d'oppression.

Je sais bien que la conquête d'un droit avait en général coûté tant d'efforts, tant de sacrifices, que la crainte de le perdre devait sans cesse agiter les esprits, et que cette crainte pouvait faire naître la pensée de le fortifier en l'élevant à l'état de privilége. Que cette précaution fût prise par exemple de la part des habitants des villes de France contre leur seigneur, rien de plus naturel et de plus légitime, bien que ce fût fort illusoire; mais qu'une faculté devînt un monopole entre les mains de ceux qui avaient le droit de l'exercer, contre ceux que le sort avait placés dans la même situation, c'est ce qui a

lieu de surprendre. L'Europe n'allait-elle pas bientôt donner le triste spectacle du travail lui-même devenu, par les maîtrises et les jurandes, un privilége, un monopole créant le plus absurde et le plus odieux des despotismes.

L'esprit d'individualisme qui, nous l'avons vu, est le fond du caractère des peuples Européens, ne s'était pas encore élevé à la hauteur de cette conception qu'expriment si bien les mots : *réciprocité ! solidarité!* Il ne se manifestait alors que sous la forme d'un brutal égoïsme.

Faut-il voir là l'influence de la tradition antique dont je parlais tout à l'heure? Peut-être! Les souvenirs de Rome conquérante, de Rome toute puissante, ne s'étaient pas encore éteints.

Mais la liberté préparait aux monopoleurs un avenir plein de redoutables leçons.

Un sentiment tout naturel devait inspirer à ceux qui souffraient du monopole la pensée de chercher à s'y soustraire.

Les Anglais découvrent la route d'Arkangel par la mer Blanche. Pour pénétrer au cœur de la Russie, ils ne seront plus forcés de passer sous les fourches caudines de la Hanse. Ils pourront librement commercer dans le Nord. Les priviléges de la Hanse lui seront désormais inutiles. Son monopole est frappé au cœur. Elle a vécu.

Christophe Colomb découvre l'Amérique. Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance et trouve ainsi le moyen d'aller dans l'Inde, sans venir dans les eaux de Venise, pour y saluer le pavillon de Saint-Marc et lui payer son tribut. Le mouvement commercial se déplace. Il passe de la Méditerranée dans l'Océan. C'en est fait du monopole de Venise. Cette reine superbe pleurera bientôt son antique splendeur, quand elle ne verra plus dans ses lagunes que des gondoles, au lieu de ces fiers navires qui portaient dans leurs flancs la richesse et la puissance.

Mais avant d'apprécier ces grands faits et l'influence qu'ils ont eue sur la marche de la civilisation, nous avons à nous occuper de la péninsule Ibérique où ils se sont accomplis.

L'histoire de l'Espagne sera donc l'objet de notre prochaine leçon.

HUITIÈME LEÇON

Objet de la leçon. — Isolement de l'Espagne durant le mouvement social européen. — Établissement des Goths. — Les provinces méridionales de l'Espagne sont conquises par les Arabes ; celles du nord restent aux indigènes. — Guerre entre eux. — L'Espagne ne prend aucune part aux croisades en Orient parceqn'elle a la croisade sur son propre sol. — L'esprit d'indépendance est entretenu en Espagne par la guerre. — L'Espagne partagée en deux grands États : la Castille et l'Aragon. — Constitution de la Castille. — La monarchie absolue est une utopie. — Exécution en effigie du roi Henri IV. — Raison de l'importance des villes. — La noblesse de Castille était extrêmement jalouse de ses droits. — Constitution de l'Aragon. — Le grand Justicier. — Les sciences conservées par les Arabes. — Comparaison entre les destinées des peuples de race latine et celles des peuples de race germanique.

Messieurs,

Nous avons à nous occuper aujourd'hui de l'Espagne.

Vous n'attendez pas de moi sans doute que je vous fasse l'histoire complète de ce pays. Je procéderai comme je l'ai fait pour les autres peuples de l'Europe. Je chercherai à vous présenter le tableau rapide, et aussi complet que possible, des principaux

phénomènes par lesquels s'est manifestée la vie du peuple Espagnol, pendant le cours des siècles que nous étudions ensemble.

Le peuple Espagnol a cela de particulier qu'il n'a pas pris part, ou qu'il n'a pris qu'une part très-éloignée au mouvement social Européen, en ce sens qu'il a eu dans l'origine très-peu de contacts avec les autres membres de la grande famille, qu'il est resté étranger à quelques-uns des principaux événements de l'histoire Européenne, et qu'il a vécu presque exclusivement chez lui et par lui-même.

Au commencement du cinquième siècle, l'Espagne fut envahie et ravagée par un flux de Barbares, Alains, Suèves, Vandales, qui, après avoir conquis la Gaule, en étaient chassés par d'autres Barbares que vomissaient les forêts de la Germanie, qui pénétraient en Espagne, en étaient bientôt expulsés à leur tour et disparaissaient ou allaient, comme les Vandales, peupler la côte septentrionale de l'Afrique.

Au milieu de ce siècle, vers 456, les Goths y arrivent, s'y établissent et y apportent le régime que les Barbares se donnaient partout, et qui n'était autre chose que la loi suivant laquelle ils avaient vécu dans leur pays d'origine, et dont nous avons vu les Francs doter la Gaule conquise par eux.

Mais les Goths avaient sur les autres Barbares un avantage considérable, qui rendit leur conquête moins lourde et surtout moins cruelle pour les populations dépouillées et asservies ; ils étaient chrétiens. Le christianisme avait pénétré jusqu'à eux dès l'aurore de la religion nouvelle, avec la doctrine que l'orthodoxie romaine appela l'hérésie d'Arius. Ainsi, soit qu'ils fussent doués d'une nature plus souple, d'un caractère moins dur que les Francs par exemple, soit que le christianisme eût par sa seule influence adouci leurs mœurs, et les eût préparés à mettre à profit la première occasion qu'ils rencontreraient d'un établissement sérieux, ils atteignirent rapidement à un certain degré de civilisation, et, sans la catastrophe qui détruisit leur prospérité naissante, ils eussent peut-être été en Europe l'avant-garde de la civilisation.

Mais au commencement du huitième siècle, les Arabes, qui s'étaient rangés sous l'étendard du Prophète, et à qui il avait fallu à peine cinquante années pour inonder la côte d'Afrique et la soumettre à l'islamisme, les Arabes franchissent le détroit de Gibraltar et envahissent l'Espagne, où ils s'établissent après avoir échoué dans leur tentative sur la Gaule, et après avoir reçu de l'épée de Charles Mar-

tel défense sanglante de franchir désormais les Pyrénées.

Les Arabes, décidés à rester en Espagne, s'assimilèrent rapidement les premiers errements de civilisation laissés par les Goths. Cela n'a rien qui surprenne de la part de ce peuple intelligent, fin, délicat, dont nous avons longuement parlé. En apportant l'islamisme ils apportaient la tolérance, car la tolérance est un des traits caractéristiques de la doctrine de Mahomet, et le sabre d'Omar n'avait pu l'effacer des Surates dont l'ensemble formait le Koran. Ils avaient, il est vrai, toute l'ardeur des néophytes; mais les enthousiastes ont seuls la faculté d'unir la tolérance à un grand zèle de prosélytisme. Ce fut à cette distinction de leur nature et à cette dispositiou de leur esprit, que les Arabes durent de comprendre l'œuvre à peine élaborée des Goths et d'en entreprendre l'achèvement. Un autre motif d'ailleurs les engageait à respecter jusqu'à un certain point l'état de choses laissé par leurs prédécesseurs : c'était l'espoir, sinon de se faire aimer, sentiment qu'il est impossible aux vainqueurs d'obtenir jamais des vaincus, du moins de se faire moins haïr des populations conquises. Toutefois le régime laissé par les Goths, qui n'était autre chose que le régime féodal adouci, et que les Arabes avaient respecté dans une large mesure, avait laissé de si profondes

racines, qu'après leur expulsion la constitution politique des peuples était en Espagne à peu près la même que dans le reste de l'Europe.

Les terres y étaient possédées aux mêmes conditions.

La justice y était rendue avec les mêmes formalités.

La noblesse y avait les mêmes priviléges.

Les Cortès ou États-Généraux y avaient la même autorité.

La condition des personnes y était peut-être moins mauvaise.

Mais les Arabes n'avaient pas conquis l'Espagne entière. Ils étaient maîtres seulement du midi de la Péninsule et avaient dû s'arrêter au pied des montagnes du nord, dont le courage des indigènes avait fait un rempart infranchissable.

Dans ces montagnes, où les Arabes n'avaient pu pénétrer, s'étaient formés des États dont les habitants avaient conservé leur religion et leurs anciennes lois.

Entre les chefs de ces États, rois de ces petits royaumes, et les Arabes, la guerre devait être et fut un état normal, qui ne pouvait cesser que par la ruine complète des uns ou des autres.

Pendant près de trois siècles la domination des Arabes fut omnipotente. Les efforts des Espagnols

ne parvinrent pas à l'entamer. Ils étaient forts en effet parce qu'ils étaient unis, parce qu'ils obéissaient à un pouvoir central.

Vous connaissez, Messieurs, les querelles sanglantes qui eurent lieu entre la dynastie des Ommiades, premiers successeurs de Mahomet, et celle des Abassides. Vous savez comment Abdérame, échappé seul, à dix-huit ans, au massacre de tous les membres de sa famille, vint demander un asile aux Arabes d'Espagne et fonder dans ce pays la deuxième dynastie des Ommiades, vers 756. Vous savez comment au onzième siècle, cette dynastie disparut pour la seconde fois et pour toujours. Vous savez enfin comment les chefs des provinces se déclarèrent indépendants des Califes, et fondèrent de petits États dont ils se proclamèrent les rois.

Ce fut cette indépendance qui les perdit.

Les princes chrétiens surent habilement profiter de la désunion que ce nouvel état de choses avait portée dans le camp arabe. Il n'avait pas eu seulement pour conséquence de détruire l'homogénéité, si nécessaire quand il s'agit surtout d'opérations militaires; mais il avait brisé le lien qui unissait les Arabes d'Espagne à leurs frères d'outre-mer. De plus, leurs succès contre les chrétiens ou plutôt les échecs de ceux-ci, en leur inspirant une très-haute idée de leur valeur, leur avaient donné aussi

une sécurité dangereuse. Ils aimaient le luxe, les arts, choses charmantes qu'on peut se permettre sans danger au sein de la paix, mais qui deviennent un péril lorsque la guerre est l'occupation de la vie; et ce péril était d'autant plus grand pour eux, que les arts et le luxe n'avaient pas pénétré chez leurs ennemis, dont le caractère prenait l'âpreté du rude climat des contrées qu'ils habitaient.

Les croisades qui, en jetant l'Occident sur l'Orient, pouvaient être une utile diversion pour eux, ne changèrent rien à la situation que leur avaient faite la conquête et l'abolition du Califat. Loin de là elles les mirent dans l'impossibilité de recevoir des secours de l'Orient.

De leur côté, les Espagnols avaient le Croissant à combattre sur leur propre sol. Cette croisade locale les empêcha d'aller en Palestine, c'est-à-dire de prendre leur part de ce grand mouvement, qui devait avoir pour l'Europe des conséquences si considérables. C'est peut-être à cela qu'il faut attribuer l'état d'infériorité relative, dans lequel l'Espagne est demeurée si longtemps vis-à-vis des autres peuples de l'Europe, marchant résolument dans la voie de la civilisation. Les Espagnols n'ont connu l'Orient que par ouï dire; la civilisation grecque n'a

pas frappé leurs regards; ils n'ont rien pu rapporter de ces rives lointaines, où leurs frères d'Europe ont vu un monde dont il leur était impossible de se faire une idée, rien qui ait été de nature à changer le cours de leurs pensées, à modifier leurs mœurs, à leur faire entrevoir l'avenir sous un autre jour. Pour eux, la civilisation moderne n'a pas été aidée dans sa marche par l'influence du contact avec les débris de la civilisation antique.

Quoi qu'il en soit, les succès des princes chrétiens datent surtout du jour où l'autocratie des rois Maures s'éleva sur les ruines du Califat. Pendant une période de quatre siècles, ces petits royaumes arabes furent successivement conquis; et il arriva qu'au fur et à mesure qu'un de ces États tombait au pouvoir des chrétiens, les traditions, les mœurs, les institutions laissées par les Goths s'y étaient assez conservées, pour faciliter l'établissement du nouveau régime apporté par les vainqueurs.

Cet état de guerre, qui dura depuis le milieu du huitième siècle jusqu'à la fin du quinzième, eut pour conséquence principale d'entretenir, dans les pays chrétiens de l'Espagne, un esprit d'indépendance, peut-être plus vif que partout ailleurs.

La noblesse et le peuple savaient que les rois avaient besoin d'eux pour lutter contre la puissance mauresque. L'homme qui se sent nécessaire puise

dans ce seul sentiment une conscience de sa valeur, qui lui donne avec une haute fierté une grande force. Les Espagnols étaient moins les sujets de leurs rois que leurs associés dans l'accomplissement d'une grande œuvre nationale. Aussi les rois, que la haine publique pour les Maures poussait incessamment à une guerre acharnée, avaient-ils réellement besoin du peuple et de la noblesse. Ils eussent perdu leur couronne en tentant seulement de faire trêve à cette guerre à outrance. Obligés d'avoir sans cesse l'épée à la main, ils étaient par cela même contraints de compter avec cette noblesse, avec ce peuple, dont ils ne faisaient après tout que porter le drapeau. Dans les pays chrétiens de l'Espagne, les rois se trouvaient donc dans une situation semblable, bien que ce fût à un autre point de vue, à celle que la conquête de Guillaume avait faite aux rois d'Angleterre ses successeurs; ils n'eussent pu toucher sans danger aux droits du peuple et aux priviléges de la noblesse.

Lorsqu'une province mauresque était conquise, les traditions germaines, laissées par les Goths et qui, avons-nous dit, s'y étaient conservées, trouvaient les populations préparées à recevoir l'impression de cet esprit d'indépendance qui animait leurs sauveurs.

D'un autre côté, l'Espagne était divisée en autant

de petits royaumes qu'il y avait de provinces, et cette division ne fut pas le résultat d'une organisation, d'un calcul ; il faut en voir la cause dans la topographie même du pays. Coupée par des montagnes qui la divisent dans tous les sens, l'Espagne se refusait par cela même à un état de choses unitaire. A une époque surtout où les communications étaient difficiles, les habitants d'une partie de ce territoire si accidenté n'avaient que des rapports d'intérêt forts éloignés avec ceux de leurs concitoyens, dont une chaîne de montagnes les séparait. Chaque province s'administrait donc elle-même. Mais comme la guerre faisait naître entre elles des intérêts communs, une confédération de ces provinces devenait une nécessité. Ce fut à ces confédérations que les princes chrétiens durent leurs victoires sur les rois Maures. Mais aussi qu'est-ce que l'esprit fédératif, sinon une des formes de l'esprit d'indépendance ? Et cet esprit s'est maintenu en Espagne avec une telle persistance que de nos jours, chaque fois qu'un mouvement insurrectionnel a eu lieu au delà des Pyrénées, le premier acte des Juntes provinciales fut de se déclarer indépendantes.

L'Espagnol, bien que vivant et agissant seul, en dehors du mouvement qui entraînait les autres peuples de l'Europe, était donc celui de tous qui avait peut-être à un plus haut degré cet esprit que

nous avons signalé comme étant le fond même du caractère Européen.

Mais la loi monarchique faisait, en Espagne comme ailleurs, de la couronne une propriété ; si bien que par suite de conquêtes, de mariage, de successions, ce pays en vint à être partagé en deux grands États principaux : l'Aragon et la Castille. Puis Ferdinand IV, roi d'Aragon, ayant épousé Isabelle, reine de Castille, l'Espagne marcha à son tour vers une organisation unitaire sous la forme d'une Monarchie.

Telle est, Messieurs, exposée aussi rapidement que possible, l'histoire politique de l'Espagne depuis la destruction de l'Empire romain jusqu'à la fin du quinzième siècle.

Mais cela ne nous suffit pas. Ce que nous voulons connaître, c'est la vie même de la nation Espagnole ; c'est la pensée intime, profonde qui a dû se trouver dès l'origine dans les entrailles de ce peuple. Pour cela nous devons rechercher quel esprit l'a dirigé dans les principaux actes de sa vie, et voir comment cet esprit s'est développé. Or nous serons conduits à notre but en analysant les Constitutions des deux grandes nationalités qui se partagèrent l'Espagne : la Castille et l'Aragon ; car les Consti-

tutions, que se donnent les peuples, sont les mani festations les plus vives de leur vie.

Pour sortir de l'anarchie produite par la conquête, la Castille, comme tous les autres pays de l'Europe, avait adopté le régime féodal qui, ainsi que j'ai eu occasion de vous le dire plusieurs fois déjà, était devenu une nécessité. Mais ici l'action du suzerain avait été resserrée dans des limites telles, que son pouvoir n'était en réalité qu'une ombre. D'où ces premières conséquences : c'est que la Noblesse avait des priviléges extrêmement vastes, et les villes des immunités considérables.

Aussi, entre des princes dont la tendance à l'envahissement était d'autant plus surexcitée que leur pouvoir était plus faible, et des villes et une noblesse très-puissantes, les conflits n'étaient pas seulement à craindre, ils devaient se multiplier par la nature même des Éléments en présence. C'est pourquoi les soulèvements de la nation contre les rois sont plus nombreux en Castille que partout ailleurs.

Si l'on se place au point de vue monarchique, on accusera les Castillans d'avoir eu l'esprit séditieux. C'est en effet l'opinion qu'ont exprimée la plupart des historiens anciens, qui n'ont vu que des sédi-

tions dans tous ces mouvements de la nation, décidée à ne pas se laisser mettre sous le joug.

Mais si, au contraire, on se place au point de vue national, la sédition devient une protestation; le soulèvement, au lieu d'être un attentat, est un acte d'indépendance, légitimé presque toujours par une violation du pacte fondamental de la part du souverain.

La monarchie absolue est de tous les régimes le plus simple. Il n'exige pas un grand effort d'esprit de la part de ceux qui en rêvent. Ses partisans ne s'aperçoivent pas qu'en s'en faisant les apôtres, ils se donnent par cela même un brevet de simplicité. Un homme qui ordonne, une foule qui obéit, tels sont les deux termes de la monarchie absolue.

Le régime opposé est celui qui consiste dans l'équilibre des fonctions sociales. Il est dès lors l'objet de la plus grande diversité, parce que la plus grande diversité règne dans les intérêts qu'il est appelé à garantir. C'est très-certainement parce qu'il est en harmonie avec le caractère des peuples Européens, que seul il a triomphé.

La monarchie absolue n'est qu'une utopie. Bien qu'elle semble avoir existé en Europe sous la forme de quelques individualités passagères, en réalité il n'y a jamais eu de pouvoir absolu proprement dit; et cela non-seulement en Europe, mais dans aucun

pays et dans aucun temps. Si l'on veut aller au fond des choses, on reconnaîtra que c'est là une incontestable vérité. Derrière tout monarque qui apparaît comme un maître, il y a un corps dont il n'est que l'instrument et qui gouverne : un corps de nobles ou un corps de prêtres. L'empereur Nicolas de Russie, tué par la guerre de Crimée, n'osait pas, dit-on, coucher toutes les nuits dans son lit, et demandait souvent du repos à son manteau étendu sur le palier d'un escalier, tant il redoutait le sort de son père, assassiné presque sous ses yeux par l'aristocratie russe. Les Streilitz ont longtemps gouverné la Russie, comme les Janissaires la Turquie, comme les Prétoriens l'Empire romain, comme les prêtres d'Isis l'Égypte. On compte comme des exceptions les empereurs de Russie et de Turquie morts dans leurs lits. Le pape lui-même n'est-il pas le docile exécuteur des plans d'une camarilla qui l'entoure? Demandez plutôt aux mânes de Clément XIV ! Il en est ainsi de tous les peuples, quelle que soit leur race. Seulement, il y aurait entre les Sémites et nous, cette différence que, chez eux, la personnalité humaine serait sans valeur, tandis que chez nous, elle serait la condition essentielle de la vie sociale, quelle que fût la forme politique que prendrait la société. Et, à supposer même que le pouvoir absolu parût s'être établi dans nos temps contemporains,

il aurait derrière lui pour le conduire une puissance de fraîche date, mais irrésistible : l'opinion publique, à laquelle il sentirait qu'il lui faut céder. Oui, la monarchie absolue n'est qu'une utopie. Puisque la papauté n'a pu parvenir à l'établir pour elle, quand elle avait l'autorité sur les consciences, comment les chefs politiques des États pourraient-ils seulement y songer? Le régime qui consiste dans le partage de la responsabilité de la chose publique, entre un ou des chefs qui dirigent, suivant l'impulsion donnée par la nation intervenant dans la conduite de ses affaires, ce régime est celui auquel, en définitive, les peuples Européens ont donné la préférence. Aussi, expliquer les nombreux soulèvements qu'a à enregistrer l'histoire de la Castille par l'idée de sédition, c'est donner à ces mouvements une interprétation qui témoigne d'une grande paresse d'esprit, alors surtout que les historiens, dont je parle, sont les premiers à reconnaître que les idées de droit étaient plus élevées et plus justes en Espagne qu'ailleurs. Remettons donc chaque chose à sa place en disant que, si les Castillans se soulevèrent souvent contre leurs princes, c'est qu'ils ne voulaient pas se laisser absorber par eux.

Cette résistance de la nation Castillane à l'action

envahissante des rois s'est manifestée souvent avec un éclat qu'on ne trouve pas ailleurs. Permettez-moi de vous en citer un exemple, remarquable en raison de la solennité avec laquelle on a procédé :

En 1465, Henri IV, roi de Castille, avait excité contre lui une animadversion unanime. On décide qu'il sera déposé. La noblesse et les villes se liguent pour juger le souverain, et, dans ce but, leurs représentants se réunissent à Avila. Là, une estrade est élevée dans une plaine voisine de la ville, afin que les spectateurs de l'acte qui va s'accomplir soient aussi nombreux que possible. Sur l'estrade trône une figure, une sorte de mannequin représentant le monarque revêtu de ses habits royaux, couronne en tête, sceptre en main, épée de justice au côté. On lui donne lecture de l'acte d'accusation et de la sentence qui le dépose; et, à mesure que chaque chef d'accusation est lu, que chaque dispositif du jugement est prononcé, on lui ôte successivement la couronne, le sceptre, l'épée de justice; et enfin on le précipite au bas de l'estrade aux applaudissements de la foule, et on proclame un autre roi. C'est une exécution en effigie. Et qui sont les exécuteurs de cette *haute œuvre?* En a-t-on chargé le bourreau voisin? Non! les exécuteurs sont l'archevêque de Tolède et le noble le plus important de la Castille.

Certes! il fallait une singulière vigueur dans l'âme

de cette population castillane; il fallait que l'esprit public fût bien préparé à accueillir un événement aussi grave, et accompli dans des conditions aussi humiliantes pour celui qui en était l'objet, pour qu'on eût osé se porter à cette extrémité, et surtout pour qu'un fait semblable n'ait pas été immédiatement suivi d'une réaction. Presque de nos jours, à un siècle de distance à peine, en Angleterre et en France, deux monarques ont été jugés et décapités en grande cérémonie; mais quelle réaction ces deux morts n'ont-elles pas excitée! En coupant ces deux têtes, on avait cru tuer l'idée monarchique, et l'on n'avait tué que deux hommes. Ce qui prouve une fois de plus qu'un coup de couteau est toujours un mauvais argument. Les Castillans n'entendaient pas détruire la royauté. Dans cette exécution, ils avaient précipité le monarque de son trône, mais ils avaient laissé le trône lui-même debout, et désigné un autre roi qui allait s'y asseoir. Ils ne voulaient pas être les esclaves d'un homme, ils défendaient le droit, jugé par eux imprescriptible, de prendre leur part des affaires publiques, dans les conditions même que les traditions du pays leur avaient faites. Et ils avaient l'énergie nécessaire pour ne pas laisser leur volonté à l'état de projet.

Les traditions devaient, en effet, avoir une grande influence sur un peuple aussi fier et aussi résolu.

Dans l'origine, la couronne était élective comme ailleurs; et la Castille avait, comme les autres États de l'Europe, ses assemblées des trois ordres : clergé, noblesse et villes, qui contrôlaient les actes de la royauté. Au quatorzième siècle, quarante-huit villes envoyaient cent vingt-cinq députés aux États.

En Espagne, les villes avaient une très-grande importance, qu'elles avaient acquise de très-bonne heure. Dans toute l'Europe, les seigneurs féodaux s'étaient construit des châteaux dont on voit encore les ruines, et autour desquels était venue se grouper une population en général peu nombreuse, qui n'a guère fourni que des villages, à l'exception de quelques centres où vivaient les grands barons, et qui sont devenus progressivement et lentement des villes. Pour la vie féodale, les châteaux suffisaient. Mais, en Espagne, ils n'eussent pas offert une sécurité suffisante, en présence des armées régulières des Maures. L'Espagne a donc vu des villes naître sur son territoire, dès que l'établissement des Arabes devint définitif; et ces villes furent rapidement de vastes cités, des places d'armes importantes habitées par beaucoup d'hommes supérieurs. Durant cette période de huit siècles, consacrée à chasser les Maures de l'Espagne, un grand nombre de ces villes jouissaient de priviléges qu'elles avaient conservés ou conquis. Elles prenaient le nom de villes libres.

Aussi leurs représentants avaient-ils une grande autorité dans les États.

Aucun pays de l'Europe, pas même l'Angleterre, n'a eu une noblesse aussi jalouse de ses droits, aussi susceptible pour tout ce qui touchait à leur exercice, que la Castille.

Les nobles Castillans, tout en accordant au roi la suzeraineté, ne voyaient pas même en lui le *primus inter pares;* non-seulement ils ne se croyaient pas au-dessous du prince, mais ils se considéraient comme ses égaux, paraissant ne vouloir reconnaître entre eux et lui qu'une différence dérivant des fonctions dont il était revêtu.

Les premiers nobles, les *ricos hombres*, restaient couverts devant le roi. Les magistrats de Barcelone, une ville commerciale, jouissaient même de ce privilége!

La Castille était donc une monarchie représentative dans l'acception la plus rigoureuse du mot. Le pays y était représenté par un clergé, une noblesse et les mandataires des villes, qui déléguaient le pouvoir exécutif sous le nom de royauté.

Dans une semblable organisation, la couronne n'avait par elle-même aucun prestige. Le pouvoir central manquait sans doute de force; mais l'avenir a malheureusement assez prouvé que ce n'était pas un vice. Si la force faisait défaut au pouvoir central,

il n'y avait pas d'obéissance servile; et, si les choses eussent duré ainsi, les fonctions sociales se fussent naturellement équilibrées comme en Angleterre.

La tradition germaine s'était donc conservée intacte, tout en se modifiant par l'influence du régime municipal romain. La haine des Maures n'avait fait qu'en rendre le souvenir plus vif.

Le régime établi en Aragon était, comme en Castille, la monarchie représentative. La couronne, élective dans l'origine, y était devenue héréditaire; mais le roi n'y était en réalité que le chef du pouvoir exécutif; la souveraineté appartenait à l'assemblée des trois ordres, aux Cortès.

Car l'Aragon avait aussi des assemblées de la nation, assemblées toutes puissantes. Il fallait leur permission pour imposer des taxes, pour faire la guerre ou la paix, pour frapper la monnaie. Les Cortès avaient le droit de revoir les procédures, de prendre l'initiative de la réforme des abus. Et, lorsque ceux qui avaient à s'en plaindre s'adressaient aux Cortès pour leur demander de les réformer, ce n'était pas un langage suppliant qu'ils employaient, ils parlaient en hommes libres aux gardiens des libertés publiques.

Certes, il y avait dans ces dispositions des ga-

ranties bien grandes pour les droits de chacun, pour la liberté contre l'ambition du pouvoir central. Cependant cela n'avait pas encore paru suffisant, et les Aragonais avaient institué une magistrature singulière : le Justiza!

Le Justiza était un personnage auquel on déléguait une sorte de toute puissance négative, qui plaçait sous sa juridiction tous les actes qui s'accomplissaient dans le pays, avec faculté de n'intervenir qu'autant que sa conscience lui en faisait un devoir.

Il était le protecteur de la nation et le surveillant du roi et de la noblesse. Sa personne était sacrée. Il composait à lui seul comme un tribunal chargé d'interpréter les lois. Les juges, les rois mêmes étaient obligés de le consulter dans les cas douteux, et de se soumettre à sa décision. On pouvait appeler devant lui des jugements rendus par les juges du roi, par les magistrats qui rendaient la justice sur les terres des nobles. Le Justiza pouvait évoquer d'office toutes les affaires, de quelque nature qu'elles fussent. Il avait le droit de censure sur la conduite du roi et sur les actes de la noblesse, car cette magistrature avait été créée autant contre ses excès, que contre l'ambition envahissante du souverain. Il pouvait s'opposer à l'exécution des ordonnances royales s'il les jugeait contraires aux lois, et les rois n'eussent pas trouvé dans tout l'Aragon un agent pour

les faire exécuter quand le Justiza les avait frappées de son *veto*. Il pouvait exclure de l'administration les hommes que le roi s'était donnés pour ministres. Il pouvait leur faire rendre compte. En un mot, le grand Justicier, en dehors et au-dessus de tout, surveillait de la haute sphère où il était placé, la vie sociale de l'Aragon et intervenait dès qu'un désordre quelconque s'y manifestait. Quant à lui, il n'était responsable que devant les Cortès.

Quel pouvoir confié à un seul homme! Et, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'on ne cite pas d'exemple d'un Justicier ayant cherché à en abuser. Lorsque cette magistrature fut abolie, moins par Philippe II que par suite de l'affaiblissement de l'esprit d'indépendance chez les peuples de race latine, comme nous aurons bientôt à le constater, le Justicier n'avait fait qu'user d'une de ses prérogatives, et la mort de don Juan de la Nuza, dernier grand Justicier d'Aragon, décapité le 20 décembre 1592, sera l'éternelle leçon des peuples et l'éternelle opprobre du despotisme.

L'origine de cette magistrature est enveloppée de la plus grande obscurité. On ignore comment et par qui dans le principe le Justicier était nommé. Au treizième siècle, il était à la nomination du roi, qui désignait ainsi son propre surveillant, le censeur de ses actes.

Mais s'il avait un grand pouvoir, on avait pris contre lui des précautions en rapport avec le danger de sa puissance vraiment exorbitante. Ainsi il n'était pas choisi dans les rangs de la noblesse de première classe, parmi les *ricos hombres*, parce que ceux-ci n'étaient pas soumis à la peine de mort.

Vous voyez, Messieurs, que les Aragonais étaient, autant que les Castillans, jaloux de leur liberté. Leur histoire présente des traits curieux de cette énergique fierté qui ne leur permettait pas de comprendre l'obéissance servile. En voici un, remarquable à plus d'un titre.

A l'avénement d'un prince au trône d'Aragon, le grand Justicier lui prêtait serment en ces termes, au nom des Cortès :

« Nous, qui valons chacun autant que vous, et « qui tous ensemble sommes plus puissants que « vous, nous promettons d'obéir à votre gouver- « nement si vous maintenez nos droits ; et sinon, « non ! »

Ainsi le peuple Espagnol avait su tenir haut et ferme le drapeau de l'indépendance. Non-seulement il n'était pas en arrière, mais il avait devancé les autres nations Européennes, puisque l'on trouve le

système des garanties représentatives, fonctionnant régulièrement à une époque où l'Europe combattait pour le conquérir.

Si aucune catastrophe ne venait briser les institutions qu'elle avait su se donner, le temps se chargeant de les perfectionner en les modifiant suivant les besoins nouveaux, l'Espagne marcherait désormais à la tête de l'Europe.

Cette manière d'apprécier la vie de la nation Espagnole peut être combattue par des objections, tirées des désordres que cet état de choses a souvent causés.

Sans doute l'Espagne a passé par de terribles épreuves; le sang de ses enfants a coulé à flots dans des luttes intestines affreuses. La Castille, malgré l'énergique fierté de ses habitants, n'a-t-elle pas eu à subir, dans ce siècle même que nous étudions, le règne hideux de ce Pierre si bien surnommé le Cruel, après avoir vécu sous le sceptre glorieux de son père Alphonse XI? Et les Aragonais à leur tour n'avaient-ils pas eu à supporter le despotisme d'un autre Pierre? Si les princes chrétiens s'unissaient contre les Maures, n'ont-ils pas aussi tourné leurs armes les uns contre les autres? En un mot les Espagnols n'ont que trop souvent passé de la liberté la plus entière au despotisme le plus écrasant.

Mais les institutions n'en existaient pas moins; et

ce n'est pas toujours apprécier sainement un régime que de le juger par les désordres dont il est l'occasion, alors surtout qu'il est appliqué à une époque d'enfantement social. Il est vrai que les institutions ont disparu et qu'on peut en induire que cela seul prouverait combien elles étaient vicieuses. Hélas ! l'histoire fourmille d'exemples qui ruineraient cette thèse. Les franchises communales n'ont-elles pas disparu en France, sous l'action envahissante de la royauté? Qui oserait soutenir que l'organisation communale fut une institution mauvaise? Et certes l'Angleterre a passé par des épreuves aussi rudes que l'Espagne. N'a-t-elle pas eu les luttes sanglantes, comme celles des deux Roses, et le despotisme, comme sous le règne de Henri VIII ? Les institutions libérales ont péri en Espagne, elles ont ressuscité en France pour y subir des alternatives diverses, elles ont vécu en Angleterre. L'argument, tiré de la ruine d'un régime, quand il est en harmonie avec les tendances de l'esprit public, cet argument peut être une manœuvre politique habile à un moment donné, mais il n'a par lui-même aucune portée scientifique.

D'ailleurs l'Espagne n'avait pas seulement des institutions politiques pour lui assurer le plus bel avenir, elle trouvait dans son sein les éléments de la plus magnifique civilisation.

Les Arabes y avaient apporté l'inappréciable trésor des connaissances, qu'ils avaient acquises par leur contact avec le lointain Orient.

Dès la plus haute antiquité, les Arabes auraient pénétré dans les profondeurs de cet Orient, qui paraît avoir été le siége d'une civilisation dont on ne retrouve plus que des traces bien fugitives. Dans le nord, leur esprit d'aventure les aurait conduits très loin ; ils auraient, dans le midi, et cela 2200 ans avant notre ère, détruit l'ancien empire des Égyptiens. Tout en tenant compte de ce qui, dans ces récits, appartient à la légende, on ne peut méconnaître que les Arabes n'aient été mêlés aux grandes affaires du monde.

Mais ils n'avaient pas seulement des connaissances variées et très-étendues, ils avaient de plus, et c'est la condition du progrès, ils avaient le goût de l'étude, l'activité de l'esprit et cette délicatesse de sentiments, cette finesse d'observation, sans lesquels les travaux d'un peuple risquent fort d'être frappés de stérilité.

Nous aurons tout à l'heure à faire encore des remarques intéressantes sur l'influence, que la race, à laquelle un peuple appartient, a sur sa destinée ; en attendant, en voici une que je vous signale :

Les peuples Germains, restés dans des conditions voisines de l'état sauvage tant qu'ils vivent dans

leur pays, changent quand ils le quittent. Ce n'est qu'après leur émigration qu'ils se modifient.

Les Arabes, au contraire, apportent avec eux une langue parfaite, une littérature, des découvertes dans les sciences physiques.

L'étude des végétaux et des minéraux, faite sans doute dans le but unique de connaître leurs propriétés médicinales, non-seulement fait des Arabes les pères de la pharmacie et de la matière médicale, mais les force de pénétrer dans les mystères de la vie inorganique et les conduit ainsi à l'histoire naturelle, en même temps qu'elle leur dévoile les phénomènes de la composition et de la décomposition des corps, et prépare à l'avenir la science de ces phénomènes, la chimie.

Les Arabes avaient à l'Orient et à l'Occident de l'Europe deux écoles célèbres, comme s'ils eussent voulu embrasser le monde dans leur enseignement. Ces écoles florissaient à Badgad et à Cordoue, et étaient fréquentées par des jeunes gens, venus de tous les points de l'Europe. Cordoue possédait un jardin botanique fondé par le Calife Abderrhaman.

On doit aux Arabes les découvertes les plus utiles, celles qui ont le plus d'importance pour l'industrie moderne, entre autres celles de l'acide sulfurique, de l'acide nitrique, de l'eau régale, des oxydes de mercure, de la fermentation alcoolique.

Les Arabes furent astronomes, mathématiciens, philosophes. Ils ont eu, dans toutes les branches des connaissances humaines, des hommes de premier ordre. Avicenne, Sérapion, Mésone, Geber, Razès, Averroës, sont des noms dont la science s'honorera toujours. Et si le génie arabe ne fut pas, à proprement parler, créateur, non-seulement il conserva au monde moderne les trésors scientifiques du passé, mais il utilisa ces trésors en les faisant valoir.

Mais l'Arabe ne va pas au delà. Il ne reste même pas stationnaire, il recule et tombe dans l'état demi barbare où nous le voyons aujourd'hui. Comment expliquer, autrement que par l'influence de la race, un dénoûment aussi triste et aussi imprévu ?

L'Espagnol possédait donc tous les éléments de civilisation : des institutions libres fondées par son esprit indépendant, par son caractère fier, et un ensemble de connaissances scientifiques qui allaient lancer son intelligence dans toutes les branches de l'activité humaine.

Et tout à coup l'Espagne est comme étouffée sous un manteau de plomb. Ses institutions libres font place au despotisme le plus hideux, et la plus profonde obscurité règne là où naguère les travaux scientifiques brillaient du plus vif éclat. L'Espagne,

terre de liberté, asile de la science, tombe dans le plus abject esclavage. A l'indépendance castillane, au Justiza des Aragonais succède le gouvernement du sombre et féroce Philippe II.

Pourquoi, comment?

C'est là, Messieurs, un singulier phénomène ; et ce phénomène donne lieu à une remarque plus singulière encore par la comparaison à laquelle il conduit, comparaison entre la destinée des peuples de race latine et celle des peuples de race germanique.

Nous avons vu que les Éléments, qui composaient la société Européenne, à sa naissance, ont toujours été en présence, luttant sans cesse entre eux, tantôt isolément, tantôt s'associant deux ensemble pour avoir plus facilement raison du troisième, tantôt l'un d'eux prenant le parti d'un autre, pour pouvoir mieux triompher de la résistance de celui qu'il redoutait davantage.

Jusqu'à la fin du quinzième siècle, la noblesse et les villes, lorsque leur émancipation fut un fait accompli, s'entendent assez généralement, sauf en France, où la noblesse abdique de bonne heure, jusqu'à prendre en face de la couronne un caractère servile. Mais presque partout un fier sentiment du droit, manifesté par des résistances très-vives de l'esprit d'individualisme, qui trouve dans le com-

merce un puissant appui, arrêtent les progrès du pouvoir central.

Et tout à coup, surtout dans le midi où cela semblait le moins possible, en raison même de l'état avancé dans lequel se trouvaient l'Italie et l'Espagne, tout à coup la liberté disparaît, le droit est méconnu, foulé aux pieds, et le despotisme remplace le régime des garanties si laborieusement conquis, le caprice d'un seul semble devenir la loi de tous.

Les peuples du nord résistent encore ; à leur tour ils suivent le torrent ; mais au moins leur conversion au régime, qui finira par triompher, ne s'accomplit pas d'une façon aussi rapide.

Les peuples du midi au contraire cèdent avec une désolante facilité, ou du moins, s'ils résistent, ils sont si promptement réduits, que le même jour semble voir leur protestation et leur défaite.

Comment expliquer une semblable destinée, autrement que par l'influence de la race à laquelle ces peuples appartiennent ? Où trouver dans leurs annales des faits qui donnent la raison d'un pareil mystère ? Qui nous dira pourquoi le résultat a été précisément contraire à ce qu'il était logique de prévoir ? Il y a là une sorte de prédisposition organique, tenant à la constitution même des hommes dont l'ensemble forme ces peuples, qui, après les

avoir fait vivre d'une vie sociale active et féconde, les paralyse tout à coup, comme si une lassitude extrême s'emparait d'eux, à tel point qu'on est en droit de se demander si le cerveau pense, si le cœur bat.

La grande famille aryenne s'est, vous le savez, subdivisée en un grand nombre de groupes, qui ont formé autant de familles distinctes. Toutes ces branches du tronc primitif ont au fond le même caractère ; mais ce caractère s'est modifié nécessairement par l'influence du climat, de l'activité plus ou moins grande imposée à la vie par des difficultés, des situations, des besoins divers. De là ces nuances qui distinguent les peuples de l'Europe, à ce point que, même entre ceux qui appartiennent au même groupe, on signale des différences marquées. Il en est des peuples comme des hommes. Deux frères pourront avoir le même caractère, sans avoir les mêmes aptitudes, et sans qu'il soit possible d'expliquer cette divergence de goûts, de tendances, de facultés, autrement que par un état constitutionnel qui échappe à toute explication.

Les peuples de race latine ont, à l'époque dont nous nous occupons, une vigueur extraordinaire, ils jouissent d'un développement magnifique, ils ont

une audace qui tient de l'enthousiasme; et tout à coup ils sont comme frappés d'atonie. Vous avez vu l'Italie avec ses villes libres, l'Espagne avec ses Cortès; voyez l'une sous ses princes, l'autre sous les descendants de Jeanne la Folle.

Les peuples de race germanique ont plus de froideur, mais aussi plus de ténacité. Leurs progrès ne sont pas aussi rapides. Ils marchent lentement, mais sûrement, dans la voie de la civilisation.

Les peuples de race germanique sont encore à l'état presque barbare, quand les peuples de race latine sont civilisés; et lorsqu'ils peuvent à leur tour être fiers de leurs progrès dans la civilisation, les peuples de race latine sont retombés dans un état de demi-barbarie, et ce sont les peuples de race germanique qui alors se civilisent.

Ce contraste appelle l'attention des savants qui s'occupent de physiologie sociale. C'est là une étude qui n'a pas encore été faite et qui doit se faire, parce que, tant qu'on ne se sera pas rendu compte d'un pareil phénomène, on sera dans l'impossibilité d'avoir la raison de certains faits historiques, qui ont une influence considérable sur la vie contemporaine, avec laquelle ils semblent être en contradiction. Cela jette le trouble le plus fâcheux dans les esprits, et par conséquent porte la plus grande perturbation dans la société Européenne. Ce contraste, Messieurs,

je n'ai pas à l'expliquer ici, mon seul devoir est de vous le signaler.

Mais voici qui est bien autrement étrange :

C'est quand le flambeau de la civilisation va s'éteindre en Espagne ; c'est quand ce malheureux pays va se plonger dans les ténèbres du despotisme, de la superstition grossière et sanglante, de l'Inquisition enfin, que, comme ces météores lumineux qui, au moment de disparaître, jettent un dernier éclat plus vif que pendant leur course dans l'espace, c'est alors, dis-je, qu'il est donné à l'Espagne de produire un de ces faits qui étonnent le monde, et lui ouvrent des voies jusqu'alors inconnues.

Christophe Colomb part d'un port d'Espagne, avec des vaisseaux espagnols, pour franchir l'Atlantique considéré jusqu'alors comme la grande mer sans bornes, et découvre l'Amérique ; puis Vasco de Gama s'élance à son tour de la péninsule Ibérique, pour chercher par mer une route vers l'Inde, et double le cap de Bonne-Espérance.

Ces deux faits devaient avoir pour l'Europe des conséquences alors incalculables. Nous en étudierons les causes économiques et leurs résultats.

A partir de ce moment l'Espagne et l'Italie auront encore quelques convulsions, mais elles ne compteront plus comme puissances agissantes dans le grand

mouvement civilisateur qui désormais va entraîner le monde moderne.

Messieurs,

Nous sommes arrivés à l'époque critique de l'histoire de l'Europe.

Vous l'avez vu : tout est prêt pour que l'homme entre personnellement en scène. Les institutions politiques ont partout pour principe le droit individuel. Les Éléments, dont l'ensemble constituait la société Européenne à son début, sont, après bien des oscillations, tenus en équilibre. L'individu a trouvé dans le commerce, le plus sûr et le plus puissant moyen d'exercer son activité. Enfin, les progrès des sciences vont lui permettre de donner à son intelligence le plus magnifique essor.

Ainsi le travail préparatoire est achevé, le terrain est déblayé, les matériaux sont à pied d'œuvre ; ce que l'Européen a voulu, ce pourquoi il a tant lutté, tant combattu, tant souffert, il l'a.

Va-t-il pouvoir enfin utiliser ces conquêtes de son unique volonté ? De nouvelles ronces ne pousseront-elles pas sous ses pas, pour embarrasser sa

marche? Son activité ne rencontrera-t-elle pas de nouveaux obstacles?

Lundi prochain nous entrerons dans cette seconde phase de notre étude.

NEUVIEME LEÇON

L'Europe au commencement du seizième siècle. — Malgré les résultats déjà réalisés, la marche de la civilisation est incertaine, hésitante. — Ces résultats ont en eux un vice, le privilége. — La notion du privilége, tel qu'il a été compris et appliqué dans le monde moderne, fut étrangère à l'antiquité. — Les victimes du monopole cherchent les moyens de secouer son joug. — Christophe Colomb croyait aller dans l'Inde quand il partit et découvrit un nouveau monde. — Avénement de Charles Quint. — Causes de son influence sur son siècle. — La civilisation recule. — L'unité va être érigée en principe. — Ses conséquences. — Mais la liberté, par la main d'un moine obscur, relève le gant que lui a jeté le despotisme.

MESSIEURS,

Nous sommes parvenus à l'époque critique où la civilisation Européenne est comme suspendue dans une sorte d'équilibre, aussi disposée à se consolider sur les bases dont nous avons étudié le fondement, qu'à pencher du côté où la pousserait un Elément plus fort que les autres.

Cette situation étrange ne saurait être niée.

Nous avons vu comment les problèmes avaient

été posés au quatorzième siècle. Aussi le quinzième, appelé le premier à travailler à leur solution, présente-t-il partout un état de crise qui en fait un des siècles le plus tourmenté de l'histoire moderne, préparant ainsi l'éclosion qui signale les débuts du seizième.

Vous l'étudierez, Messieurs, ce quinzième siècle dans ses détails. Nous ne pouvons pas nous y arrêter ici, puisque la nature du travail, auquel nous nous livrons ensemble, nous impose l'obligation de passer sur les faits préparatoires, si je puis ainsi dire, pour ne nous arrêter qu'aux grands résultats. Ce quinzième siècle aura pour vous le plus vif intérêt, si vous prenez soin de le considérer comme un trait-d'union entre le quatorzième et le seizième, comme une des dernières convulsions causées par l'enfantement du monde moderne.

Vous savez qu'un mouvement commercial immense avait donné à l'Italie une prodigieuse activité. Ce n'était pas seulement l'activité des affaires, c'était l'activité de l'esprit dans tous les genres. Le premier besoin de l'Européen, la liberté, avait trouvé sa satisfaction dans les constitutions des cités, dont l'indépendance avait été conquise sur les ruines de l'aristocratie terrienne absorbée. Manœuvrant

habilement et hardiment entre les deux puissances qui se disputaient la prééminence en Italie, le Pape et l'Empereur, ces villes les avaient amenées à compter avec elles. Les institutions qu'elles s'étaient données, en brisant toutes les entraves, avaient permis par cela même à l'activité individuelle de s'exercer sur la plus vaste échelle. L'Italie semble être à cette époque un centre d'où la civilisation va rayonner sur l'Europe.

Nous avons vu qu'en Espagne le pouvoir central avait été enfermé dans des limites fort étroites, à ce point que le roi n'était que le chef du pouvoir exécutif. La puissance appartenait aux États, dans lesquels les villes étaient représentées de façon à participer dans la plus large mesure à l'administration de la chose publique. Les institutions offraient déjà aux intérêts individuels une garantie, que devaient rendre effective la fierté native et la rare énergie du caractère espagnol. Enfin! les Arabes accumulaient des richesses scientifiques, destinées à porter très-haut le niveau de l'esprit public.

En France, l'émancipation des communes se généralise. Les idées les plus larges et les plus élevées sur les droits des peuples, les devoirs des gouvernants, circulent et se traduisent en formules positives, surtout aux États généraux de 1356. De plus la France se prépare à entrer dans le mouve-

ment commercial, sous l'impulsion qui dans le Midi lui vient de l'Italie et dans le nord des villes hanséatiques.

L'Angleterre conserve le régime féodal, le régularise et le fortifie. La grande Charte sera désormais le pacte fondamental qu'une noblesse fière, énergique et surtout intelligente, saura faire respecter toujours par la royauté, parce qu'elle sera le champion des libertés publiques, et que la Nation trouvera en elle un appui et un guide non-seulement pour lutter contre les envahissements du pouvoir central, mais pour marcher à la prospérité par le travail. L'Angleterre a été et sera témoin de querelles sanglantes, hideuses, entre des prétendants à la couronne, mais peuple et noblesse profitent habilement de ces luttes pour assurer leur indépendance. La situation topographique de l'Angleterre lui donnera une existence à part. Entourée par l'Océan, possédant le port le plus vaste de l'Europe, puisqu'il s'étend de la mer à Londres, elle est destinée à être, pendant une longue période, le centre du commerce du monde.

En Allemagne une sorte de Confédération, sanctionnée par la Bulle-d'Or, rend la couronne impériale élective et entretient entre les princes une rivalité salutaire. Néanmoins ceux-ci redoutent toujours l'excès de puissance que l'Empereur peut

usurper, et ménagent forcément les peuples dont ils ont besoin. Cet état de choses permet à l'esprit d'individualisme de se développer. Aussi est-ce en Allemagne que les doctrines de Wiclef vont prendre un corps et trouver des apôtres et des martyrs.

Enfin la Suisse a jeté dans le monde le grand mot de nationalité, avec des accents qui révèlent dans le cœur de ses enfants un patriotisme héroïque. Les trois héros du Grutli ont appris à leurs frères d'Europe comment un petit peuple sait conquérir et défendre son indépendance ; et leurs descendants ont donné au prince le plus puissant d'alors, Charles le Téméraire, des leçons qui ne seront pas perdues.

Ainsi donc la barbarie a vécu. Le brigandage féodal a cessé. La société Européenne s'est régularisée. Les institutions sont en harmonie avec le caractère des peuples. Leur jeu est encore embarrassé par l'influence des traditions mauvaises, le défaut d'expérience et l'action plus ou moins vive d'intérêts passionnés ; mais elles sont la loi. L'activité individuelle trouve à s'exercer soit dans le commerce et l'industrie qui ont pris un immense essor, soit dans le vaste champ ouvert à l'esprit par les découvertes des monuments artistiques de l'antiquité, par les travaux des Arabes, par l'étude devenue possible des législations antiques. L'Europe marche donc

d'un pas assuré dans la voie de la civilisation. Elle a sans doute encore beaucoup à faire; mais que sa marche ne soit pas arrêtée par quelque violente catastrophe, et elle atteint son but.

Tout à coup il s'y passe quelque chose d'étrange, une sorte de fatigue générale semble s'emparer des peuples, des peuples de race latine surtout. On dirait que, fiers de ce qu'ils ont fait, ils considèrent leur tâche comme achevée, et croient qu'il ne leur reste plus rien à faire. Semblables à ces guerriers qui n'aiment plus la guerre quand toutes leurs ambitions de gloire, de richesses, d'honneurs sont assouvies, et n'aspirent qu'à se reposer à l'ombre de leurs lauriers et sur leurs coffres-forts, ces peuples sont comme plongés dans une sorte de quiétude; on dirait qu'ils ont perdu sinon toute énergie, du moins ce vif sentiment du droit, pour le triomphe duquel ils ont déployé tant de vigueur. En revanche les Éléments, jusque-là tenus en échec, semblent respirer enfin, et prennent une audace sinistre. Malheur aux peuples assez insensés pour croire que le char social peut se reposer, que sa garde peut être sans danger désertée par eux! Leur punition ne se fait pas attendre.

En effet, le seizième s'ouvre; tout change ou tout va changer.

Ce changement a des causes multiples dont je chercherai à vous donner une idée générale. Pour cela, complétons le tableau de l'Europe dont nous venons de faire une rapide ébauche.

En France les progrès de la Royauté ont été considérables. Les conquêtes, les alliances, les successions ont progressivement agrandi les domaines de la couronne, qui apparaît dès lors comme un pouvoir destiné à tout envahir. Ce qui contribue surtout à lui donner cet aspect, c'est que la noblesse féodale a presque entièrement disparu ou est tombée dans un état de décomposition, présage d'une fin prochaine. Non-seulement son rôle, et par suite son importance, sont allés sans cesse en s'affaiblissant, mais déjà elle est remplacée dans les hautes fonctions par la noblesse de robe, noblesse de fraîche date, il est vrai, mais dont le savoir devient indispensable à la marche de la chose publique. Et la noblesse de cour fait mieux que de se montrer insuffisante, elle devient servile ; lorsque le roi parle d'elle, il n'emploie jamais que ces mots : MA *fidèle noblesse* ! et quand un noble parle du roi, c'est toujours en disant : *le Roi* MON MAITRE ! Certes ? Charles le Téméraire avait une autre attitude devant Louis XI. La noblesse a conservé son esprit chevaleresque, elle est restée fidèle à ses antiques traditions d'honneur, de bravoure, mais elle dédaigne de prendre part au mouvement

social, et, probablement en haine de la roture, avec laquelle elle ne veut avoir aucun contact, elle se met à la discrétion de la couronne. Mais celle-ci est habile; ce qu'elle redoute avant tout c'est la résurrection du régime féodal; aussi recherche-t-elle l'appui du Tiers État qui, dupe des sentiments qu'elle lui témoigne et délaissé par la noblesse, voit bientôt disparaître ses franchises municipales conquises au prix de tant d'efforts, et glisse sous le joug de la royauté.

L'Angleterre a une attitude toute différente. Là, comme ailleurs, la couronne est envahissante; là, comme ailleurs, elle voudrait tout absorber. Mais elle a en face d'elle une noblesse qui n'est pas devenue insuffisante, qui n'a pas cessé un seul instant de chercher à justifier la confiance du pays, par la part active qu'elle a prise à toutes ses grandes affaires. En France la royauté cherche un appui dans le Tiers État; en Angleterre c'est la noblesse qui demande au peuple de s'allier à elle, pour défendre les libertés publiques.

L'Allemagne se tait. Elle est comme en expectative. La guerre des Hussites a épouvanté tout à la fois la couronne, la noblesse et le clergé. Néanmoins si cette guerre a fatigué l'Allemagne, si empereur, princes et clergé se sont ligués dans un intérêt commun, le pouvoir toujours grandissant de la couronne

impériale n'a pas cessé d'être un objet de crainte. On n'attend qu'une occasion de lui imposer des bornes.

Les Arabes ont été chassés de l'Espagne. La prise de Grenade, leur dernier boulevard, a mis fin pour jamais à la puissance mauresque dans ce pays. Mais pour cela, Ferdinand, qui avait, par son mariage avec Isabelle, compté réunir sous son sceptre toutes les Espagnes, a-t-il réussi dans ses projets? pas encore. La noblesse de Castille n'a voulu voir en lui que le mari de la Reine. Il faudra deux générations couronnées avant que la fierté espagnole ploie enfin devant la couronne. Mais Ferdinand est rusé et persévérant. La découverte de l'Amérique lui vient en aide. C'est de ce côté qu'il va diriger l'activité de la nation, pendant qu'à l'abri de cette diversion, il poursuivra ses desseins à l'intérieur. Puis il appellera à son aide une arme atroce, l'Inquisition, et là encore il s'appuiera d'un prétexte; l'Inquisition doit lui servir à extirper le Judaïsme de l'Espagne et à balayer du sol de ce pays jusqu'aux derniers vestiges des maures; mais en réalité il n'a d'autre but que d'arriver à l'unité monarchique par l'unité religieuse, dût l'Espagne dormir durant trois siècles sous un manteau de plomb, et ne se réveiller qu'en 1807, quand la France commettrait la faute d'aller froisser en elle le sentiment national.

Si l'or donne la puissance, la richesse a aussi, comme tous les biens, un mal qui lui est corrélatif, ou, pour mieux dire, une action dissolvante fatale à qui ne sait pas se soustraire à ses atteintes. Les Italiens, enrichis par le travail, ne tardent pas à se laisser corrompre par l'influence même de ces trésors accumulés dans leurs villes. Au lieu de ces fiers citoyens soldats, qui allaient au loin affronter tous les périls pour maintenir haut et ferme le prestige de leurs pavillons, et n'auraient pas voulu laisser accomplir à d'autres ce qu'ils jugeaient être la plus sainte des missions, on les voit remplacés par des armées de mercenaires. Les intérêts des cités ne sont plus défendus par le bras de leurs enfants qui, devenus riches, payent des troupes qui se battent pour eux. Ce fut ce qui donna naissance à ces bandes de Condottieri, dont les chefs jouèrent souvent un rôle si important et si triste dans les affaires italiennes. Certes! l'occasion était trop belle pour que les ennemis naturels de leur indépendance ne profitassent pas de cette faute commise par les Italiens. La papauté n'aimait pas et ne pouvait pas aimer ces républiques. On peut corrompre et tromper, souvent sans trop de peine, un chef d'État ; mais il est bien plus difficile de corrompre ou de tromper les chefs d'une démocratie, sur lesquels le public a les yeux incessamment ouverts. La papauté trouvait donc son

intérêt à encourager les usurpations, si quelques ambitieux venaient à rêver de couronne. Les mêmes encouragements devaient être donnés par l'empire et pour les mêmes motifs. La faiblesse, l'insouciance, la fatigue qui viennent toujours à la suite de la richesse, et de plus une sorte de fatuité naïve qui fait qu'on ne croit plus aux revers quand la fortune nous sourit, tous ces sentiments ont contribué à achever la ruine de l'édifice, qu'on croyait solide parce qu'il était debout.

Aussi un jour Milan se réveille avec des ducs souverains. Un Visconti a usurpé le pouvoir suprême, et bientôt cette noble cité subira la honte de voir à sa tête un François Sforza, un bandit.

Venise est conduite par une aristocratie de parvenus, contre laquelle le peuple se soulève un jour, et n'obtient pour prix de cette tentative que l'établissement de ce sombre conseil des Dix, qui fit dès lors peser sur lui son impitoyable joug.

Florence, comme Milan, a des ducs souverains. Cette cité ouvrière, cette ruche gouvernée par des abeilles, devient la proie d'un bourdon. Un ancien marchand dut à sa popularité la possibilité d'usurper. La popularité d'un homme est le plus grand danger que puisse courir un peuple libre. Voyez Pisistrate qui descend à une ignoble comédie pour obtenir de l'enthousiasme populaire une garde, à

l'aide de laquelle il se fera un jour proclamer roi. Aussi puis-je difficilement me résoudre à blâmer ce paysan, qui condamne Aristide à l'exil parce que, dit-il, il est fatigué d'entendre toujours appeler cet homme: le Juste ! Eh ! ce paysan était peut-être un patriote intelligent, qui avait présent à la pensée ce qu'il nommait sans doute le crime de Pisistrate, et redoutait que la popularité d'Aristide en donnât à son pays une nouvelle édition. Sans refuser les services d'un homme populaire, un peuple libre doit se tenir en garde contre lui, et avoir d'autant plus de défiance que les services sont plus grands.

L'Anglais, qui a avant tout le sens pratique des choses, paye à prix d'argent les services qu'on lui rend. Il a raison. La somme payée le préserve de cette fièvre d'enthousiasme qui est souvent un péril.

Quoi qu'il en soit, l'Europe, vous le voyez, semble non-seulement s'arrêter dans sa marche, mais être comme disposée à reculer, quand, d'un autre côté, elle a acquis ce qui peut lui permettre d'achever son œuvre.

Elle a fait connaissance avec les institutions libres qui ont surtout pour objet et pour résultat de permettre à l'individu d'exercer son activité.

Elle a des notions positives du droit, dont le règne tend partout à remplacer enfin celui de la force.

Les marchands Italiens ont répandu des principes d'administration, surtout en matière de finances, qui sont destinés à changer la vie sociale.

L'Europe a appris à respecter le travail, à le considérer même comme la mission de l'homme ici-bas, par le noble exemple qu'ont donné les villes Italiennes et les villes hanséatiques.

Elle n'a plus rien à désirer pour que l'intelligence humaine prenne le plus vaste essor. Les trésors des sciences laissés par les Arabes ne sont pas les seuls qu'elle possède. La prise de Constantinople par les Turcs en 1453 a forcé les lettrés grecs de fuir et de rapporter en Italie les monuments des arts et des sciences de l'antiquité, que les lettrés romains avaient portés à Byzance à la suite de Constantin.

Enfin, la découverte de l'Amérique et du cap de Bonne-Espérance venait d'ouvrir le plus vaste champ, qui ait jamais été donné à l'activité humaine.

Et, avec tant d'éléments féconds, d'expériences faites, de connaissances acquises, l'Europe semble hésiter; elle s'arrête; elle se trouble.

C'est que, dans tout cela, il y a une erreur commune. C'est que la société Européenne a, dans tous les détails de son organisation, un vice qui, à un jour donné, devait tout remettre en question : le privilége.

Je vous ai fait remarquer déjà, Messieurs, que, dès le commencement de l'époque féodale, une idée s'attache comme une lèpre à tous les faits, à ce point de devenir d'une application générale : c'est l'idée du privilége.

Soit que le niveau intellectuel ne se fût pas élevé de façon à donner à l'homme une notion exacte de la liberté ; soit que la crainte incessante qu'inspiraient les abus de la force, crainte de voir détruire demain ce qui avait été conquis ou promis hier, poussât les persécutés de ces temps malheureux à chercher des garanties dans l'exception ; soit que l'on crût instinctivement que la jouissance d'un droit acquis courrait moins de dangers en appartenant à quelques-uns seulement, qu'en devenant le partage du plus grand nombre, et que cette pensée trompât les hommes sur la portée de leurs exigences ; soit, enfin, que ce fût l'expression de ce pur égoïsme qui est la plaie des temps d'ignorance, et que le sentiment de la réciprocité bien compris peut seul guérir : toujours est-il que l'idée de privilége s'est généralisée à ce point d'être passée dans les mœurs.

Le moindre succès entraîne la revendication, et, par suite, la consécration d'un privilége.

Le clergé a ses priviléges.

Les villes affranchies ont leurs priviléges.

Dans ces villes mêmes, des citoyens, prenant la

qualité de bourgeois, ont des priviléges; et, avec ces priviléges, des armoiries dans lesquelles on ne verra pas des armes ou des animaux symboliques comme dans les armoiries de la noblesse, mais, par exemple, les fruits de l'arbre ou de la plante dont ils portent le nom roturier: vanité puérile qui peint bien cette époque.

A peine le commerce fut-il devenu une puissance, qu'on le vit empoisonné de priviléges. Pas une opération de quelque importance, pas un traité qui ne se traduisît en privilége. Celle de toutes les branches de l'activité humaine qui a le plus besoin de liberté, le commerce, était, au moment même de sa naissance, obstrué par le privilége.

Le privilége, tel que nous venons de le voir conçu et appliqué, est d'origine moderne. L'antiquité a eu ses privilégiés puisqu'elle a eu l'esclavage; Rome même avait des patriciens, des familles patriciennes; mais la notion du privilége, tel que nous le comprenons, a été étrangère à l'antiquité. Il n'en pouvait en effet être autrement. Nous avons déjà constaté la physionomie si différente que présentait la guerre dans l'antiquité et la guerre, dans la période moderne: là agressive, ayant pour but la conquête; ici défensive, apparaissant comme une né-

cessité subie à regret. A quoi eût servi le privilége quand celui, à qui on aurait pu le demander, était conquis et disparaissait du rang des nations? Le monde moderne affecte une tout autre allure. Un peuple se présente à un autre et lui dit : « J'ai besoin « d'avoir sur ton territoire un établissement, donne-« moi donc la place qui m'est nécessaire. En échange « je te ferai participer, dans une certaine mesure, « aux avantages des opérations que je viens faire ici. « Mais en raison même de ces avantages, tu vas « t'engager à ne permettre qu'à moi seul de pren-« dre pied chez toi. » Quelques peuples dans l'antiquité ont fondé des colonies; mais on n'en connaît pas le vrai caractère, et rien ne prouve que ces établissements aient été des exceptions à la règle générale que nous posons ici. Soit que, parmi les peuples modernes, ceux qui avaient l'esprit aventureux fussent moins forts que les peuples conquérants de l'antiquité; soit qu'ils eussent un amour profond pour la patrie et que, quand ils s'en éloignaient, ce fut toujours avec l'esprit du retour; soit qu'un instinct secret les poussât, comme malgré eux, à respecter le sol, berceau de la nation qui y vivait, et le droit naturel que cette nation avait d'y vivre, — instinct qui devait se formuler bientôt dans le grand problème des nationalités, — toujours est-il que, dans les luttes qu'ils ont eues entre eux, ce fut non pas à

la conquête d'un pays, mais à la conquête d'un privilége, d'un monopole qu'ont marché les peuples modernes, et que, quand voulant se faire les plagiaires inintelligents de l'antiquité, ils ont cherché à conquérir des nations avec lesquelles ils n'avaient aucune affinité, ils en ont été cruellement punis. Le monde moderne n'a rien du cosmopolitisme antique; il a l'amour du clocher; il est essentiellement bourgeois; il aime son chez soi, et entend y être maître, concevant très-bien qu'un homme ou qu'un peuple n'a pas à s'occuper des affaires de son voisin. La vie extérieure ainsi comprise devait jeter la vie intérieure dans la même voie. Dans l'antiquité, comment l'idée du privilége aurait-elle pu naître, entre les citoyens d'un même pays pour les choses pratiques, pour les besoins de chaque jour, puisque le travail était abandonné aux esclaves? La vie publique absorbait tous les instants, et la plus parfaite égalité régnait entre ceux qui y prenaient part. Dans le monde moderne, au contraire, le travail est le premier des devoirs pour chacun, et dans le principe la vie publique n'était le privilége que d'un petit nombre. La pensée des jouissances exclusives était donc naturelle de la part d'individualités, vivant isolément et n'ayant qu'une notion fort inexacte des droits de l'homme et de la liberté. C'est là ce qui me fait dire que le privilége est d'origine moderne.

Le privilége n'est en définitive qu'un moyen d'exercer le monopole. Or elle est si séduisante cette idée de pouvoir seul faire une chose.

Les villes hanséatiques ont des comptoirs sur les côtes de la Baltique, en Russie, en Norwége, à Londres. Les navires hanséates seuls ont le droit de pénétrer dans les ports de ces pays, dont le commerce est tout entier dans les mains des marchands de la Hanse.

Les villes italiennes ont des comptoirs en Égypte, en Syrie, à Constantinople. Seuls les Italiens ont le droit de naviguer dans ces eaux.

Mais le mot privilége est la négation du mot concurrence. Il n'est donc pas dans la nature des choses que, quand le privilége est partout, il y ait la moindre place pour la liberté. Aussi les Italiens devaient forcément s'entre-dévorer sous l'empire le l'idée des bénéfices exclusifs. De là ces guerres horribles entre Vénitiens, Génois, Pisans, guerres qui se terminèrent par le triomphe définitif de Venise.

Venise est victorieuse. Elle voit la ruine de ceux qu'elle nomme ses rivaux. A elle désormais le monopole du commerce de l'Inde, car elle a le monopole de la navigation dans la Méditerranée. A elle la surveillance de cette mer, unique route de l'Orient. Les vaisseaux étrangers, qui voudront s'y rendre, devront même passer par les eaux de Venise et

lui payer un tribut en saluant le pavillon de Saint-Marc.

Mais si la liberté crée l'émulation et par suite la concurrence, le privilége et par suite le monopole sont le plus lourd et le plus intolérable de tous les jougs, parce qu'ils tuent la vie dans son expansion, en paralysant l'activité humaine. Or cela est contre nature, et dès lors l'homme cherche à s'y soustraire, poussé par un irrésistible besoin qui est une des fonctions de sa vitalité.

La première conséquence du monopole est donc d'inspirer aux déshérités la passion de la lutte contre lui, celle de le vaincre, et, quand la difficulté est trop grande, d'en triompher en la tournant.

Mais il est une seconde conséquence tout aussi grave : c'est que le monopole porte en lui-même la punition de ceux qui l'exploitent. Qu'une autre route soit trouvée, que les marchés viennent à pouvoir s'approvisionner de produits similaires, qu'une autre méthode de fabrication donne des résultats identiques, adieu le monopole! Les monopoleurs ruinés n'ont plus qu'à arroser de leurs larmes les parchemins qui constataient leurs priviléges.

Les peuples de l'Europe, que la civilisation entrainait, voulaient prendre leur part de ce grand mouvement commercial, produit de l'initiative des villes de l'Italie et des villes libres du Nord.

Les Anglais s'étaient sentis de bonne heure trop à l'étroit dans leur île, et avaient demandé à l'Océan un aliment à leur activité. La Hanse n'avait pas seulement, dans la capitale même de la Grande-Bretagne, des établissements qui pesaient sur l'Angleterre de tout le poids du monopole, ses navires gardaient les mers, où son pavillon ne voulait point de rivaux. Les Anglais de se demander s'il ne serait pas possible de pénétrer au cœur de la Russie, par une autre voie que la voie connue de la Baltique. Ils se portent au nord et par la mer Blanche abordent à Arkangel. Aussitôt cette ville devient un centre commercial, qui entre en concurrence avec les comptoires hanséates. Les produits de la Russie ne seront plus obligés de passer par les mains des négociants de la Hanse pour se répandre en Europe. Les prix baissent, la Hanse va se dissoudre.

Les marchandises de l'Inde, les épices surtout, étaient devenues pour l'Européen des objets de première nécessité. Mais on ne connaissait pas, pour aller dans l'Inde, d'autre route que la Méditerranée, où Venise régnait en souveraine. Pour les peuples dont l'Océan baignait les rivages, et qui voyaient en lui les moyens de donner carrière à leur activité commerciale, pour ces peuples, le despotisme de Venise était devenu intolérable. S'y soustraire devint un but, une idée fixe. Si des vaisseaux espa-

gnols, montés par le Génois Christophe Colomb, sortirent un jour d'un port de l'Espagne, et s'élancèrent pour la première fois dans l'immensité de l'Atlantique, au delà duquel ils devaient trouver un autre hémisphère, ce n'était pas un nouveau monde que comptaient découvrir ces hardis navigateurs; ce qu'ils espéraient apercevoir aux limites de ce périlleux voyage, c'étaient les rives connues de l'océan Indien; ce qu'ils comptaient en rapporter, c'étaient surtout ces épices si estimées en Europe; leur but unique n'était autre que d'aller dans l'Inde et de se soustraire ainsi au despotisme de Venise.

Le monopole, exploité par les Vénitiens, eut donc ici un résultat bien autrement grave que le monopole de la Hanse dans le Nord. Les Anglais n'avaient trouvé qu'une route nouvelle, autrement dit un moyen de concurrence. Mais Christophe Colomb découvre un nouveau monde! Quel résultat produit par le monopole! Et quelles conséquences! Venise ne sera pas seulement ruinée par la concurrence, comme la Hanse, elle le sera surtout par une cause profonde, suite immédiate du voyage qu'en haine d'elle a entrepris Colomb : c'est que, par le fait même de la découverte de l'Amérique, le mouvement commercial de l'Europe, jusqu'alors enfermé dans la Méditerranée, franchit le détroit de Gibraltar et passe de la mer intérieure dans l'océan.

Le monopole de Venise avait donc produit ce résultat : de donner un monde nouveau pour champ d'activité à l'Européen. C'est là, Messieurs, un phénomène des plus dignes d'attention. Et quelles leçons il renferme! Comme la liberté se venge de ces Vénitiens assez insensés, pour croire à l'éternité de leur despotisme!

Mais quel essor cette découverte ne va-t-elle pas donner au commerce et par suite aux idées. Elle vient merveilleusement en aide au mouvement intellectuel, imprimé au génie Européen par le retour des lettrés en Italie. L'Europe a devant elle un avenir, qui s'annonce devoir être sans secousses violentes, sans troubles compromettants. Il y a déjà des défaillances, mais l'homme est debout avec des droits reconnus, et consacrés par des institutions qui vont se développer d'elles-mêmes, avec des monuments des arts et des sciences, qui donnent aux besoins de l'intelligence la plus complète satisfaction.

Et cependant, je l'ai dit déjà, quand on arrive à cette époque de notre histoire, on éprouve une sorte d'inquiétude. Les heures de grandes crises s'annoncent toujours par une incertitude vague qui s'empare des esprits, sans que les contemporains eux-mêmes puissent le plus souvent s'en rendre compte.

L'historien qui étudie l'époque dont je parle, soit qu'il se préoccupe des malheurs des siècles suivants, soit qu'il s'identifie avec le siècle dont il cherche à se rendre compte, éprouve, lui aussi, cette appréhension du lendemain. On sent que le moment est venu, où une lutte suprême va avoir lieu entre le despotisme et la liberté. L'autocratie, presque partout, si non vaincue, du moins contrainte de reculer, aurait-elle à jamais renoncé au but poursuivi par son ambition? La théocratie, plus malade encore, consentirait-elle à végéter dans une longue agonie, sans tenter un dernier effort? La papauté n'est plus cette puissance formidable qui faisait tout trembler devant ses légats. Boniface VIII a été la dernière incarnation du régime politique inauguré par Grégoire VII. Toutefois, que la marche, jusqu'alors suivie, se poursuive, et l'individu se développe par la liberté sans trop d'obstacles. Le plus difficile est accompli. Mais que cette marche soit arrêtée, l'édifice qui avait coûté tant d'efforts s'écroulera peut-être.

Hélas! il ne fallait qu'un homme dans une certaine situation, pour imprimer à la machine un faux mouvement.

Charles Quint paraît. La civilisation recule.

Cet homme se trouvait dans des conditions de

puissance tout à fait exceptionnelles. Son grand-père paternel, Maximilien, empereur d'Allemagne, avait épousé Marie, fille de Charles le Téméraire, et avait ainsi réuni à ses États ceux que la duchesse de Bourgogne avait pu sauver de la convoitise de Louis XI, après le désastre de Nancy. Un fils, issu de ce mariage, avait épousé Jeanne la Folle, fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille. Ce fut de cette union que naquit Charles Quint. Il avait donc sous son sceptre une partie de l'Allemagne, la Franche-Comté, les Pays-Bas, les Espagnes et le Nouveau Monde; et quand la Diète Germanique eut placé sur sa tête la couronne impériale, il vit par là mettre le sceau à sa puissance, puissance unique dans l'histoire moderne, puisqu'il put dire avec vérité que le soleil ne se couchait jamais dans ses États.

Les deux plateaux de la balance Européenne étaient en équilibre; Charles Quint vient mettre dans le plateau du despotisme et du bon plaisir non pas seulement son épée, mais son ambition, ses États et l'or de l'Amérique. L'Empire universel fut son rêve, et cette illusion insensée allait tout remettre en question et faire sentir jusqu'à nos jours sa fatale influence. Car son exemple va avoir tous les souverains pour imitateurs. L'unité va être érigée en principe. En politique ce sera le despotisme, en admi-

nistration ce sera la centralisation, ce sera plus que jamais le monopole dans le domaine des affaires.

Le régime municipal faisait de tels progrès qu'il avait envahi l'Europe; il allait s'établir partout sans trop de contestations, car il semblait être devenu un besoin tel que les princes en avaient pris leur parti. Le mot commune avait depuis longtemps cessé d'être un objet d'horreur. De plus, les différents États de l'Europe, grands ou petits, paraissaient pouvoir désormais vivre côte à côte, dans une certaine indépendance les uns des autres; l'esprit de conquête, qui n'avait jamais été bien vif, semblait s'être singulièrement affaibli. Tout à coup une tendance générale menace l'Europe d'être partagée en quelques puissantes monarchies absolues, à la tête desquelles on verrait des Monarques, espèces de demi-dieux sans cesse représentés trônant comme dans une sorte d'apothéose.

La noblesse d'épée et de parchemin allait disparaître devant les illustrations de l'industrie et du commerce, des arts et des sciences. La noblesse castillane mettait sa vanité à être ignorante, désœuvrée. Cela devient une mode qui se répand dans toute l'Europe. L'aristocratie, sur le point d'être vaincue par la force même des choses, reprend courage et fait revivre à son profit des prérogatives surannées. Elle ne sera pas seulement inutile parce

qu'elle se montrera désœuvrée et ignorante, mais elle deviendra un fardeau pour la société, et dès lors un embarras qui donnera lieu dans l'avenir aux violences les plus regrettables. Les nobles ne seront plus des voleurs de grands chemins comme à l'époque féodale, mais ils vont devenir des parasites, consommateurs improductifs vivant du travail social, sans y prendre part. L'Angleterre seule sera préservée de cette contagion. La Noblesse anglaise continuera à marcher à la tête de ce pays, parce qu'elle ne cessera pas d'être mêlée à toutes ses affaires.

Par suite de cette fatale influence, les idées de droit, qui tendaient à se purifier de l'alliage du privilége, se traîneront plus que jamais dans l'ornière creusée par lui. Le monopole va devenir presque le droit commun.

La liberté des arts, de l'industrie ne tardera pas à disparaître dans la corporation des métiers. Le travail deviendra un privilége à ce point qu'en France un Édit de 1583 pourra déclarer que la permission de travailler est un droit royal et domanial. Non-seulement l'activité individuelle sera paralysée, par l'obligation où sera l'homme de passer sous les fourches caudines des maîtrises; mais des manufactures royales, impériales, s'établiront pour lui faire concurrence, et il faudra que celui qui voudra produire

aille leur demander des licences pour travailler. Enfin, sous prétexte de protéger l'industrie nationale, on établira sur les débris de la liberté un système de prohibitions, qui sera érigé en principe de gouvernement. Un nouveau monde avait été découvert, le cap de Bonne-Espérance avait été doublé, les Vénitiens avaient été ruinés, la ligue hanséatique avait disparu ; exemples inutiles ! on enchérira sur les entraves déjà si grandes apportées à la liberté, par des prohibitions, des restrictions, souvenirs néfastes des plus mauvais jours de l'époque féodale.

Ce courant d'erreurs eut sur les destinées économiques de l'Europe l'influence la plus funeste, en ce qu'il en sortit deux systèmes absurdes et ruineux, qui devinrent d'une application générale :

Le système mercantile et le système colonial.

Nous étudierons plus tard ces deux systèmes, ainsi que leurs conséquences désastreuses. Pour le moment, contentons-nous d'observer une fois de plus que, comme tout se tient dans l'ensemble de la vie sociale aussi bien que dans l'ensemble de la vie humaine, l'état politique du monde moderne fut entraîné dans le même courant.

En Espagne, en Italie, en Flandre, l'Inquisition allume ses mille bûchers.

En France la royauté menace de tout envahir, à ce point qu'un jour un roi croira pouvoir dire : l'État, c'est moi.

L'Angleterre tremble de voir ses vieilles institutions détruites et lutte avec la plus grande énergie.

L'Allemagne frémit à la pensée du pouvoir écrasant que son Empereur, roi d'Espagne, fait peser sur elle.

L'esprit humain voit se fermer devant lui les voies dans lesquelles il allait s'élancer. L'industrie et le commerce se retrouvent en face du monopole plus à la mode que jamais ; la conscience humaine est obligée de se taire devant l'infaillibilité du dogme qui lui est violemment imposée. La centralisation menace l'activité sociale d'une absorption qui la tuera.

C'est une époque de décadence dont, malgré tout ce qui a été fait depuis pour réparer le mal, nous souffrons encore cruellement.

Jetez les yeux autour de vous ; interrogez les institutions de notre temps chez tous les peuples de l'Europe, et vous reconnaîtrez qu'il n'est pas un de nos embarras, pas une mauvaise doctrine, pas une mauvaise mesure en politique, en administration, en finance, qui n'ait son origine à cette désastreuse époque, et pour cause : l'avénement de Char-

les Quint, ses vastes États, sa puissance, son ambition et son or.

Oui! Messieurs! la civilisation recule; et, pour mieux encore nous en rendre compte, demandons-nous ce que devient l'individu?

Ce qu'il devient? hélas! il disparaît!

Les corporations des métiers l'étouffent,

Le caprice du maître en fait un esclave sous le nom de sujet,

L'impôt, qu'il ne discute pas, le réduit à l'état de matière imposable,

Le corps des fonctionnaires, qui devient un État dans l'État, en fait une chose administrée,

La religion d'État, instituée au profit exclusif du prêtre et du prince, broie sa pensée,

Le monopole le ruine.

Jusqu'ici, nous avons vu la civilisation marcher parallèlement avec le développement de l'individu. Au commencement du seizième siècle, l'activité individuelle est partout entravée; aussi la civilisation s'arrête; et cela est si vrai, que tout le travail des trois siècles qui vont suivre n'aura pas d'autre but que de détruire ce qui a été fait à cette époque. Et quel sera le résultat? Rendre à l'individu sa liberté d'action, autrement dit: la faculté de se développer par sa propre initiative. La Révolution française n'a pas voulu autre chose, et aujourd'hui encore les

efforts de l'Europe ne tendent qu'à compléter l'application des principes proclamés en 1789.

C'est là, Messieurs, si je ne me trompe, la justification la plus complète du point de vue auquel nous nous sommes placés au début de ce cours.

Il en résulterait que l'école historique gouvernementale a commis une grande erreur, quand elle a fait partir du commencement du seizième siècle les progrès les plus constants de la civilisation, marchant désormais suivant un ordre de choses régulièrement établi. Ce qui est vrai, c'est que le progrès s'est accompli malgré la mauvaise forme du gouvernement; c'est que la civilisation a brisé toutes les entraves; c'est que le monde moderne avait en lui assez de vigueur pour triompher de tous les obstacles; c'est que les épreuves, qui lui furent imposées, étaient sans doute nécessaires pour nous faire mieux sentir tout le prix de la liberté.

Oui, ce fut bien l'époque critique de l'Europe. Elle était menacée de retomber une fois encore dans la barbarie, ou dans un état voisin de celui dans lequel semblent se complaire les peuples de race sémitique.

Mais il y avait du ressort dans cette race Indo-Européenne à laquelle nous appartenons. Certes!

l'obscurité a été grande, le niveau de l'esprit public est parfois tombé bien bas, mais l'heure du réveil a toujours sonné, et, je ne crains pas de l'affirmer, sonnera toujours. Quel que soit l'abaissement dans lequel on le voit plongé à certains moments de notre histoire, quelque impuissant qu'il paraisse, quelque profond que soit le sommeil léthargique dont il semble accablé, toujours il s'est relevé fièrement, et s'est montré aussi vigoureux que le jour fatal, où une sorte de découragement momentané ou des circonstances exceptionnelles l'avaient fait tomber en faiblesse, toujours il a prouvé que, pendant son annihilation apparente, il poursuivait secrètement et sourdement son but.

Nous venons de parcourir les phases successives, par lesquelles le monde moderne a passé pour sortir de la barbarie. Bien que l'esprit y ait eu sa part, j'oserai dire que ce fut surtout un travail matériel d'organisation, car il s'agissait principalement pour les Éléments qui composaient la société Européenne à son origine, de prendre chacun sa place. Mais la lutte va se circonscrire. Je vous disais à la fin de notre dernière leçon, que désormais les obstacles apportés à l'activité humaine seraient l'objet de notre étude. La guerre est déclarée à l'esprit hu-

main, à l'individu qui a en face de lui les ennemis nés de toute liberté. C'est au spectacle de ses efforts que nous allons assister. Le gant lui est jeté, mais dès le début il le relève avec la plus grande énergie.

Vous avez vu de ces puissantes machines, dont on ne s'approche qu'avec effroi, qui semblent pouvoir briser tous les obstacles, et qui sont tout à coup arrêtées ou brisées elles-mêmes par un grain de sable porté dans leurs rouages par un souffle du vent. Charles Quint croyait inaugurer une ère nouvelle cet empereur d'Allemagne, roi d'Espagne et des Indes, fort comme ces puissantes machines dont je viens de parler, dès lors objet d'épouvante pour le monde, qui avait rêvé pour lui l'Empire universel, qui se préparait à broyer l'Europe sous ses pas triomphants, ce colosse enfin trouva lui aussi son grain de sable, et ce grain de sable fut un moine inconnu qui pensait dans la solitude d'un cloître au fond de l'Allemagne.

La réforme et surtout son influence sur la marche de la civilisation seront l'objet de notre première leçon.

DIXIÈME LEÇON

Objet de la leçon. — Causes immédiates de la réforme. — Le grand schisme d'Occident et le schisme de Basle — La Simonie est pratiquée sur la plus vaste échelle. — Influence de la réforme pour la formation des nationalités. — Pourquoi la réforme échoue chez les peuples de race latine et réussit chez les peuples de race germanique. — Elle est pour chaque peuple l'occasion de manifester son génie particulier. — Un peuple est une individualité. — La nationalité française. — Les nationalités se sont formées elles-mêmes par suite de sympathies et d'antipathies naturelles. — La royauté n'a pas eu l'influence qu'on se plait à lui attribuer, bien qu'elle ait eu son utilité. — Le succès ou l'échec de la réforme est dû au génie particulier des peuples qui l'ont adoptée ou repoussée. — La France est le pays le plus protestant de l'Europe.

Messieurs,

Nous avons à nous occuper aujourd'hui de la réforme et, ainsi que je l'ai dit en vous quittant lundi dernier, de son influence sur la marche de la civilisation moderne.

Je n'ai pas à faire ici son histoire proprement dite. Vous savez quels ont été les premiers jours de cette lutte, entreprise par un simple moine contre

l'autocratie romaine; vous savez par quelles causes politiques la réforme a rapidement envahi l'Allemagne et menacé de ne laisser à la papauté que l'Espagne et l'Italie. Ces détails seraient étrangers à notre sujet.

Un mot seulement sur les causes immédiates de cette protestation par laquelle s'ouvre le seizième siècle.

Le grand schisme d'Occident et le schisme de Basle avaient merveilleusement préparé les esprits à accueillir une révolution dans l'Église, révolution devenue inévitable.

Quel spectacle en effet que celui que présentaient ces papes, s'excommuniant l'un l'autre, se renvoyant l'anathème, usant ainsi l'arme jusque-là si redoutée de l'excommunication! Que devenait l'unité catholique au milieu de ces déchirements de l'Église, causés par des ambitions personnelles! Comment voir là le caractère divin, que l'on prétendait avoir été imprimé par Jésus à son œuvre! Qui croire! Quelle bannière suivre!

Exclusivement préoccupés de l'idée de puissance, et descendant du rôle qu'ils s'attribuaient en se disant vicaires de Jésus, pour se faire simplement et vulgairement princes, chacun de ces papes en ap-

pelle à ses collègues, les autres princes de l'Europe, leur demandant leur appui pour abattre ses rivaux. Jusqu'alors la papauté avait apparu comme un pouvoir exceptionnel, placé dans une sphère inaccessible à ce qui était humain, enveloppé d'une sorte de mystère comme tout ce qui invoque à son aide le surnaturel. Cet appel aux autres puissances, ces intrigues pour se les rendre favorables, les anathèmes lancés par le pape qui trônait à Avignon contre les princes partisans du pape qui fulminait à Basle ou à Rome, déshabituaient les populations de croire à la nécessité d'un pouvoir unique et lointain, et leur inspiraient l'idée qu'un autre pouvoir plus rapproché serait peut-être suffisant.

D'un autre côté l'Église était tombé, dans un état de dégradation pire qu'avant Grégoire VII. A l'époque où Hildebrand opéra sa grande réforme, la barbarie, dans laquelle l'Europe était plongée, avait étouffé dans les cœurs tout sens moral ; la simonie était d'un usage général, et le clergé se vautrait dans la débauche la plus hideuse ; mais du moins la simonie ne se pratiquait pas par ordre du pontife romain, et les papes n'avaient pas les premiers donné l'exemple des désordres qui affligeaient l'Église. A la fin du quinzième siècle, alors que la civilisation avait fait d'immenses progrès, que les idées de droit, de justice et de respect pour tout ce qui

est grand et juste s'étaient partout répandues, la corruption avait atteint de telles proportions, que c'était la papauté elle-même qui faisait commerce des choses saintes. La simonie, comme du temps de Grégoire, n'eût pas donné des ressources au trésor pontifical, puisque les princes ou les bénéficiaires auraient touché les prix de vente. Ce commerce s'est agrandi, il a pris les plus vastes proportions; on va même jusqu'à affermer le droit de vendre les bénéfices, comme en Allemagne où des traitants les achètent en bloc pour les revendre en détail; enfin on charge une catégorie de moines de trafiquer des indulgences, et, comme on trouve que la vente faite par eux ne produit pas de recettes assez rondes, on décide qu'ils seront aidés dans cette opération par d'autres moines déjà chargés de l'Inquisition. On espère que la terreur salutaire que ceux-ci inspirent leur donnera plus de chalands. Et quels ont été les prédécesseurs de ce Léon X, sous le pontificat duquel ces hontes atteignent leur apogée? ce fut un Alexandre VI, c'est-à-dire l'incarnation de tous les vices et de tous les crimes sous la tiare; ce fut un Jules II, c'est-à-dire une sorte de zouave en soutane.

Parallèlement à cette décadence, les répulsions du sentiment public grandissaient. Jean Huss et Jérôme de Prague avaient monté sur le bûcher, vic-

times de leurs protestations contre les abus du Catholicisme; mais l'idée, dont ils s'étaient fait les apôtres, n'avait pas péri avec eux, et, si leurs partisans avaient à leur tour été détruits, ils n'avaient pas emporté dans leur défaite l'impérissable principe de la liberté de conscience.

Du reste, l'autocratie romaine en matière de foi étant la négation des droits de la conscience, ce que nous savons du caractère des peuples Européens nous autorise à affirmer que la Réforme en était la conséquence nécessaire. Il fallait que tôt ou tard l'explosion eût lieu, à moins que pape et peuples s'amendassent, ce qui est sans exemple. Si Luther n'avait pas mis le feu aux poudres, un autre l'eût fait; et, quand bien même Léon X et Charles-Quint eussent pu prévoir le danger et pris les mesures les plus énergiques pour le conjurer, les destins se fussent accomplis quand même.

Car, lorsque l'heure d'une révolution a sonné, nulle puissance humaine ne saurait l'empêcher. Il faut que ceux qu'elle brise subissent leur sort, parce qu'il faut que les idées, dont elle va assurer le triomphe, aient pour agents ceux-là même qui les ont prêchées. Mais aussi les précurseurs sont presque toujours martyrs, parce qu'ils devancent leur siècle, parce qu'ils ne sont pas compris. Ils périssent par une sorte d'arrêt d'inopportunité. Celui

qui arrive à l'heure est au contraire certain du succès. Luther a pu se rendre impunément à la diète de Worms; Charles-Quint n'osa pas violer le sauf-conduit qu'il lui avait donné, comme Sigismond avait foulé aux pieds celui que l'infortuné Jean Huss tenait de sa main parjure. Un siècle sépare ces deux hommes, mais ce siècle avait déjà changé la face de l'Europe.

Si nous n'avons pas à nous occuper de l'histoire proprement dite de la Réforme, sa portée dogmatique doit également rester en dehors de cette étude. Nous ne devons envisager l'œuvre de Luther qu'au point de vue purement social, c'est-à-dire dans ses rapports avec la marche de la civilisation. Nous n'avons pas à lui demander si elle fut un schisme, ou si au contraire elle a replacé le christianisme dans la voie tracée par son fondateur; nous n'avons qu'à l'interroger sur la question de savoir si elle a été une manifestation du caractère Européen, dans le sens le plus large du mot, et si elle a donné satisfaction à des besoins impérieux de l'esprit, si elle a été un agent de civilisation.

Il est un premier fait qui me frappe, lorsque j'envisage dans son ensemble la marche de la réforme sur la terre d'Europe; c'est que, grâce à elle, les

caractères des différents peuples se dessinent. L'esprit de nationalité s'était manifesté déjà par des actes d'une grande portée, mais ce n'est que par la réforme que le génie particulier à chaque peuple commence à se révéler.

Ainsi pourquoi la Réforme est-elle accueillie avec une sorte d'enthousiasme par les peuples de race germanique, tandis qu'elle échoue complétement chez les peuples de race latine?

Pourquoi les Italiens et les Espagnols, qui avaient vécu sous l'empire d'institutions marquées au coin de l'indépendance, qui avaient eu un culte ardent pour la liberté, qui avaient jeté dans le monde moderne le plus brillant éclat, qui avaient été, les Italiens surtout, les pionniers du progrès en toutes choses, pourquoi n'ont-ils pas été les premiers à adopter la Réforme, c'est-à-dire une doctrine en parfaite harmonie avec les tendances de leur esprit?

L'oppression qui s'appesantit sur eux était-elle donc si écrasante, qu'elle les mît dans l'impossibilité matérielle de secouer le joug qu'on leur imposait? Mais Philippe II n'a pas pu réussir à réduire les Pays-Bas, malgré l'Inquisition et le duc d'Albe.

Les peuples de race latine ne virent-ils de la Réforme que le côté religieux, et n'en comprirent-ils pas la portée sociale?

Si cela est, cette erreur est plus facile à com-

prendre de la part des Espagnols que des Italiens, car il faut reconnaître qu'ils n'étaient pas préparés à un tel changement.

Ils n'avaient pas en effet joué un rôle aussi important que les Italiens dans les affaires Européennes. Ils sortaient à peine d'une longue guerre qui avait duré près de huit siècles, et qui avait eu pour but la conquête de la patrie. Si la Réforme ne leur apparut que comme une religion, il était naturel qu'ils tinssent à celle dont le triomphe était intimement lié à leur indépendance nationale. Bien que le commerce eût pénétré en Espagne, il n'y avait pas fait assez de progrès, pour y devenir, comme en Italie, un objet de préoccupation exclusive et donner naissance à des institutions devenues nécessaires. L'Espagnol, à proprement parler, n'avait pas eu de vie sociale. Tant que la puissance mauresque est debout en Espagne, ce pays est plutôt un camp qu'une nationalité; et l'Espagnol plutôt une armée qu'un peuple. Il n'avait pas davantage, comme l'Italien, dans le domaine de la conscience, la tradition d'anciennes protestations scellées du sang de leurs martyrs.

Les Italiens au contraire étaient naguère organisés en républiques. Ils avaient perdu, il est vrai, leur indépendance, leurs libertés leur avaient été ravies, ils avaient pour la plupart la douleur de

vivre sous le despotisme que faisaient peser sur eux des parvenus ou des bandits, la Réforme proclamait des principes qui étaient les leurs; elle leur apportait donc un drapeau, autour duquel ils pouvaient se rallier, pour secouer le joug et reconquérir leurs libertés, et ils n'auraient vu là qu'un dogme à échanger contre une autre doctrine?

Faut-il croire que ces anciens marchands se crurent au-dessus de ce qu'ils jugèrent être une simple querelle théologique, et que la portée sociale de la Réforme leur échappa, qu'ils ne virent pas dans son succès le triomphe du libre examen, de l'indépendance individuelle, de la liberté enfin?

Énervés par leurs richesses, ils trouvaient sans doute plus commode la morale facile des casuistes catholiques. L'austérité du protestantisme les eût effrayés.

Et cependant ils avaient à enregistrer dans leurs annales d'énergiques protestations. Les cendres d'Arnaud de Brescia étaient-elles donc refroidies? Le nom de Savonarole n'éveillait-il plus aucun souvenir?

Les peuples de race latine ont-ils en réalité cette vivacité d'imagination, qui s'attache de prime saut à la forme extérieure des choses, et leur fait, sinon dédaigner le fond, du moins en négliger l'étude immédiate? Ont-ils en effet besoin du spectacle qui

frappe les yeux, et ne sauraient-ils se contenter de la valeur intrinsèque de l'œuvre?

S'il en est ainsi, on peut tenir pour constant que le luxe des cérémonies catholiques devait être d'un grand prix à leurs yeux. Ces flots de lumières, cet appareil de costumes ruisselant d'or et de pierreries, ces évêques s'appuyant dans leur marche sur des bâtons d'or, ces dais de velours à franges d'or et empanachés de longues plumes blanches, ces vases sacrés d'argent ou d'or incrustés de pierreries, ces châsses en or ou en argent massif renfermant des reliques invisibles, cette musique chantée par des voix étranges obtenues au moyen d'un crime, cette variété de costumes appelant à son aide l'opposition des couleurs les plus vives, ces longues processions de gens masqués et couverts de robes mystérieuses, ces rues tapissées de verdure ou de tentures blanches parsemées de fleurs naturelles, ces flots de parfums embaumant les églises, tout cela était sans doute un besoin pour des peuples dont l'esprit voulait être vivement frappé, et pour qui la religion n'avait dès lors de valeur que par l'éclat extérieur qu'elle jetait.

Les peuples de race germanique au contraire ont une tendance à la gravité. Nous en avons eu une preuve dans l'organisation des comptoirs de la Ligue hanséatique, dans lesquels la rigidité de la vie

claustrale se mariait à la sévérité des affaires. Ces peuples ont-ils l'imagination moins vive que les peuples de race latine? Ou bien, d'un esprit plus pratique, veulent-ils, tout en se laissant volontiers séduire par la forme, voir si le fond des choses est en rapport avec leur première impression? Les œuvres artistiques des peuples de race germanique ont un cachet de mélancolie, de sévérité, de réalité, qui contraste singulièrement avec la fantaisie des œuvres des peuples de race latine. Comparez une tête de Rembrant avec cette charmante enfant, qui n'a jamais pu être une femme, et dans laquelle Murillo a voulu peindre la mère de Jésus. Dans cette disposition d'esprit, ces peuples devaient faire peu de cas des pompes du catholicisme, et être attirés vers le protestantisme qui, dans la forme du moins, leur rappelait l'austérité du christianisme primitif. Quant à la religion elle-même, l'Allemagne était mieux placée que les autres pays de l'Europe, pour apprécier le catholicisme représenté par Rome et le protestantisme prêché par les successeurs de Jean Huss. Si l'on se place à ce seul point de vue, on peut affirmer que la cause du catholicisme était perdue d'avance. Les peuples, que leurs richesses n'avaient pas corrompus, qui avaient conservé des mœurs pures au milieu du débordement général du clergé, étaient indignés

des scandales catholiques. Les Suisses, par exemple, avaient des premiers protesté. Zwingle avait, avant Luther, tonné contre la vente des indulgences. Une fois désaffectionnés du catholicisme, ces peuples se demandèrent ce que leur apportait la religion nouvelle, et ils reconnurent que la liberté d'examen était l'âme de la réformation. D'un autre côté, la situation politique de l'Allemagne se trouvant alors intéressée à son triomphe, la Réforme fut pour les Allemands l'occasion de secouer le joug de l'empire, comme pour les Suisses celle de creuser un abîme, désormais infranchissable, entre eux et l'empereur et le duc de Savoie.

Le succès de la Réforme dans le nord, et son échec dans le midi soulèvent une des plus graves questions qu'ait à résoudre l'histoire moderne. Je n'ai fait que l'effleurer, et je ne pouvais pas entreprendre davantage dans cette rapide étude. J'ai cru devoir même, par prudence, employer la forme interrogative. Mais ce grand problème attend une solution; et cette solution, qui ne peut être obtenue que par une analyse approfondie du caractère des peuples, jettera nécessairement sur la vie de la famille Européenne la plus vive lumière. Alors seulement on aura raison d'une foule de phénomènes qu'il a été jusqu'ici très-difficile d'expliquer. Mais ce n'est pas

ici le lieu d'aborder ce vaste sujet. Seulement prenons-en le côté qui a pour nous le plus d'intérêt actuel, et arrêtons un instant sur lui notre attention.

Je disais tout à l'heure qu'au commencement du seizième siècle le caractère des peuples se dessine, que leur génie se révèle. Or, en adoptant ou en repoussant la Réforme, ils montrent évidemment une tendance qui ne saurait échapper aux regards de l'observateur. En agissant ainsi, cèdent-ils à une volonté en dehors d'eux-mêmes, à une influence qui leur soit extérieure? Ou bien suivent-ils un penchant personnel? Obéissent-ils à un esprit particulier?

Cette question est extrêmement grave, et elle vous donne par cela même une idée exacte de l'importance du problème dont elle n'est qu'une forme.

Pour mieux nous en rendre compte, élevons-la et confondons-la dans une autre tout aussi vaste, qui nous permettra de résumer ce que nous avons dit déjà. Cette question, la voici:

Un peuple est-il une agglomération d'êtres humains, qui se sont réunis au hasard? ou bien : un peuple est-il une individualité?

Dès lors:

Comment les nationalités Européennes se sont-elles constituées?

Une loi a-t-elle présidé à cette formation?

L'Europe doit-elle d'être ce qu'elle est à un principe dont la nature l'avait douée, ou à l'action d'un ou de plusieurs agents?

Est-ce le hasard qui nous a faits ce que nous sommes?

Si l'Europe n'a pas dû à des moyens empiriques la situation qu'elle présente aujourd'hui, mais si cette situation a des causes profondes, qu'il faut aller chercher dans les entrailles mêmes de la famille Européenne, quelle lumière immédiatement jetée sur son histoire!

Ce sujet est tellement vaste qu'il nous serait impossible de l'aborder, mais étudions-le seulement sur un point, et prenons pour cet objet la nationalité française.

Jusqu'ici, messieurs, nous avons relativement peu parlé de la France. Est-ce à dire qu'elle n'ait joué qu'un rôle fort effacé?

La France n'a pas été, comme l'Italie et l'Allemagne, le siége d'un de ces éléments-types qui se disputaient la puissance, durant la période féodale. Sans doute, au point de vue de ces grandes luttes, elle s'est tenue au second plan. Mais restait-elle, pour cela, étrangère au mouvement civilisateur qui

emportait le monde moderne? Loin de là, elle se préparait, au contraire, à entrer dans la lice quand le terrain serait déblayé, et elle y apporterait, mieux que les foudres du Vatican, mieux que l'épée de l'Empire, elle y apporterait un esprit cultivé par les études de la scolastique née dans ses écoles, un sens pratique des conditions de la vie sociale puisé dans l'examen des législations antiques, un arsenal de connaissances acquises et un amour passionné de l'art. C'est à la puissance de l'esprit que la France ferait désormais appel, accomplissant ainsi toute une révolution, dès son entrée en scène dans ce grand drame.

Demandons-nous donc : Qui a fait la France?

Il est à remarquer qu'il n'y a pas de semence germant plus vite, et plus rapidement féconde, qu'une idée fausse, pourvu qu'elle ait un unique mérite : la netteté de la forme. Quand elle a couru pendant un certain temps, elle est adoptée comme vérité avec une facilité désolante. Soit paresse d'esprit de la part du public, soit qu'il cède à l'obsession d'une phrase emphatiquement répétée, il est certain, je vous l'ai déjà dit, que le succès est au lieu commun.

Ainsi, vous entendrez répéter, à propos du pays dont nous allons nous occuper, ces mots qui ont acquis la valeur d'un axiome :

C'est la Royauté qui a fait la France.

Est-ce vrai? Est-il vrai que, ainsi qu'on le répète, pour avoir le droit d'être sévère envers la Royauté, il faille lui rendre justice et reconnaître que la France lui doit ce qu'elle est?

Parler ainsi, c'est aller un peu loin. Mais, d'abord, il ne s'agit pas d'être indulgent ou sévère envers la Royauté. L'histoire n'est pas la politique. La Royauté a été un des Éléments constitutifs de la société Européenne; à ce titre elle a joué un rôle considérable. L'historien a le droit et le devoir d'apprécier ce rôle. Il est un médecin qui étudie le corps social, qui y sent une âme, et en cherche les manifestations.

Voyons donc comment la France est devenue ce qu'elle est, si elle doit ce résultat à quelqu'un? En cherchant à résoudre cette question pour la France, nous serons nécessairement conduits à des comparaisons, qui imprimeront à notre étude un caractère général, et la rendront aussi complète que possible.

Montesquieu a donné des lois une définition que je dois vous rappeler.

« Les lois, a-t-il dit, sont l'expression des rap-
« ports nécessaires qui dérivent de la nature des
« choses. »

Cette définition a été fort critiquée, surtout au sujet des lois particulières, je veux dire des lois civiles,

pénales. Mais si l'on prend le mot *loi* dans son acception la plus large, cette définition acquiert une valeur, qui en fait comme la formule d'une doctrine positive.

En effet la nature des choses, c'est-à-dire cette puissance mystérieuse à laquelle tout obéit, qui se joue de tous les calculs, que l'antiquité appelait Destin, à laquelle le monde moderne a donné le nom de Providence, que certaines écoles ont nommée la Fatalité, le Hasard, et qui n'est en définitive que l'ordre suivant lequel tout s'accomplit et doit s'accomplir, la nature des choses crée des rapports de besoins, de sentiments, d'idées, d'intérêts. Ces rapports sont des nécessités sociales, dont les lois sont ou doivent être l'expression. Aussi Montesquieu se sert-il du mot *nécessaire* quand il veut qualifier ces rapports.

Si la nature des choses crée des rapports, si ces rapports sont des nécessités sociales, les sociétés auront beau s'agiter, l'antagonisme des passions aura beau faire naître des obstacles, précipiter la marche ou la retarder, tôt ou tard il faudra les subir, parce qu'elles ne sont en définitive que les phases du développement.

Dès lors que devient l'importance attribuée à l'intervention de certains agents ?

La Royauté aurait fait la France ce qu'elle est !

La France devrait à la Royauté son vaste territoire, ses ressources inépuisables, sa nationalité compacte, c'est-à-dire ce qui fait d'elle le pays le plus important de l'Europe? Mais pourquoi donc la Royauté n'a-t-elle pas fait en Espagne ce qu'elle aurait fait en deçà des Pyrénées? La Royauté, il est vrai, a été de bonne heure en France un centre, autour duquel ont gravité les Éléments à l'état de fermentation. Soit! Mais l'Italie a eu un centre assez actif; pourquoi la Papauté, qui fut la Royauté par excellence, n'a-t-elle pas fait de l'Italie une nationalité compacte? Certes! en Angleterre la Royauté a joui d'une autorité assez grande, elle s'est par moments personnifiée dans des natures énergiques, capables d'user largement du pouvoir mis en leurs mains; qui oserait dire que c'est elle qui a fait l'Angleterre? Et l'Autriche, la Royauté y a été assez puissante, puisqu'elle avait pour elle le prestige de l'Empire; le mot « nationalité autrichienne » serait-il admis dans le langage historique de l'Europe?

Il est très-commode de donner un lieu commun pour raison à des faits aussi graves ; la science ne saurait s'en contenter.

Cherchons donc ailleurs la raison d'être de ces nationalités vigoureuses, que l'on voit survivre à tous les cataclysmes et, comme le phénix, renaître toujours de leurs cendres.

Il y a dans ce grand fait autre chose que l'intervention d'un agent. Que certains rois aient, comme Louis XI, comme Louis XIV, contribué par des conquêtes à rattacher des membres épars à l'ancien groupe français, qui songe à le nier? Mais la France sous Louis VII ne perd-elle pas la Guyenne qui appartient longtemps à la couronne d'Angleterre? Et la Navarre, dont le nom n'était qu'un titre dont se parait la vanité des derniers Bourbons, comment se fait-il qu'elle ait été perdue pour la France?

En effet pendant qu'en Autriche la couronne ne fait que soumettre des peuples qui, malgré la conquête, restent ce qu'ils étaient avant d'être conquis et frémissent sous le poids de leurs chaînes, toujours prêts à les briser, voyez ailleurs, en France, par exemple ; une seule de ses anciennes provinces a-t-elle jamais demandé à cesser d'être française? Louis XI prend la Bourgogne, et depuis jamais elle n'a songé à se ranger de nouveau sous le sceptre des empereurs d'Allemagne. Demandez à la Franche-Comté si elle voudrait redevenir espagnole, et aux Normands ce qu'ils feraient, si quelque insensé s'avisait d'arborer le pavillon anglais sur les tours de la cathédrale de Rouen. On a vu des provinces s'insurger contre certains gouvernements de la France ; mais chez les Vendéens eux-mêmes, le fanatisme religieux et le fanatisme politique ont-ils

jamais étouffé le sentiment national ? Leurs tristes annales signalent-elles la moindre tendance à se séparer de la France ?

Jetez maintenant vos regards sur la carte de l'Europe. Voyez les Vénitiens, les Hongrois, les Bohémiens, sont-ils Autrichiens? Les Polonais sont-ils Autrichiens, Prussiens ou Russes?

Mais n'allez pas si loin, regardez à vos côtés, ici même, sur les rives de ce lac Léman qui baigne vos rivages. Pourquoi les Savoyards vos voisins ont-ils toujours abhorré la domination piémontaise? Pourquoi ont-ils toujours ardemment voulu être Français?

Parce que l'homme va où ses intérêts l'appellent, où ses aspirations l'entraînent, en suivant une impulsion qui a sa source dans sa nature même.

Prenez deux hommes placés dans des conditions sociales identiques, ayant le même âge en apparence, la même constitution, ayant été élevés de la même manière; mettez-les en présence d'une situation donnée, l'un ira à droite, l'autre à gauche, sans qu'il soit possible d'assigner à cette divergence d'autre cause qu'une disposition de l'esprit, qui inspire à l'un de la répulsion pour un objet vers lequel l'autre est attiré.

C'est en vertu de sympathies et d'antipathies naturelles que les nationalités se sont formées, qu'elles ont vécu, qu'elles vivent !

La position topographique des territoires y a aussi beaucoup contribué. Ainsi, la France devait être ce qu'elle est, en raison des frontières que la nature lui avait données. La Flandre et l'Alsace, séparées de l'Allemagne par le Rhin, étaient destinées à devenir françaises; il en est de même de la Bourgogne, de la Provence, séparées de l'Italie par les Alpes; du Midi, au delà duquel s'élèvent les Pyrénées. La constitution territoriale de la France avait donné naissance à des intérêts et facilité des relations, qui sont des causes puissantes d'affinité.

Mais prenons la contre-partie de la question et voyons à quelles conséquences nous serons conduits.

Supposons que la Royauté ne soit pas née en France, ou qu'elle eût continué à vivre dans les conditions, où se trouvaient les chefs francs immédiatement après la conquête. Que fût-il advenu? Les champs de Mai eussent probablement été transformés en États Généraux régulièrement réunis; les intérêts publics eussent été discutés au nom de tous; le progrès se fût accompli d'une autre manière, mais ses résultats eussent été très-certainement les mêmes, parce que la civilisation était une loi à laquelle devait obéir la société Européenne.

Territorialement, si la France fût restée ce qu'elle était, elle serait même plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui. La suzeraineté des rois de France s'étendait sur des fiefs, qui ne font plus partie de la France; et certains pays, comme la Guyenne, que je vous citais tout à l'heure, qui avaient été anciennement soumis à cette suzeraineté, et s'étaient ou avaient été séparés de la grande famille française, lui sont revenus; tandis que d'autres, comme la Navarre, qui semblaient unis à elle par des liens jugés indissolubles en raison de leur durée, s'en sont séparés à jamais.

En présence de faits aussi caractéristiques, est-il possible d'attribuer la formation des nationalités à l'intervention d'agents plus ou moins actifs, plus ou moins puissants? La part qu'ils ont pu y prendre rentre dans la catégorie des résultats dus à des causes secondaires, et ne peut être considérée que comme la manifestation d'un principe latent qui poussait les populations vers leurs destinées. La formation des nationalités est un fait naturel, dû à la force même des choses, à la puissance des rapports qui en dérivent.

Mais si le territoire, qui devient la patrie d'un peuple, a eu son influence sur la formation définitive de ce peuple, ce n'est pas là ce qui constitue sa grandeur; elle réside surtout dans le génie, dans la vie

de ce peuple. Or, la Royauté, telle qu'elle a régné sur la France, lui était-elle absolument indispensable? Sans les rois, le progrès, dont elle est si fière à juste titre, eût-il été moins grand?

Pour répondre, il suffit de nommer l'Angleterre, la Suisse.

L'absence des rois eût-elle empêché de naître Descartes, Pascal, Corneille, Molière, Quesnay, Pothier, Bichat, Voltaire, Mirabeau?

Est-ce à la Royauté que l'Angleterre, où l'aristocratie a su toujours imposer des bornes à son action envahissante, doit de pouvoir compter au nombre de ses illustrations les Sakespeare, les Newton, les Adam Smith, les Byron?

Les institutions dont les Anglais et les Suisses ont le droit de s'enorgueillir, est-ce la Royauté qui les leur a données?

C'est cependant tout cela qui fait la grandeur d'un peuple; c'est ce qui lui donne la prospérité, la richesse, les ressources, l'influence, l'éclat.

Les institutions qui, dans nos sociétés tout à fait modernes, sont considérées comme un droit qu'on ne saurait leur ravir sans les tuer, est-ce à la Royauté qu'elles les doivent?

Si l'intervention du pays dans l'administration de ses affaires est un des principes de l'organisation actuelle de la France, doit-elle en être reconnais-

sante à la Royauté, quand on voit que, de 1614 à 1789, les États Généraux n'avaient pas été réunis une seule fois? Qui a fondé la liberté du commerce, au moins à l'intérieur? Est-ce la Royauté, qui avait laissé subsister des douanes entre les provinces, jusqu'en 1789? En 1789, il y avait encore en France des pays de droit écrit et des pays de droit coutumier : la Royauté peut-elle revendiquer le mérite d'avoir proclamé l'unité de législation? Et l'égalité dans le poids des charges publiques, quand la noblesse et le clergé ne payaient pas d'impôts; et la liberté du travail étouffé dans les corporations, est-ce la Royauté qui en fut l'apôtre? Ce sont pourtant ces institutions qui, le génie d'un peuple aidant, font sa richesse, sa puissance, c'est-à-dire sa grandeur. Qu'a de commun la Royauté avec elles, si ce n'est d'avoir été un obstacle à leur triomphe? Est-ce la Royauté qui a préservé la France de l'invasion, du morcellement, peut-être de la ruine, sous Charles VI le fou, sous Charles VII, qui n'eut ni une parole de pitié pour l'infortunée Jeanne d'Arc, ni un élan de courage pour la sauver du bûcher? Et en 1792, qui a sauvé la France? On peut même aller plus loin, et oser affirmer que la centralisation du pouvoir était si peu nécessaire au développement de la nationalité française, que, bien que les provinces aient vécu indépendantes les unes

des autres jusqu'en 1789, bien qu'elles ne s'aperçussent pas du lien qui les unissait sous l'autorité des rois, elles sentaient qu'elles se devaient les unes aux autres, qu'il y avait solidarité entre elles; elles l'ont assez prouvé en 1789 et en 1792. On était Français partout en France, avant et malgré cette centralisation.

Quand on veut se rendre compte des causes qui ont donné à un homme son développement physique et moral, on s'adresse au principe même de la vie chez cet homme; on interroge la race à laquelle il appartient, la famille de laquelle il descend; puis on étudie ses goûts, ses habitudes, son caractère. Si l'on veut ne pas commettre d'erreur, il faut agir de même pour les peuples.

Ce qui a fait la France, c'est une communauté de goûts, de sentiments, de penchants, d'intérêts divers qu'avaient, à un degré plus ou moins vif, les petits groupes vivant sur le territoire et qui ont fini par se former en un tout homogène. Que la Royauté ait par moments aidé à ce mouvement dans une certaine mesure, personne ne le conteste; mais ce n'est là qu'un fait étranger à l'action vitale de la nation elle-même, et dont les rois, qui ont contribué au résultat, n'ont été que les agents. Ils eussent échoué sans l'affinité qui attirait les uns vers les autres les

divers groupes, comme ont échoué les empereurs d'Autriche.

Mais il est une autre considération qui laisse la Royauté au dernier plan du tableau : c'est que chaque peuple a un génie qui lui est propre, qui se manifeste par sa seule initiative, et souvent malgré les obstacles que lui opposent les mouches du coche, qui ont la prétention de traîner le char social. C'est là une vérité incontestable aujourd'hui. Or c'est surtout au commencement du seizième siècle que le génie des différents peuples Européens a commencé à se dessiner.

En ce qui concerne la France, l'affinité naturelle, qui a existé dès l'origine entre les diverses provinces Françaises, est démontrée par la tendance d'esprit, toujours au fond la même, des hommes qui ont illustré la France et sont nés indistinctement sur tous les points de son territoire. Les poëtes, les artistes, les philosophes, les écrivains français ont tous le même esprit et rien de l'esprit allemand ou anglais; de même que les artistes, les penseurs anglais ou allemands n'ont rien de l'esprit français. Je ne croirais pas commettre une hérésie en disant qu'il y a moins loin de Bossuet à J. J. Rousseau que de Molière à Sakespeare ou de Boieldieu et d'Auber à Mozart ou à Rossini.

Est-ce à la Royauté que la France doit l'illustration que lui ont donnée les hommes de génie dont elle a tant raison d'être fière?

Mais est-ce à dire que la Royauté n'a rien fait en France? est-ce à dire qu'elle aurait été dès l'origine plutôt un obstacle à la marche de la civilisation?

Quand une institution a pour justifier son existence, la sanction des siècles, il n'est ni sage ni juste de la condamner *a priori*, car cette existence même prouve qu'elle fut une nécessité sociale.

Deux causes principales ont dès l'origine donné au pouvoir central sa raison d'être: la haine des vaincus pour les conquérants, et le brigandage auquel ceux-ci se livrèrent dès qu'ils furent établis. Les populations applaudirent à l'établissement de ce pouvoir, qui leur offrait une chance de voir enfin un peu d'ordre s'établir, et un peu de sécurité en résulter. Leurs espérances, leurs vœux, se portèrent dès lors vers le trône qui devint comme un phare pour ces naufragés. De son côté l'aristocratie terrienne ne vit le danger de ce pouvoir, qui devait l'absorber un jour, que lorsqu'il ne fut plus temps d'imposer une digue à son action envahissante. La haine, que les peuples lui avaient vouée et qu'elle attisait sans cesse, s'escomptait au profit de la couronne. Entre des populations écrasées et une noblesse pour qui

ces populations étaient taillables et corvéables à merci, aucun accord immédiat n'était possible. Sans doute la marche naturelle des choses eût fini par faire triompher le droit et la justice, mais les conditions, dans lesquelles l'Europe se trouvait placée, ne lui permettaient guère d'attendre un résultat qui ne pouvait être obtenu ainsi que progressivement. Or le progrès naturel est lent à s'accomplir. L'état de misère profonde, dans lequel l'Europe était plongée, ne lui faisait-il pas une loi d'en sortir à tout prix, et, à défaut d'un autre régime possible, d'adopter la Monarchie comme moyen de sauvetage? Sans doute la Monarchie, avec la chance de la voir devenir aussi absolue que possible, était pour l'Europe la ressource du désespoir; mais en avait-elle une autre à sa disposition? La Royauté fut donc une nécessité qu'il lui fallut subir. Elle fut dès lors entraînée par elle dans les voies les plus diverses, suivant le caractère des hommes qui eurent une couronne sur le front, tantôt entravée dans son essor, tantôt aidée dans sa marche; et c'est ainsi que la Royauté prit part au mouvement civilisateur qui emportait le monde moderne; c'est ainsi que les monarques, croyant agir souvent dans un intérêt personnel ou de famille, ne furent que les instruments aveugles de cette puissance mystérieuse, que Montesquieu a appelée la nature des choses.

L'Europe est redevable d'une organisation régulière à l'institution de la Royauté. Mais après ce service rendu, cette institution est devenue souvent un obstacle au progrès. Elle a été à son tour modifiée par la puissance de ce même progrès, et le jour n'est pas éloigné peut-être où, se transformant, elle ne sera plus qu'une sorte de magistrature, laissant les peuples faire eux-mêmes leurs affaires, restant étrangère aux détails du gouvernement et n'intervenant que dans des circonstances solennelles, plutôt pour donner des conseils que des ordres. La Royauté y perdra en pouvoir, mais elle y gagnera en prestige. L'Europe aura probablement besoin longtemps encore de la forme monarchique, l'habitude a été contractée depuis tant de siècles ! et l'habitude est pour les peuples comme pour l'homme une seconde nature ; mais cette forme ne se maintiendra, qu'à la condition de ne pas vouloir à tout prix jouer le rôle que les circonstances lui ont attribué dans le passé, et de subir la loi générale de ce monde qui modifie toutes choses. A cette condition seule, l'institution de la Royauté peut avoir encore longtemps son utilité.

Je crois avoir suffisamment démontré que rien n'est plus faux que cette proposition qui consiste à

dire que c'est la Royauté qui a fait la France. Non ! personne n'a fait la France; elle s'est faite elle-même ; personne n'a fabriqué cette grande nation, personne n'a pu seulement le tenter, parce qu'il n'appartient pas à un homme, ni à un parti, ni à un de ces éléments constitutifs des sociétés dont nous avons cherché à analyser la vie, de modifier la nature des choses, à laquelle ils sont soumis eux-mêmes comme tout ce qui est du domaine social. S'ils le tentent, ils sont brisés. Vous en avez deux exemples frappants dans l'élément chrétien et la noblesse qui ont disparu. La formation des sociétés obéit à une loi plus puissante que le calcul d'une famille qui s'éternise sur le trône, ou d'une aristocratie qui se maintient au pouvoir. Il n'est pas plus possible de faire un peuple que de fabriquer un fruit. On peut modifier l'homme par l'éducation, mais l'éducation sera impuissante à lui donner du génie, si la nature ne lui en a pas donné elle-même. Eh ! qui peut se flatter de pouvoir faire l'éducation d'un peuple ? Et quand encore il serait vrai qu'un législateur eût ce don merveilleux, ce privilége, cette puissance, donnera-t-il à ce peuple ces aptitudes que la nature lui a refusées? Fera-t-il naître un Pascal chez les Hottentots?

Laissons donc de côté ces théories, qui peuvent séduire les esprits superficiels par leur simplicité pé-

dantesque, mais ne reposent sur aucune base sérieuse, et continuons à chercher la raison des phénomènes historiques, dans les conditions mêmes de la vie des peuples. La tâche est plus difficile, mais la science n'y perd rien.

C'est à des recherches de cette nature qu'il faut se livrer, si l'on veut se rendre un compe exact de l'échec et du succès de la réforme chez certains peuples.

De même que la formation des nationalités ne peut êtreattribuée qu'à des causes psychologiques, aidées par des situations territoriales; de même c'est le caractère, ce sont les mœurs des peuples, peut-être aussi l'influence du climat sous lequel ils vivaient, qui peuvent seuls dire pourquoi la réforme a réussi dans le nord et échoué dans le midi. En tout cas, ce qui est certain, c'est que depuis l'avénement de la réforme, il se produit en Europe un double courant en sens contraire : les peuples qui l'ont adoptée grandissent et atteignent à un haut degré de prospérité, tandis que les peuples restés catholiques végètent et dépérissent. Rien de plus frappant que la différence qui existe en Suisse entre la physionomie des cantons catholiques, et l'aspect des cantons protestants : ici, c'est une population active, au front levé, au regard fière, vivant dans des villages admi-

rablement tenus, au milieu de campagnes merveilleusement cultivées, où règne, non-seulement l'aisance, mais la richesse; là, des hommes au regard craintif, à l'attitude presque humble, des villages à l'aspect misérable, des terres mal cultivées, des portions de champ laissées même sans culture; des enfants en haillons. Franchissez la frontière qui sépare le canton de Berne du canton d'Uri, vous avez passé d'un monde dans un autre.

En dehors de toute question religieuse, c'est là un phénomène dont la science a droit de s'emparer; et, lorsqu'elle constate partout le même résultat, lorsqu'elle compare l'Italie et l'Espagne à l'Allemagne et à l'Angleterre, les États-Unis aux colonies espagnoles de l'Amérique du sud, lorsqu'elle jette enfin ses regards sur la France, elle a le droit de se demander si la réforme ne fut pas un puissant levier de civilisation.

Car personne ne peut nier que la France ne soit un des pays les plus civilisés de l'Europe, que la civilisation ne lui ait dû quelques uns de ses résultats les plus importants.

Mais, direz-vous, la réforme a échoué en France comme elle a échoué en Italie et en Espagne; la prospérité de la France est donc un démenti à cette thèse.

Cette observation est le résultat d'une confusion

entre le dogme religieux, dont nous n'avons pas à nous occuper, et le principe social, qui appartient à notre étude.

Les Français du nord de la France ne sont ni Germains, ni Saxons; les Français du midi de la France ne sont ni Italiens, ni Espagnols; mais les Français de la France entière procèdent des deux races, surtout par le caractère. Cette proposition n'a pas besoin d'être démontrée. En la formulant, on ne fait que constater un fait, prouvé par les travaux des hommes de génie qui ont illustré la France. Or, l'esprit français fit à la réforme l'accueil le plus empressé. Les plus grands seigneurs de la cour l'adoptèrent. Elle se répandit dans le pays avec une telle rapidité, qu'en moins d'un demi-siècle, un quart de la population avait renoncé au catholicisme et embrassé la religion nouvelle. La couronne vit un danger pour elle, dans ce mouvement religieux qui menaçait d'envahir la France entière, et noya l'hérésie dans le sang des hérétiques.

Mais si la réforme, en tant que religion, fut expulsée de France, sa portée sociale donnait satisfaction trop complète aux aspirations du caractère français, pour lui échapper. C'est là ce que la persécution catholique ne put atteindre; c'est là ce qui fit prendre à l'esprit français ce magnifique essor, auquel il dut le premier rang dans cet ensemble de

travaux de l'intelligence, auxquels l'Europe se livra depuis lors avec une ardeur qui n'eut jamais d'égale.

L'Indépendance de la pensée, tel fut le but poursuivi, tel fut le droit revendiqué. Le rôle qu'a joué l'esprit français, dans cette grande protestation de la liberté de penser et de la science contre la révélation, nous permet de dire que la France est le pays le plus protestant de l'Europe, et explique par cela même son influence, son prestige, bien qu'au point de vue religieux les Français passent pour être en majorité catholiques.

C'est, à partir de la réforme, que se produit ce vaste mouvement intellectuel qui fit faire un si grand pas à la civilisation.

Il sera le l'objet de notre prochaine leçon.

ONZIÈME LEÇON

L'homme est enfin en possession de lui-même. — Ses audaces. — L'humanité pense par le cerveau de quelques hommes. — Machiavel. — Rabelais. — Copernic. — Le mouvement intellectuel moderne n'est pas la répétition de ce qui s'est accompli dans l'antiquité. — Si les grandes découvertes modernes ont été inconnues à l'ancien monde, c'est qu'il n'en avait pas besoin. — Sakespeare. — Montaigne — Les écoles philosophiques : Descartes, Locke, Bacon, Leibnitz, Spinosa, Bayle, Fénelon. — Les découvertes scientifiques marchent parallèlement aux travaux philosophiques. — L'impuissance constatée de la métaphysique donne au mouvement intellectuel un caractère scientifique. — Leibnitz, Newton, Linné, Montesquieu. — Voltaire et Rousseau. — Les gouvernements restent en général étrangers à ce mouvement et les institutions lui étaient un obstacle.

MESSIEURS,

Jusqu'ici le travail de civilisation, qui s'est accompli en Europe et dont nous avons suivi les phases diverses, nous a présenté un spectacle bien triste. Dans l'origine, des populations broyées par la conquête, une confusion de toutes choses, un chaos informe au milieu duquel on a peine à distinguer les germes féconds qui doivent éclore un jour,

puis des luttes affreuses dans lesquelles les Élements, qui se sont enfin dessinés, cherchent à conquérir la prééminence ; et dans tout cela rien pour l'esprit ; la force, toujours et partout la force brutale, devenant l'unique argument des compétiteurs, leur loi suprême. Cependant quelques éclairs lumineux viennent par moments jeter une lueur splendide dans cette nuit profonde, mais ce ne sont que des éclairs, immédiatement évanouis dans les plus épaisses ténèbres; puis encore des luttes, des luttes, toujours des luttes; elles perdent peut-être un peu de leur violence, et elles cessent d'avoir ce caractère de généralité qu'elles affectaient dans l'origine, au fur et à mesure que l'intervention de l'esprit devient plus active et prend une plus large place; mais combien leur durée est horrible! Ce spectacle a, il faut l'avouer, quelque chose de navrant, en ce que le but semble échapper toujours au moment où l'on croit l'atteindre. Il en est ainsi jusqu'au seizième siècle; et, là encore, le monde Européen, nouveau Sisyphe, est sur le point de voir rouler au bas de la montagne le rocher qu'il croyait enfin avoir établi solidement au sommet. En vérité, si l'on ne savait qu'un jour la civilisation doit s'épanouir en plein soleil du bien et du juste, ce serait à se désespérer, et, comme le Romain antique, à fermer les yeux, se voiler la face et attendre la dernière heure.

Heureusement les destinées devaient s'accomplir !

En effet, à partir du seizième siècle, la scène change. Une révolution immense s'accomplit, révolution qui avait ses racines dans un passé lointain, qui avait bégayé ses premiers essais sur les lèvres de quelques martyrs, durant ces éclairs dont je parlais tout à l'heure. Il ne s'agit plus de force, de violence, mais de droit. Sans doute la force n'a pas déposé les armes, sans doute la violence exercera encore de funestes ravages, mais ce ne seront plus que les convulsions des vieux Éléments aux abois. L'esprit humain semble subitement pris, pour eux et pour ces moyens d'un autre âge, d'un suprême dédain. Ils ne seront plus pour lui des obstacles, leurs efforts vont devenir la justification de ses audaces.

C'est que l'homme apparaît tout à coup à cette époque, comme s'il était en possession de lui-même. Lui est-il donc poussé des ailes, à l'aide desquelles il croit pouvoir s'élancer dans les espaces immenses? Il se montre dévoré d'une curiosité tellement insatiable que, comprenant enfin toute la puissance dont il est doué, et tout ce qu'il a à accomplir, il semble vouloir regagner le temps perdu.

Jusqu'ici que d'hésitations n'avons-nous pas constatées ! que de trouble ! que de défaillances! Désor-

mais rien ne sera indigne des investigations de l'esprit humain. Il osera demander compte de tout à tout. Il voudra pénétrer dans les profondeurs de tout ce qui est accessible à l'intelligence et aux sens, par les deux pôles extrêmes de l'infiniment grand et de l'infiniment petit. Il se fera du cerveau de l'homme un instrument pour chercher à expliquer les énigmes des origines et de la destinée, comme il se fera des lois de la nature même, découvertes par lui, des instruments matériels pour approfondir les mystères du monde physique.

C'est au ciel d'abord qu'il s'adressera. Quelle est cette plaine immense qui apparaît comme la voûte azurée d'un temple, sur laquelle se détachent des millions de points lumineux? Que sont ces lumières qui semblent fixées au firmament? Qu'est-ce que cet ensemble de globes incandescents, qui voyagent dans les espaces avec cette régularité singulière? Que sont ces éclairs qui accompagnent toujours les orages, jettent partout l'effroi, et quel est ce bruit qui demande aux échos de l'atmosphère de sinistres réponses? L'homme veut le savoir et le saura.

Cette terre, sur laquelle il marche, vit, travaille, qu'est-elle? que renferme-t-elle dans son sein? Comment a-t-elle été formée? Depuis quand existe-t-elle? D'où vient cette chaleur interne qui par moments s'épanche au dehors en éclats épouvanta-

bles? Pourquoi ici le soleil darde-t-il des rayons brûlants, et pourquoi là des glaces éternelles avec des nuits sans jours et des jours sans nuit?

Qu'est-ce que ces espèces, qui se présentent au regard dans leur infinie variété, qui naissent, croissent, vivent, sentent et pensent sur ce globe dont l'homme ose dire qu'il est le maître? Ont-elles des rapports entre elles? Sont-elles soumises à des lois? La végétation, l'instinct, la pensée! sont-ce là des facultés dont chaque espèce serait douée? ou bien ne serait-ce que la manifestation d'un état plus ou moins parfait? L'esprit humain osera se poser à lui-même ces questions?

Il demandera à la nature de lui expliquer les prodiges dont il est témoin à toute heure : ces modifications étranges que subissent les corps, ces transformations singulières, ces combinaisons bizarres, ces couleurs produites par des contacts, ces créations qui semblent spontanées, cette lumière qui éblouit, cette chaleur qui brûle, ce froid qui glace l'atmosphère, les émanations terrestres, la pluie féconde, la grêle qui ravage, plus de secrets! plus de mystères! que la nature s'ouvre comme un livre à l'insatiable curiosité du cerveau humain!

Puis l'homme lui-même sera mis à son tour sur la table de dissection. Ce sera d'abord l'homme considéré comme être intelligent, l'animal qui vit,

sent et pense. D'où vient-il, où va-t-il? Qu'est-ce donc que cette chose indéfinissable qu'il affirme être en lui, qu'il nomme âme, conscience, sentiment, faculté? Quelle en est la nature? Quelle en est la destinée? Qu'est-ce que cette opération du cerveau à laquelle il a donné le nom d'idée? D'où lui viennent ces notions intuitives du bien, du mal? Quelle en est la source? L'homme physique aura aussi son tour. On fouillera dans ses organes pour y découvrir les lois de sa vie; on voudra avoir le mot de ces effroyables énigmes qui, sous le nom de maladies, apparaissent, ravagent et s'évanouissent, quand d'autres viennent prendre leur place. On interrogera même l'homme physique pour chercher à lui faire donner la raison de l'homme moral. Puis cet être collectif, désigné sous le nom de société, l'esprit humain voudra aussi s'en rendre compte, repoussant, avec une assurance sans précédent, tout système préconçu, prétendant inaugurer pour cela, comme pour tous les objets de ses investigations, une science positive. Enfin l'humanité, ce grand tout, devra expliquer aussi ses différentes races d'hommes, laisser éclairer la nuit de ses origines, et dire le pourquoi de ses audaces et de ses défaillances.

L'esprit humain voudra tout approfondir, tout expliquer, tout savoir. Il échouera dans quelques-

unes de ses recherches, arrêté par l'immensité même de la tâche qu'il se sera donnée et qui lui prouvera sa petitesse et son impuissance; mais il n'importe! les difficultés, qu'il ne pourra vaincre, il les tournera. Rien ne l'arrêtera désormais, l'élan est donné. Entre 1520 et 1789 chacun de ses pas sera un triomphe.

Quel changement! Quel progrès sur ce passé qui nous a laissé les impressions les plus douloureuses! Quelle grandeur dans cette conception! Mais aussi quel incommensurable orgueil! L'œil humain ose regarder le soleil en face. N'en sera-t-il pas ébloui?

.

La vie humaine a pour se manifester un instrument qui ne lui fait jamais défaut, c'est le cerveau de l'homme. Les phénomènes physiques, comme les phénomènes intellectuels, trouvent en lui un merveilleux organe qui leur donne la plus large faculté d'expansion. C'est à lui que s'adressent le philosophe, le moraliste, le médecin, l'économiste, quand ils veulent avoir la clef de ces phénomènes.

Il en est de même de l'humanité, car elle est aussi une individualité qui a sa vie propre. Or, pour elle comme pour l'homme, vivre c'est agir, c'est penser!

Mais la vie de l'humanité, par cela même qu'elle

est une individualité collective, ne peut se manifester que par des phénomènes ayant le même caractère. Quelques hommes, voyant mieux que leurs contemporains, se font les organes de la pensée publique. C'est par le cerveau de ces quelques hommes que l'humanité pense. Si donc l'on veut étudier cette vie, la connaître, s'en rendre compte, c'est à ces pensées individuelles, et individuellement exprimées, qu'il faut s'adresser. Ces manifestations peuvent seules indiquer la disposition d'esprit de l'humanité, durant une période donnée.

Nous avons vu que, jusqu'à la fin du quinzième siècle, la famille Européenne avait fait une prodigieuse dépense de vigueur, d'énergie physique, mise en toute occasion au service d'un droit revendiqué. Mais ce champ, si vaste pour cette lutte, s'est trouvé toujours si étroit pour l'esprit, que c'est à peine s'il a pu y trouver place.

Alors, il semble au contraire que l'esprit juge le travail matériel de formation sociale suffisamment préparé. On dirait qu'il a la certitude qu'il s'achèvera de lui-même, et que le travail intellectuel lui viendra en aide. Alors il se prépare à revendiquer avec hauteur la place qui lui a toujours manqué. Il est impossible d'expliquer autrement le prodigieux

mouvement intellectuel, qui commence avec le seizième siècle et qui va envahir toutes les voies ouvertes à l'activité humaine. Sans doute, les convulsions, que produit la Réforme, concentrent longtemps encore les efforts de l'esprit sur les droits de la conscience, et laissent peu de place aux autres manifestations, mais, tout en préparant le triomphe de la liberté en matière de religion, l'homme passera rapidement aux droits de l'esprit sur toutes choses. Le seizième siècle prépare le dix-septième.

Suivons donc ce mouvement intellectuel, en nous attachant à ses manifestations principales, et cherchons à en étudier le caractère.

Pendant que la Réforme achève de battre en brèche la théocratie et prépare le triomphe définitif de la liberté de conscience, la puissance de l'esprit humain se révèle par deux éclats de rire prodigieux partis, l'un de l'Italie, l'autre de la France.

Amertume sans égale, ironie sanglante, fiel accumulé dans le cœur de son auteur, par l'horrible tableau que l'Italie offrait à ses regards, *le Prince*, de Machiavel, code du crime couronné, dit à l'homme, toujours esclave sous le nom moins humiliant de sujet:

« Les princes ne seront pas, à moins qu'ils ne soient des monstres. »

Et Rabelais, appréciant les choses de son temps du haut de sa bouffonnerie, les accommode au goût de ses contemporains, et se sauve de la torture et de l'échafaud par son ignoble gaieté, après avoir laissé une flèche empoisonnée dans le flanc de son siècle.

Que sont ces deux livres? que sont ces deux hommes?

L'historien de Florence, le commentateur de Tite Live, l'auteur dramatique a-t-il voulu seulement se donner le plaisir d'écrire un paradoxe?

Et conçoit-on un prêtre, curé d'un village voisin de Paris, se vautrant dans l'ordure, dans l'unique but de satisfaire un goût personnel, alors qu'il est impossible de méconnaître dans son livre une incontestable supériorité de vue, et une admirable finesse d'observation?

Non! sous cette forme, adoptée à dessein, il y a autre chose, il y a l'esprit critique qui se révèle.

Là, c'est le citoyen d'une cité naguère libre, l'homme indépendant dans sa pensée, qui, ne pouvant laisser éclater la douleur que lui cause le joug imposé à son pays par une famille de parvenus, exhale son désespoir par des accents sinistres, et écrit son testament pour les générations futures.

Ici, c'est l'homme, resté honnête au milieu de la corruption générale, qui, profondément affligé de l'état de dégradation dans lequel il voit plongé la

société de son temps, et doutant peut-être du triomphe définitif de la morale et de la raison, est pris de ce rire convulsif qui est souvent le symptôme du désespoir, et ne trouve que dans une incroyable débauche d'esprit le moyen de s'étourdir, et de stigmatiser les vices dont il est témoin.

Les contemporains s'y sont trompés.

Machiavel a l'audace de dédier son livre au magnifique Laurent de Médicis, flatté d'un tel honneur; et l'on raconte que Charles-Quint faisait sa lecture favorite du *Prince*, dont il avait toujours un exemplaire sur lui. Le ton sérieux, le style magistral de l'auteur cachent l'amère ironie du fond, que la profonde dépravation des puissants du jour ne leur permet pas de voir, et que J. J. Rousseau devait deviner un jour.

Que penser de cette cour de Henri II et de ces prêtres, qui se contentent de rire avec le curé de Meudon, et applaudissent, par exemple, à cette satire bouffonne, qui représente un des aïeux de son héros comme sauveur du genre humain, en ce que, ne pouvant pas, vu sa taille, trouver place dans l'Arche au moment du déluge, il se serait mis à califourchon sur elle, et, la dirigeant avec ses longues jambes en guise de rames, aurait ainsi sauvé du naufrage le navire qui, avec Noé, portait dans ses flancs les destinées du genre humain!

Parmi les critiques modernes, ceux qui persistent à prendre Machiavel au pied de la lettre, ou ne veulent voir que des grossièretés repoussantes dans Rabelais, oublient que la torture, l'échafaud, le bûcher eussent été leur récompense, si, moins habiles, ils n'eussent pas cherché à sauver par la forme le danger du fond.

Mais, pendant que l'esprit critique essaye ses forces en Italie et en France, une voix retentit tout à coup dans le nord, et ses éclats vont foudroyer le vieux monde.

Dans le silence d'un monastère d'Allemagne, un moine inconnu a songé à revendiquer les droits de la conscience, foulés aux pieds par l'orthodoxie romaine; et les foudres du Vatican se sont trouvées impuissantes à étouffer sa voix.

En Pologne, et dans la solitude d'un chapitre, un chanoine, tout aussi obscur que le moine de Vittemberg, a préparé une révolution colossale qui, tout en affectant un caractère purement scientifique, aura dans l'avenir, sur l'agrandissement du cercle des idées, la plus vaste influence.

Copernic expose son système du monde.

Quelle suprise, quelle déception, quels éclairs! Eh quoi! les vieilles traditions anéanties! les légendes reléguées dans les profondeurs de la fable!

La terre ne serait pas le centre de l'univers? Ce n'est pas autour d'elle que tourneraient ces globes lumineux? Elle ne serait au contraire qu'une vulgaire planète, condamnée comme les autres à décrire sa courbe autour de ce soleil, qui viendrait ainsi la détrôner? Comment! Il faudra que l'humanité renonce à une de ses plus chères illusions! Qu'elle se soumette à cet arrêt qui la réduit à un tel état d'infériorité! Quelle leçon!

Bien plus: ce monde, cet univers que l'homme croyait avoir été fait pour lui, c'est le grand tout dont cette boule, sa demeure, n'est qu'une infime unité. Ce soleil, que sa vanité lui représentait comme ayant été fabriqué pour éclairer la terre, ce soleil est comme l'âme de ce monde, puisqu'il lui donne la chaleur et la lumière. Cette terre qui apparaissait comme une souveraine, entourée et suivie des dames de sa cour les autres planètes, n'est plus qu'une petite bourgeoise, réduite à une seule suivante que les anciens nommaient Phébé!

Mais si la vanité humaine humiliée doit s'incliner devant cet arrêt, quel vaste champ ouvert aux travaux de l'esprit! Ces planètes, ces mondes obéissent à des lois; quelles sont-elles? Question immense que près de quatre siècles d'efforts n'ont pas achevé de résoudre. L'homme a perdu cette prétendue royauté qu'il devait à sa propre ignorance; mais s'il est obligé

d'avouer que la nature n'a pas été faite pour lui, il jure d'en faire la conquête et d'en devoir la royauté à son génie.

La découverte de Copernic n'apportait donc pas seulement une révolution dans les sciences; en faisant litière des vieux préjugés, en empoisonnant par le doute le domaine entier des idées reçues, elle remettait par cela même tout en question, et posait des problèmes que l'ardeur de l'esprit humain voudrait résoudre à tout prix.

Les guerres de religion, malgré l'intérêt qu'elles excitaient en raison même des passions furieuses soulevées par elles, n'empêchaient pas l'étude de l'antiquité dont les chefs-d'œuvre, vulgarisés par l'imprimerie, étaient à la portée de tous. Quel aliment pour l'esprit critique que la comparaison à laquelle ils conduisaient tout naturellement, en permettant à l'homme moderne de pénétrer dans les détails des sociétés antiques, en lui disant ce que l'humanité avait pensé, cru et voulu dans ces temps si reculés!

Mais le mouvement intellectuel moderne ne pouvait être la répétition, et moins encore la continuation servile de ce qui s'était accompli dans l'antiquité en fait de travaux intellectuels.

Des distinctions sociales existaient dans la société Européenne; mais ces distinctions n'avaient rien du caractère qui, dans l'ancien monde, séparait les citoyens des esclaves. Bien que les princes de l'Église, les couvents eussent des serfs, le christianisme, en proclamant l'égalité entre les humains, condamnait le servage qui dès lors était destiné à disparaître. Il ne fut donc, entre l'esclavage et l'égalité, qu'un état transitoire qui prouve combien le progrès est lent à s'accomplir, puisqu'il a véeu si longtemps dans une société qui avait l'Évangile pour guide. Au seizième siècle, l'Europe était déjà profondément travaillée par cette idée de droit humain dont le triomphe était prochain. C'est pourquoi, si les puissants génies de l'antiquité avaient résolu bien des problèmes, ces solutions ne pouvaient plus suffire. Le monde moderne devait s'élever bien au-dessus des conceptions antiques. L'esclavage, par exemple, eût été un démenti donné à l'étude de l'homme, individualité sociale, nécessairement incomplète dans l'antiquité. Le christianisme, comme influence intellectuelle, ouvrait à cette étude le plus vaste champ, et allait lui donner des audaces inouïes.

Ici, Messieurs, se place tout naturellement une remarque que je crois digne de tout votre intérêt.

L'antiquité n'a connu aucune des grandes décou-

vertes, qui ont été les leviers de la civilisation moderne. L'imprimerie, les lois en vertu desquelles agissent les forces de la nature, et de nos jours la vapeur, le télégraphe électrique, l'antiquité a été étrangère à tout cela. Pourquoi?

Une étude approfondie de l'histoire permet de décider, presque avec la rigueur d'un axiome, que les grandes découvertes n'arrivent que lorsque l'humanité en a besoin.

Qu'est-ce que l'imprimerie? C'est pour l'homme le moyen de répandre sa pensée, de la vulgariser. Que sont les chemins de fer? le plus puissant instrument connu de circulation. Or l'imprimerie ne pouvait avoir d'utilité qu'à une époque, où l'organisation de la société était ou allait devenir telle, qu'une opinion publique n'eût pas pu se former, sans que la pensée de chacun eût un moyen d'être connue de tous; à une époque, où toute distinction étant à la veille de disparaître, chaque homme avait ou allait avoir le droit et le devoir d'apporter sa pierre à l'édifice; à une époque enfin, où les besoins de la société exigeaient ou allaient exiger que chaque citoyen pût acquérir une somme d'instruction, qui élevât le plus possible le niveau intellectuel de la masse. D'ailleurs, les études devenant de jour en jour plus variées, par suite des découvertes nouvelles dues à des besoins nouveaux, exigeaient un moyen de les rendre plus

faciles, de les mettre à la portée de tous, tâche à laquelle la copie n'eût pas suffi.

L'antiquité avait-elle besoin de livres? Nullement. En Grèce, les citoyens, passant leur vie désœuvrée au forum, se tenaient personnellement au courant des affaires publiques, et, en fait d'études, suivaient les cours professés par les chefs des différentes écoles philosophiques. Quelques copies des œuvres littéraires ou scientifiques suffisaient amplement à satisfaire les besoins intellectuels d'un nombre fort limité de personnes, puisque ces œuvres ne devaient pas descendre aux esclaves. Représentez-vous une imprimerie à Athènes, à Sparte! A quoi eût-elle servi? Hélas! ses presses, à supposer qu'elle en eût eu plusieurs, n'eussent pas gémi dix fois par année. Quelques savants ont pu regretter de n'avoir pas en leur possession des copies de toutes les œuvres connues, mais ce regret n'a jamais eu ce caractère de généralité, qui en eût fait une manifestation de l'opinion publique. Il en est de même des chemins de fer, de la vapeur, du télégraphe électrique, dont la découverte est due à l'impulsion donnée aux recherches scientifiques, par le développement du commerce et de l'industrie qu'ils pouvaient seuls doter d'une facilité, d'une rapidité de circulation devenue indispensable. A quoi bon des chemins de fer aux Grecs, aux Romains de l'antiquité? Les

Romains s'en fussent servis pour transporter leurs troupes; soit! Mais qui en eût payé l'établissement et l'entretien? Il suffit de jeter les yeux sur les anciennes voies romaines, pour être convaincu que les Romains n'avaient aucune des idées économiques, qui président aujourd'hui à la construction des routes.

L'imprimerie est inventée par Gutemberg à une de ces époques de transition, où la société en travail se prépare à l'enfantement de quelque grand événement. De redoutables questions ont été posées en France aux États-généraux de 1356. Le grand schisme d'Occident vient à peine de finir, et les débats du concile de Bâle menacent de raviver toutes les querelles éteintes. Jean Huss a payé de sa vie la protestation la plus complète et la plus solennelle qui eût encore été faite contre la théocratie romaine, et son supplice a mis l'Allemagne en feu. Les nationalités se dessinent. L'esprit public est dans un état d'agitation extraordinaire; il se livre à des recherches auxquelles jusqu'alors l'homme n'avait pas songé. Le commerce et l'industrie sont entrés dans une voie, qui leur fera prendre dans un avenir prochain les proportions les plus vastes, qui va créer des rapports et exiger des procédés auxquels le monde n'avait jamais eu à recourir. Représentez-vous l'état de l'Europe à cette époque, que votre re-

gard suive les progrès qui se sont accomplis jusqu'à nous ; puis comparez tout cela à quelque période que ce soit de l'antiquité; et vous vous direz d'un côté que l'imprimerie, par exemple, était indispensable au monde moderne, puisqu'elle était prédestinée à l'état des choses dont nous sommes témoins, et que l'antiquité, qui ne l'a pas connue, n'a pas eu à souffrir de cette ignorance, parce qu'elle n'était pas placée dans des conditions nécessaires pour utiliser cette invention.

Cette thèse mériterait de longs développements, elle offre matière à une vaste étude. Je dois me borner à l'indiquer et à la formuler en affirmant : qu'une découverte, assez importante pour modifier profondément la société, n'a lieu que lorsque ses résultats doivent donner satisfaction à un besoin social.

Je vous disais, Messieurs, avant cette digression, que l'esprit humain était pris d'une ardeur qui ne lui laisserait ni repos, ni trêve, jusqu'à ce qu'il eût épuisé les questions les plus ardues de la psychologie humaine. Mais l'homme, ce sphinx dont chaque jour de vie est une nouvelle énigme, permettrait-il à la raison de surpendre ses secrets ? Cette lutte à son sujet remplit la fin du seizième siècle et tout le dix-septième.

Sakespeare ouvre cette grande étude, en citant à la barre de son tribunal le cœur humain, dont les passions sont mises à nu par lui avec l'autorité du génie. Aurore éblouissante d'un jour qui n'aura plus de nuit, œuvre que Molière complétera avec une puissance de conception qui n'aura jamais d'égale.

Se plaçant à un autre point de vue, Montaigne prend l'homme dans son individualité morale; il commence à l'analyser, et, sous la forme d'un scepticisme charmant, contribue à inaugurer le règne de la raison; pendant que son ami Étienne de la Boëtie demande aux humains comment il se fait qu'ils se laissent toujours écraser par un seul, quand, réunis, ils seraient plus forts que lui.

Mais l'homme en lui-même, c'est à dire envisagé dans ses manifestations personnelles, ne pouvait suffire à cette curiosité insatiable qui s'était emparée de l'esprit humain. Ses investigations devaient aller bien au delà. On veut pénétrer jusqu'à ses origines et dire le dernier mot de sa destinée. La révélation, sur laquelle le monde a vécu jusqu'alors, ne suffit plus. On ne saurait désormais se contenter de croire. Il faut démontrer, il faut prouver. C'est alors que se sont produits tous les systèmes connus sous le nom d'écoles philosophiques.

Je n'ai pas à en faire l'histoire; il me suffira d'indiquer les principales, celles qui ont laissé les traces les plus lumineuses, puisque je n'ai qu'à suivre le mouvement intellectuel dans son développement.

Mais il y a ici une remarque générale à faire: c'est que, dans tous ces travaux, ce n'est pas seulement l'homme qui est en jeu, c'est la nature elle-même. Toutes ces œuvres spéculatives sont le reflet de la même pensée, à savoir que la nature est personnifiée dans l'homme. L'homme n'en est pas simplement une partie, la plus intéressante peut-être. Non! sa vanité ne serait pas satisfaite de ce rôle secondaire. Il doit être le résumé du grand tout, il faut qu'il le soit. Son âme est une émanation de l'âme universelle, bien qu'elle ait sa personnalité. Son corps, qu'est-il? quel rapport y a-t-il entre l'univers et la matière dont il est formé? Pour qu'un système trouve des approbateurs et puisse résister aux assauts de la critique, il faut de toute nécessité qu'il explique la nature par l'homme et l'homme par la nature; il faut qu'il prouve que les substances de l'un sont les substances de l'autre, il faut qu'il justifie cette thèse: que Dieu a créé l'homme à son image. On dirait en vérité que cette phrase du catéchisme sert de boussole à tous les créateurs de systèmes, au milieu de la mer orageuse sur laquelle ils naviguent.

C'est ainsi que Descartes, se faisant l'apôtre du spiritualisme, voit dans l'univers deux substances, l'une qui pense, l'autre qui est étendue. Je vous renvoie à ses œuvres, si vous avez le courage d'y recourir, pour savoir ce qu'il entend par une substance qui pense et une substance qui est étendue.

L'Anglais Loke, qui continuera le Français Condillac, rattache tout au contraire à la sensation et voit en elle l'origine de la pensée.

Puis vient François Bacon, qui se pose en ennemi du syllogisme, propose de remonter des effets aux causes, des faits particuliers aux faits généraux, et inaugure ainsi la philosophie expérimentale.

Apparaît ensuite le Saxon Leibnitz qui, mû par la pensée d'établir la concorde entre les écoles idéalistes et sensualistes, fait à chacune d'elles des emprunts, et espère les réunir dans un éclectisme qui serait une espèce d'âge d'or toujours rêvé, jamais réalisé.

A son tour, le Hollandais Spinoza proclame qu'i n'y a qu'une seule substance: l'être infini. Tous les corps sont une modification de cette substance en étendue, tous les êtres une modification de cette substance en pensée. On voit que la philosophie cartésienne déteint sur lui, mais ce n'est pas pour l'enchaîner à la doctrine spiritualiste. Les conséquences qu'il tire du principe qu'il a posé condui-

sent directement, sinon à cette négation de l'être qui a fait l'homme à son image, négation qu'on est convenu de nommer athéisme, mais au panthéisme.

Certes! il y avait, dans toutes ces luttes, de quoi donner satisfaction à cette ardeur de l'esprit que nous avons signalée. Mais quels en étaient les résultats? Hélas! plus on creusait les questions, moins on était près de les résoudre; plus les incertitudes augmentaient, plus grand était le trouble de toutes les consciences. Ce fut ce que Bayle traduisit avec une amertume désolante, en érigeant le scepticisme en système; et ce fut aussi ce qui entraîna dans un sens contraire les natures tendres qui, souffrant de la sécheresse de tant d'explications qui n'expliquaient rien, appelèrent à leur secours l'utopie, comme Fénelon, qui vit la solution de toutes les difficultés dans le bonheur universel, réalisé par le règne de la fraternité.

Mais, si ces luttes étaient stériles, les recherches scientifiques ne l'étaient pas.

Kepler découvre la loi du mouvement des planètes.

Toricelli invente le baromètre et demande à l'antiquité raison de cette excuse de l'ignorance, qui consistait à dire que la nature avait horreur du vide.

Bientôt apparaissent le télescope et le microscope, destinés à donner à l'homme une idée de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, jetant ainsi dans le monde une sorte d'éblouissement, sous lequel la vanité humaine allait se sentir écrasée.

Puis, — découverte qui aura des conséquences incalculables, — l'Anglais Harvey vient dire que le sang, au lieu d'être répandu à l'état de stagnation dans le corps de l'homme, y circule suivant une loi déterminée. La vie sera désormais un principe.

Ces découvertes témoignent d'une tendance bien différente de celle qu'affectent les systèmes philosophiques, dont nous nous occupions tout à l'heure. Car tous ces systèmes, qu'ont-ils produit?

Hélas! ces travaux ont prouvé tout à la fois la puissance et l'impuissance de l'esprit humain; mais ils n'ont donné aucun résultat pratique; ils n'ont démontré qu'une chose: c'est qu'on s'était fatigué à des recherches qui ne devaient aboutir à rien; que toute cette métaphysique était vide. L'homme y avait gagné cependant cette expérience qui ne s'acquiert jamais sans sacrifices; s'il était fatigué, il s'était mûri; et la raison, reprenant enfin son empire, demandait au dix-huitième siècle une certitude qu'il ne pouvait probablement pas lui donner.

Abandonnant donc la voie dans laquelle il s'était égaré trop longtemps, l'esprit humain se jette alors dans une autre direction où cette fois il compte rencontrer moins d'incertitudes.

Il laissera à la foi le soin de résoudre la question des origines et des destinées; puis il étudiera les phénomènes psychologiques, comme dans les sciences on étudie les phénomènes physiques, pour chercher en vertu de quelles lois ils se produisent, et déterminer ces lois.

C'est que les travaux scientifiques avaient acquis déjà un positivisme qui souriait des efforts impuissants de la métaphysique.

Newton avait découvert les forces de la nature, et donné au système de Copernic une certitude qui lui manquait.

Leibnitz, Euler, Halley et Newton avaient singulièrement agrandi le champ des mathématiques, et donné à l'astronomie des bases positives.

Linné, étudiant les phénomènes de la vie végétale, les ramenait tous à une loi commune.

L'esprit humain, après un siècle perdu à des tentatives dont l'insuccès lui démontrait l'inutilité, se repliait sur lui-même et cherchait une voie moins incertaine.

C'est sous l'impulsion de cette pensée que Montesquieu publie son *Esprit des lois*. Présenter l'ensem-

ble des législations chez tous les peuples pour chercher à en découvrir le lien commun ; démontrer ainsi que les lois ne sont pas des formules de volontés privées, mais l'expression des droits, la satisfaction des besoins, le tableau de la vie des hommes vivant en société, tel est ce livre qui inaugure d'une façon splendide la nouvelle voie dans laquelle sont entrés les travaux intellectuels.

La vie de l'homme en société sera en effet désormais l'objet de la préoccupation incessante des penseurs. Nous verrons dans notre prochaine leçon, en étudiant le mouvement économique, que c'est à cette époque qu'on a cherché à déterminer les lois de cette vie au point de vue purement matériel.

C'est aussi le but que poursuivent les encyclopédistes, lorsqu'ils forment le projet de réunir dans un seul ouvrage l'universalité des connaissances humaines; jugeant avec raison que tous les systèmes, qui n'auront pas pour eux la sanction des faits antérieurs, en ce sens qu'ils n'en seront pas la conséquence nécessaire, sont par cela même condamnés et n'auront plus le pouvoir d'entraver la marche de la civilisation.

Enfin pour couronner cet édifice si laborieusement élevé, il fallait un homme qui fût comme une encyclopédie vivante, qui résumât en lui toutes les tendances et dît le dernier mot de la situation en

donnant à l'esprit la raison pour guide. La nature créa cet homme au moment précis, où la vieille société Européenne allait disparaître, pour faire place à un ordre de choses établi sur les bases que le travail des siècles avait fondées. Voltaire domine son époque et la personnifie. Son admirable sens pratique a balayé jusqu'au dernier vestige des superstitions et des rêveries du passé.

Mais, si Voltaire a illuminé de son génie le déclin d'une époque, il fallait qu'un autre homme vînt dire à son tour le premier mot du lendemain.

Admirons, Messieurs, cette merveilleuse logique des faits, cet enchaînement des idées et des choses, que l'on nomme ici providence, là fatalité, et qui n'est que le progrès lui-même lent et grave dans sa marche, mais ayant à point nommé les instruments qui lui sont indispensables.

A côté de Voltaire apparaît J.-J. Rousseau.

Ces deux hommes, dont l'un personnifie son siècle et l'autre est le précurseur de l'avenir, ont vécu dans un état d'antagonisme. Ils ne se sont pas compris. Ils ne pouvaient pas se comprendre. Sans doute on a à reprocher à Rousseau une absence presque totale de cet esprit pratique, que Voltaire avait à un si haut degré; le *Contrat social*, l'*Émile* par exemple en sont la

preuve. Néanmoins si on envisage dans son ensemble la situation de l'Europe au moment où ces deux hommes ont paru, on reconnaîtra que la mission de Rousseau eût été impossible sans Voltaire et celle de Voltaire incomplète sans Rousseau. Sans doute aussi les utopies de Rousseau ont dû céder devant le réalisme de la vie, mais il n'en a pas moins, sur les débris amoncelés par Voltaire, posé les bases des droits de l'homme et du citoyen, qu'allait codifier la Révolution française, expression et résumé de tout le travail antérieur.

Tel est le tableau rapide du mouvement intellectuel de l'Europe, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à la Révolution française.

Que si maintenant nous nous demandons quel en a été le résultat et à quelle initiative il est dû, la réponse sera facile.

Le résultat : c'est la civilisation dans ce qu'elle a de plus élevé, de plus noble ; c'est le niveau de l'intelligence humaine, montant progressivement à une hauteur à laquelle elle n'avait jamais atteint, faisant table rase de tout système empirique, de tout lieu commun, de toute erreur accréditée, présidant ainsi à la naissance de la critique, qui devait acquérir de nos jours une valeur scientifique si grande.

Et à qui la civilisation est-elle redevable d'un si prodigieux résultat? n'est-ce pas à l'initiative indivi-

duelle ? Ne sont-ce pas des individus qui, se faisant les interprètes de la pensée publique, se posent en tribuns de la société de leur temps, et revendiquent ses droits ?

Et quel est surtout l'objet de tant de sollicitude, de tant de travaux ? N'est-ce pas l'homme, l'individu lui-même ? Y a-t-il là autre chose que la recherche des lois qui règlent ses rapports avec lui-même, avec la société, avec la nature, avec l'infini insondable ?

Pour qu'il en fût autrement, il faudrait qu'un agent quelconque eût pris cette initiative. Les gouvernements se sont-ils imposé cette tâche civilisatrice ? Mais ce ne serait là qu'une hypothèse, qui tomberait bien vite devant le simple examen de leurs tendances, durant la marche toujours ascendante de l'esprit public. Voyons cependant s'ils se sont développés dans le même sens, et par conséquent quelle part ils ont pu prendre à ce mouvement intellectuel que nous venons d'étudier.

En semblable matière, les gouvernements peuvent intervenir de deux manières : ou par l'action personnelle de leurs chefs, ou par la nature de leurs institutions.

Quelle influence les institutions auraient-elles pu exercer sur le développement intellectuel de l'esprit humain, durant les trois siècles que nous venons de parcourir, quand le pouvoir absolu est générale-

ment établi. Certes! c'est là un résumé politique d'une désolante simplicité. Mais il a du moins un avantage, c'est que, lorsque tout est soumis à la volonté du maître, lorsque tout dépend d'elle, il ne saurait y avoir d'incertitude sur le rôle que le maître a joué, il est trop en évidence.

Pendant le seizième siècle et la moitié du dix-septième, les princes sont trop occupés de leurs querelles personnelles, des guerres de religion surtout, pour songer aux avantages que les peuples peuvent retirer du développement des choses de l'esprit. Ils n'avaient pas même le temps d'y prêter attention; et d'ailleurs quel avantage en eussent-ils retiré?

Quelques princes cependant ont manifesté un certain goût pour les arts, les artistes et les savants. Ainsi en France on voit François Ier témoigner une grande estime pour Léonard de Vinci qu'il assiste à ses derniers moments, et autoriser Guillaume de Budé à fonder le Collége de France. Mais est-ce là cette action vigoureuse qui se manifeste par une coopération active? Ah! lorsque l'empereur Akber et son ministre Aboul-Fazel publièrent l'immense recueil qui a immortalisé leurs noms; lorsque l'Assemblée constituante et la Convention décrétèrent le Code général des lois françaises, il faut bien se résoudre à voir là cette grande initiative qui donne l'impulsion. Hélas! si François Ier a montré quelque

goût pour les arts et les artistes, l'ombre d'Étienne Dolet ne se lève-t-elle pas pour protester contre le titre de restaurateur des lettres, qu'on s'est plu à lui donner! Et après ce rival de Charles-Quint, que voyons-nous? La cour de Henri II, les trois misérables fils de Catherine de Médicis, dont l'un a dans sa vie l'effroyable nuit du 24 août 1572? En Angleterre, c'est un théologien, Henri VIII, l'homme aux six femmes, qui fait décapiter Thomas Morus un philosophe et lord Surrey un poëte; c'est Marie Tudor la digne épouse de Philippe II. Élisabeth, il est vrai, protége Sakespeare et lui donne même des encouragements dont la calomnie s'est fait une arme contre elle; mais, naviguant sur une mer parsemée d'écueils après les règnes sanglants de son père et de sa sœur, pouvait-elle prendre une part active au mouvement intellectuel de son siècle? En Allemagne la guerre laisse peu de temps et peu de place aux travaux de l'esprit. Les princes allemands, qui alors se sont succédé, furent-ils autre chose que des numéros sur le trône?

Mais le dix-septième siècle s'ouvre en France avec Henri IV.

Messieurs! Pour que des travaux intellectuels aient une valeur sociale, il faut avant tout qu'ils soient marqués au coin d'une haute moralité. Or peut-on à ce point de vue interroger le règne de ce

Les causes des phénomènes sont souvent inconnues. Qui sait s'il ne faut pas voir, dans ce fait, une des raisons du peu d'estime, qu'en général les peuples ont aujourd'hui pour ces vieilles familles princières dont nous parlons. Ce n'est jamais impunément qu'on foule la morale aux pieds. Si ces familles restent sur les trônes qu'elles occupent, c'est que les trônes, paraît-il, sont jugés nécessaires et que les peuples ne trouveraient probablement pas d'avantages à changer de gouvernants.

Mais passons! et après avoir jugé Henri IV comme il doit l'être au point de vue dont nous nous occupons, rendons justice à Richelieu, au fondateur de l'Académie française, avant de rencontrer Louis XIV sur notre route.

Ce nom, Messieurs, qui a été donné à un siècle, mérite-t-il l'auréole de gloire littéraire dont on s'est plu à l'entourer?

Louis XIV applaudissait Molière. Il a fait plus, il a invité un jour à déjeuner le grand poëte, et l'a fait servir, comme Sa Majesté elle-même, par les seigneurs les plus illustres de sa cour. Était-ce là un hommage rendu au génie ou une humiliation infligée aux courtisans? La vanité du monarque était chatouillée par les flatteries des poëtes de son temps. Il savait peut-être qu'à seize siècles de distance un

autre nom avait été donné à un autre siècle. Aussi a-t-il dans une certaine mesure protégé les écrivains. Peut-être même les a-t-il sérieusement encouragés. Mais que de peine n'a-t-il pas fallu à Molière pour obtenir l'autorisation de jouer *Tartuffe!* N'est-ce pas sous le règne de ce grand prince que Port-Royal a été détruit? Après avoir été durant sa longue existence un libertin de la pire espèce, n'a-t-il pas fini entre deux jésuites et une vieille coquette? Est-ce qu'un tel homme a jamais pu avoir seulement la pensée de contribuer puissamment au développement des travaux intellectuels dans un but social. Celui qui a pu dire cette niaiserie : « L'État, c'es moi, » et qui pensait dès lors qu'en France tout était lui, même l'esprit public, celui-là était-il capable d'idées larges, généreuses, de pensées d'avenir pour la France? Ah! lorsque Charles VI assistant, dit-on, morne et silencieux à une querelle entre Marguerite de Bourgogne et le duc d'Armagnac, qui criaient alternativement! « Vive d'Armagnac! vive Bourgogne! parut tout à coup entre eux et leur dit : « Eh! qui donc criera : Vive la France! » il y eut dans ce mot du pauvre fou plus de génie que dans toute la prétendue épopée de cette période, qu'on a nommée le grand règne. Ce qui est vrai, c'est que sous Louis XIV une pléiade de penseurs, d'écrivains, de poëtes ont

vécu et ont laissé des noms et des œuvres immortels.

Le dix-huitième siècle présente un tout autre aspect. On voit des princes s'associer réellement au mouvement intellectuel qui entraîne les esprits. Mais ont-ils pris quelque initiative ou se sont-ils contentés de suivre l'impulsion générale?

Ici apparaît dans toute sa splendeur le rôle de Voltaire. C'est lui qui fait des philosophes d'un empereur d'Autriche, d'un roi de Prusse, d'une impératrice de Russie. Certes! On ne saurait nier que l'exemple de Frédéric n'ait eu une grande influence; mais allez demander aux échos de Postdam la part qu'ont eue à cette influence les plus illustres parmi les Encyclopédistes. Grâce à eux, grâce à Voltaire surtout, être philosophe était devenu une mode; et ce fut à l'aide de cette mode dont il était l'inspirateur, de ce prestige que lui donnaient ses relations littéraires avec des princes, qu'il put devenir en France une sorte de grand justicier, capable de faire réformer les arrêts des parlements.

Car en France régnait Louis XV! Est-ce à lui que la civilisation dut l'*Esprit des lois*, les travaux de Pothier, le gigantesque travail de l'*Encyclopédie*, Voltaire enfin toujours persécuté, toujours proscrit?

Résumons-nous, Messieurs! et disons que si quelques princes prirent part au mouvement intel-

lectuel que nous venons d'étudier, ce n'est pas sur les trônes qu'il faut aller chercher la raison de ce mouvement.

D'un autre côté, nous avons vu que les institutions, non-seulement n'étaient pas de nature à le développer, mais qu'elles lui étaient essentiellement contraires.

La conséquence à tirer de là, c'est que ce fut l'œuvre de l'initiative individuelle. La personnalité humaine, en se développant et en agissant, a par cela même élevé le niveau de l'esprit public à un très-haut degré, et a donné ainsi l'impulsion la plus vive à la marche de la civilisation.

Une autre conséquence qui en découle, c'est qu'en suivant une voie diamétralement opposée, les gouvernements ont été sans cesse un obstacle au progrès, et qu'il a fallu à l'esprit Européen une singulière vigueur pour se développer ainsi dans des circonstances aussi difficiles.

C'est ce qui ressortira d'une façon plus lumineuse encore de l'étude des phénomènes économiques.

Car l'homme ne vit pas seulement par l'esprit. Il a des besoins matériels. Après nous être rendu compte du mouvement intellectuel qui s'est produit en Europe, notre étude serait incomplète, si le mouvement économique n'attirait pas notre curiosité.

Il sera l'objet de notre prochaine leçon.

DOUZIEME LEÇON

Les trésors de Charles-Quint accréditent cette erreur : que la richesse réside dans la possession des métaux précieux. — De là sont nés le système mercantile et le système colonial. — Exposé du système mercantile. — Exposé du système colonial. — L'établissement de l'impôt procède du même esprit. — Sully applique le système mercantile. — Rivalité de la Hollande et de l'Angleterre. — L'acte de navigation. — Colbert. — Law. — Quesnay. — Adam Smith. — Turgot. —

Messieurs,

Lorsque dans le cours de cette étude nous sommes arrivés à la fin du quinzième siècle, nous avons constaté que le travail des siècles antérieurs avait suffisamment déblayé le terrain. Le pouvoir central semblait devoir être facilement enfermé dans des limites, où il conserverait une liberté d'action utile, sans que l'on eût à redouter sa tendance à l'envahissement. L'Église, désormais politiquement impuissante, voyait le moment où le prêtre, enfermé dans le temple, n'aurait plus à s'occuper que de la religion. Le commerce, ayant secoué le despotisme de

Venise, allait grandir par la liberté dans l'immensité des mers et sur l'immensité des territoires, ouverts par la découverte de l'Amérique et de la route du cap de Bonne-Espérance. Le plus magnifique essor était donné à l'activité humaine, qui trouvait d'ailleurs appui et sécurité dans l'indépendance municipale partout établie.

Mais nous avons eu aussi le triste revers de cette splendide médaille. N'avons-nous pas vu toute la noblesse d'Europe, sauf celle d'Angleterre, suivre l'exemple des nobles de Castille, et mettre sa vanité à être ignorante et oisive? N'avons-nous pas vu les priviléges, le monopole s'appliquer à tout? Des systèmes de protection, de prohibitions, de restrictions étouffer la liberté à sa naissance? La circulation de plus en plus entravée, au moment même où la logique des faits eût exigé le renversement de toutes les barrières? Enfin! n'avons-nous pas eu la douleur de constater que, comme une conséquence nécessaire de tant d'erreurs triomphantes, les idées les plus absurdes avaient pénétré dans le domaine des affaires? C'est de ceci que nous avons à nous occuper aujourd'hui. Nous avons dit que le travail des trois derniers siècles n'avait eu d'autre objet et d'autre résultat que de détruire ce qui avait été fait au commencement du seizième. Voyons s'il en a été ainsi pour le mouvement économique.

Les métaux précieux, produits par les mines d'Amérique, offraient à Charles-Quint des ressources qui paraissaient inépuisables. L'empereur d'Allemagne, roi d'Espagne et des Indes, dont l'anxiété d'esprit et une ambition folle mettaient l'Europe en feu, pouvait tout ce qu'il entreprenait en raison de l'or dont regorgeaient ses caisses. Dès lors on fut porté à voir la richesse dans la possession de l'or, et, comme la royauté prit une extension telle que le pouvoir absolu menaça de s'établir partout, qu'une concentration excessive mit bientôt toutes les ressources entre ses mains, on fut conduit à n'avoir qu'une seule préoccupation : c'est que tout le travail social, de quelque nature qu'il fût, commerce, industrie, agriculture, ne devait avoir pour but que de mettre de l'or dans les coffres de l'État.

Cette idée a donné naissance à deux systèmes : le système mercantile et le système colonial.

Expliquons-nous :

La monarchie absolue, avons-nous dit, allait devenir le régime politique de tous les peuples de l'Europe. Ce régime a une tendance invincible à la règlementation de toutes choses.

Il ne faut pas non plus perdre de vue ce que je vous disais, dans notre avant-dernière leçon, de la cause principale qui, au quinzième siècle, avait

fait avorter la civilisation, au moment même où l'on pouvait croire qu'elle avait enfin triomphé de tous les obstacles. L'idée de privilége, se traduisant en monopole, qui avait vicié dans leur germe tous les progrès accomplis, cette idée n'était pas morte. Une seule épreuve est presque toujours insuffisante pour donner l'expérience, soit aux hommes, soit aux peuples. D'ailleurs on ne se rendait pas compte à cette époque, comme on le peut aujourd'hui, de la raison qui avait fait aboutir le travail des siècles à cette dérision qui a nom Charles-Quint! Et les princes dont le pouvoir, en définitive, n'était qu'un privilége, n'auraient eu garde d'y porter atteinte en éclairant les peuples. L'idée de privilége allait donc longtemps encore prévaloir dans les conseils des nations.

Les gouvernements avaient besoin d'argent pour entretenir des armées, pour faire la guerre. L'argent était devenu pour eux tout à la fois une puissance et un objet, de première nécessité, et leurs besoins grandissant de jour en jour, il leur fallait à tout prix se créer des ressources; dès lors tout devenait pour eux matière à faire des écus.

De cette nécessité où se trouvaient les gouvernements par suite de leur propre organisation, de l'exemple des rois d'Espagne, de la situation de l'Europe, découlait tout naturellement cette consé-

quence qui devenait une sorte d'axiome : qu'un pays devait conserver son or, et pour cela, l'empêcher de sortir.

Pour atteindre ce but, il n'était que deux moyens : interdire l'exportation des métaux précieux, ce qui ne pouvait se faire que par des lois de douane très-sévères et très-sévèrement appliquées ; et poser en principe qu'un peuple doit vendre aux étrangers une plus grande quantité de ses produits, que les étrangers ne lui vendent des leurs.

C'est dans le domaine des affaires l'application du privilége, partant le monopole.

Mais comme il n'est pas possible d'obliger un peuple à acheter toujours, sans jamais rien acheter de lui, on fut conduit à décider qu'il fallait vendre aux étrangers le plus possible et acheter d'eux le moins possible.

C'était là tout le *secret* et toute *l'utilité* du commerce ?

Cette doctrine, qui nous paraît si étrange aujourd'hui, qui à nos yeux renferme autant d'hérésies que de mots, cette doctrine fut pourtant celle de tous les écrivains qui, dans tous les pays de l'Europe, s'occupèrent de cette matière. Elle eut pour champions : en Angleterre Thomas Mun, lord Davenant, sir Josuah Child, sir James Stewart ; en France Melon et Forbonnais ; Genovesi en Italie ; et en

Espagne Ustariz qui écrivait en 1740. En 1740! Ainsi l'Europe avait vécu plus d'un siècle sous l'empire d'une doctrine aussi erronée. Cela prouve une fois de plus avec quelle facilité les erreurs se répandent, se font accepter. La suite vous montrera avec quelle difficulté on parvient à guérir les maladies dont elles sont la cause.

C'est là ce qui a donné naissance au système mercantile.

Puisqu'on posait en principe que la richesse consiste dans la possession des métaux précieux, on devait en tirer cette conséquence : qu'un peuple s'enrichit en exportant et s'appauvrit en important; et que dès lors le commerce intérieur n'a qu'une importance fort secondaire, puisqu'il n'augmente pas les espèces métalliques, tandis que l'attention des gouvernements doit se porter tout entière sur le commerce extérieur, dont les transactions se soldent en écus, à la condition toutefois qu'on vendra toujours et qu'on n'achètera jamais, si c'est possible. Le beau idéal de ce système eût été de ne rien importer. En tout cas, tâcher de ne rien acheter qui se paye en écus, et vendre aux étrangers tout ce qu'on pourra leur vendre afin d'avoir leur or, tel fut le dernier mot de la doctrine.

Mais la nature des choses ne viendra-t-elle pas

opposer son *veto* à la mise en pratique de ces prétendus principes? Pour pouvoir vendre toujours, il faut trouver des acheteurs qui aient besoin des produits qu'on leur offre. Ces acheteurs, qui produisent aussi, voudront vendre à leur tour. Si on ne leur achète rien et qu'on prétende les forcer à acheter toujours, que feront-ils? Ils produiront les objets afin de ne plus être obligés de se les procurer par le moyen de l'achat, et ils se passeront de nous. Que faire alors? que faire? La réponse était écrite alors que, ainsi que nous venons de le dire, l'idée de privilége était exclusive de toute autre préoccupation. Que faire? Il faut prohiber la sortie des matières premières et augmenter les droits à l'importation, de façon à la rendre impossible; c'est-à-dire que, si jusqu'ici l'Europe a été un champ de bataille, sur lequel on s'égorgeait à coups de lance d'abord, à coups de canon ensuite, elle sera désormais une mêlée dans laquelle on se ruinera à coups de tarifs. Le prétendu principe une fois posé devait être poussé jusqu'à ses conséquences extrêmes.

Ainsi le commerce n'était plus une des branches où devait s'exercer l'activité humaine; il n'était plus un agent ayant mission de répandre la richesse par l'échange des produits : les gouvernements ne voyaient en lui qu'un moyen d'avoir de l'or, et pour avoir, pour conserver cet or, ils allaient être con-

duits à établir des droits d'entrée, de sortie, de circulation, tous procédés empruntés aux plus mauvais jours du régime féodal, et constituant un ensemble d'obstacles à l'activité individuelle.

C'est à partir du seizième siècle, vous le savez, que la Royauté prend un accroissement considérable; aussi en se plaçant au point de vue purement gouvernemental, est-ce à cette époque qu'on a prétendu voir la civilisation entrer largement dans la voie du progrès. Mais cet égoïsme gouvernemental, qui mettait ainsi la personnalité du gouvernement au-dessus de tout et rapportait tout à lui, était évidemment en opposition avec les aspirations, les besoins des peuples, avec la logique des faits antérieurs, avec la nature des choses. Or la nature des choses est une puissance contre laquelle on ne lutte pas impunément. Les tendances gouvernementales étant essentiellement contraires aux tendances économiques, et les tendances économiques étant précisément conformes à la nature des choses, la marche de la civilisation était nécessairement entravée par les institutions politiques.

De cette comparaison nous pouvons donc déjà tirer cette conclusion : que l'école gouvernementale a évidemment fait fausse route, quand elle a cru voir, à partir du seizième siècle, la civili-

sation marcher à pas de géant, parce que le pouvoir central, l'administration, acquérait une force de plus en plus grande. Ce qui est vrai, c'est que, si un progrès considérable et rapide s'est accompli, cela a eu lieu, je vous l'ai déjà fait remarquer, malgré l'organisation centralisatrice des gouvernements. Le système mercantile en est la preuve.

Comme conséquence du système mercantile, le système colonial a été préconisé et appliqué, car il n'est, pour l'exploitation des colonies, que l'application des idées dont nous venons de faire l'analyse.

Au lieu de laisser ouverts à tout le monde les pays récemment découverts, au lieu d'en faire des terres neutres où chacun pourrait librement s'établir et créer par conséquent des débouchés pour le commerce de tous, on s'en empare, ils deviennent des propriétés privées de la nation qui y plante son drapeau. Que dis-je! Un navigateur, qui aborde sur une plage inconnue, croit faire merveille s'il en prend possession au nom du souverain, son maître; de sorte que ce pays n'est pas en fait la propriété du peuple dont ce navigateur est citoyen, mais du prince dont il est sujet, ou du moins du gouvernement dont ce prince est le chef. Les colonies ne sont en un mot que des fermes qu'il s'agit d'exploiter, et les

colons que des espèces d'ouvriers auxquels tout naturellement le propriétaire imposera des salaires, soumis à des conditions réglées à son avantage exclusif.

Aussi, quoi qu'il advienne des colonies et des colons, ceux-ci ne pourront fonder des établissements, se livrer à des exploitations, qu'à la condition que établissements et exploitations tourneront à l'avantage de la métropole. Et quel sera cet avantage? faire affluer l'or dans les caisses publiques.

Ainsi, dans les colonies espagnoles, il était interdit aux colons de se procurer sur le sol, habité par eux, les objets que produisait la métropole; ils étaient condamnés à les recevoir d'elle, parce qu'en échange elle prenait leur or. De là, défense faite aux Américains de cultiver par exemple le lin, le chanvre, la vigne, parce que l'Europe voulait leur vendre ses toiles et ses vins. Ils devaient exploiter les mines et rien de plus, ou, s'ils voulaient se livrer à une autre industrie, il fallait que la métropole n'eût pas cette industrie chez elle. La soif de l'or était telle, que le gouvernement Espagnol avait même défendu à ses colons de faire élever leurs enfants ailleurs qu'en Espagne. Ce trait seul suffit pour préciser l'esprit du système.

Quand on lit aujourd'hui ces conditions aussi absurdes qu'iniques, quand on sait, quand les faits

ont tant prouvé depuis combien elles étaient contraires aux intérêts mêmes de la métropole, on se demande comment un pareil système a pu se généraliser, comment surtout il a pu durer aussi longtemps?

Car les mines s'épuisèrent, l'or ne tarda pas à disparaître; les colons durent alors diriger ailleurs leur activité. Il fallait vivre. La nécessité leur en fit chercher les moyens dans ce sol même qui ne produisait plus le métal si désiré.

On interrogea donc la terre, le climat, non pour y produire ce que produisait l'Europe, l'interdiction à ce sujet n'était pas levée, mais pour cultiver des plantes ayant une valeur industrielle et qui ne pouvaient naître que sous le soleil des tropiques.

Mais la leçon donnée par l'épuisement des mines n'a servi à rien; les idées du système dominent toujours. On a reconnu que tel produit pouvait être cultivé avec bénéfice. Aussitôt on fait de cette découverte un secret; on veut en avoir le privilége exclusif. Malgré toutes les précautions, cette culture se naturalise partout. Alors on a recours aux tarifs, aux douanes, et on en vient jusqu'à cette extrémité de l'absurde que, pour vendre plus cher, on rend les produits plus rares au risque de ruiner les colons.

La métropole du moins y trouve-t-elle son avan-

tage? Non! car pour protéger ses colonies contre la curiosité des étrangers ou l'envahissement de leurs produits, elle est obligée d'entretenir des flottes dont la dépense excessive la ruine, et elle se voit contrainte de prendre un fermier, c'est-à-dire d'abandonner à une compagnie l'exploitation d'une ferme qu'elle ne peut plus exploiter elle-même, jusqu'au moment où la compagnie, ruinée à son tour parce qu'elle aura suivi les mêmes errements, devra se dissoudre pour faire place enfin au régime de liberté.

L'erreur dans ce cas fut d'avoir cherché les profits dans le haut prix résultant de la rareté des marchandises, plutôt que dans leur abondance. Et pour la justifier, que de sophismes n'a-t-on pas entassés les uns sur les autres! Un peuple ne doit pas être tributaire de l'étranger. Un peuple ne doit pas souffrir que les marchandises étrangères envahissent son marché. Eh! la Prusse, l'Autriche, la Suisse n'ont pas de colonies et n'ont jamais manqué de sucre et de café. Il y a plus: les Suisses en ce moment payent moins cher que les Français en France le sucre que la France leur envoie. C'est là un des résultats les plus curieux et les plus déplorables des lois de douane et des impôts de consommation.

On vou ait de l'or. Hélas! le système mercantile,

le système colonial n'ont pas enrichi l'Espagne. L'or et l'argent ont même disparu des colonies malgré toutes les défenses, toutes les douanes, tous les tarifs, toutes les lois; mais le sucre et le café y sont restés.

« C'est que l'or, dit Mengotti, est essentiellement rebelle aux ordres de la loi. Il vient sans qu'on l'appelle, s'en va quoiqu'on l'arrête, sourd aux avances, insensible aux menaces, attiré seulement par l'appât des profits. »

Il en est de même du commerce, il va où est la liberté.

En voulez-vous un exemple. Celui-ci peut être considéré comme type.

Quand le gouvernement anglais fut sur le point de signer, avec son ancienne colonie de l'Amérique du Nord, le traité que lui imposaient les victoires de ses colons insurgés, la ville de Bristol adressa une pétition au Parlement, pour le supplier de refuser sa sanction à une paix qui devait être fatale au commerce britannique. Eh bien! quelques années après, cette même ville de Bristol adressait encore au Parlement une pétition, pour demander l'autorisation de creuser de nouveaux bassins pour ses navires, dont le nombre avait doublé par suite de ses rapports avec les États-Unis.

Cette idée de faire affluer l'or dans les caisses de l'État, et d'employer dans ce but des moyens qui pouvaient avoir un résultat immédiat, mais qui en même temps apportaient, sans qu'on s'en rendît compte, la plus grande perturbation dans le corps social et finissaient non-seulement par l'affaiblir, mais par appauvrir l'État lui-même, cette idée a été l'âme de l'organisation des administrations européennes. C'est cette idée qui a présidé à l'établissement de l'impôt.

Je n'ai pas à faire ici l'histoire de l'impôt. Ce vaste sujet exigerait une étude longue et approfondie. Je n'en parle que comme application de l'erreur que je signale en ce moment. Vous savez que, sous le régime féodal, une partie de la population était taillable et corvéable à merci; qu'une autre partie conquit le droit de voter les taxes et les subsides; que ces subsides, bien qu'ils ne fussent consentis que pendant un certain temps, continuaient à être perçus jusqu'à ce que, les dépenses augmentant, le besoin d'argent forçât les princes à réunir les États Généraux, dont ils n'aimaient pas le contact en raison des comptes qu'ils demandaient. Vous savez aussi que des princes avaient, de leur autorité privée, établi des taxes; que taxes et subsides avaient fini par être considérés comme une dette des peuples envers eux. Les choses avaient marché ainsi

jusqu'à l'époque dont nous nous occupons; et, certes, ce n'est pas là ce qui aurait pu faire envisager l'impôt sous le point de vue, sous lequel on l'envisage de nos jours. Les idées alors dominantes en matière de finances ne pouvaient être que la conséquence des traditions gouvernementales.

On ne s'est pas demandé quelle était la nature de l'impôt. On ne s'est pas préoccupé de la question de savoir si cette charge, forcément supportée par l'individu, avait à ses yeux une valeur représentative quelconque. On a encore moins cherché à établir les dépenses en proportion des ressources. Ces données sont d'origine moderne. Elles sont nées le jour où l'esprit d'individualisme s'est senti assez fort, assez dégagé de la gangue des systèmes empiriques, pour vouloir que la société lui rendît compte des obligations qu'elle lui imposait. L'impôt n'a jamais été qu'un moyen de procurer à l'État, c'est-à-dire au gouvernement, le plus d'argent possible; et les gouvernements, sans tenir compte des besoins sociaux, sans même procéder avec cet esprit de justice si nécessaire pourtant quand il s'agit des charges publiques, les impôts de consommation en sont la preuve, les gouvernements n'ont vu là qu'un moyen de battre monnaie.

Cela est si vrai, que le fisc est devenu un objet de

science, et que la science fiscale a fait des merveilles dans ses recherches sur la matière imposable.

La matière imposable! Cette expression a par elle-même une valeur analytique immense; elle traduit fidèlement l'esprit qui préside à l'établissement de l'impôt; ces trois mots sont à eux seuls une définition, la plus complète qu'on puisse désirer.

Il ne s'agit pas de savoir si les citoyens payeront une somme d'argent déterminée en échange d'un service que la société leur rend; ou si, les dépenses nécessaires pour la bonne administration du pays étant fixées, ils devront y contribuer d'après une base déterminée; non! Il faut trouver des objets qu'il soit possible de frapper d'une taxe, sans s'enquérir si cela est juste ou injuste, si on ne paralysera pas sur un point l'activité sociale, si on ne rendra pas stérile une branche de travail. L'État veut avoir de l'or. Il ne s'agit pas de chercher quelle somme un pays peut dépenser annuellement pour payer les services publics, et d'établir ces services d'après cette donnée. Non! Les services publics sont établis d'une certaine façon; ils sont jugés *a priori* ne pouvoir pas être établis d'une autre manière; la seule chose à trouver, c'est la matière imposable, de façon à pouvoir les payer. L'État a besoin d'argent!

L'impôt, tel qu'il s'offre à nous aujourd'hui, avec l'esprit de fiscalité qui préside à son établissement

et à sa perception, avec son organisation, avec ses théories dont il fait des principes, est fils de la tradition du privilége et s'est fortifié des erreurs économiques dont nous venons de voir les funestes résultats.

Tous ces systèmes, si fort accrédités, furent une conséquence nécessaire de la forme que prit le gouvernement des sociétés. Le monopole, dans le domaine des affaires, devait marcher de pair avec le monopole dans les sphères gouvernementales. Aussi, soutenus par la puissance politique et essentiellement contraires à la nature des choses, ces systèmes devaient forcément entraver la marche de la civilisation en arrêtant l'essor de l'activité individuelle.

Voyons si, en effet, il en fut ainsi dans l'application, et par quelle succession d'essais on a cherché à sortir de cette ornière.

En France, c'est d'abord Sully qui entre en scène. Ses idées ont longtemps séduit par leur simplicité même. Tout le travail utile, toute la richesse réside, selon lui, dans l'agriculture. « Pâturage et « labourage sont les deux mamelles de la France, » disait-il. Aussi se montre-t-il indifférent au commerce et ennemi de l'industrie.

C'est que, exclusivement préoccupé des intérêts

du gouvernement, il n'avait que deux choses en vue : procurer des revenus à l'État et des soldats au roi. Or, l'agriculture suffisait seule à atteindre ces deux buts. La terre produit la nourriture naturelle de l'homme, et c'est dans les campagnes qu'il faut aller chercher les hommes robustes, habitués à la fatigue, dont on fait les bons soldats. De plus, l'agriculture présente à l'impôt une assiette facile à établir. Ces considérations devaient donc attirer sur l'agriculture toute la sollicitude du gouvernement. Le commerce, au contraire, ne présentait aucun de ces avantages. Le commerce intérieur ne consistant, en définitive, que dans l'échange des produits agricoles, il n'y avait là ni argent à recueillir, ni hommes à ranger sous les drapeaux; quant au commerce extérieur, il n'était à encourager que pour vendre les produits de la France, mais non pour acheter ceux des étrangers. Sully répétait sans cesse : « Nous avons « plus besoin de leur or que de leurs produits. »

Aussi fut-il en toute occasion ennemi acharné du luxe qui coûte cher. Soit que ce fût de sa part un dédain aristocratique pour le travail, tradition castillane, comme nous l'avons observé; soit qu'il y eût en lui indifférence philosophique pour les objets de luxe, il s'opposa toujours de toutes ses forces à l'introduction de la soie en France. Cet homme qui affichait une très-grande austérité de mœurs et ne se

montrait jamais que vêtu d'habits grossiers, prêchait pour ainsi dire par l'exemple sa doctrine d'économie domestique, qu'il entendait appliquer à l'État. Il eût voulu arriver à la réduction forcée de toutes les dépenses et, ainsi qu'on l'a dit, amener la prospérité par la privation. Esprit honnête, mais médiocre, à courte vue, que sa réputation d'homme économe a grandi outre mesure, Sully devait être et fut l'apôtre du système mercantile à outrance. Toute sa doctrine politique et sociale peut se résumer en ces mots : *Vivre chez soi et pour soi !* Non-seulement il se montra toujours rebelle à tout ce qui était de nature à favoriser le grand commerce et l'industrie, mais il n'a jamais compris la perturbation, que certaines entraves pouvaient apporter même dans les intérêts français. En voici un remarquable exemple.

Il existait à Vienne en Dauphiné un pont, sur lequel était établi un péage que l'on nommait la douane de Valence. Ce péage entravait la circulation des marchandises entre la France et l'Italie, d'une façon extrêmement fâcheuse, surtout pour la place de Lyon. Les États du Dauphiné s'étant réunis en 1600, les députés de Lyon y firent entendre les plaintes les plus amères, et invoquèrent les considérations les plus puissantes, pour justifier la demande qu'ils faisaient tendant à la suppression de

cette douane. Sully fut inébranlable, pour ne pas dire impitoyable. Aussi qu'arriva-t-il? Pour se soustraire à cette douane, le commerce de l'Italie avec la Flandre et l'Angleterre, dont le transit avait toujours eu lieu par la France, prit la route de mer et depuis ne l'a plus quittée.

Ah! la liberté se venge cruellement de ceux qui non-seulement dédaignent ses bienfaits, mais osent lui porter atteinte.

Philippe II, maître du Portugal, interdit aux Hollandais, hérétiques selon lui, l'entrée des entrepôts de Lisbonne, où ils venaient acheter les marchandises de l'Inde amenées là par les négociants portugais. Dans la pensée du monarque ultra-catholique, le sol de l'Espagne ne devait pas être profané par la présence de ces mécréants. Leur argent eût souillé les mains du sombre reclus de l'Escurial. D'ailleurs, en leur défendant l'entrée de ses États, il les privait d'une branche de négoce considérable; leur commerce de cabotage était perdu. Mais il avait compté sans la nécessité. Les Hollandais vont chercher dans l'Inde ce qu'ils ne peuvent plus se procurer en Europe. Ils fondent des établissements dans ces parages lointains. Leurs courses de cabotage se transforment en voyages au long cours, et cette mesure stupide qui, dans la pensée du monarque, devait amener leur ruine, fut la cause de leur grandeur.

La prédilection de Sully pour l'agriculture n'eut pas même des résultats heureux. Ses vues étroites ne lui permirent pas de comprendre que l'agriculture végète, sans l'industrie qui transforme ses produits et le commerce qui les porte aux consommateurs. Aussi laissa-t-il une agriculture languissante malgré les encouragements qu'il lui prodigua. La solidarité, qui existe entre toutes les branches ouvertes à l'activité humaine, avait fait justice de son étroite utopie.

Mais la liberté, qui ne devait pas périr et a toujours eu des champions, allait se trouver face à face avec le monopole, cherchant à revivre et à se généraliser de nouveau, dans une situation solennelle.

En Hollande, aucune mesure restrictive n'avait entravé l'activité individuelle. Le monde des affaires y vivait dans la plénitude de son indépendance; aussi ce pays avait-il atteint à un degré de prospérité inconnue ailleurs. On en cite comme exemple ce phénomène qui est à lui seul la preuve de l'excellence du principe de liberté : que la Hollande produisait peu de céréales et que les disettes y étaient infiniment plus rares que partout ailleurs. Par l'influence de cette liberté sans égale, les affaires y avaient pris un tel développement que les Hollandais avaient presque monopolisé les transports ma-

ritimes. Leurs navires, disait-on, étaient devenus le roulage de l'Océan.

De son côté, l'Angleterre était entrée dans la vie commerciale, avec cette certitude de vue qui est un des traits principaux du caractère anglo-saxon. Isolés au milieu de la mer, un instinct sûr avait fait comprendre aux Anglais que, si elle les séparait du continent, elle devait les en indemniser; que du reste, pour ne pas être déchus de tout rôle en Europe, ils étaient contraints de demander à la mer les ressources que la terre fournissait aux autres. La Tamise d'ailleurs, formant de son embouchure à Londres le plus vaste port de l'Europe, était par cela même pour le grand commerce un centre autour duquel il viendrait graviter tôt ou tard. Les Anglais se livrèrent donc au commerce autant par nécessité de situation que par goût. Mais le système mercantile avait fait invasion dans la Grande-Bretagne; et lorsque après la découverte de l'Amérique et de la route du Cap ils voulurent donner à leur marine, à leurs affaires, une impulsion en harmonie avec la grandeur du champ d'exploitation qui leur était ouvert, ils se trouvèrent en face des Hollandais, plus riches, plus puissants et partout mieux établis.

Dans un temps où les idées de monopole étaient en faveur, il eût fallu aux Anglais, pour supporter

la concurrence de ces rivaux, ou une grandeur d'âme trop rare pour triompher de l'égoïsme natif de la pauvre nature humaine, ou une hauteur de vue qui leur eût fait deviner les résultats féconds de la liberté. Ils n'avaient ni l'une ni l'autre de ces deux éminentes qualités. Une pensée unique traça leur conduite : tuer le commerce des Hollandais en les ruinant, en les exterminant.

L'*acte de navigation* est un des phénomènes les plus extraordinaires qu'ait à enregistrer l'histoire des erreurs sociales : s'assurer le monopole de la navigation étrangère ; s'arroger, de par la force, le droit de se faire les douaniers, les gendarmes de l'Océan ; se transformer en écumeurs de mer, en véritables pirates ; exiger que tout bâtiment de commerce, qui voudrait entrer dans un port de la Grande-Bretagne ou des colonies anglaises, fût la propriété d'un Anglais, que son capitaine fût Anglais, que les trois quarts des hommes de l'équipage fussent Anglais ! c'est Venise restaurée. C'est Venise transportée des étroites lagunes de l'Adriatique en plein Océan. Telle fut la prétention des Anglais. L'exemple de la cité de saint Marc ruinée par les conséquences du monopole, cet exemple est perdu. L'Angleterre sera-t-elle plus heureuse ?

Oui ! dans ses débuts. Car l'acte de navigation ne pouvait avoir qu'un résultat : la guerre ! Une guerre

affreuse, dans laquelle, après des prodiges de valeur et des actes d'héroïsme sublimes, les Hollandais finirent par succomber.

Mais l'avenir répondra-t-il aux espérances que fit naître la victoire?

Hélas! l'Angleterre ne s'aperçoit pas qu'elle s'isole commercialement; qu'elle rend tout commerce impossible entre elle et les autres peuples. Elle ne voit pas que, son industrie se développant en proportion de sa marine, elle va devenir une immense usine se faisant sa propre commissionnaire et n'ayant pour débouchés que ses propres colonies, sauf quelques pays auxquels elle aura imposé ses produits. Car c'est à cela qu'elle va aboutir : de n'alimenter que ses propres marchés. Mais sa production augmentant sans cesse, et ses colonies se trouvant bientôt inondées, le système, qui lui a fermé les marchés étrangers, la met dans la nécessité d'aller aux extrémités de la terre conquérir des territoires et fonder des colonies bientôt inondées à leur tour, pour recommencer encore et toujours. Puis ces colonies, ne faut-il pas les garantir contre l'envahissement des produits étrangers? Que de flottes pour les garder! Que de frais pour entretenir ces flottes! Si du moins ces colonies, satellites passives de la métropole, subissaient toujours sans mot dire la loi promulguée à Londres? Hélas! l'esprit d'in-

dépendance suivra au delà des mers les émigrés européens, qui n'auront rien perdu de leur caractère pour avoir abandonné la mère patrie, et cet esprit sera une épée de Damoclès perpétuellement suspendue sur l'industrie anglaise.

Ainsi cet isolement effrayant, dans lequel l'Angleterre se place volontairement par suite d'une erreur économique, est pour elle la source de difficultés presque insurmontables dans le présent, et l'origine des plus grands embarras dans l'avenir.

Cette monomanie de monopole n'eut pas seulement des résultats désastreux, en ce qu'elle fut la pierre d'achoppement du progrès, elle eut les plus graves conséquences morales.

Un peuple, au lieu d'être un concurrent, était un ennemi; et dès lors les hommes s'habituèrent à considérer comme utiles, comme nécessaires, comme légitimes les mesures prises contre leurs voisins. Dès lors les haines nationales eurent pour s'entretenir un aliment, celui de tous qui est le plus capable d'enflammer les esprits, l'intérêt.

Et puis ces prohibitions, ces taxes, ces droits excessifs offraient à l'ardeur du gain un appât irrésistible. La contrebande n'a pas seulement un grand attrait en raison des bénéfices qu'elle procure, elle séduit encore par ses dangers, ses incertitudes, son

mystère. Mais qu'est-elle après tout? Une insurrection contre la loi; ceux qui s'y livrent violent la loi, prennent l'habitude de la fraude et, au lieu de voir dans les agents de l'autorité publique des représentants de la loi, en viennent bien vite à les considérer comme des ennemis. C'est là un ferment de démoralisation; et, comme la guerre entre les peuples est une sorte d'état normal, on voit des gouvernements favoriser la contrebande faite par leurs nationaux chez leurs voisins, donnant ainsi un encouragement à un acte immoral.

Tout cela, Messieurs, est la conséquence de l'avénement de Charles-Quint. Le principe des institutions absolutistes, qui se généralise dans l'ordre politique, pénètre dans toutes les artères de la vie sociale. On ne veut pas que le soleil luise pour tout le monde. Le monopole et la force sont partout; la liberté et le droit nulle part. La personnalité humaine est étouffée. L'individu disparaît.

Mais la famille Européenne avait en elle une puissance de vie qui devait, en définitive, assurer le triomphe de la civilisation. Nous voyons déjà les monopoleurs menacés d'une punition cruelle infligée par le monopole lui-même. Après Sully, les choses continuèrent à se traîner dans la même ornière; aussi son système avait-il légué à ses succes-

seurs, non-seulement cette agriculture languissante dont nous avons parlé, mais un commerce et une industrie si peu prospères, que travail et transactions auraient pu se solder par zéro. Il en était résulté, d'un côté, une grande misère, et, de l'autre, des impôts écrasants, mal répartis et dans la perception desquels s'étaient glissés les plus monstrueux abus. Richelieu, absorbé par la situation politique de la France, s'était peu occupé de cette matière; il n'en n'avait pas eu le temps. Enfin, Colbert arrive!

Souvent déjà, dans le cours de cette étude, nous avons constaté que c'était au moment même, où les situations paraissaient les plus désespérées, que, par une sorte de retour sur elle-même, la civilisation retrouvait sa voie et se remettait en marche. Il en fut encore ainsi à l'époque où nous sommes. Et, ce qui est le plus digne d'attention, c'est que le progrès que nous avons à constater dans le monde des affaires, s'accomplit au moment où, par une concentration de plus en plus grande des forces vives de la France en matière politique, un changement dans ce sens était d'autant plus difficile à prévoir.

Les esprits étaient plongés dans la plus grande incertitude. L'application du système mercantile avait produit des résultats désastreux. S'il n'était pas

possible de prendre la voie directement opposée, une sorte d'intuition des choses disait que, tout en conservant le principe de la richesse réalisée par la possession de l'or, on pourrait peut-être l'appliquer d'une autre manière. Mais alors ne s'exposerait-on pas à allier des éléments ennemis dont l'association ne pouvait être féconde? Pour sortir de l'impasse où l'on avait été enfermé par les idées si entières de Sully, n'allait-on pas demander à la contradiction une solution qu'elle ne pouvait donner?

Colbert me paraît avoir été la personnification, l'incarnation de ces idées confuses, de ces incertitudes, de ces contradictions.

Cet homme était doué d'une intelligence supérieure et d'un grand sens pratique. S'il eût été libre, ou s'il eût vécu dans un autre milieu, il eût peut-être en partie résolu les problèmes que Turgot devait poser avec tant d'autorité peu de temps après lui. Mais il était ministre d'un roi qui, avant tout, avait besoin d'argent; il lui fallait donc à tout prix trouver des ressources.

Malgré la pression des erreurs accréditées, malgré l'influence de la tradition, influence si grande à toutes les époques, mais plus grande encore dans un temps où les esprits étaient en proie à l'incertitude, Colbert eut le rare mérite de voir et de chercher des ressources, non plus, comme Sully, dans la

prospérité d'une seule branche du travail social, mais dans la prospérité générale du pays, quelles que fussent les sources d'où jailliraient les éléments de cette prospérité; et son jugement droit lui fit comprendre que la liberté du commerce était une des principales causes de la richesse.

Il a donné de cette disposition de son esprit des preuves remarquables.

Ainsi, la Compagnie des Indes Occidentales était à bout de ressources. Son privilége était devenu entre ses mains lettre morte. Les colonies étaient aux abois. Elles manquaient des choses les plus nécessaires que la Compagnie était impuissante à leur donner, et le bas prix auquel on prenait leurs produits les ruinait. Ce voyant, Colbert déclare le privilége aboli et rend libre le commerce avec elles. Il supprime à Marseille le droit d'aubaine, afin d'y attirer les étrangers, et voit bientôt cette mesure, couronnée du plus grand succès, donner à cette ville l'impulsion commerciale qui l'a rendue si prospère. Il fit plus, il osa toucher à l'arche sainte du privilége, en faisant décréter que le commerce de mer était compatible avec la noblesse.

Ces idées étaient sages, ces mesures libérales, mais elles n'eurent pas le résultat qu'il en attendait sans doute, parce que, sous d'autres rapports, comme en matière d'industrie, il resta trop esclave

des traditions laissées par le système mercantile. Il comprit bien, pour le commerce, la nécessité de la liberté, mais il ne la comprit pas pour l'industrie. Ainsi, il revise les tarifs des douanes. Il faut lui rendre cette justice que, dans sa pensée, ce travail ne devait pas être seulement une mesure financière; son but fut surtout de protéger l'industrie nationale; et même les mesures qu'il prit à ce sujet étaient essentiellement transitoires; mais elles n'en constituaient pas moins une protection, dès lors un privilége, et étaient par cela même destinées à devenir un embarras pour l'avenir. Vous parlerai-je de la guerre de Hollande en 1672. La France frappe d'une interdiction absolue les marchandises hollandaises; de leur côté, les Hollandais prohibent à l'entrée de leur pays les vins, les eaux-de-vie, les produits des manufactures de France. Ces mesures portent à l'agriculture française un coup dont elle sera longtemps à se remettre. La paix de Nimègue força la France à renoncer au système de Colbert; mais un grand mal avait été fait: désormais les manufacturiers et les négociants considéreront comme un droit ce qui dans l'origine n'a été établi que comme un encouragement; et, aujourd'hui encore, vous voyez quelle lutte le libre échange est obligé de soutenir contre les dernières convulsions du système protecteur!

Néanmoins, l'histoire doit tenir compte à Colbert de ses bonnes intentions. Il a laissé bien loin derrière lui le pâle et médiocre Sully. Il ne faut pas oublier surtout qu'il vivait dans un temps où le despotisme, planant dans les régions officielles, donnait le ton à toutes choses, qu'il luttait contre une cour dont les idées étroites étaient pour lui un perpétuel obstacle, et qu'il lui fallait trop souvent plier devant la médiocrité et les caprices de cette incommensurable vanité, que les courtisans qualifièrent du nom de Grand Roi.

Bien que la conception de Colbert fût incomplète, elle pouvait du moins donner à la France commerciale et industrielle une impulsion féconde. Mais cet échafaudage construit à grand'peine, le Trésor enrichi, le travail remis en honneur, tout cela allait crouler, disparaître, brisé par la nature seule des institutions politiques, puisque le sort de tout cela dépendait de la volonté d'un vieillard, qui usait les dernières années de sa triste vie, dans des pratiques d'une religion à laquelle il n'avait jamais cru, en compagnie d'intrigants de bas étage, dont il était devenu le servile instrument. Ses dilapidations et la révocation de l'édit de Nantes mirent la France à deux doigts de sa ruine.

Cependant l'esprit des affaires avait été singuliè-

rement éveillé par les essais de Colbert. Leur insuffisance même, et surtout les résultats obtenus malgré cette insuffisance avaient démontré que le mieux était possible. On sentait déjà vaguement que dans cet ordre d'idées tout n'était pas hasard, caprice. On commençait à se dire qu'en cela, comme en toutes choses, il pouvait bien y avoir des règles et dès lors des ressources qu'il s'agissait seulement de mettre en lumière. L'incertitude des esprits durait toujours, et rien de précis ne venait y mettre un terme; mais du moins on était prêt à accueillir et à comprendre quiconque viendrait dire le mot de la situation.

Ce fut dans ces conditions que parut l'Écossais Law, apportant en France les idées de crédit et de circulation que lui avait inspirées un long séjour en Italie, où il avait étudié les traditions de la grande époque commerciale de ce pays. Si Law eût réussi, on lui eût élevé des statues. Il échoua en fait, sa mémoire fut maudite. Mais a-t-il mérité l'anathème?

Il voulait fonder le crédit public et la circulation des valeurs. C'est à ces termes simples que se réduit son œuvre. Il voulait même que sa banque fût chargée du recouvrement de l'impôt, ce qui eût été

moins onéreux pour le trésor et eût aboli bien des abus. Or en France, aujourd'hui, on paraît songer sérieusement à mettre cette idée en pratique au moyen de la Banque de France qui, avec des succursales dans chaque département, ferait aussi bien, pour ne pas dire mieux, et à meilleur marché, la besogne de la hiérarchie du Trésor.

Vous savez le succès qu'eut à son début la mise en œuvre de la conception de Law. Vous savez avec quel entraînement on suivit le grand financier, quel enthousiasme il excita! L'appât du gain en fut-il la seule cause? Sans doute l'agiotage auquel donnèrent lieu les valeurs mises en circulation, et les moyens qu'il offrait à chacun de s'enrichir rapidement, ne furent pas étrangers aux mouvements extraordinaires dont la rue Quincampoix fut le théâtre; mais est-ce là tout? Si Law avait paru un siècle plus tôt, aurait-il eu le même succès? Cet homme fut pendant quelque temps l'arbitre de la fortune publique, parce que, comme tous les réformateurs qui réussissent, il arrivait à son heure, parce qu'il fut compris; et il ne pouvait l'être qu'autant que les esprits étaient préparés à s'assimiler ses idées en matière de finances.

Et cependant il échoua; et cependant après avoir jeté un éclat prodigieux, ce météore fut obligé un jour de fuir et alla s'éteindre à Venise, misérable

et maudit. Pourquoi? Parce qu'il se laissa entraîner au delà des limites qu'il s'était assignées à lui-même, par l'enivrement du succès, par l'influence de la cour, et surtout par les encouragements du Régent, qui ne vit là qu'un moyen de se procurer de l'argent. Une fois encore, la nature même des institutions politiques amenait une catastrophe; autrement dit, pour appeler les choses par leur nom, le progrès dans le gouvernement tuait tout progrès social.

Ces ruines entassées les unes sur les autres, ces catastrophes, ces guerres commençant à coups de tarifs et finissant à coups de canons, ces colonies haletantes, cet or qui fuyait en raison même des efforts que l'on faisait pour le retenir, tout cela donnait singulièrement à réfléchir. Des hommes se demandèrent si la richesse n'était pas, elle aussi, soumise à des lois positives, comme tout ce qui est du domaine de la vie.

Dans un entresol de ce palais de Versailles, où trônait à côté du trône une de ces femmes dont on ne peut parler sans dégoût, dont l'histoire de la Royauté a tant à rougir, et dont les noms maudits ont si souvent éveillé les sombres échos des prisons d'État au milieu des imprécations de leurs victimes;

dans un modeste logement de ce splendide palais, vivait un médecin du nom de Quesnay.

Cet homme, témoin chaque jour de la dépravation, des scandales, des dilapidations de cette cour qui avait la prétention de représenter la France, comme si ce grand et noble pays pouvait être personnifié par un lieu de débauche, cet homme pensait.

Les observations que comme médecin il avait dû faire sur les phénomènes de la vie humaine, l'avaient-elles conduit à interroger la vie sociale au point de vue des intérêts? Toujours est-il que, frappé des désordres financiers qui désolaient la France, et répondant à un besoin de son temps, il conçut le projet de rechercher si la richesse n'était pas soumise à des lois positives, et de donner à ces recherches un caractère scientifique.

Malheureusement la tentative de Law, avec ses catastrophes récentes, n'était pas faite pour éclairer la question. Son insuccès avait eu au contraire pour premier résultat, d'inspirer une invincible répulsion pour tout ce qui de près ou de loin rappelait les idées de crédit, de circulation, qui apparaissaient comme une duperie. Quesnay subit cette influence, et, par une sorte de réaction contre *le système*, il reprit en sous œuvre la donnée de Sully, tout en lui enlevant ce cachet d'étroitesse et de médiocrité que lui avait imprimé le ministre de Henri IV.

La terre est en effet la source de toute richesse. Elle nourrit celui qui la cultive, elle fournit les matières premières à l'industrie, elle donne au propriétaire un produit net. Dès lors les commerçants, les industriels, les ouvriers sont les salariés de l'agriculture, parce que leurs profits font partie des frais généraux de la production agricole. D'où cette conséquence : que le travail de la terre est seul productif, tandis que le travail de l'industrie et du commerce est stérile.

Telle fut en résumé la doctrine de Quesnay. Ai-je besoin de vous signaler l'erreur profonde dans laquelle l'honnête médecin était tombé. Il déclarait improductif tout travail qui n'était pas celui de la terre, la terre était l'unique source de la richesse, elle seule donnait un bénéfice; mais il ne voyait pas que le travail de la terre, s'il produit, ne peut mettre en valeur les objets de sa production; que l'homme ne saurait que faire du grain de blé, si l'industrie ne le transformait pas en farine, et qu'on mourrait de faim dans les villes, si la farine n'y était pas apportée par le commerce.

Vous voyez quelle incertitude agitait les esprits. On sentait qu'il y avait là quelque chose de scientifique. On le cherchait en tâtonnant. On procédait par l'analyse. Quesnay avait en effet analysé les phénomènes qu'il avait cru constater, il les avait

mal vus et dès lors ses conséquences étaient vicieuses, mais du moins il avait démontré que c'était là un champ d'exploration digne de l'attention la plus sérieuse. Ces erreurs, ces fluctuations, ces recherches, ces retours, ces contradictions vous prouvent quelle peine avait le mouvement économique pour trouver sa voie et la suivre. A un Anglais était réservée la gloire de la lui indiquer.

Adam Smith sort des ornières battues. Il ne se laisse influencer ni par la tradition, ni par l'autorité de ses devanciers, ni par les revers des tentatives antérieures. Il a vu la richesse dans le travail, et il affirme, et il prouve qu'en effet le travail seul est la source de toute richesse. Répondant aux économistes de l'école de Quesnay, il leur démontre que si la terre est productive, c'est le travail qui la rend telle. Sa théorie de la division du travail, l'exemple qu'il puise dans la fabrication d'une épingle, prouvent jusqu'à la dernière évidence qu'il a enfin donné le vrai mot de l'énigme. Les choses n'ont en effet de valeur que par l'utilité que le travail leur donne. La richesse réside donc tout entière dans la valeur échangeable. On sera d'autant plus riche qu'on produira ou qu'on possédera plus de cette valeur.

Ce fut toute une révolution ; et si cette conception

n'entra pas de suite dans le domaine des faits, elle fit litière des anciens préjugés et jeta dans les esprits une semence féconde.

Du reste les travaux des économistes français n'avaient pas été sans résultat. Laissant dans les ruines qu'il avait faites le système mercantile de Sully, ils avaient été conduits à réclamer pour les classes non propriétaires la liberté du commerce, et à adopter cette devise devenue célèbre : *Laissez faire, laissez passer!* C'était sans doute un immense progrès réalisé.

Mais leurs théories, élargies par l'influence de ce courant général qui entraîne toutes choses, allaient recevoir leur application sous l'impulsion d'un homme de génie : Turgot.

Turgot avait tout à la fois cette ampleur de vue et ce sens pratique des choses qui font les hommes supérieurs. Élève des économistes, il entend appliquer leurs principes dans toute leur rigidité. Il se trompe quelquefois; il échoue même quand, voulant les faire pénétrer dans l'impôt, il prend pour base *le produit net;* mais il ose tout, en ce qui concerne l'industrie et le commerce, le travail enfin. Il brise, autant qu'il est en son pouvoir, les entraves à la circulation. Il permet l'exportation des grains, san se préoccuper des clameurs de ceux qui redouten

les disettes. Laissez faire, laissez passer! Il fait plus : par un édit de 1776 il abolit les corporations des métiers; mais malheureusement la pression des institutions politiques était trop grande; une fois cette voie ouverte, que n'eût-il pas fallu abolir? Turgot eut le chagrin de voir révoquer cet édit trois mois après sa promulgation. Il projetait bien davantage : il aurait voulu la suppression des monastères, l'égale répartition des impôts entre tous les habitants du territoire, un seul code de lois pour toute la France, un système d'instruction publique. La Révolution, en brisant les institutions politiques, pouvait seule réaliser les beaux rêves de l'ancien intendant du Limousin.

Néanmoins le passage de ce grand homme aux affaires, ses écrits, eurent sur son siècle la plus grande influence. Les Encyclopédistes, Voltaire, Rousseau, parlent, s'occupent d'économie politique, et répandent ainsi cette science de fraîche date; et, quand les travaux d'Adam Smith vulgarisés lui auront donné un positivisme qui lui manque encore, on commencera à comprendre :

Que les peuples, pas plus que les individus, ne vivent au hasard ou suivant le caprice d'une puissance quelconque, mais qu'il y a une physiologie du corps social comme il y a une physiologie du corps humain.

Et demain la Révolution française posera toutes les questions de ce grand problème, et chargera le dix-neuvième siècle de les résoudre.

Tel fut, Messieurs, exposé aussi complétement que possible, le mouvement économique de l'Europe pendant les trois derniers siècles.

Vous voyez que, dans toutes les branches de l'activité sociale, en politique, en économie politique, dans le domaine des choses de l'esprit, l'incubation était à terme, que tout était prêt pour la grande éclosion de 1789.

Lundi prochain nous nous rencontrerons ici pour la dernière fois. Cette leçon sera le résumé et la conclusion de notre étude.

TREIZIÈME LEÇON

Résumé du cours. — État de la société Européenne à son origine. — Action des divers Éléments dans le travail de formation sociale. — Des quatre Éléments primitifs il ne reste qu'un trône et une nation. — Les peuples croient pouvoir se passer des rois. — Théorie absolue de la souveraineté du peuple. — Les intérêts individuels toujours sacrifiés. — Importance de la question des nationalités — Rôle possible de la France dans la solution de cette question. — Exagération de l'État. — Critique des lois fiscales et de l'organisation administrative. — Raison du maintien des armées permanentes. — Nécessité de la séparation de l'Église et de l'État. — L'organisation de l'État est le grand obstacle à l'activité individuelle.

MESSIEURS,

Nous avons pris l'histoire de l'Europe au moment où la population gallo-romaine commençait, sinon à se mêler à la population barbare, du moins à former avec elle un ensemble, destiné à devenir cette société Européenne dont la génération actuelle est la dernière expression.

Comment de ce chaos des premiers siècles est sorti l'état de choses que nous avons sous les yeux?

Telle est la question que nous avons cherché à résoudre.

Dans cette masse encore informe d'hommes qui vivaient sur le sol de l'Europe, nous avons distingué trois Éléments principaux : les conquérants, la population gallo-romaine, le clergé chrétien.

Nous nous sommes demandé de quel esprit ces trois Éléments étaient animés lorsque, par leur contact même, le travail de formation commença.

Les conquérants apportaient des forêts de la Germanie un fier sentiment de la personnalité humaine, des idées d'indépendance individuelle qui se traduisaient par les faits les plus significatifs, et des principes d'égalité dont on trouve l'expression dans tous les actes de leur vie publique.

La population gallo-romaine avait conservé les traditions du régime municipal ; l'autonomie de la cité était à ses yeux l'arche sainte, et dans la cité elle voulait que le citoyen fût indépendant et libre.

Le clergé chrétien, prêchant l'Évangile, était le premier à proclamer l'égalité entre les humains. La doctrine du fondateur du Christianisme, se résumant dans le culte intérieur, mettait par cela même l'homme en relation directe avec la Divinité, lui donnait ainsi le plus haut sentiment possible de sa valeur personnelle, tout en lui prescrivant

d'accomplir les rigoureux devoirs, imposés par la morale la plus austère.

Ces trois Éléments avaient donc en principe le même esprit. Les intérêts pouvaient être différents, mais, les principes essentiels étant les mêmes, la formation d'une société régulière devait-elle rencontrer de grands obstacles?

Entre la population gallo-romaine et le clergé chrétien, l'accord semblait facile. Ils avaient la même origine, ils parlaient la même langue, ils avaient vécu sur le même sol, le clergé se recrutait dans les rangs des vaincus. Cependant cette alliance, que toutes ces circonstances semblaient avoir cimentée, n'est qu'apparente, si elle existe. Le clergé prend une allure singulière. De très-bonne heure il manifeste une tendance évidente à se rapprocher des barbares, sans trop s'éloigner des Gallo-Romains. On dirait qu'il cherche à être entre eux comme un trait d'union. En un mot on voit qu'il songe à agir isolément.

De leur côté les Barbares veulent jouir des fruits de leurs conquêtes, ce qu'ils ne peuvent faire sans dépouiller les vaincus; c'est donc entre eux une haine qui ne s'éteindra que par une destruction des uns par les autres, ou par une fusion que le travail des siècles peut seul réaliser.

Ainsi, bien qu'animés du même esprit, bien qu'ayant les mêmes principes, ces Éléments entrent immédiatement en lutte sous la pression des intérêts.

Mais un quatrième Élément surgit tout à coup: la Royauté.

Comment cet Élément a-t-il pris naissance? Par quelle influence un simple chef a-t-il osé aspirer au pouvoir suprême? Nous avons cherché à expliquer ce fait très-obscur de la vie de Clovis, par l'interprétation de l'anecdote du vase de Soissons, par le souvenir de l'Empire, par la nécessité où se trouvaient les vainqueurs d'assurer leur sécurité au moyen de la concentration de leurs forces. Quoi qu'il en soit, cet Élément se forme et acquiert très-vite une grande importance. Son but est de rétablir le régime monarchique à son profit. Le clergé encourage ces projets, parce qu'il espère avoir meilleur marché d'un monarque que d'une oligarchie: calcul fort juste, attendu qu'il est plus facile de conduire un homme que de dominer une assemblée; car le clergé a une tendance qui lui est inspirée par la tradition juive, dont l'Église chrétienne a hérité; il veut faire de l'Europe une théocratie.

Ainsi la masse de la population devient l'enjeu

d'une partie qui va se jouer entre les conquérants, — ayant à combattre les projets monarchiques de leurs chefs et les projets théocratiques de l'Église, les chefs voulant réduire les conquérants à l'obéissance et le clergé au rôle de ministre du culte, et enfin l'Église entendant faire tout plier sous sa loi.

C'est sur ces bases que s'établit la lutte. Nous en avons étudié les péripéties.

La Papauté devient rapidement l'unique puissance en Europe. Nous avons esquissé les causes principales de ce prestige extraordinaire. Le malheur des temps, l'ignorance profonde des populations, ignorance qui amena la superstition la plus grossière, contribuèrent à ce résultat. Puis le clergé avait une incontestable supériorité intellectuelle; souvent il se fit l'apôtre de la morale et le défenseur courageux des principes constitutifs des sociétés, même contre les puissances du jour; enfin ce monde si bouleversé avait tant besoin d'ordre! La Papauté se pose hardiment comme pouvoir souverain sous Grégoire VII; elle se développe sous Innocent III; elle atteint son apogée sous Boniface VIII; depuis elle décroît malgré ses constants efforts contre la Royauté, contre l'aristocratie, contre la population gallo-romaine qui, devenue

tiers-état, a fini par prendre sa place au soleil social. Vains efforts! La Papauté ne mettra plus l'Europe en feu. La Réforme lui donne le coup de grâce. La Ligue est sa dernière convulsion. Et naguère, n'avons-nous pas vu un successeur de ces fiers pontifes du moyen âge venir demander, comme une faveur, aide et protection à la porte d'un congrès. Ah! l'ombre de Grégoire VII, recevant dans la cour du château de Canosse l'empereur Henri IV agenouillé devant lui, l'ombre du fondateur de l'unité catholique a dû en frémir. C'en est fait! le christianisme ne peut plus être qu'une religion. L'Église a cessé d'être un Élément social.

L'Élément aristocratique a également disparu en Europe, sauf en Angleterre, où les descendants des compagnons de Guillaume ont conservé une grande partie de leur prestige et de leur importance, tout en se modifiant profondément. Cette disparition s'est opérée par la réunion à la couronne des grands fiefs, par des mariages princiers, par des successions, par la conquête, et aussi par des aspirations instinctives de la part des populations. La noblesse, que la loi féodale avait faite vassale de la couronne, avait pour ennemie naturelle la Royauté; et le défaut de lien, d'entente entre les vassaux, rendit tou-

jours facile la tâche des Rois. Puis, quand le progrès général exigea la présence aux affaires d'hommes capables, la noblesse ignorante fut insuffisante et ne tarda pas à devenir inutile. En Allemagne la haute aristocratie s'est maintenue, grâce au régime fédératif qu'elle a adopté ; mais dans chaque État, la Noblesse proprement dite a disparu comme ailleurs, absorbée par le pouvoir central. Si en Angleterre au contraire l'aristocratie s'est maintenue, si elle a pu lutter contre l'envahissement de la Couronne, c'est qu'elle a été dès l'origine et est restée jusqu'à nos jours mêlée aux grandes affaires du pays. Pendant qu'en France, par exemple, les nobles mettaient leur vanité à ne pas savoir même signer leur nom, le président de la Chambre des lords était, comme il est encore aujourd'hui, assis sur un sac de laine, symbole de la part active que la noblesse anglaise a toujours prise au travail industriel et commercial de la vieille Angleterre.

Mais n'avons-nous pas reconnu aussi que la Papauté, que l'aristocratie, n'ont pas été sans influence sur la marche de la civilisation.

Sans doute la Papauté lutte et luttera de toutes ses forces contre le progrès, alors même qu'elle ne sera plus que l'ombre d'elle-même, parce que pro-

grès et théocratie sont deux termes qui hurlent de se trouver côte à côte; mais l'Église n'en a pas moins été l'unique agent de la morale chrétienne. Ici une contradiction nous a frappés. Les Grégoire, les Innocent peuvent être critiqués pour leurs projets politiques, essentiellement contraires aux aspirations des peuples de race indo-européenne; mais il y eut, dans ce chaos du moyen âge, qui fut en grande partie l'œuvre de l'Église, des heures lugubres où certes la morale, ainsi que je viens de le dire, risquait fort de sombrer sans leur puissante intervention. De longs siècles séparent Grégoire VII de Léon X; mais il y a un abîme entre eux, dès qu'on parle de morale. A ce point de vue seul, le fougueux adversaire de l'empereur Henri IV a plus de rapports avec Calvin, qu'avec le magnifique et facile Jean de Médicis.

Nous avons aussi rendu justice à la noblesse féodale. Elle a donné à l'Europe la chevalerie, la réhabilitation de la femme et cette douceur de mœurs, cette distinction d'esprit, qui ont si fort contribué à modifier la férocité des habitudes féodales. La noblesse n'a-t-elle pas aussi conservé les errements de l'esprit d'indépendance, bien souvent au moment même où il allait s'évanouir dans ces jours d'affaissement moral plus sombres que des nuits. Si elle disparaît, écrasée sous le poids de sa propre

inutilité et devant l'agrandissement de la couronne, elle n'en a pas moins conservé des traditions précieuses qu'elle laisse en héritage aux nations.

Cela prouverait-il, Messieurs, qu'il y aurait une loi sociale en vertu de laquelle un agent doit disparaître, quand sa mission est achevée?

Des quatre Éléments qui à son origine formaient le sociétéEuropéenne, deux ont disparu. Restent en présence : un trône et une nation.

La Royauté acquit de très-bonne heure et très-rapidement une grande prépondérance. Des causes diverses, que nous avons analysées, lui rendirent facile son propre entraînement vers le pouvoir absolu. Mais, de son côté, l'homme, l'individu s'était considérablement développé. Aussi, lorsque la Royauté en vint à penser que la société était faite pour elle, qu'elle pourrait la conduire au gré de son caprice, elle se trompait.

L'esprit humain s'était élevé à une hauteur jusqu'alors inconnue dans le domaine de la spéculation. Il avait analysé l'homme d'abord. Instruit par les travaux de l'antiquité, et tenant compte des progrès accomplis, des besoins nouveaux, il avait découvert les lois de la vie dans l'homme moral; il avait posé des principes et revendiqué des droits,

dont l'application et l'exercice constituaient cette vie qu'il affirmait être en lui. Cette étude l'avait conduit à se demander si le corps social n'était pas aussi doué d'une vie particulière, et si cette vie n'était pas, elle aussi, l'harmonie des fonctions sociales. Il avait étudié ces fonctions, il s'en était rendu compte, il en avait cherché le lien, la solidarité. En politique, en législation, dans la sphère de l'intelligence, dans le domaine des affaires, il avait vu des lois, c'est-à-dire des nécessités impérieuses que la royauté devait subir la première, si elle voulait conserver son caractère d'agent social, et contre lesquelles elle se briserait, si elle persistait à les méconnaître.

La Royauté ne comprit pas d'abord, et un roi de France paya un jour bien cher ce mot prononcé par un de ses prédécesseurs : L'État, c'est moi! Mot qu'on a trop considéré comme l'expression d'un fait positif, et qui ne fut que la forme donnée à un sentiment de vanité puérile.

C'est que la Royauté, tout occupée de son agrandissement personnel, ne s'était pas rendu compte du travail qui s'accomplissait, sous ses yeux pourtant, dans les entrailles mêmes des nations.

Nous avons étudié ce changement profond dans les deux branches principales de l'activité humaine : la pensée et les affaires.

Penser! travailler! posséder! Chacun de ces trois termes était devenu l'expression d'un droit :

Indépendance absolue de la conscience!

Liberté individuelle!

Respect de la propriété!

Ces droits, qui dans le principe ne paraissaient pas pouvoir jamais porter atteinte à la prérogative que s'attribuait la Royauté, avaient donné naissance à d'autres tout aussi légitimes, et dont la revendication ne tarda pas dès lors à être considérée comme un devoir.

L'autonomie de la cité, cette seconde famille, dont la conquête avait coûté tant d'efforts et tant de sacrifices;

Le droit de contrôler l'usage que le gouvernement fait de l'impôt, droit résultant, pour celui qui le paye, de sa nature même;

Le droit de surveiller la marche des fonctions sociales, pour s'assurer de leur constante harmonie; et, comme conséquence, le droit de s'opposer à tout acte arbitraire pouvant troubler cette harmonie.

Perdus dans les hauteurs nuageuses de leur puissance qu'ils croyaient à l'abri de toute atteinte, et se considérant comme tout à fait en dehors des cho-

ses terrestres, les rois en étaient venus à se persuader à eux-mêmes qu'ils étaient des espèces de demi-dieux, auxquels le premier devoir des peuples était d'obéir aveuglément. Ce voyant, les peuples pensèrent à leur tour que la Royauté, par cela même qu'elle se plaçait hors la loi sociale, avait cessé d'être un des Éléments constitutifs et nécessaires de la société, et crurent pouvoir se passer d'elle.

Ce fut dans ces dispositions que rois et peuples se trouvaient, lorsque l'action d'un côté et la résistance de l'autre amenèrent un conflit, à la suite duquel eut lieu l'explosion qui devait renverser les trônes, et porter la plus grande perturbation dans les affaires des peuples.

En effet, depuis lors, la société Européenne a été continuellement et profondément troublée.

Le soulèvement des peuples contre l'autocratie des princes a eu lieu dans toute l'Europe. De bonne heure en Angleterre, en Italie; puis en Espagne, en France, en Allemagne.

L'Angleterre, conduite par son intelligente aristocratie, a changé de famille royale, et tout a été dit. Mais dans les autres États, la chute d'un trône a eu les plus graves conséquences.

La souveraineté du peuple avait été posée en

principe. Or, quand il s'est agi de l'application, c'est-à-dire de l'exercice de cette souveraineté, on n'avait peut-être pas encore assez secoué les traditions monarchiques, conséquence de longs siècles de vie sous le sceptre d'un prince, et on a voulu faire le peuple souverain à la façon d'un Louis XIV, en proclament une unité immuable, en organisant l'État aussi fortement que possible, sans tenir compte de l'individualité humaine qui allait être absorbée dans la masse sociale, des droits individuels que l'on prétendait devoir être sacrifiés toujours à l'intérêt public, de la personnalité humaine condamnée à disparaître devant le salut commun.

Cela effraya. La tyrannie populaire parut même plus à redouter que la tyrannie d'un prince, par cela seul que plus la responsabilité se divise, moins elle offre de garantie.

Soit que la Royauté eût laissé dans les mœurs des racines profondes, soit que les peuples n'en fussent pas encore venus à pouvoir se passer d'elle, soit qu'ils n'aient pas su s'y prendre pour faire marcher la machine en l'absence d'un rouage qu'ils avaient jugé inutile, soit que ce rouage fût indispensable, toujours est-il que les trônes abattus ont été relevés, que des princes sont revenus s'asseoir sur ces trônes; mais le trouble n'a pas été apaisé pour cela, la confiance n'a pas été ranimée, et aucune

sécurité n'a calmé les incertitudes et rassuré les affaires.

Les princes ont pourtant singulièrement modifié leur manière de voir et de faire; ils ont enfin compris qu'ils ne devaient être que les premiers magistrats du pays soumis à leur autorité, et qu'ils ne pouvaient gouverner qu'avec les lois. Mais ces lois sont-elles l'expression des rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses actuelles? Puisque, malgré tant de bonne volonté de part et d'autre, l'accord n'est pas encore scellé, il est permis d'en douter.

Nous avons vu le progrès de la civilisation suivre le développement de l'individu, ou, pour mieux dire, nous avons vu que la civilisation n'est autre chose que le développement de l'individu. Or tout est encore organisé dans l'Europe moderne de telle façon que l'activité individuelle est sans cesse paralysée. Sauf les lois civiles, qui même subissent chaque jour des modifications dans un sens contraire aux intérêts individuels, toute la législation, les lois fiscales, celles qui organisent l'administration, l'armée, les douanes,... etc., etc., tout est fait en vue de la puissance publique, et dès lors semble être devenu insuffisant. C'est toujours, quoique bien

amendée, la tradition du temps de Charles-Quint.

Or jusqu'ici aucun organe des intérêts individuels n'a formulé, d'une façon précise et scientifique, les modifications devenues nécessaires.

De leur côté, les princes redoutent de toucher à ce qui existe, parce que, d'un côté, tout ce qui est de nature à amoindrir l'État leur paraît un amoindrissement pour eux-mêmes, ce qui est certainement une erreur; et que de l'autre, leur responsabilité est devenue si grande que les conséquences du moindre changement les effrayent.

De plus, le travail de formation des nationalités n'est pas accompli. On se bat en ce moment [1], dans le nord de l'Allemagne, au sujet de cette redoutable question. Or tant qu'elle ne sera pas résolue dans le sens des aspirations légitimes des peuples, aucune tranquillité n'est possible pour l'Europe.

On est donc obligé de reconnaître que le monde moderne est en proie à une sourde inquiétude. Je n'entends pas par ce mot cette agitation normale qui, chez les peuples soucieux de leurs intérêts, n'est que la vie sociale elle-même; je veux dire que l'Europe, aujourd'hui tranquille en apparence, peut voir demain cette tranquillité compromise, et qu'elle a le sentiment de ce danger qu'elle court à toute heure.

[1] Mars 1864.

Cette question des nationalités est de toutes la plus importante. Mais comment la résoudra-t-on? Est-il possible d'espérer que le progrès lui-même le fasse par sa seule puissance; et que chaque chose finisse par être mise à sa place sans secousse. Le rêve de l'abbé Fleury deviendrait-il une réalité? Il faudrait bien peu connaître les passions humaines, pour se bercer d'une illusion semblable.

Permettez-moi, Messieurs, de vous dire à ce sujet toute ma pensée. Si elle affecte à vos yeux un caractère par trop personnel, je crois cependant que la perspective, que je vais ouvrir, vous fera mieux juger de cette inquiétude vague qui agite le monde moderne.

Lorsque, non plus comme homme d'étude, mais comme Français, je déroule par la pensée le tableau qui me permet de contempler dans son ensemble l'histoire de l'Europe, depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à nous; lorsque je vois ce qui a été fait et que je m'interroge sur ce qu'il y a encore à faire, j'éprouve un trouble profond.

Jusqu'ici la civilisation a marché dans la guerre, je sens qu'elle doit se développer, se compléter dans la paix, et je me demande comment cette paix, dont l'histoire nous dit les conditions, pourra être obtenue.

Sans doute la nature des choses est une puissance que rien ne saurait empêcher d'agir. Mais, pour agir, cette puissance emploie des hommes ou des peuples, suivant le but qu'elle veut atteindre. Or pour résoudre les deux questions véritablement européennes, dont la solution donnera la paix à l'Europe, je veux parler des nationalités et de la théocratie romaine, ce n'est pas à des individus qu'elle s'adressera, le cercle de l'initiative individuelle est trop étroit pour une semblable tâche; les peuples seuls peuvent être ses agents.

Or parmi les peuples de l'Europe, il n'en est qu'un en ce moment, qui me paraisse réunir les conditions nécessaires pour remplir ce rôle : c'est le peuple français.

Comme nationalité, la France est un type. Toutes les parties de son vaste territoire et les habitants de toutes ces parties, par leur esprit, leurs tendances, leurs intérêts, présentent une unité compacte qui n'a pas sa seconde en Europe. Si pour elle peut-être le travail de formation dont je parle n'est pas complétement achevé, il est tellement avancé, ce que dans cette hypothèse il pourrait réaliser encore a une importance relative si faible, et le résultat obtenu s'accuse d'une façon si nette, que la France peut hardiment et hautement affirmer sa personnalité nationale, mieux que ne pourrait le faire aucun

autre pays de l'Europe. Placée entre les deux branches principales de la grande famille Européenne, la France procède des deux, elle est entre elles comme un trait d'union, elle a par cela même un génie particulier, qui la prédestinait à être l'initiatrice du progrès en toutes choses; et elle peut, par suite de son homogénéité, disposer des ressources nécessaires pour l'accomplissement de cette mission.

Après avoir, ainsi que nous l'avons constaté, joué un rôle fort effacé durant les grandes luttes, bien que ce soit sur son sol que l'arbre intellectuel ait poussé ses premières et ses plus profondes racines, elle a pris les devants à partir du seizième siècle, et n'a plus quitté son poste à l'avant-garde. Les peuples opprimés ont les regards fixés sur elle; et, si elle n'a pas toujours répondu aux cris de désespoir qui la faisaient gémir, aux offres qui lui étaient faites, aux espérances qu'on avait fondées sur son intervention, cela tient à des causes que je n'ai pas à apprécier ici. Quant aux autres nations, la France semble être pour elles un centre vers lequel convergent, bien qu'en sens divers, toutes les pensées. On dirait qu'elles attendent d'elle la fin de leurs incertitudes. Ce qui est certain, c'est que, lorsque la France éprouve une commotion, le contre-coup s'en fait sentir dans toute l'Europe, et que les

embarras violents des autres peuples n'ont pas la même portée.

Ces considérations justifieraient donc cette opinion, qui verrait dans la France un instrument dont il serait possible que la nature des choses se servît, pour achever son œuvre civilisatrice.

Mais c'est ici que les plus vives inquiétudes agitent mon esprit ; car, après cette revue rétrospective, mes regards se portent en avant et l'avenir me remplit d'effroi.

Une armée victorieuse ne reste jamais maîtresse du champ de bataille, sans avoir à pleurer sur la tombe des héros morts dans la journée. Plus un triomphe a été difficile à obtenir, plus ses résultats auront d'importance et plus aussi il aura coûté de sacrifices. Si la France est appelée à remplir la mission dont je viens de parler, hélas ! à quel prix acquerra-t-elle la gloire de l'avoir accomplie ?

Je laisse de côté pour un instant la question relative à la théocratie romaine ; nous en parlerons tout à l'heure. Mais s'il s'agit des nationalités, si leur formation définitive est une des lois de l'avenir, ah ! alors ma vue se trouble ! cet avenir m'épouvante ! Les puissances, intéressées au maintien de ce qui existe, résisteront avec l'énergie du désespoir.

C'est donc la guerre, et la guerre furieuse, nécessitant une dépense d'énergie d'autant plus grande que l'intérêt en jeu sera plus considérable; et alors qu'arrivera-t-il de la France, à qui les destinées du monde moderne auraient ordonné de vaincre?

A un peuple qui vit dans le sein de la paix il suffit de laisser fonctionner les institutions que lui ont léguées les siècles. Mais peut-il en être ainsi d'un peuple condamné à la lutte? Si on interroge l'histoire, on voit que les situations extrêmes ont toujours exigé des moyens extrêmes. Or le régime parlementaire, par exemple, qui est le régime traditionnel de la France, qui dès lors est le seul qui puisse lui convenir à une époque de vie paisible, ce régime lui suffirait-il pour une période tourmentée, où elle aurait à jouer le rôle dont je parle? Et, à supposer que ce régime fût suffisant, si les hommes placés à la tête du pays se montraient incapables ou avaient des vues opposées au mouvement qui voudrait entraîner l'Europe, que ferait la France? Que lui a-t-il fallu en 1792 pour se préserver de l'invasion et sauver, en se sauvant elle-même, la grande œuvre commencée en 1789? Une dictature. Si la vieille république romaine avait pu être sauvée de sa propre décadence, elle l'eût été peut-être par la dictature de Sylla. La France serait-elle donc condamnée par moments à couvrir d'un voile funèbre

la statue de la liberté, à voir le jeu de ses institutions traditionnelles suspendu et remplacé pendant un temps plus ou moins long par une volonté puissante, ayant conscience de sa mission, s'emparant de la direction de ses affaires, et la faisant obéir à cette loi mystérieuse qui, comme l'ange de la légende, lui dirait : Marche! marche! Puis, quand après l'accomplissement d'un ordre du destin elle serait rentrée en possession d'elle-même, qu'elle aurait par un repos suffisant réparé ses forces, lui faudrait-il encore retomber sous la pression d'une main ferme qui lui ferait fournir une nouvelle carrière, et cela, à moins qu'un autre peuple ne prenne sa place, jusqu'à l'entière édification du monument? Que de commotions violentes succédant à des intervalles d'un repos sourdement troublé par l'incertitude d'un lendemain plein de tempêtes! Que de douleurs, que de larmes! Que de sacrifices! Que de sacrifices!!

Mais ce n'est pas là tout ce qu'auraient à souffrir les générations appelées à vivre durant ces périodes, où le droit cessant de régner et la force devenant momentanément triomphante, la France devrait faire une grande dépense d'énergie. Car alors les plaintes seraient-elles fondées?

Supposez un dictateur faisant peser sur la France

un joug de fer, supprimant toutes les libertés, mettant sa personnalité au-dessus des droits de tous, suppléant par l'expression de sa volonté à l'intervention de la nation devenue muette par ses ordres; mais, en même temps, armé des ressources et du génie de la France, donnant leur autonomie aux Romains, rendant Venise à l'Italie, formant une grande nation Slave, refoulant le Turc dans les profondeurs de l'extrême Orient, soufflant sur ce château de cartes qu'on nomme empire d'Autriche, monument factice de la jalousie des puissances, et brisant les fers de tant de peuples; qui oserait élever la voix pour condamner la servitude à l'intérieur? A celui-là, le dictateur répondrait: Je suis l'agent de cette loi mystérieuse qui veut que l'Europe accomplisse ses destinées. J'obéis à la tradition historique. Le passé de la France lui impose la tâche qu'elle accomplit sous ma direction. Si vous n'avez plus de liberté, vous, c'est qu'il faut que je sois libre, moi. Si l'exercice de vos droits politiques est momentanément suspendu, c'est qu'il importe que ma marche ne soit entravée par rien. Si vos voix sont bâillonnées, c'est que seul j'ai le droit de parler, parce que seul je sais ce qu'il faut dire. Oh! vous auriez raison si ma dictature n'était qu'un despotisme vulgaire; si, enfermé au fond d'un palais, je menais la vie insouciante et vide d'un sul-

tan ou d'un empereur chamite. Mais vous me voyez à l'œuvre. C'est là ma justification, en même temps que la raison d'un état de choses qui n'est pas mon fait, mais le produit de la nature même des choses. D'ailleurs, la France le veut!

Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, qu'il y aurait quelque chose d'écrasant dans un semblable langage? Et cependant, quoi de plus saint, de plus sacré, que ces produits de la civilisation! Et si la France le voulait, en effet? Si cette grande nation, poussée par je ne sais quel instinct, qui est l'intuition des choses, un jour, quand l'heure d'une de ces importantes solutions aurait sonné, se plaçait d'elle-même, pieds et poings liés, entre les mains d'un dictateur, dont le pouvoir devrait pour un temps suppléer à l'insuffisance de son organisation normale, ou à l'incapacité de ses hommes d'État? Ah! il y a là tout un monde d'angoisses que j'abandonne à vos méditations.

Cette digression, à propos de la situation particulière de la France, a, à mes yeux, une portée générale, en ce qu'elle jette une vive lumière sur les causes de cette inquiétude des esprits dont je parlais tout à l'heure, et qu'elle met en relief la question des nationalités.

Mais cette question n'est pas la seule à résoudre.

Il en est d'autres relatives au régime intérieur des États qui n'ont pas une moindre importance.

Je vous disais un jour que notre siècle n'était pas une époque de fondation, mais de critique; que les fondements de l'édifice, les principes, avaient été posés par nos pères, que nous avions pour mission d'édifier, et par conséquent de choisir les matériaux. C'est ce choix qui paraît difficile en raison des tendances en sens divers que j'ai signalées.

Mais peut-être les faits historiques, physiologiquement étudiés, mettraient-ils sur la voie d'une solution tant désirée!

D'abord, le pouvoir absolu, non-seulement n'est plus possible, mais en fait, il n'existe plus. Prenez le prince le plus puissant de l'Europe, vous le verrez gouverner avec des lois auxquelles il déclare être le premier soumis, et vous le surprendrez à compter avec l'opinion publique dont il affirme être l'expression. Aussi n'est-ce pas là que gît la difficulté. En général, les vieilles familles princières semblent ne plus tenir autant à gouverner elles-mêmes, et de leur côté, les peuples ont l'air d'hésiter à se charger du lourd fardeau des affaires.

Mais les institutions sont-elles bien en harmonie avec les besoins des peuples? Il semble que, s'il y

avait rapport entre ces deux termes, toute incertitude cesserait.

Le trait saillant du caractère de l'Européen, nous l'avons déjà dit souvent, est celui-ci : Il veut pouvoir exercer librement son activité dans toutes les branches ouvertes au travail humain, et ne rencontrer d'autre contre-poids à cette activité que les efforts de l'activité d'autrui.

Or, l'individu se heurte à chaque pas contre une puissance exorbitante : l'État.

L'État n'est-il pas trop fortement organisé ? Beaucoup de bons esprits le prétendent ; les lois économiques le proclament, et les gouvernements les plus forts avouent souvent eux-mêmes qu'ils ont trop de pouvoir. Ils s'en plaignent en effet, parce que cet excès de puissance les conduit à la centralisation, et qu'il en résulte pour eux une responsabilité inquiétante ; et cela sans pouvoir s'amoindrir, malgré les efforts sérieux qu'ils font dans ce but, parce qu'il n'est pas dans leur nature d'abandonner la moindre parcelle de leur autorité sans réformer l'édifice par sa base, et que cela n'est pas sans danger pour les peuples et pour eux-mêmes.

Une conséquence nécessaire de l'étude que nous terminons en ce moment, est que l'État n'est en

principe et ne doit être en fait que la police, parce qu'il ne saurait avoir d'autre mission que de veiller à ce que l'individu ait tout à la fois sécurité et liberté d'action. Or, par suite de son organisation, telle que l'ont faite les événements et les siècles, l'État est une tout autre chose.

Il est d'abord représenté par une multitude innombrable de gens salariés, qui n'ont plus guère du citoyen que le nom, dont l'ensemble forme un véritable État dans l'État, qui pour les actes relatifs à leurs fonctions sont hors la loi commune, régis par une législation particulière, placés sous la juridiction de tribunaux exceptionnels, devant lesquels les citoyens sont obligés de les suivre quand ils ont avec eux quelques contestations, tribunaux qui sont loin d'offrir la même garantie que les tribunaux ordinaires, parce qu'ils sont composés, non de magistrats proprement dits, mais de fonctionnaires, si bien que l'administration, représentée par eux, semble être juge et partie dans sa propre cause.

Sans parler de ce qu'il peut y avoir là de nuisible pour les intérêts privés, ce n'est pour l'État qu'un embarras, la source d'un antagonisme perpétuel entre lui et le pays, l'origine d'une jurisprudence trop souvent en contradiction avec l'esprit et même le texte de la loi civile, sans que ces vices soient compensés par aucun avantage sérieux. Les gouverne-

ments européens reconnaîtront un jour que, sauf peut-être quelques questions spéciales, comme ce qui est relatif à l'impôt, à la comptabilité des finances publiques, tout ce fatras de législation et de jurisprudence administratives n'a été qu'une erreur et un danger pour eux. C'est une tradition de l'ancien régime, dont la Révolution française s'est servie pour constituer l'unité qui la sauva, dont ont profité comme d'un avantage les gouvernements qui depuis se sont succédé en France, qu'ont adoptée les administrations européennes et qui ne tardera pas à être mise au rang des souvenirs.

En général, les budgets sont lourds, et pourtant l'impôt, loin d'être exorbitant, pourrait atteindre à un chiffre beaucoup plus élevé, s'il était tout à la fois mieux réparti et mieux employé. Or la plus grande partie des impôts est dépensée sinon en pure perte, du moins sans produit correspondant, et cela par le fait seul de l'organisation de l'État. C'est donc une portion du revenu social enlevé à l'activité individuelle. Quant à la répartition, si le principe de la proportionnalité est écrit dans les constitutions, rien n'est moins proportionnel que l'application qu'on en fait. Au lieu d'être proportionnelle, elle n'est que trop souvent progressive dans le sens de la misère. C'est donc encore une ressource enlevée à l'ac-

tivité individuelle. Dans les deux cas c'est une erreur, dont le sentiment populaire fait remonter la responsabilité jusqu'aux gouvernements, qui ne sont coupables que d'une situation qu'ils n'ont pas faite et qu'il leur est très-difficile de changer.

Les lois fiscales ont une conséquence morale plus fâcheuse encore : soit que le législateur ait eu conscience de ce qu'il y avait d'inouï dans les dispositions, que des nécessités impérieuses l'obligeaient de codifier, soit qu'il ait craint que le sentiment public se révoltât contre une pénalité qui n'était pas en rapport avec le caractère de la loi, toujours est-il qu'il a enlevé les actes de violation de ces lois à la juridiction criminelle ordinaire et qu'il a édicté pour ces faits des peines particulières et infiniment plus douces. Un faux, par exemple, commis pour éviter le payement de certains droits, et personne ne s'en fait scrupule, c'est-à-dire commis pour voler l'État, ce faux n'est plus un crime, ce n'est qu'une fraude punie d'une simple amende. Ainsi commettre un faux pour voler un homme est un crime, et commettre un faux pour voler l'État n'est qu'une contravention ! Le contraire serait plus logique. Il y a dans cette simple observation une question de moralité, qui réclame impérieusement une solution.

En présence de cette balance, qui n'est certes pas celle de la justice, comment la conscience pu-

blique ne serait-elle pas troublée? Et l'État ne court-il pas le danger de la plus fâcheuse déconsidération, lui qui a pour obligation de faire exécuter ces lois et de profiter de leurs dispositions; alors surtout que, par suite de vieilles traditions, l'esprit des lois fiscales n'a pas changé, et que les impôts continuent à être établis non pour le plus grand intérêt des citoyens, mais pour procurer des ressources à l'État.

En matière d'industrie et de commerce, c'est pis encore :

Rien de plus curieux à étudier que les distinction établies entre les diverses exploitations qu'un homme peut entreprendre. Il est telle industrie qui jouira d'une liberté complète, et telle autre qui ne pourra vivre que sous la surveillance de l'administration. Je ne parle pas des établissements dangereux ou insalubres. Tel commerce pourra être exploité sans compte à rendre à personne; pour tel autre il faudra la permission de l'autorité publique. Ce produit naîtra, circulera, sera transformé en toute liberté; cet autre ne pourra faire un pas sans dire d'où il vient, où il va, ou ce qu'on veut en faire. L'activité individuelle est donc entravée de la façon la plus fâcheuse; et, ce qui est bien grave, ce

système consacre la plus déplorable inégalité. En outre les gouvernements sont obligés à une surveillance et à des actes qui les compromettent aux yeux des populations, parce que celles-ci ne connaissent pas les nécessités historiques qu'ils subissent.

Un des fardeaux les plus lourds pour l'activité individuelle, ce sont les lignes de douanes qui entourent les différents États de l'Europe. C'est encore un débris du moyen âge conservé jusqu'à nous par le système mercantile.

Par les traités de commerce qu'ils concluent chaque jour, on voit que les princes font tous leurs efforts pour amoindrir, pour atténuer ce qu'il y a de désastreux pour le public et de compromettant pour eux dans ces entraves apportées à l'industrie et au commerce. Les douanes sont l'œuvre des siècles, comme l'organisation de l'État elle-même; elles sont pour lui une ressource dont il ne saurait se passer tant qu'il sera ce qu'il est; mais, et c'est leur côté fâcheux, elles protégent des intérêts égoïstes, des priviléges, que son organisation même l'oblige à respecter, quand il aurait tout avantage à les abandonner aux chances de la concurrence. De plus, les douanes tiennent les peuples dans un état d'antagonisme perpétuel. Pas de relations intimes, pas de fusion possible entre des nations toujours en lutte pour leurs intérêts.

L'achèvement du travail de formation des nationalités, la continuation de la guerre des tarifs, l'inquiétude qui règne dans l'intérieur des États par suite des contradictions que nous avons signalées, ces trois motifs principaux mettent les gouvernements dans l'obligation d'entretenir des armées permanentes, qui sont autant un embarras pour eux qu'une ruine pour les peuples. Les armées coûtent des sommes inouïes dépensées sans profit, et par conséquent enlevées à l'activité sociale; et d'un autre côté, les bras des soldats ne se livrant à aucun travail productif, il s'ensuit qu'il y a là une double perte sans compensation. Quant à la sécurité intérieure et extérieure des États, les armées permanentes, loin de l'assurer, semblent au contraire la mettre sans cesse en question.

En effet elles tiennent les gouvernements dans un état de suspicion perpétuel vis-à-vis les uns des autres. Jamais corps ne fut moins en équilibre que l'Europe, malgré l'affirmation de cette utopie nommée l'équilibre européen. Les alliances se nouent et se dénouent si facilement, qu'on est en droit de croire à la fragilité de leurs bases. Le prétendu centre de gravité passe à chaque instant d'un point à un autre, sans que le plus souvent on puisse assigner à ce changement d'autre cause qu'une intrigue ou une défiance. Quant à la sécurité

intérieure qu'assureraient les armées permanentes, les princes et les peuples ne se font plus à ce sujet aucune illusion. L'expérience n'a que trop prouvé que les armées glissent avec une incroyable facilité, entre les mains de ceux qui les croient les plus dévouées à leur cause. Un trône qui n'aurait qu'une armée pour le soutenir, serait bien chancelant. Les armées permanentes sont donc l'institution la plus fâcheuse. Malheureusement, comme tout ce que nous venons de passer en revue, ce sont les siècles qui nous les ont léguées; elles font partie de cette trop forte organisation de l'État dont je parlais tout à l'heure. Les princes ne peuvent donc pas les supprimer, sans transformer l'État, ce qui nous ramène à notre point de départ; et les peuples, qui ne savent pas quel lien unit le présent au passé, accusent les princes de conserver une institution, dont la nécessité semble jusqu'ici historiquement démontrée.

Ainsi l'État absorbe tout; tout dépend de lui; Tout? je me trompe; il y a une exception; c'est l'Église; et ici encore nous avons un singulier fait à signaler :

Sans doute la question relative à la théocratie romaine est résolue. S'il reste des vestiges d'une

tentative dont nous avons constaté l'impuissance, s'il faut un dernier effort pour en finir à jamais avec elle ; si sur un point de l'Europe un peuple gémit encore sous le joug d'une théocratie, il n'y a rien là d'inquiétant. On pourrait presque préciser le jour où le Pape ne sera plus une autorité que pour les catholiques fervents, qui individuellement jugeront à propos de le reconnaître pour guide de leurs consciences.

Mais j'entends dire de tous côtés que l'Église est dépendante de l'État, et cela parce que le clergé est salarié par lui. C'est là une erreur manifeste, attendu que chaque jour les faits les plus patents démontrent que c'est, au contraire, l'État qui est, quoi qu'il en dise et quoi qu'il en croie, dépendant de 'Église.

En effet, il n'est pas de peuple en Europe dont les institutions, dont les lois civiles ne cèdent aux exigences des lois de l'Église.

L'Angleterre n'a-t-elle pas la fériation forcée de toute occupation le jour du dimanche? N'y trouve-t-on pas les priviléges ecclésiastiques comme en pleine féodalité? Ces priviléges ne sont-ils pas la cause première de la misère de l'Irlande et des troubles qui si souvent affligent ce pays?

En Espagne on envoie encore aux galères qui-

conque a l'imprudence de prêter à un voisin un livre sortant des presses protestantes.

En Suisse, dans quelques cantons, les Juifs sont encore hors la loi civile, et on a vu la persécution religieuse renaître dans certain canton protestant. Je ne parle pas de l'expulsion des jésuites qui a été de la part des Suisses une mesure de salubrité morale et de sécurité publique. Mais il n'en est pas moins constant que, dans ce pays si libéral, l'Église pèse d'un poids considérable sur la vie.

Il y a quelques années, la Suède n'a-t-elle pas donné le déplorable spectacle d'une législation surannée, punissant comme un crime un élan de la conscience?

La France a avec Rome un concordat, c'est-à-dire que l'Église y est une puissance vis-à-vis de l'État. En traitant avec elle, il a mis par cela même le prêtre en dehors du droit commun. Bien que salarié par l'État, le prêtre ne se considère pas comme un fonctionnaire, mais comme un agent du Pape, c'est-à-dire de la puissance qui a traité avec la France, et l'existence seule du concordat lui donne raison. Combien ne voyons-nous pas de prélats affecter les allures de ce personnage de comédie qui, ultra-légitimiste et employé supérieur d'un ministère sous Louis-Philippe, disait : « Que je suis à plaindre de servir un régime que je déteste

et de toucher quinze mille francs par an d'un gouvernement que je méprise.» Le clergé sent si bien la situation qui lui est faite qu'il ne se contente pas de lutter contre le pouvoir, il le brave et se rit d'un simulacre de répression qui n'a la sanction d'aucune pénalité. Si vous pénétrez dans les détails de la vie sociale, vous trouverez l'action de l'Église paralysant l'action de la loi chaque fois que son intérêt est en jeu. Ainsi pour ne citer qu'un exemple, aucune disposition d'aucune loi n'interdit en France le mariage à un prêtre. Des tribunaux, des cours l'ont décidé ainsi, les jurisconsultes sont unanimes sur ce point, mais la cour de cassation a une opinion différente.

Cela démontre jusqu'à la dernière évidence que l'Église, loin d'être dépendante de l'État, a au contraire l'État sous sa dépendance; et c'est là une situation des plus fâcheuses.

Sans doute le danger est moins grand dans les pays protestants, parce que les ministres y sont mariés, pères de famille, et que l'indépendance individuelle y est plus vivace. Et cependant la tradition juive se fait sentir au milieu des populations protestantes les plus libérales.

Mais dans les pays catholiques, la situation faite aux prêtres par les traités conclus avec Rome est un péril des plus grands, parce que le clergé catholique sera toujours un instrument de la théocratie ro-

maine, et que la société est sans cesse exposée à voir des tentatives, dont le but est de remonter le cours des siècles et de restaurer le règne des Innocent et des Grégoire.

Au temps où nous sommes, la question religieuse se réduit à des termes fort simples.

Dans l'antiquité païenne, la vie religieuse et la vie sociale étaient confondues; aujourd'hui, au contraire, ces deux existences sont séparées. Dans l'antiquité, le culte était comme une manifestation de la vie sociale; aujourd'hui, il n'y a entre eux aucun rapport.

Pourquoi?

Le génie aryen, essentiellement progressif, ne pouvait pas refaire dans la période moderne ce qu'il avait fait dans la période précédente. S'il s'en fût contenté, à quoi bon abandonner le paganisme? Mais, si le christianisme ne s'offrait à lui que comme la continuation de la tradition juive, il n'en avait pas moins apporté une idée nouvelle dont le génie aryen allait s'emparer vigoureusement : c'est l'idée du culte intérieur, de religion personnelle, idée inconnue au monde ancien, qui a seule survécu à la chute de tous les systèmes et est dominante aujourd'hui.

En effet, un fait constant, général, irrécusable est celui-ci : Il n'est pas deux chrétiens qui croient et

pratiquent de la même manière. Choisissez la ville ou le village le plus catholique de France, étudiez-y la vie religieuse, et vous reconnaîtrez que chaque individu entend la religion à sa manière: celui-ci, regardant comme indispensable à son salut des obligations, dont celui-là jugera pouvoir s'exonérer sans péril pour son âme. Les sectes protestantes sont innombrables, et c'est là contre la Réforme un argument que les catholiques fervents estiment écrasant pour elle, sans s'apercevoir qu'il y a autour d'eux autant de sectes que d'individus. Est-ce bien? Est-ce mal? Si j'appréciais, je quitterais le terrain de l'histoire pour pénétrer dans le domaine religieux. Je me contente de constater un fait.

Mais ce fait, que prouve-t-il? Il est une nouvelle preuve à ajouter à tant d'autres de la puissance de la personnalité humaine chez les peuples de notre race.

Pour nous, être religieux, ce n'est pas se soumettre à une règle, accepter comme vérité un dogme, c'est céder à un élan irrésistible de notre pensée vers quelque chose qui est l'infini, l'incommensurable, l'indéfinissable. Mais c'est là un sentiment tout personnel dont le culte n'est que la manifestation. Or, cette personnalité du sentiment le rend par cela même différent pour chaque homme; sa manifestation est donc aussi nécessairement diffé-

rente. C'est ce qui explique cette diversité dans les opinions et les pratiques religieuses, diversité qui paraît si singulière et qui n'est qu'une conséquence naturelle du caractère des peuples Européens.

De là cette conséquence : C'est que l'union de l'État et de l'Église emporte contradiction, que c'est un non sens, dès lors un embarras, et que la séparation absolue de l'Église et de l'État est devenue une nécessité. Mais cette séparation, que tous les esprits sages réclament, que les gouvernements désirent, il est très-difficile de la réaliser en raison de la tradition, et surtout par ce motif que toucher à une pierre de l'édifice, c'est se condamner souvent à des réparations radicales.

Vous voyez, Messieurs, que le plus grand obstacle que rencontre de nos jours l'activité individuelle, c'est l'État. Son organisation, telle que nous le voyons fonctionner, date surtout du commencement du seizième siècle; et elle n'a fait que se fortifier durant les trois siècles qui se sont écoulés depuis. En France il semble que la révolution de 1789 aurait dû se donner la mission de modifier cet état de choses. Mais une notion inexacte de la marche de la civilisation, et surtout la nécessité de lutter contre l'Europe coalisée, poussèrent jusqu'à l'exagération la concentration des forces sociales entre les mains du pouvoir. C'est donc la trop forte organisation de l'État qui est

le plus grand obstacle à la marche de la civilisation, en même temps qu'elle est le plus grand danger pour les princes.

Supposons pour un instant qu'il n'y ait plus en Europe d'armées permanentes, plus de douanes, que par conséquent la question des nationalités soit résolue; que les tribunaux de droit commun jugent tous les différends; que la proportionnalité de l'impôt passe du texte des constitutions dans les faits; que l'administration n'ait plus à s'occuper de ce qu'un citoyen vend, achète, produit, si ce n'est dans un intérêt de moralité ou de sécurité; qu'enfin l'État ne soit que la police. C'est un beau rêve !

Quel prodigieux essor donné partout à l'activité individuelle ! Que de ressources, que de richesses immédiatement trouvées ! Quelle sécurité pour les intérêts !

Et en même temps si le régime monarchique est, en raison de la tradition, celui qui convient le mieux aux peuples Européens, quelle assurance donnée au présent et à l'avenir! quelle sûreté pour les trônes! et pour les princes, quelle magnifique magistrature à exercer!

Mais ce beau rêve est encore loin de nous. Toutefois ne désespérons pas. La civilisation a en elle une puissance de vie qui triomphera de tous les obstacles.

Ici une question se présente ; comment transformer l'État? Comment lui enlever cette force exagérée qui est tout à la fois si désastreuse pour les peuples et si dangereuse pour les princes ?

A cette question, Messieurs, je n'ai pas à répondre. La tâche de l'historien s'arrête où celle du législateur commence. L'histoire a pour mission d'étudier les phénomènes de la vie sociale; et si cette étude conduit à la constatation d'un état maladif, le rôle du législateur est de chercher le remède dans les phénomènes eux-mêmes, c'est-à-dire dans les désordres de la vie dont ils sont les symptômes.

Messieurs! me voici parvenu à la fin de la tâche que nous avons entreprise ensemble. Avant de nous séparer, j'éprouve le besoin de vous remercier de m'avoir suivi durant cette longue étude, avec une assiduité et une attention qui témoignent de votre intérêt pour les travaux de l'esprit. Si ce cours a pu vous inspirer le goût des études historiques, il n'aura pas été sans utilité.

FIN



TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE LEÇON

DEUXIÈME LEÇON

TROISIÈME LEÇON

QUATRIÈME LEÇON

CINQUIÈME LEÇON

SIXIÈME LEÇON

SEPTIÈME LEÇON

HUITIÈME LEÇON

NEUVIÈME LEÇON

DIXIÈME LEÇON

ONZIÈME LEÇON

DOUZIÈME LEÇON

TREIZIÈME LEÇON

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

PUBLICATIONS DE LA LIBRAIRIE ACADEMIQUE DIDIER ET Cie

GUIZOT

Sir Robert Peel, étude d'histoire contemp. Nouvelle édition. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Histoire de la Révolution d'Angleterre depuis l'avènement de Charles Ier jusqu'à la mort de II. Cromwell (1625-1660). 6 vol. in-8, en 5 parties. . . . . 42 fr.

Essais sur l'Histoire de France, 10e édit. revue et corrigée. 1 vol. in-8 . . . 6 fr.

Histoire des origines du gouvernement représentatif et des institutions politiques de l'Europe, etc. Nouvelle édition. 2 vol. in-8 . . . . 10 fr.

Histoire de la civilisation en Europe et en France, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la Révolution française. Nouv. edit. 5 vol in-8. . . . . 30 fr.

FEILLET

La Misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul (*Mention très-honorable de l'Acad. des sciences morales*). 2e édit. revue. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

FERRARI (J.)

Histoire des Révolutions d'Italie, ou Guelfes et Gibelins. 4 vol. in-8. . . 24 fr.

BERSOT (ERN.)

Essais de philosophie et de morale, 2 vol in 8. . . . . 12 fr.

BERTAULD

Philosophie politique de l'Histoire de France. 1 vol. in-8. . . . . . 6 fr.

La Liberté civile Nouvelles études sur les publicistes contemporains. 1 v. in-8. 7 fr.

CH. DESMAZE

Le Châtelet de Paris, son organisation, ses privilèges, etc. 1 vol. in-8. . . . . . 6 fr.

DREYSS (CH.)

Mémoires de Louis XIV pour l'instruction du dauphin, 1re édit. complète, avec une étude sur la composition des Mémoires et des notes. 2 vol. in 8. . . . . 12 fr.

DU CELLIER

Histoire des classes laborieuses en France, depuis la conquête de la Gaule par Jules César jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8. . 6 fr.

DU MÉRIL (EDEL.)

Histoire de la Comédie, période primitive 1 vol. in-8. . . . . 8 fr.

DROMEL

La loi des Révolutions. 1 vol. in-8. 7 fr.

VOLTAIRE

Lettres inédites de Voltaire, publ. par MM. de Cayrol et François, avec introduction par M. Saint-Marc Girardin. 2e edit. augmentée. 2 vol. in 8. . . . . 14 fr.

Voltaire à Ferney. Correspondance inédite avec la duchesse de Saxe-Gotha. Notes historiques inédites, publiées par MM. Evariste Bavoux et A. François. Nouv. édition augmentée. 1 vol. in-8. . . . . . 6 fr.

Voltaire et le président de Brosses. Correspondance inédite, suivie d'un supplément à la correspondance avec le roi de Prusse publiée avec notes par M. Th. Foisset. 1 v. in-8. . . . . 5 fr.

MIGNET

Éloges historiques, *Jouffroy, de Gerando, Lacomiguière, Lakanal, Schelling, Portalis, Hallam, Macaulay* 1 vol. in-8. . . . 6 fr.

Portraits et notices historiques et littéraires: *Sieyès, Ræderer, Livingston, Talleyrand, Broussais, Merlin, D. de Tracy, Daunou, Siméon, Sismondi, Comte, Ancillon, Bignon, Rossi, Droz, Cabanis, Franklin*, etc. Nouv. édit. 2 vol. in 8. . . . . . . 10 fr.

Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Yuste. 3e édit., revue et corrigée. 1 beau vol. in-8. . 6 fr.

Histoire de la Révolution française de 1789 à 1814. 9e édit. 2 vol. in-8 . . . 12 fr.

MAURY (ALF.)

Les Académies d'autrefois, 2 parties:

— *L'ancienne Académie des sciences.* 1 vol. in-8 . . . . 7 fr.

— *L'ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres.* 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

Croyances et légendes de l'antiquité. 1 vol. in-8. . . . . 7 fr.

BROGLIE (DUC DE)

Écrits et Discours. Philosophie, littérature. politique. 3 vol. in 8. . . . . . 18 fr.

CHASLES (PHIL.)

Voyage d'un critique à travers la vie et les livres — Orient. 1 volume in-8. 7 fr.

GOBINEAU (Cte DE)

Les Religions et les Philosophies dans l'Asie centrale. 1 vol. in-8. . . . 7 fr.

LAMENNAIS

Dante La Divine Comédie, trad. accompagnée d'une introduction et de notes, avec le texte italien, publ. par M. E. D. Forgues, 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

Correspondance inédite, publ. par M. Forgues. 2 vol. in-8 . . . . 14 fr.

SCLOPIS (F.)

Histoire de la Législation italienne, trad. par M. Ch. Sclopis, 2 vol in-8. . . 10 fr.

WITT (CORNELIS DE)

Études sur l'histoire des États-Unis d'Amérique. 2 volumes:

— **Thomas Jefferson**. Étude historique sur la démocratie américaine. 2e édit. 1 vol. in-8, orné d'un portrait. . . . . . 7 fr.

— **Histoire de Washington**, avec une Étude par M. Guizot. 5e édit. 1 vol. in-8, orné de portraits et d'une carte. . . . . . . 7 fr.

ZELLER

Les Empereurs romains Caractères et portraits historiques. 1 vol in-8. . . . 7 fr.

LÉLUT

Physiologie de la Pensée. Recherches critiques des rapports du corps à l'esprit. 2 vol. in-8. . . . . 14 fr.

LEMOINE (ALB)

L'Aliéné devant la philosophie, la morale et la société. 1 vol. in-8.. . . . . 6 fr.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.





